

DOMINION DU CANADA

DIX-HUITIÈME

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(QUATRE-VINGT-UNIÈME RAPPORT ANNUEL
SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

ANNÉE

1947-1948



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.P.S.
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

Prix, 60 cents

DOMINION DU CANADA

DIX-HUITIÈME

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(QUATRE-VINGT-UNIÈME RAPPORT ANNUEL
SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

ANNÉE

1947-1948



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1949

*A Son Excellence le maréchal et Très Honorable Vicomte Alexander de Tunis,
K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., LL.D., A.D.C., Gouverneur général
et Commandant en chef du Dominion du Canada.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, et au Parlement du Canada, le Dix-huitième rapport annuel du ministère des Pêcheries, soit le Quatre-vingt-unième rapport annuel sur les pêcheries du Dominion

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très obéissant serviteur,

JAMES A. MACKINNON,
Ministre des Pêcheries.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES,
OTTAWA, le 30 juin 1948.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RAPPORT DU SOUS-MINISTRE:	
Résultat de la pêche en 1947.....	7
Expansion administrative.....	9
Rapport du surveillant en chef des pêches, Division de l'Ouest.....	11
Rapport du surveillant en chef des pêches, Division de l'Est.....	45
Rapport du surveillant en chef des pêches, Division du Centre.....	52
Rapport sur les travaux du Laboratoire d'inspection du poisson en conserve du Pacifique..	55
Rapport du directeur du Laboratoire d'inspection du poisson de l'Atlantique.....	57
Rapport sur les travaux ostréicoles.....	63
Rapport du directeur de la pisciculture.....	67
Recettes provenant de la chasse au phoque des îles Pribylov.....	103
Rapport de l'ingénieur en chef de la Division technique.....	104
Rapport sur la prime de pêche.....	105
Rapport financier.....	108
Rapport de l'Office technique et scientifique des pêches.....	123
Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique.....	133
Commission internationale des pêcheries.....	136

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'honorable JAMES A. MACKINNON,
Ministre des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le Dix-huitième rapport annuel du ministère des Pêcheries, qui embrasse l'année financière 1947-1948 et qui constitue le Quatre-vingt-unième rapport annuel sur les pêches du Canada.

La table des matières renferme ce qui suit:

Rapports des surveillants en chef de pêche sur les Divisions respectives de l'Ouest, de l'Est et du Centre;

Rapport du directeur de la pisciculture;

Rapport sur l'ostréiculture et sur les progrès accomplis en ce domaine;

Rapports sur les travaux exécutés respectivement par les Laboratoires d'inspection du poisson de l'Atlantique et du Pacifique;

Rapport sur les recettes provenant des ventes de peaux de phoque;

Rapport de l'ingénieur des pêches;

Rapport du délégué en chef du Trésor;

Compte rendu des entreprises de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada, par son président, M. G. B. Reed, O.B.E., M.A., B.Sc., D.Ph., F.C.I.C., F.R.S.C.;

Sommaires portant respectivement sur les travaux de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique et de la Commission internationale des pêcheries.

RÉSULTATS DE LA PÊCHE EN 1947

C'est en 1947 que les premiers contre-coups occasionnés par le retour aux conditions du temps de paix ont été ressentis dans le domaine de la pêche. Bien que la situation alimentaire du monde soit encore, dans son ensemble, caractérisée par le défaut d'approvisionnements, la reprise des opérations de pêche dans les principaux pays producteurs d'Europe a eu pour effet de réduire brusquement l'intensité de la demande à l'égard de la production canadienne. Quoique généralement ferme, le marché des États-Unis a manifesté une certaine faiblesse au cours des mois de forte production. On sait que ce marché est d'une importance toute spéciale pour ce qui est du poisson frais et congelé. En outre, la pénurie de dollars américains, qui obligea nombre de pays à réduire leurs importations des États-Unis et du Canada, commença dès 1947 à restreindre les débouchés accessibles aux produits des pêches canadiennes. Ajoutons que la décision prise par le Royaume-Uni et les Dominions d'Australie et de Nouvelle-Zélande, en vue de réduire énergiquement leurs importations de conserves de poisson et, surtout de saumon du Canada, a revêtu une importance particulière.

Les achats de l'ASRNU se sont continués jusqu'à la fin de juin 1947 et ont été suivis d'un achat de produits de la pêche s'élevant à 8 millions de dollars et faisant partie de la contribution du Canada aux distributions de vivres à l'Europe, postérieures aux secours fournis par l'ASRNU. Généralement parlant, ces achats ont eu pour effet de raffermir le marché et d'absorber la plupart des produits de la pêche excédant les besoins du commerce national et du commerce d'exportation.

Les chiffres préliminaires portant sur les déchargements de poisson au Canada en 1947 accusent une baisse assez considérable par rapport à 1946.

Le total des déchargements des pêches maritimes établi approximativement à un milliard quatre-vingt-treize millions de livres de poisson, est à comparer au chiffre d'un milliard deux cent seize millions de livres atteint en 1946.

C'est la pêche de la morue et du hareng dans l'Atlantique qui enregistre les plus fortes baisses. Dans le premier cas, les déchargements sont tombés de cent millions de livres par suite d'un différend du travail qui a suspendu le cours des opérations hauturières durant les trois premiers mois de l'année et qui, plus tard pendant la campagne, a entravé la pêche alors que le marché et les prix se trouvaient dans un état d'instabilité. En dépit d'une prise de cent vingt-cinq millions de livres dans le second cas, la pêche du hareng recule de vingt-six millions de livres par rapport à 1946.

La campagne du Pacifique s'est révélée, d'autre part, bonne dans son ensemble et les déchargements de saumon, de flétan et de hareng ont accusé des gains importants.

Les prix des produits de la pêche sont demeurés, d'une façon générale, relativement fermes au cours de 1947. L'indice de gros des produits de la pêche, qui marquait 220·6 au mois de janvier (1935-1939 égale 100), est descendu à 200·4 au mois de mai, mais s'est élevé à 237·8 au mois de décembre. Généralement parlant, les prix versés aux pêcheurs du littoral de l'Atlantique ont été plus bas qu'en 1946, tandis qu'ils ont été un peu plus élevés dans le cas de la plupart des espèces de poissons du Pacifique.

L'évaluation provisoire de la valeur au déchargement à l'égard de la prise de 1947 atteint 48·7 millions de dollars en comparaison du chiffre de 56·6 millions annoncé en 1946. Ces chiffres représentent le revenu brut réalisé par les pêcheurs grâce à la vente du poisson. Les données complètes relatives à la valeur au déchargement des pêches de l'intérieur ne sont pas encore disponibles, mais tout indique que le total de 1947 sera quelque peu inférieur à celui de 1946. La comparaison des valeurs sur un pied régional révèle que celles de la côte atlantique tombent de 34·3 millions en 1946 à 23·1 millions en 1947, tandis que, sur la côte du Pacifique, le chiffre de 25·6 millions pour 1947 surpasse les 22·2 millions atteints en 1946. Une diminution dans la prise de la morue et du homard, ainsi qu'une réduction générale des prix, sont la cause principale de la baisse du revenu des pêcheurs sur le littoral de l'Atlantique.

Pour ce qui est de l'emploi de la prise, l'abaissement survenu dans la production du filet de morue constitue peut-être l'événement le plus significatif de l'année. Les quantités de morue salée et mise en conserve accusant une légère augmentation, la baisse des déchargements s'explique surtout par la diminution des besoins dans les usines de préparation du filet de morue. La mise en conserve de la sardine accuse une augmentation sensible, la totalité de la production étant tirée des pêcheries de l'Atlantique. Sur la côte du Pacifique, le seul changement d'importance dans l'emploi de la prise a été l'accroissement de la quantité de hareng mis en conserve. La répartition de la prise de saumon entre les marchés d'écoulement à l'état frais et les conserveries est restée, semble-t-il, assez normale.

La valeur totale des exportations de produits de la pêche en 1947, soit \$82,359,203 a été de 5 p. 100 inférieure à celle des exportations de 1946 qui ont rapporté \$86,572,684. L'exportation des poissons de fond frais et congelés, soit entiers, soit découpés en filets, et des poissons de la même catégorie fumés et saumurés accuse une diminution; celle des poissons de fond traité au sel sec augmente aux États-Unis, à la Trinité, aux îles Caraïbes britanniques (sauf la Jamaïque), à Cuba et dans d'autres pays des Caraïbes et de l'Amérique latine.

Les exportations de flétan et de saumon frais et congelé aux États-Unis ont augmenté considérablement. D'autre part, la quantité de homard et de poisson de l'intérieur achetée par ce même pays a diminué.

Les exportations de hareng saumuré faites au cours de l'année n'ont atteint que la moitié de celles de 1946. Cependant on note une augmentation des expéditions destinées à la Barbade, à la Jamaïque et aux petites Antilles. Les envois de secours à la Pologne ont continué de se faire en quantités moins fortes que par le passé et ceux qui étaient dirigés vers la Tchécoslovaquie ont cessé complètement. Les importateurs de Porto-Rico et des États-Unis n'ont pris respectivement qu'un tiers et que la moitié du hareng saumuré acheté en 1946. Le maquereau saumuré s'est exporté dans les mêmes proportions générales que le hareng.

Les importations de conserves de poisson atteignent la valeur de \$31,510,497. A cet égard, les augmentations par rapport aux chiffres de 1946 quant à la quantité et quant à la valeur, sont respectivement de 1.9 et de 3.5 p. 100. Les clams, le hareng, la sardine et autres poissons de mer accusent un accroissement, tandis que l'aiglefin, le pilchard, le saumon et le homard sont en baisse.

Les produits de la pêche importés au Canada en 1947 atteignent une valeur de cinq millions de dollars et accusent une augmentation de \$473,000 par rapport au total de 1946. La morue venant de Terre-Neuve est en baisse, mais les importations de ce poisson en provenance de sources européennes commencent à figurer de façon plus importante au bilan des achats du Canada. Les conserves de hareng et de sardine de Norvège sont réapparues dans le commerce après une absence de plusieurs années et leur valeur atteint pour l'exercice en cours la somme de \$685,000. Le Pérou a pris pied sur le marché canadien du thon en conserve avec des envois dont la valeur se chiffre par \$182,000. Les importations en provenance des États-Unis, comprenant surtout des conserves de divers testacés,—clams, crabes et crevettes,—ont augmenté sensiblement, mais les importations d'huîtres écaillées ont diminué.

EXPANSION ADMINISTRATIVE

L'exécution du programme lancé en 1946-1947 en vue d'améliorer les services du Ministère s'est poursuivie au cours du présent exercice financier. Le programme en question vise à raffermir l'état du personnel, surtout de celui qui occupe des postes responsables, à perfectionner l'outillage matériel, tel que vaisseaux de patrouille ou de protection, à mettre en branle de nouveaux mouvements destinés à favoriser l'essor des pêches ou, dans certains cas, à modifier l'objet principal, les tendances ou les méthodes des entreprises actuelles du Ministère. Bien que certaines mesures envisagées à cette fin soient encore à prendre, il n'en reste pas moins acquis que le Ministère est aujourd'hui en bien meilleure posture qu'autrefois pour remplir les fonctions que le Parlement lui a imposées.

Le besoin d'élargir les services d'inspection du Ministère et les dispositions prises en vue d'augmenter le nombre des fonctionnaires qualifiés ont été mentionnés au rapport de 1946-1947. Ainsi qu'on le signalait alors, 135 anciens combattants choisis à cette fin ont suivi un cours spécial destiné à faire de ces candidats des inspecteurs qualifiés qui seraient employés à temps continu. Le cours en question a été préparé conjointement par le ministère des Pêcheries et la Division de la formation professionnelle du ministère du Travail. Une fois le cours terminé (au fait, un cours a été donné sur chaque côte), environ 130 inspecteurs ont été choisis parmi les candidats heureux et mis en place, à raison de 40 en Colombie-Britannique et de 90 dans les Maritimes. Considérés comme groupe,

ces nouveaux inspecteurs s'adaptent bien au service et font preuve d'une compétence qui témoigne favorablement de la justesse du programme de formation suivi à leur égard.

Les devoirs des inspecteurs de pêche peuvent, jusqu'à un certain point, se classer en deux grandes catégories, d'abord, la mise en vigueur des règlements de pêche, afin de protéger convenablement les ressources à cet égard, ainsi que l'exécution de divers travaux administratifs sur place, et ensuite, l'accomplissement de fonctions ayant trait au "contrôle de la qualité", grâce à l'inspection des usines et de leurs opérations ainsi qu'à l'inspection et au classement des produits de la pêche. L'importance de ce dernier travail devient de plus en plus manifeste. Une production de bonne qualité est essentielle à l'accroissement des ventes du poisson canadien, aussi bien que des recettes qui en découlent. Il est vrai, sans doute, que cette responsabilité incombe surtout à l'industrie de la pêche elle-même. D'autre part, il est vrai aussi que l'autorité publique a le devoir, dans l'intérêt du consommateur et afin de promouvoir le progrès de l'industrie, de maintenir des méthodes efficaces d'inspection et de classement, grâce auxquelles seuls des produits de bonne qualité seront écoulés dans le commerce. Le Ministère a donc l'intention d'établir une division ou un service distinct chargé de veiller au "contrôle de la qualité". Les cadres de la nouvelle division seront constitués par le Laboratoire d'inspection du poisson en conserve du Pacifique, doublé d'un service étendu aux zones de l'Intérieur où l'inspection du poisson blanc a été instituée il y a déjà plusieurs années, en vertu de dispositions conjointes prises par le Ministère et le gouvernements des Prairies, ainsi que par un service particulier au littoral de l'Atlantique et séparé de l'organisation purement administrative du Ministère.

Au cours de l'année, la flottille du Ministère sur la côte du Pacifique s'est augmentée, grâce à l'armement de deux anciens croiseurs de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, munis aujourd'hui de nouveaux moteurs. Un patrouilleur de soixante-cinq pieds, antérieurement à l'usage du ministère de la Défense nationale, a aussi été armé. Trois nouveaux patrouilleurs ont été achetés pour le compte du service de la côte de l'Atlantique, mais un de ceux-ci ne sera pas prêt à être armé avant 1948-1949. On projette aussi de faire construire pour l'année prochaine, plusieurs nouveaux patrouilleurs destinés à la surveillance des eaux de l'Atlantique.

Anciennement, les travaux du Ministère dans le domaine de la pisciculture consistaient surtout à assurer le fonctionnement d'un certain nombre de piscifactoreries et d'établissements auxiliaires. A cet égard, le Ministère projette d'étendre son programme et d'en faire une entreprise d'expansion de la pisciculture dépassant les cadres ordinaires de l'exploitation de piscifactoreries. Ce plan n'est pas encore arrêté dans tous ses détails; au fait, les besoins et les occasions qui surgiront de temps à autre ne manqueront pas d'affecter son exécution. A tout événement, le projet embrasse l'amélioration et l'exploitation des cours d'eau, la fertilisation des eaux et la destruction des animaux nuisibles. Le soin de réprimer la pollution, de désobstruer les cours d'eau et d'installer des échelles à poisson, là où elles sont nécessaires, soin qui incombait auparavant au service d'administration sur place du Ministère, est aujourd'hui dévolu à la division de la pisciculture. Un ingénieur de division sera nommé sur chaque côte et, entre autres choses, il sera chargé de la désobstruction des cours d'eau et de la construction d'échelles à poisson.

STEWART BATES,
Sous-ministre.

**RAPPORT ANNUEL DU SURVEILLANT EN CHEF DES PÊCHES,
M. A. J. WHITMORE—DIVISION DE L'OUEST
(COLOMBIE-BRITANNIQUE)—ANNÉE 1947**

La valeur marchande de la production des pêches de la Colombie-Britannique pour 1947 a été de \$58,285,000. Ce résultat, le plus élevé de tous les temps, dépasse celui de 1945, la meilleure année antérieure, de \$13,755,000. La pêche du saumon, qui a rapporté \$35,260,000, conserve encore la première place et contribue effectivement pour beaucoup à l'augmentation annuelle en accusant une hausse de \$10,914,000 par rapport à 1946. Le tableau ci-dessous fait voir les espèces à l'égard desquelles les gains sont les plus accentués:

	Valeur marchande
Saumon	\$35,260,000
Hareng	12,061,000
Flétan	5,943,000
Foies de poisson, etc.....	2,465,000

SAUMON

Le volume de la prise de saumon pour l'année 1947 a été celui d'une année moyenne de production avec un total de 1,628,000 quintaux. La production des conserveries s'est élevée à 1,505,157 caisses de toutes les variétés de saumon, contre un total de 1,348,139 caisses en 1946 et une moyenne de 1,404,653 caisses au cours des cinq dernières années, ainsi qu'on pourra le constater d'après le tableau ci-dessous

	Caisses
1928-1932.....	1,484,861
1933-1937.....	1,553,444
1938-1942.....	1,764,221
1943-1947.....	1,404,653

La dernière campagne de pêche au saumon s'est caractérisée par l'excellente remonte de sockeye aux anses Rivers et Smiths, les fortes prises de saumon bossu le long de la côte est de l'île de Vancouver et l'abondance du saumon-chien dans les régions de Bella-Bella, de Bella-Coola et de Butedale.

SOCKEYE

La production de sockeye, soit 286,109 caisses, a été passablement inférieure à la moyenne. Ainsi qu'on l'avait prévu d'après les cycles de montaison de l'espèce, la migration au Fraser et à la Skeena a été faible, de sorte que la masse inspérée de saumon qui s'est présentée aux anses Rivers et Smiths n'a pas réussi à rétablir l'équilibre compromis par le faible rendement de la pêche dans ces deux premières régions. Le tableau suivant fait voir la moyenne par groupes de cinq ans depuis 1928. Le rendement du Fraser n'a atteint que 27,957 caisses, en comparaison de 307,854 caisses l'année précédente. Pour la deuxième année, la pêcherie du Fraser a été assujétie à des règlements particuliers édictés par la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique. Les données de la Commission ayant révélé que l'année envisagée serait la plus mauvaise du cycle de montaison du sockeye dans le bassin hydrographique en cause, les mesures adoptées avaient principalement pour objet de laisser échapper vers les frayères un nombre de reproducteurs plus considérable que celui de l'année de génération, ce en quoi la Commission a parfaitement réussi.

Dans le bassin de la Skeena, le rendement des conserveries n'a été que de 32,511 caisses, l'un des chiffres annuels les plus bas jamais consignés. Aux anses Rivers et Smiths, cependant, le sockeye a fait excellente figure, et le rendement des usines s'est élevé à 175,629 caisses, total qui n'a été dépassé qu'une seule fois, en 1925, dans l'histoire de cette pêcherie.

	Caisses
1928-1932.....	307,669
1933-1937.....	345,446
1938-1942.....	441,122
1943-1947.....	314,225

SAUMON ARGENTÉ (Coho)

L'industrie a réussi à produire 139,620 caisses de saumon argenté, en comparaison d'une moyenne de 150,401 caisses pour les trois dernières saisons. Vu que les diverses présentations du saumon argenté sont, d'une année à une autre, l'objet d'une demande variable, la production des conserveries n'est plus maintenant un indice sûr du volume de la remonte. Depuis quelques années, l'habillage, le glaçage, la manutention et la livraison de ce poisson se font mieux et plus vite qu'autrefois, surtout dans le cas des captures amenées par les pêcheurs aux lignes à traîner. Il est résulté de l'amélioration notée ci-dessus une demande ferme et des prix attrayants à l'égard d'un produit qui du reste est excellent. Bien que le saumon argenté soit revenu en nombre moyen dans le District n° 3, la montaison dans le District n° 2 a été décevante et les captures aux lignes à traîner beaucoup moins nombreuses que d'habitude. Voici par groupes de trois ans, depuis 1933, la moyenne annuelle de caisses de saumon argenté produite par les conserveries:

	Caisses
1933-1935.....	183,112
1936-1938.....	200,007
1939-1941.....	253,171
1942-1944.....	176,313
1945-1947.....	150,410

SAUMON BOSSU (Pink)

La production de conserves de saumon bossu a touché 599,882½ caisses, ce qui, sans égaler le chiffre record de l'année de génération 1945, soit 825,512½ caisses, reste quand même bien au-dessus de la moyenne annuelle de production. Le retour massif du bossu dans la région centrale du District n° 2, prévu en raison de la remonte considérable de 1945, a fait complètement défaut; un grand nombre de géniteurs sont effectivement parvenus aux frayères en 1945 et, durant toute l'époque du frai, les conditions ont semblé favorables, de sorte que la montaison décevante de 1947 reste pour le moment sans explication. D'autre part, la région du détroit de Johnstone et d'autres régions de la côte est de l'île de Vancouver ont accueilli de forts contingents de ce saumon. Il en a été ainsi de la région du Fraser dont la remonte a été exploitée à fond par les pêcheurs des États-Unis, aux environs du détroit de Puget, avant l'entrée du poisson dans les eaux canadiennes. Il s'est pris dans les eaux américaines plus de dix millions de bossus, tandis que la prise sévèrement réglementée des pêcheurs canadiens du Fraser et des eaux qui mènent à ce fleuve a été d'environ trois millions et demi de saumons. Ainsi qu'on pourra le voir au résumé de l'état des frayères, il se

pourrait que la reproduction de l'espèce ait été compromise par une pêche commerciale aussi intense. La moyenne annuelle de production des conserveries depuis 1934 figure par groupes de deux ans au tableau ci-dessous:

	Caisses
1934-1935.....	475,165
1936-1937.....	588,554
1938-1939.....	510,735
1940-1941.....	320,838
1942-1943.....	400,405
1944-1945.....	607,602
1946-1947.....	358,245

SAUMON-CHIEN (Chum)

La production de conserves de saumon-chien s'est élevée à 461,799 caisses, soit environ 59 p. 100 de la prise totale de l'espèce. La partie de la pêche mise en conserves décroît progressivement; en 1945 elle était de 71 p. 100, et, en 1946, de 69 p. 100. Ce poisson se congèle ou se consomme frais en quantités de plus en plus considérables et, en 1947, ainsi qu'il est mentionné ailleurs au présent rapport, l'exportation de saumon-chien aux États-Unis a touché un chiffre assez fort. La montaison a été exceptionnellement bonne dans le District n° 2, mais surtout dans la région centrale de ce district. Les remontes aux régions de la côte ouest de l'île de Vancouver ont été décevantes et, pour assurer la conservation de l'espèce, il a fallu hâter la fermeture de la pêche. La moyenne annuelle de production de conserves par groupes de quatre années se chiffre comme il suit:

	Caisses
1928-1931.....	436,337
1932-1935.....	380,795
1936-1939.....	493,371
1940-1943.....	641,858
1944-1947.....	418,648

CONTRÔLE SANITAIRE DES CONSERVES DE SAUMON

Voici un relevé des inspections de conserves de saumon effectuées au cours de l'année par le laboratoire du ministère, à Vancouver:

Nombre d'inspections.....	1,675
Nombre de caisses contrôlées.....	1,536,434½
Nombre de caisses de qualité inférieure à la catégorie "A".....	87,015½
Nombre de caisses admissibles au certificat de la catégorie "A".....	1,449,419½

DÉTAIL DU CONTRÔLE PAR ESPÈCES

Espèces	Nombre de caisses	Caisses inadmissibles au certificat de la catégorie "A"	Caisses admissibles au certificat de la catégorie "A"
Sockeye.....	285,241½	6,090½	279,150½
Quinnat.....	9,551½	35½	9,516
Steelhead (truite).....	3,202½	3,202½
Dos-bleu (argenté, forme jeune).....	4,545½	208	4,337½
Argenté.....	141,065	4,399½	136,665½
Bossu.....	601,443½	73,358½	528,085½
Saumon-chien.....	491,384½	2,923½	488,461½
Totaux.....	1,536,434½	87,015½	1,449,419½

PRÉCISIONS SUR LE SAUMON INFÉRIEUR À LA CATÉGORIE "A"

Espèces	Au-dessous de la catégorie "B"	Catégorie "B"	Collets et queues	Haché, miettes, etc.	Totaux
Sockeye.....	73½	706	2,824½	2,486½	6,090½
Quinnat.....		4½		31	35½
Steelhead (truite).....					
Dos-bleu (argenté, forme jeune).....			32	176	208
Argenté.....		7	1,477½	2,915½	4,399½
Bossu.....		71,515	262	1,581½	73,358½
Saumon-chien.....		594	571½	1,757½	2,923½
Totaux.....	73½	72,826½	5,167½	8,948	87,015½

On trouvera à la page 55 le rapport du chimiste en chef sur les travaux du laboratoire au cours de l'année à l'étude.

Les droits recueillis pour le contrôle sanitaire des conserves de saumon, à raison d'un demi-cent la caisse, s'élève à \$7,747.86.

ÉCOULEMENT DES CONSERVES DE SAUMON

Durant les années de guerre, la production intégrale de conserves de saumon de la Colombie-Britannique était réquisitionnée pour le ravitaillement des Alliés. Plus tard, cependant, des quantités limitées de conserves furent cédées aux consommateurs canadiens. Au début de 1947, toutes les restrictions exercées à cet égard par l'entremise du ministère des Pêcheries furent levées. En vertu d'ententes conclues entre le ministère britannique des Vivres et les conserveurs de saumon, la production de 1947 fut réservée au gouvernement britannique dans la proportion de 40 p. 100, de sorte que, pour la première fois depuis 1940, il resta suffisamment de conserves de saumon pour répondre aux besoins du Canada. Aussi bien, pour la première fois au cours de la même période, l'industrie s'est-elle trouvée en mesure d'exporter à son gré les approvisionnements dont elle disposait.

SAUMON PRIS PAR LES INDIENS DE LA PROVINCE POUR LEUR ALIMENTATION; PERMIS GRATUIT (NOMBRE DE POISSONS)

District	Sockeye	Quinnat	Argenté	Bossu	Saumon-chien	Truite steelhead	Total
N° 1.....	33,514	4,080	3,118	5,385	4,260	1,022	56,379
N° 2.....	64,133	5,980	9,380	4,775	15,070	5,257	104,595
N° 3.....	7,866	4,553	4,000	4,200	57,950	300	78,869
Totaux.....	110,513	14,613	16,498	14,360	77,280	6,579	239,843

FLÉTAN

La pêche au flétan s'est ouverte le 1er mai, en vertu des règlements de la Commission internationale des Pêcheries (Flétan), cette date étant la même depuis déjà plusieurs années. La Zone n° 2, comprenant les eaux de la Convention au large du littoral de la Colombie-Britannique, a été fermée le 8 juin après une campagne de trente-neuf jours seulement. A cette date, les flottilles de pêche du Canada et des États-Unis avaient pris leur quotité de flétan pour cette zone. La Zone n° 3, qui embrasse les eaux de la Convention au nord et

à l'ouest du cap Spencer, en Alaska, de même que celles du golfe d'Alaska, a été fermée le 17 août, tandis, qu'en 1946, la fermeture avait eu lieu le 19 août, après 111 jours de pêche.

Les déchargements en tous lieux de la Colombie-Britannique ont atteint 262,230 quintaux, le total le plus élevé depuis 1929. Une partie de la flottille américaine ayant cessé de pêcher durant près de la moitié de la saison, les pêcheurs canadiens ont amené une proportion plus considérable des quotités annuelles de prise qu'ils n'auraient pu le faire s'il en eût été autrement, et c'est ce qui explique, en partie du moins, la hausse notée plus haut.

Cette pêche qui, moins de vingt ans auparavant, intéressait à l'année une flottille de pêcheurs spécialisés, s'est maintenant muée en une opération saisonnière très comprimée attirant toutes sortes de pêcheurs et toutes sortes de bateaux. La transformation a été accueillie à la côte par des installations extraordinaires destinées à la manutention et à l'entreposage frigorifique de la prise, aussi l'ancienne flottille de pêche au flétan doit-elle envahir d'autres domaines pour compléter sa recette annuelle.

Voici un relevé des déchargements de flétan aux divers ports et régions de la province depuis 1930:

Année	Vancouver et New- Westminster	Prince- Rupert	Butedale- Namu	District n° 3	Totaux
	qtx	qtx	qtx	qtx	qtx
1930.....	11,387	239,617	978	2,814	254,796
1931.....	8,498	167,757	3,727	2,123	182,005
1932.....	11,883	148,615	6,677	1,672	168,847
1933.....	13,436	144,065	10,431	2,440	170,372
1934.....	16,113	150,476	13,237	2,716	182,602
1935.....	22,351	129,586	15,713	3,493	171,143
1936.....	20,777	131,830	11,522	3,992	168,131
1937.....	23,334	147,638	12,676	3,777	187,425
1938.....	28,155	141,691	17,776	5,866	193,488
1939.....	30,225	173,857	18,651	4,455	227,188
1940.....	26,010	185,921	23,157	3,955	239,043
1941.....	22,057	166,513	30,946	10,142	229,658
1942.....	30,547	180,789	21,638	10,941	243,915
1943.....	44,201	180,507	12,003	13,323	250,034
1944.....	30,779	133,744	12,356	12,369	189,248
1945.....	21,151	152,828	13,326	7,458	194,763
1946.....	15,970	186,896	17,493	8,380	228,739
1947.....	40,780	181,571	23,176	16,703	262,230

HARENG

La quantité de hareng prise en 1947, soit 128,170 tonnes, excède tous les résultats annuels antérieurs. La remonte du hareng a été bonne dans toutes les principales régions productrices. Il est incontestable que les auxiliaires modernes de la pêche du hareng à la seine à poche, tels que sondeurs, radio-téléphones, appareils de navigation, etc., ont contribué pour une bonne part au succès de la campagne de pêche. Le principe de réglementation fondé sur le contingentement de la prise n'a pas cessé d'être appliqué dans toutes les principales régions productrices, sauf sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Le personnel technique de la Station biologique du Pacifique dirige une enquête à longue portée sur la pêche du hareng en Colombie-Britannique et, à l'égard de la région en cause, il estime que le contingentement ne rend pas les services voulus, aussi a-t-il, pour favoriser le progrès des recherches, demandé qu'on le

supprime sur la côte ouest de l'île de Vancouver et que, exception faite d'un minimum essentiel de mesures protectrices, la pêche y soit permise sans restriction. Au cours du mois de janvier 1947, la flottille de pêche a repéré de grands bancs de hareng dans cette région et les très fortes captures qu'elle a amenées ont contribué sensiblement à grossir le total de l'ensemble de la province.

La valeur écoulee du hareng et de ses sous-produits s'est élevée à \$12,061,000, chiffre qui constitue un nouveau record annuel. La production de conserves a été de 1,411,636 caisses, d'une valeur de \$8,526,086, tandis que la farine et l'huile tirées du hareng ont rapporté \$2,855,000. La production des conserves a été stimulée par les fortes commandes de la Corporation commerciale canadienne, d'Ottawa, qui achète pour le compte des organismes européens de secours. On se demande quel sort l'avenir réserve à l'industrie de la conserve du hareng dont l'importance a grandi à la faveur de la demande urgente résultant de l'effort de guerre allié. Constatons pour le moment que les achats destinés aux secours dans diverses parties du monde ont, après la guerre, maintenu dans l'industrie un niveau élevé de production.

Voici un tableau détaillant la prise du hareng et son utilisation:

	District n° 1	District n° 2	District n° 3	Total	Tonnage en vif
Prise..... qtx	2,847	436,987	2,123,569	2,563,403	128,170
PRODUCTION:—					
A l'état frais..... qtx	4,893	35	807	5,735	286.75
Mi-saur..... qtx	6,307	15	72	6,394	959.10
Extra-saur..... qtx	40		21	61	6.10
En conserve..... caisses	1,123,471	73,031	215,094	1,411,636	56,465.04
Filets mi-saur (Kippered snacks)..... caisses	2,168			2,168	433.60
Congelé..... qtx	4,350		860	5,210	260.50
Boîte..... bls	10,819	26,135	12,004	48,958	4,895.80
Salé à sec..... qtx	492	8,880	43,031	52,403	18,417.45
A l'écossaise (scotch cured) bls	210			210	42.00
Huile..... bls	2,127,508	1,413,150	5,042,526	8,583,184	
Huile d'issues..... liv.	2,698,735	33,848	121,140	2,853,723	
Farine..... ton	1,739.05	1,313.45	6,263.75	9,316.25	
Farine d'issues..... ton.	2,110.25	135.50	202.75	2,448.50	46,403.26
Salé..... qtx			1,709	1,709	

Production des conserveries de hareng de 1939 à 1947.

Année	Caisses
1939.....	233,046
1940.....	727,292
1941.....	1,013,329
1942.....	1,540,918
1943.....	1,372,775
1944.....	1,130,527
1945.....	1,372,614
1946.....	1,317,707
1947.....	1,411,636

CONTRÔLE SANITAIRE DES CONSERVES DE HARENG

Voici les résultats détaillés de l'inspection des conserves de hareng faite durant l'année au laboratoire du ministère, à Vancouver:

Nombre d'inspections.....	488
Nombre total de caisses examinées.....	1,497,244½
Nombre de caisses inadmissibles au certificat.....	10,011
Nombre de caisses admissibles au certificat.....	1,487,233½

DÉTAILS RELATIFS AU CONTRÔLE

Format	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses inadmissibles au certificat	Nombre de caisses admissibles au certificat
<i>Ordinaires:</i>			
Btes htes d'une liv.....	395,461	3,104	392,357
Btes oval. d'une liv.....	713,883½		713,883½
Btes oval. d'une demi-liv.....	2,700½		2,700½
Total.....	1,112,045	3,104	1,108,941
<i>A la sauce tomate:</i>			
Btes htes d'une liv.....	106,688	6,907	99,781
Btes oval. d'une liv.....	262,089		262,089
Btes oval. d'une demi-liv.....	16,422½		16,422½
Total.....	385,199½	6,907	378,292½
TOTAL GLOBAL.....	1,497,244½	10,011	1,487,233½

DÉTAILS RELATIFS AUX CONSERVES DE HARENG INFÉRIEURES
À LA CATÉGORIE "A"

Format	Caisses inférieures à la catégorie "B"	Caisses de la catégorie "B"	Total
<i>Ordinaires:</i>			
Btes htes d'une liv.....	548	2,556	3,104
<i>A la sauce tomate—</i>			
Btes htes d'une liv.....	422	6,485	6,907
Totaux.....	970	9,041	10,011

Les droits d'inspection du hareng perçus à raison d'un demi-cent la caisse se sont élevés à \$8,900.46.

SARDINE

Les remontes de sardine ont été nulles et, en dépit d'explorations très poussées par des vaisseaux munis de seines à poche, il ne s'est pas pris de sardine au large de la Colombie-Britannique où le gros de la pêche se faisait antérieurement. Toute la prise de 1947 n'a été que de 485½ tonnes d'une valeur marchande de \$41,750. Cette pêche s'est faite dans l'anse Effingham, région du détroit de Barclay, et les poissons capturés, qui étaient de forte taille, sont ordinairement connus sous le nom de "homesteaders".

D'après les données biologiques disponibles sur les pêcheries de sardine échelonnées de la Californie à la Colombie-Britannique, il est manifeste que les stocks de poissons adultes sont dangereusement bas. De plus, rien n'indique que la pêche à la sardine recouvrera prochainement son ampleur passée au large du littoral de la Colombie-Britannique. La présente diminution des stocks de sardine communs à la côte ouest des États-Unis et du Canada semble justifier la collaboration prochaine des organismes intéressés des deux Gouvernements en vue d'une étude sérieuse de la question.

AIGUILLAT

Le tableau suivant comporte des détails relatifs à la pêche de l'aiguillat en 1947, comparativement à la production des autres années depuis 1940:

Années	Permis délivrés*	Quantités de foies déchargés	Prix moyen obtenu par les pêcheurs
		(liv.)	(cents)
1940.....	406	1,566,500	6
1941.....	897	3,552,576	9
1942.....	1,233	4,241,286	16
1943.....	2,041	5,121,186	25
1944.....	3,052	7,769,574	34
1945.....	2,165	5,821,849	31
1946.....	1,405	2,844,217	31
1947.....	1,456	3,759,282	29

* Ces chiffres ne comprennent pas les transferts.

La valeur de la prise accuse une certaine hausse par rapport à 1946, mais le total est encore bien inférieur aux moyennes des années allant de 1942 à 1945.

CLAMS

La pêche des clams a été encore très active, ainsi qu'en témoigne la mise en conserve de 34,225 caisses de ce mollusque, soit le plus fort rendement depuis 1934. La production écoulée au cours des dernières années à l'état frais ou travaillée sous forme de conserves figure au tableau ci-dessous:

Années	Vente à l'état frais	Mise en conserve
	(qtx)	(caisses)
1938.....	42,169	22,155
1939.....	21,601	5,431
1940.....	20,785	7,151
1941.....	25,402	12,783
1942.....	8,278	17,808
1943.....	8,397	13,626
1944.....	9,869	12,474
1945.....	39,834	4,693½
1946.....	15,456	23,867
1947.....	*9,523	34,225

* Les clams congelées sont comprises dans ce chiffre.

THON

La quantité de thon albicore déchargée aux ports de la Colombie-Britannique durant l'année a été de 796,500 livres de poisson valant \$211,650. Depuis les premiers débarquements de thon effectués il y a neuf ans, seule la prise de l'année 1945 l'emporte sur celle de l'année courante. Les thonnières ont touché de forts prix pour leur pêche, les plus élevés ayant été de \$610 la tonne, en comparaison de \$400 la tonne en 1946. Le thon a été congelé dès sa mise à terre et, sauf une certaine quantité qui a servi à produire 560 caisses de conserves, toute la prise a été plus tard exportée aux États-Unis pour y être mise en conserves.

En dépit de l'amélioration d'une flottille de navires conçus et armés tout spécialement en vue des rigueurs et des besoins de cette pêche hauturière, le succès de chaque campagne reste encore dans le domaine de l'incertitude. Au fait, les données touchant les mœurs, les habitudes alimentaires, les migrations et autres détails relatifs au thon albacore sont encore trop minces pour être utiles aux pêcheurs. Il convient par conséquent de favoriser le progrès de la pêche au thon en ne négligeant aucune occasion de recueillir d'autres données relatives aux déplacements et aux caractères distinctifs de ce poisson.

Le tableau suivant fait voir l'importance et la valeur marchande des débarquements annuels de thon depuis 1939:

ANCHOIS

La pêche de l'anchois, commercialisée depuis 1939 seulement, a rapporté cette année \$536,850. Presque toute la prise a été mise en conserves. De nouveaux perfectionnements dans la technique de la mise en boîtes ont été réalisés, grâce à la collaboration des deux maisons qui se spécialisent dans ce produit et aux travaux du personnel technique de l'Office des pêches, en l'occurrence, celui de la Station expérimentale des pêches, à Vancouver. Les pêcheurs d'anchois, les fonctionnaires du ministère et le personnel technique de la Station de biologie du Pacifique, à Nanaimo, ont durant l'année, conjugué leurs efforts en vue d'étendre la connaissance de la vie et des mœurs de l'anchois qui fréquente les eaux côtières de la Colombie-Britannique, les données relatives à ce poisson étant, pour le moment, très incomplètes.

Années	Quantités	Valeur
	(qtx)	\$ c.
1939.....	2,838	14,190 00
1940.....	45	225 00
1941.....	760	6,840 00
1942.....		
1943.....	258	5,760 00
1944.....	4,636	79,676 00
1945.....	14,287	297,983 00
1946.....	4,316	85,113 00
1947.....	7,965	211,650 00

Voici un tableau portant sur la production annuelle et la valeur marchande des conserves d'anchois depuis 1939:

Années	Nombre de caisses*	Valeur marchande
1939.....	—	—
1940.....	14,331	\$ 79,818 00
1941.....	2,181	15,617 00
1942.....	3,070	11,900 00
1943.....	2,099	11,483 00
1944.....	13,221	261,160 00
1945.....	4,957	82,545 00
1946.....	29,946	610,586 00
1947.....	26,040	536,850 00

* Exprimé en unités de 48 livres, quoique le produit soit emballé d'ordinaire en caisses de 48 boîtes de 4 onces.

RÉGIE D'EXPORTATION—SAUMON FRAIS ET CONGELÉ

Durant toute l'époque de la guerre, l'exportation du saumon frais ou congelé a été soumise à des régies serrées visant à soutenir l'effort de guerre allié par une production maximum de conserves de saumon. L'exportation du saumon de printemps rouge, frais, congelé ou légèrement fumé, a pu se continuer, tandis que celle du saumon de printemps blanc n'a été autorisée que jusqu'au 30 juin chaque année; toutes les autres variétés devaient être traitées au Canada. En 1946, les régies générales en question subissaient une légère modification en vertu de laquelle il était dorénavant permis d'exporter le saumon de printemps blanc après le 16 août. En 1947, le ministère était saisi de vigoureuses représentations provenant de sociétés de pêcheurs et d'autres organismes qui réclamaient le relâchement général des régies; ces derniers alléguaient que le maintien des régies empêchait la concurrence des marchés d'exportation dont les offres auraient pour effet d'augmenter sensiblement les recettes des pêcheurs. Durant la première partie de la saison de 1947, les dispositions qui avaient eu cours pendant la guerre relativement à l'exportation du saumon de printemps rouge et du saumon de printemps blanc restèrent en vigueur. A compter du 25 septembre 1947, il fut permis d'exporter à une destination quelconque du saumon rose, frais, congelé, salé ou fumé, et, à compter du 15 octobre 1947, les restrictions portant sur l'exportation des diverses variétés de saumons du Pacifique, sous toutes leurs formes, y compris la truite "steelhead", furent abandonnées.

Le tableau ci-dessous fait voir les prix touchés par les pêcheurs de la région du Fraser à diverses dates successives au cours de la campagne; on constatera que la hausse des prix consécutive à la suppression des régies d'exportation dans le cas du saumon argenté, du saumon rose et du saumon-chien, encore capturés à l'époque, eut immédiatement pour effet d'augmenter le revenu des pêcheurs. Au même moment, l'industrie de la mise en conserve de la Colombie-Britannique subissait un recul et, dans le cas du saumon-chien, le volume de poisson mis en conserve dans cette province après le 25 septembre était nettement inférieur aux quantités achetées pour la mise en conserve aux États-Unis. Le relâchement des régies d'exportation entraîna sur-le-champ la vente à l'étranger des quantités suivantes de saumon frais et congelé:

Saumon argenté.....	1,700,000 liv.
Saumon rose.....	1,915,000 "
Saumon-chien	10,000,000 "

La production de nos usines aurait accusé près de 200,000 caisses de plus, si ce poisson avait été mis en conserve au Canada.

PRIX, À LA LIVRE, TOUCHÉS PAR LES PÊCHEURS—RÉGION DU FRASER

	Sockeye	Argenté	Rose	Saumon-chien
	cents	cents	cents	cents
Le 15 août 1947.....	15	10½	03½	03½
Le 8 septembre 1947.....	17	12	04½	04½
Le 25 septembre 1947.....	18	12	05½	04½
Le 29 septembre 1947.....	18	12	08	06
Le 1 ^{er} octobre 1947.....	18	12	09	06
Le 16 octobre 1947.....	18	17	10	10
Le 20 octobre 1947.....	18	17	10	12
Le 23 octobre 1947.....	18	17	10	13

DESTRUCTION DES OTARIES

Il a été de nouveau jugé opportun de prendre des mesures répressives contre les otaries le long du littoral de la Colombie-Britannique, aux divers endroits où il était manifeste que ces mammifères nuisaient aux opérations de pêche, non seulement en détruisant du poisson comestible, mais aussi en avariant les agrès. Le tableau qui suit fait voir le nombre d'otaries détruites au cours de l'année en raison des considérations mentionnées ci-dessus. Les otaries ont été tuées au fusil par les officiers et les équipages de divers patrouilleurs du ministère.

Région	Nombre d'otaries détruites
Baie Deer.....	2
Rochers Saint-Joseph.....	20
Cap St. James.....	12
Rochers Isnor.....	40
Pointe Day.....	3
Rochers Dungan.....	7
Rochers Butterworth.....	6
Baie Granite.....	4
Anse Glendale.....	96
Anse Knight.....	92
Total	282

DESTRUCTION DES PHOQUES COMMUNS

On s'est encore plaint vivement des ravages causés par les phoques communs dans les pêcheries de saumon et autres poissons comestibles, en certains endroits de la côte et aux estuaires de divers cours d'eau. Les pêcheurs de saumon au filet maillant signalent qu'à certaines époques de l'année, et à certains endroits en particulier, les phoques pillent impunément les filets dont ils retirent souvent plus de poisson que les pêcheurs eux-mêmes. Au cours des années, tous les moyens de destruction susceptibles de donner de bons résultats ont été essayés; durant les dernières années cependant, le système des primes a été retenu comme étant le meilleur moyen de compenser les pertes occasionnées par les déprédations de ces mammifères. En 1947, une prime de \$5 a de nouveau été versée pour chaque museau de phoque soumis comme preuve de la mort de l'animal. Ainsi qu'on pourra le constater d'après le tableau ci-dessous, 2,740 réclamations ont été payées, soit en tout \$13,000. Il est notoire que le nombre de réclamations payées ne représente que le quart ou le cinquième du nombre d'animaux réellement détruits; les chasseurs estiment en effet qu'ils ne recouvrent qu'un seul phoque sur quatre ou cinq qu'ils parviennent à tuer. Il n'est donc pas exagéré de prétendre que le système des primes appliqué en 1947 a favorisé la destruction d'au moins 10,000 phoques.

PRIMES PAYÉES POUR LA DESTRUCTION DE PHOQUES COMMUNS
1947-1948

Région	Montant
Bureau de Vancouver.....	\$ 640 00
Région n° 1, C.-B.....	380 00
Région n° 2, C.-B.....	7,790 00
Région n° 3, C.-B.....	4.890 00
Total	\$ 13,700 00

CONTRAVENTIONS

Durant l'année 193 actions en justice ont été intentées à l'égard de diverses contraventions aux règlements de pêche. Le revenu provenant de cette source s'est élevé à \$19,380.75. Voir le relevé ci-dessous:

	District n° 1	District n° 2	District n° 3	Totaux
Actions en justice.....	43	40	110	193
Amendes.....	\$ 604 00	\$ 3,660 00	\$ 4,213 50	\$ 8,477 50
Ventes.....	1,026 39	6,069 20	3,807 66	10,903 25
Total: amendes et ventes.....	1,630 39	9,729 20	8,021 16	19,380 75

EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS DE PÊCHE ET DE CONDITIONNEMENT
DU POISSON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dans l'ensemble, l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique continue de se perfectionner. L'état général des vaisseaux de pêche et leur valeur nautique ne cessent de s'améliorer, tandis que leur rayon d'action s'étend de plus en plus. Le radiotéléphone et le radiogoniomètre font dorénavant partie du grément normal des navires et le logement des équipages, aussi bien que les diverses commodités dont jouissent les pêcheurs, se modernisent de jour en jour. La hausse du revenu des pêcheurs au cours des dernières années a favorisé ce progrès qui, du même coup, contribue d'une façon marquée à l'élévation générale du rendement des vaisseaux de pêche.

Bien que ces perfectionnements adoucissent la vie dure et souvent périlleuse du pêcheur, et qu'ils concourent de plus au bien commun de l'industrie, ils ne laissent pas de peser lourdement sur la quantité de poisson disponible et de faire sentir au ministère toute l'acuité du problème de la protection et de la conservation. Aujourd'hui, la tendance croissante des vaisseaux est à la pratique de plusieurs sortes de pêches. Au cours d'une même campagne, certains d'entre eux, par exemple, pêcheront le flétan, le saumon, le hareng et feront au surplus un peu de chalutage. La conception moderne et la grande mobilité des vaisseaux leur permet de passer d'un engin de pêche à un autre, tandis que, grâce à leur vitesse de plus en plus considérable, toutes les pêcheries des eaux côtières de la province leur sont d'un accès facile.

La mobilité impressionnante de la flottille de pêche s'accompagne d'un progrès analogue des vaisseaux auxiliaires qui, en plus de répondre aux principaux besoins des bateaux de pêche et de leur fournir de la glace, etc., assurent le transport rapide du poisson, des pêcheries aux usines. Ces dernières, aussi bien que les entrepôts frigorifiques, continuent de maintenir et de perfectionner la technique moderne de la manutention et du conditionnement du poisson.

DÉSObSTRUCTION DES RIVIÈRES

Le personnel du ministère continue de surveiller tout spécialement les cours d'eau où le saumon et autres poissons viennent frayer. Cette surveillance a un double but: premièrement, la supputation du nombre de géniteurs parvenus aux frayères aussi bien que la prédiction des remontes à prévoir d'après l'étendue

de la ponte et, deuxièmement, autant que faire se peut, le maintien des cours d'eau en état d'accessibilité pour fins de reproduction. Les résultats des examens faits à cet égard depuis plusieurs années constituent un dossier chargé de renseignements bien utiles. Les inspecteurs enlèvent eux-mêmes sur-le-champ les petits obstacles qui seraient parfois de nature à créer des obstructions plus graves; d'autres obstacles plus considérables sont enlevés au moment opportun, le plus vite possible; enfin, les obstructions sérieuses sont signalées à la division Technique. Le personnel du ministère en Colombie-Britannique est privé des services d'un ingénieur domicilié depuis plusieurs années, mais il paraît que cette vacance sera comblée sous peu. Il est sûr que les conseils et l'aide de ce nouveau fonctionnaire seront des plus utiles aux inspecteurs de pêche de chaque localité, tout particulièrement pour la surveillance des cours d'eau confiés à leurs soins.

PÊCHE SPORTIVE

Depuis la fin de la guerre, on constate une renaissance progressive de la pêche sportive dans les eaux de marée. En 1947, un nombre croissant de pêcheurs sportifs ont été favorisés, car la pêche, surtout celle du saumon, a été excellente. Pour l'habitant de la Colombie-Britannique, ce sport constitue un mode de récréation qui se pratique en des endroits peu éloignés des grands centres, et pour le touriste, il représente incontestablement un attrait d'importance majeure. Les personnes qui, depuis la guerre, s'occupent de répondre aux besoins de la pêche sportive dans les zones à marée ont vu leur industrie grandir sensiblement. Aujourd'hui, des flottilles de barques à rames, aussi bien que de petits bateaux à moteurs en abord, sont à louer sans délai à l'heure, à la journée ou au mois; il en est ainsi des cannes à pêcher et autres engins qu'on peut obtenir au besoin, tandis que, dans un bon nombre d'endroits où la pêche est particulièrement bonne, des guides et des bateliers sont à la disposition des pêcheurs inexpérimentés.

L'intérêt croissant que le public porte à la pêche du saumon pour l'agrément, sa participation de plus en plus active à ce sport et les revenus grandissants qui en découlent exigent l'attention suivie du ministère, afin que la protection et la conservation de notre saumon et de nos autres espèces de poissons fassent l'objet de toute la considération voulue.

PERSONNEL

La réorganisation du personnel administratif et du personnel d'inspection du ministère en Colombie-Britannique, qui avait été commencée l'année dernière, s'est poursuivie cette année. Quarante-quatre candidats avaient été choisis pour remplir les postes d'inspecteurs de pêche devenus vacants au cours des dernières années de la guerre, ainsi qu'un certain nombre de situations nouvelles créées par la réorganisation. Les candidats choisis, tous de jeunes anciens combattants, ont reçu, de janvier à avril, une formation spéciale comprenant des exercices pratiques sur les lieux ainsi que des leçons en classe sur tous les sujets susceptibles de leur être utiles dans l'accomplissement de leur travail. Tous ont réussi leurs examens et, au 1^{er} juin, chacun était à son poste. Un certain nombre d'entre eux ont quitté le service au cours de l'année, mais, à la fin de l'exercice, trente-cinq membres du groupe primitif étaient en fonctions. Il nous est agréable de signaler que la coopération qu'ils ont accordée aux autorités et les services qu'ils ont rendus sont à tous les égards éminemment satisfaisants. Le groupe en question comprend des hommes qui seront appelés sous peu à remplir des

fonctions beaucoup plus importantes. On espère que la formation d'un nouveau groupe de candidats-inspecteurs sera autorisée prochainement aux fins de combler les vacances éventuelles.

Les bateaux et les Services de police et de protection des pêcheries se sont encore améliorés au cours de l'année. Le remplacement de plusieurs vaisseaux désuets ou inférieurs a été autorisé en 1946 et, en 1947, le ministère a fait l'acquisition d'un nouveau bateau du type de soixante pieds, en usage dans le C.A.R.C. Il se propose d'en acheter plusieurs autres. De meilleures conditions d'emploi des équipages ont été approuvées, ce qui, conjointement avec l'amélioration du logement à bord et l'addition de divers appareils, tels que radiotéléphones, sondeurs par le son, radiogoniomètres, etc., contribue à relever le niveau du rendement de notre organisation de patrouille et son aptitude à remplir les fonctions, à la fois importantes et onéreuses, qui lui incombent.

Nécrologie:—L'auteur du présent rapport regrette d'avoir à signaler la mort de deux fonctionnaires compétents et consciencieux, MM. W. P. Forsythe et Alexander MacDonald, tous deux anciens combattants de la première guerre mondiale. Avant d'être nommé au poste d'inspecteur de pêche dans la région de Prince-George, M. Forsythe avait été chargé de la pisciculture de saumon que dirigeait anciennement le ministère au lac Kennedy, sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Il était à l'emploi du ministère depuis vingt-huit ans. M. MacDonald, qui avait été affecté à divers endroits dans la région de l'île de Vancouver, était depuis le 1^{er} avril 1937, inspecteur de pêche dans la région de Courtenay-Comox, sur la côte est de l'île de Vancouver. Tous deux jouissaient de la plus grande estime de leurs collègues et des membres de l'industrie de la pêche.

TABLEAU N° 1—PRODUCTION ANNUELLE DE CONSERVES DE SAUMON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—1938-1947

Année	Nombre de conserveries exploitées	Nombre de permis à saumon délivrés					Production des conserveries									
		Filet mail-lant	Lignes à traf-ner	Senne à poche	Senne	Filet-trappe	Sockeye	Quinnat rouge	Quinnat rose	Quinnat blanc	Dos-bleu Argenté jeune	Truite steelhead	Argenté	Bossu	Saumon-chien	Totaux
1938.....	38	7,125	3,453	300	9	5	caisses 447,453	caisses 10,276	caisses 2,322	caisses 2,933	caisses 27,417	caisses 1,035	caisses 273,706	caisses 400,876	caisses 541,812	caisses 1,707,830
1939.....	35	6,502	3,947	339	9	5	caisses 269,888	caisses 10,302	caisses 2,848	caisses 2,947	caisses 48,209	caisses 797	caisses 196,887	caisses 620,595	caisses 386,584	caisses 1,539,057
1940.....	38	6,392	3,222	350	9	5	caisses 366,403	caisses 11,868	caisses 2,856	caisses 3,017	caisses 23,277	caisses 1,205	caisses 201,467	caisses 213,911	caisses 643,443	caisses 1,467,227
1941*.....	36	5,502	3,080	333	9	5	caisses 455,297	caisses 17,794	caisses 3,911	caisses 28,771	caisses 30,027	caisses 3,454	caisses 361,380	caisses 427,766	caisses 920,470	caisses 2,248,870
1942.....	30	6,382	3,878	312	9	5	caisses 666,571½	caisses 11,107½	caisses 3,826	caisses 9,721	caisses 23,265½	caisses 4,649	caisses 187,873½	caisses 270,622½	caisses 633,834	caisses 1,811,560½
1943.....	30	6,043	4,346	290	9	5	caisses 164,889	caisses 4,171½	caisses 2,199	caisses 4,237½	caisses 14,059½	caisses 3,095	caisses 171,983	caisses 530,188½	caisses 363,347½	caisses 1,258,221½
1944.....	30	5,426	4,483	293	10	5	caisses 247,714	caisses 3,633½	caisses 2,368	caisses 13,330½	caisses 12,464	caisses 3,926½	caisses 169,082½	caisses 389,692	caisses 255,316½	caisses 1,097,557½
1945.....	29	5,646	4,764	312	9	5	caisses 329,001½	caisses 3,666½	caisses 2,686	caisses 6,447½	caisses 6,670	caisses 2,922	caisses 212,217	caisses 825,512½	caisses 350,188	caisses 1,739,311
1946.....	31	7,346	5,727	348	9	5	caisses 543,027	caisses 3,972½	caisses 1,305	caisses 2,823	caisses 2,914	caisses 4,115½	caisses 97,240½	caisses 116,607½	caisses 576,133½	caisses 1,348,138½
1947†.....	30	5,343	4,977	357	9	5	caisses 286,109	caisses 3,840½	caisses 2,596½	caisses 3,496	caisses 4,545	caisses 3,268½	caisses 139,620	caisses 599,882½	caisses 461,799½	caisses 1,505,157½

* Le saumon pris en 1940, gardé en entrepôt frigorifique et mis en conserve l'année suivante, n'est pas compris dans la production de 1941. Voir à cet égard les chiffres ci-dessous:

.....	8	31	1,070	39,104	6,339	46,561
-------	---	----	-------	-------	-------	--------	-------	-------	--------

NOTE.—Sauf dans le cas des sennes à poche, le nombre de permis délivrés comprend les transferts d'un district à un autre.

† Le saumon pris en 1946, gardé en entrepôt frigorifique et mis en conserve l'année suivante, n'est pas compris dans la production de 1947. Voir à cet égard les chiffres ci-dessous:

388	84	2,128	905	24,816	28,321
-----	-------	----	-------	-------	-------	-------	-----	--------	--------

TABLEAU N° 2—PRODUCTION DE CONSERVES DE SAUMON SUR LA RIVIÈRE NAAS—1938-1947

Année	Nombre de conserveries exploitées	Nombre de permis à saumon délivrés					Production des conserveries									
		Filet mail-lant	Lignes à tra-laner	Senne à poche	Senne	Filet-trappe	Sockeye	Quinnat rouge	Quinnat rose	Quinnat blanc	Dos-bleu Argenté jeune	Truite steelhead	Argenté	Bossu	Saumon-chien	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
*1938.....	2	309					21,746	458	189	125		188	20,485	61,660	15,135	119,986
†1938.....							14,795	13	165	125		188	3,986	29,843	6,804	55,919
*1939.....	2	289					24,425	170	389	149		15	3,209	29,819	2,615	60,791
†1939.....							18,834	17	297	137		15	1,667	19,479	1,784	42,230
*1940.....	2	254					13,810	1,258	181	275		120	11,447	29,893	5,461	62,445
†1940.....							8,056	118	95	99		117	1,975	12,151	2,149	24,750
*1941.....	2	281					24,876	133	187	207		377	14,430	23,274	5,971	69,455
†1941.....							14,221	16	125	147		147	6,711	12,570	1,757	35,694
*1942.....	2	328					24,461	496	366	255		619	21,008	54,038½	12,691	113,934½
†1942.....							11,415	46	202	159		155	9,804	24,693½	5,794	52,268½
*1943.....		167					13,413	422	386	194		334	9,769	17,670	10,156	52,344
†1943.....																
*1944.....	1	186					13,318	334	179	109½		318½	7,324	34,707	10,155	66,445
†1944.....							2,681	73½		32½		23	389	14,375	2,423	19,997
*1945.....	1	158					9,751	145	30	34		107½	3,980	36,167½	4,528½	54,743½
†1945.....							4,479	46		19		45½	1,277	18,835½	1,670½	26,378½
*1946.....		171					12,511	238	141	93		134	4,239	7,147	13,810	38,313
†1946.....																
*1947.....		204					10,877	266	63	66		158	5,168	5,075	8,938	30,611
†1947.....																

* Production de la rivière Naas, indépendamment du lieu de mise en conserve. † Production des conserveries de la Naas, indépendamment du lieu de capture.

NOTE.—Le nombre de permis délivrés comprend les transferts de permis d'autres districts.

TABLEAU N° 3—PRODUCTION DE CONSERVES DE SAUMON SUR LA RIVIÈRE SKEENA—1938-1947

Année	Nombre de conserveries exploitées	Nombre de permis à saumon délivrés					Production des conserveries								
		Filet mail-lant	Lignes à tra-fner	Senne à poche	Senne	Filet-trappe	Sockeye	Quinnat rouge	Quinnat rose	Quinnat blanc	Dos-bleu Argenté jeune	Truite steelhead	Argenté	Bossu	Saumon-chien
						caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
†1938	6	1,049				73,508	3,361	1,105	259		42	100,658	146,676	34,785	360,454
†1938						46,988	2,916	1,141	259		42	38,542	69,299	14,668	173,855
†1939	6	844				96,358	3,277	1,488	348		55	48,973	127,521	15,666	293,686
†1939						68,388	3,124	1,396	336		55	27,115	91,559	6,360	198,333
†1940	7	926				133,854	5,884	1,113	571		133	62,516	91,612	62,114	359,797
†1940						116,505	4,708	1,017	396		130	19,196	46,687	4,684	193,323
†1941	7	981				110,544	4,695	703	448		2,261	126,557	73,896	54,357	373,461
†1941						81,183	3,929	641	368		1,890	45,891	51,389	12,138	197,429
†1942	6	775				57,539	5,850	874	832		3,670	70,384½	146,322	31,481	316,952½
†1942						29,976	5,305	699	617		3,117	36,395½	47,819	10,611	134,539½
†1943	8	749				51,476	1,443	838½	623		2,323	63,638½	122,040	57,579½	299,961½
†1943						28,259	964	440½	379		1,953	40,280½	53,203	6,407½	131,886½
†1944	8	725				92,203	1,176	664	289		2,724½	38,159½	190,872	87,071½	413,159½
†1944						67,855	897½	468	193		2,395	18,809½	45,833	7,172½	143,623½
†1945	7	787				117,859½	1,324	827	389		1,612	51,904½	211,140½	44,104	429,160½
†1945						103,939½	1,208	785	363		1,538	33,672½	69,148½	9,121	219,775½
†1946	7	877				72,318½	1,864	579	551		2,523	38,534½	50,799	81,633	248,802
†1946						52,928	1,591	438	410		2,358	26,281½	10,737	11,161	105,904½
†1947	7	750				65,429	1,688	398	531		2,237	35,522½	47,831½	87,476	241,113
†1947						32,511	1,376	326	414		2,051	12,766½	13,184½	8,224	70,853

† Production de la rivière Skeena, indépendamment du lieu de mise en conserve. † Production des conserveries de la Skeena, indépendamment du lieu de capture.

NOTE.—Le nombre de permis délivrés comprend les transferts de permis d'autres districts.

TABLEAU N° 4—PRODUCTION DE CONSERVES DE SAUMON À RIVERS-INLET ET À SMITHS-INLET—1938-1947

Année	Nombre de conserveries exploitées	Nombre de permis à saumon délivrés					Production des conserveries									
		Filet mail-lant	Lignes à tra-fa-ner	Senne à poche	Senne	Filet-trappe	Sockeye	Quinnat rouge	Quinnat rose	Quinnat blanc	Dos-bleu Argenté jeune	Truite steelhead	Argenté	Bossu	Saumon-chien	Totaux
						caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	
1938.....	6	2,261				122,093	744	181	359		169	17,527	10,287	15,832	167,732	
<i>1938.....</i>						<i>88,490</i>	<i>716</i>	<i>186</i>	<i>351</i>		<i>99</i>	<i>14,284</i>	<i>12,447</i>	<i>17,102</i>	<i>131,625</i>	
1939.....	4	1,817				71,068	412	206	329		133	16,125	14,580	7,437	110,290	
<i>1939.....</i>						<i>36,937</i>	<i>285</i>	<i>32</i>	<i>306</i>		<i>82</i>	<i>6,302</i>	<i>19,256</i>	<i>4,903</i>	<i>63,103</i>	
1940.....	4	1,896				89,142	810	238	320	21	91	12,744	4,085	15,167	122,618	
<i>1940.....</i>						<i>48,535</i>	<i>494</i>	<i>101</i>	<i>294</i>		<i>40</i>	<i>7,452</i>	<i>4,315</i>	<i>2,369</i>	<i>63,800</i>	
1941.....	2	1,355				115,342	1,006	148	667		179	25,165	5,558	23,203	171,268	
<i>1941.....</i>						<i>60,238</i>	<i>624</i>	<i>78</i>	<i>598</i>		<i>104</i>	<i>16,067</i>	<i>6,193</i>	<i>6,236</i>	<i>80,133</i>	
1942.....	1	1,506				95,062½	745	104	144		60	10,280	1,481	21,364	129,240½	
<i>1942.....</i>						<i>24,628</i>	<i>677</i>	<i>82</i>	<i>129</i>		<i>19</i>	<i>6,139</i>	<i>1,446</i>	<i>10,295</i>	<i>43,360</i>	
1943.....	1	1,449				66,855½	223	591	208		135	12,270	16,093	17,376	113,751½	
<i>1943.....</i>						<i>13,301</i>	<i>72</i>	<i>437</i>	<i>64</i>		<i>25</i>	<i>6,596</i>	<i>23,347</i>	<i>16,892</i>	<i>59,734</i>	
1944.....	1	1,090				40,859½	107	623	140		88	14,843	6,280	5,205	68,145½	
<i>1944.....</i>						<i>8,969</i>	<i>16</i>	<i>568</i>	<i>94</i>		<i>64</i>	<i>9,525</i>	<i>11,363</i>	<i>2,580</i>	<i>33,679</i>	
1945.....	1	1,167				101,791	154	708	204		354	18,034½	12,369	20,515	154,129½	
<i>1945.....</i>						<i>24,211</i>	<i>26</i>	<i>449</i>	<i>88</i>		<i>110</i>	<i>12,451</i>	<i>22,390</i>	<i>19,583½</i>	<i>79,308½</i>	
1946.....	1	1,517				87,190	570	248	335½		347	9,452½	1,876½	45,521½	145,541	
<i>1946.....</i>						<i>16,574</i>	<i>462</i>	<i>94</i>	<i>80½</i>		<i>87</i>	<i>5,384½</i>	<i>853½</i>	<i>31,485½</i>	<i>55,001</i>	
1947.....	1	1,111				175,629	385½	18½	144		305½	5,531	10,069	21,769	213,821½	
<i>1947.....</i>						<i>33,305</i>	<i>266½</i>	<i>2½</i>	<i>44</i>		<i>148½</i>	<i>4,532</i>	<i>7,246</i>	<i>19,968½</i>	<i>65,510</i>	

Les chiffres en caractères romains représentent la production des anses Rivers et Smiths, indépendamment du lieu de mise en conserve.
 Les chiffres en caractères italiques représentent la production des conserveries aux anses Rivers et Smiths, indépendamment du lieu de capture.

TABLEAU N° 6—PRODUCTION DE CONSERVES DE SAUMON À PUGET-SOUND
É.-U., DE 1938 À 1947

Année	Nombre de conserveries exploitées	Quinnat	Sockeye	Argenté	Saumon-chien	Bossu	Truite Steelhead	Totaux
		caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1938.....	13	2,787½	134,651	9,820½	7,852½	193	155,304½
1939.....	14	2,439	43,511	54,773	14,505	275,485	390,713
1940.....	9	1,991	63,890	30,478½	21,618	2,732	120,718½
1941.....	9	4,706	110,605	45,968	21,170	153,686	336,135
1942.....	10	1,460	263,458	6,582	3,896	710	276,106
1943.....	10	2,872	19,116	26,219	224	61,479	109,910
1944.....	3	1,178	37,509	475	15	306	39,483
1945.....	4	3,733	53,054	18,958	158	307,940	383,843
1946.....	19	8,367	268,561	11,523	43,843	92	382,386
1947.....	21	20,922	8,462	79,336	143,204	609,880	861,804

TABLEAU N° 7—DÉCHARGEMENTS DE FLÉTAN—COLOMBIE-BRITANNIQUE—
1938-1947

(Y compris les déchargements de navires des États-Unis)

1938.....	193,438
1939.....	227,188
1940.....	239,043
1941.....	229,653
1942.....	243,915
1943.....	250,034
1944.....	189,243
1945.....	194,763
1946.....	228,739
1947.....	262,230

On trouvera au rapport annuel de 1940-1941 les chiffres des années antérieures.

TABLEAU N° 8—PRODUCTION DE CONSERVES DE SARDINE—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1938-1947

	Caisses		Caisses
1938.....	69,374	1943.....	101,356
1939.....	7,300	1944.....	94,164
1940.....	59,166	1945.....	78,854
1941.....	58,038	1946.....	4,359
1942.....	46,451	1947.....	1,666

NOTE.—Le rapport du ministère pour l'année 1940-1941 renferme les chiffres ayant trait aux années antérieures.

TABLEAU N° 9—PRODUCTION D'HUILE ET DE FARINE DE POISSON—
COLOMBIE-BRITANNIQUE—1938-1947

Année	Sardine		Hareng		Baleine			Autres espèces*	
	Farine et engrais	Huile	Farine	Huile	Fanons et farine	Engrais	Huile	Farine et engrais	Huile
	tonnes	gallons	tonnes	gallons	tonnes	tonnes	gallons	tonnes	gallons
1938....	8,891	2,195,850	9,624	929,158	273	490	543,378	2,491	228,157
1939....	906	173,305	16,462	1,366,607	3,004	283,504
1940....	4,853	877,556	24,264	1,700,819	181	434	361,620	3,526	285,314
1941....	10,473-2	1,789,708	84,757-5	584,157	271	577	566,505	5,081-6	390,939
1942....	11,550	1,622,840	10,898	643,577	130	205	255,556	4,837	263,481
1943....	15,456-4	2,233,281	7,126-5	675,002	62	90	134,553	2,315-9	156,808
1944....	10,278	1,962,040	8,832	889,213	1,675-25	131,507
1945....	5,939-8	1,161,564	12,976-45	1,122,432	1,676-8	159,603
1946....	673-1	74,612	8,463-5	847,232	1,429-5	172,840
1947....	67-2	12,959	11,764-75	1,243,142	1,650-7	118,608

* Issues de saumon et de flétan, chien de mer et anchois.

TABLEAU N° 10—NOMBRE DE BALEINES MISES À TERRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE DE 1938 À 1947*

Espèces	1938	1940	1941	1942	1943
Cachalot.....	252	126	233	130	69
Baleine bleue.....	4	2	1	1
Rorqual.....	50	90	67	25	15
Gibbar.....	4	2	27	7	7
Rorqual boréal.....					
Totaux.....	310	220	328	163	91

* Aucun établissement baleinier n'a été exploité en 1939, 1944, 1945, 1946 et 1947.

TABLEAU N° 11—NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS POUR L'EXPLOITATION DE CONSERVÉRIES DE SAUMON ET L'USAGE D'ENGINS DE PÊCHE AU SAUMON (NON COMPRIS LES PERMIS DÉLIVRÉS AUX CAPITAINES ET AUX AIDES DE BATEAUX POUR LA PÊCHE DU SAUMON À LA SENNE OU AUX AIDES DE BATEAUX POUR LA PÊCHE DU SAUMON AU FILET MAILLANT) EN COLOMBIE-BRITANNIQUE DE 1938 À 1947

Nature du permis	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
District n° 1—										
Conserverie de saumon.....	10	10	10	11	12	11	10	10	13	12
Pêche du saumon aux lignes à traîner.....	190	210	212	195	400	484	530	520	525	369
Pêche du saumon au filet maillant.....	2,319	2,161	2,237	2,025	2,670	2,613	2,582	2,706	3,738	2,205
District n° 2—										
Conserverie de saumon.....	22	18	20	17	14	14	15	12	12	12
Pêche du saumon à la senne à poche.....	100	98	131	95	105	87	94	105	144	176
Pêche du saumon à la senne.....	9	9	9	9	9	9	10	9	9	9
Pêche du saumon aux lignes à traîner.....	958	863	737	791	706	903	876	980	1,262	1,068
Pêche du saumon au filet maillant—										
Lowe-Inlet.....	80	135	106	61	25	83	91	35	44	24
Rivière Naas.....	309	289	254	281	170	199	186	158	171	204
Rivière Skeena.....	1,049	844	926	981	765	749	723	787	877	750
Rivers-Inlet.....	1,796	1,530	1,518	1,707	640	1,211	948	1,022	1,281	936
Smiths-Inlet.....	465	267	378	285	107	238	142	145	236	175
Bella-Coola.....	242	216	192	161	155	194	175	192	153	152
Bute-ale.....	80	102	148	78	3	88	72	76	131	84
Namu.....	159	148	134	93	109	89	81	96	141	176
Archipel de la Reine-Charlotte.....	53	9	14	8	42	8	34	11	9	5
Total, filet maillant à saumon, district n° 2.....	4,233	3,560	3,670	3,018	2,016	2,859	2,454	2,522	3,043	2,506
District n° 3—										
Conserverie de saumon.....	6	7	8	8	4	5	5	6	6	6
Pêche du saumon à la trappe.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Pêche du saumon à la senne à poche.....	200	241	219	238	207	203	199	207	204	181
Pêche du saumon à la senne.....										
Pêche du saumon aux lignes à traîner.....	2,305	2,874	2,273	2,094	2,737	2,959	3,077	3,264	3,940	3,542
Pêche du saumon au filet maillant.....	573	781	485	459	567	571	390	418	565	632
Ensemble de la province—										
Conserverie de saumon.....	38	35	38	36	30	30	30	29	31	30
Pêche du saumon à la trappe.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Pêche du saumon à la senne à poche.....	300	339	350	333	312	290	293	312	348	357
Pêche du saumon à la senne.....	9	9	9	9	9	9	10	9	9	9
Pêche du saumon aux lignes à traîner.....	3,453	3,947	3,222	3,080	3,843	4,346	4,483	4,764	5,727	4,977
Pêche du saumon au filet maillant.....	7,125	6,502	6,392	5,052	5,253	6,043	5,426	5,646	7,346	5,343

NOTE.—Les permis autorisant l'exploitation de conserveries de saumon mentionnées ci-dessus ont été délivrés par le Département provincial de la pêche.

TABLEAU N° 12.—CONSERVES DE SOCKEYE PROVENANT DE LA MONTÉE DU FRASER
1938-1947

Année	Production du Fraser	Trappes canadiennes dans le détroit de Juan- de-Fuca	Production de Puget- Sound	Total Caisses*
1938.....	169,430	3,784	139,173	312,387
1939.....	43,249	4,290	43,511	91,050
1940.....	86,215	2,247	63,890	152,352
1941.....	140,715½	9,563	110,605	269,883½
1942.....	418,491	8,488	263,458	690,437
1943.....	28,938	1,339	19,116	49,393
1944.....	85,656½	2,494	37,509	125,659½
1945.....	77,412½	2,369	53,054	132,835½
1946.....	307,854½	19,765	268,561	596,180½
1947.....	27,857	904	8,462	37,223

* Les chiffres représentent la production de sockeye du Fraser, indépendamment du lieu de mise en conserve.

TABEAU N° 13—PRODUCTION DE CONSERVES DE SAUMON 1938-1947. QUANTITÉS ET PROPORTION EN POUR-CENT DES CONSERVES DE DEUXIÈME QUALITÉ

	Sockeye	Quinnat	Truite steelhead	Dos-bleu Argenté jeune	Argenté	Bossu	Saumon- chien	Total
Production de 1938, caisses.....	447,453	15,531	1,035	27,417	273,906	400,876	541,812	1,707,830
Catégorie B, cais- ses.....	18,361	56½	1,111	1,413	1,583	20,524½
Pour-cent.....	3-656	-206	-405	-352	-292	1-201
Production de 1939, caisses.....	269,888	16,097	797	48,209	196,887	620,595	386,584	1,539,057
Catégorie B, cais- ses.....	3,444½	11	20	17	142½	45,667	1,068	50,370
Pour-cent.....	1-276	-068	2-509	-035	-072	7-358	-276	3-272
Production de 1940, caisses.....	366,403	17,741	1,205	23,277	201,467	213,911	643,443	1,467,227
Catégorie B, cais- ses.....	1,778½	57	13	461	2,530	3,298½	8,138
Pour-cent.....	-485	-321	-054	-228	1-182	-512	-554
Production de 1941, caisses.....	445,297	50,476	3,454	30,027	361,380	427,766	920,470	2,248,870
Catégorie B, cais- ses.....	1,186½	152½	2	33	539½	64,866	25,161½	91,941
Pour-cent.....	0-260	0-301	0-057	0-109	0-149	15-163	2-733	4-088
Production de 1942, caisses.....	666,571½	24,744½	4,649	23,265½	187,873½	270,622½	633,834	1,811,560½
Catégorie B, cais- ses.....	39,753½	256	87	693½	8,676	17,654	67,120
Pour-cent.....	5-963	1-034	0-373	0-369	3-205	2-785	3-705
Production de 1943, caisses.....	164,889	10,658	3,095	14,059½	171,983	530,188½	363,347½	1,258,221½
Catégorie B, cais- ses.....	227½	69	3	25,837½	7,823	34,760
Pour-cent.....	-137	-647	-002	4-873	2-153	2-762
Production de 1944, caisses.....	247,714	19,362	3,926½	12,464	169,082½	389,692	255,316½	1,097,557½
Catégorie B, cais- ses.....	723	101	1½	86	2,777	1,238½	4,927
Pour-cent.....	0-292	0-521	0-038	0-050	0-712	0-485	0-448
Production de 1945, caisses.....	329,901½	12,800	2,922	6,670	212,217	825,512½	350,188	1,739,311
Catégorie B, cais- ses.....	163	99	30	75,284½	4,474	80,050½
Pour-cent.....	0-049	0-773	0-014	9-119	1-277	4-602
Production de 1946, caisses.....	543,027	8,100½	4,115½	2,914	97,240½	116,607½	576,133½	1,348,138½
Catégorie B, cais- ses.....	1-313	2-924	1,245	5-482
Pour-cent.....	0-241	2-078	0-606	0-406
Production de 1947, caisses.....	286,109	9,933	3,268½	4,545	139,620	599,882½	461,799½	1,505,157½
Catégorie B, cais- ses.....	706	4½	9	71,515	594	72,826½
Pour-cent.....	0-246	0-045	0-005	11-922	1-286	4-838

TABLEAU N° 14—PERMIS DÉLIVRÉS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE DE JANVIER À DÉCEMBRE 1947

Désignation des permis	DÉLIVRÉS À DES					CÉDÉS À DES				UTILISÉS PAR DES				
	Blancs	Indiens	Chinois	Annulés	Totaux	Blancs	Indiens	Chinois	Totaux	Blancs	Indiens	Chinois	Annulés	Totaux
Trappe à saumon (filet).....	5				5					5				5
Senne à saumon.....		9			9						9			9
Senne à poche à saumon.....	324	33		1	358					324	33		1	358
Filet maillant à saumon.....	3,168	1,207	2	1	4,378	803	162		965	3,971	1,369	2	1	5,343
Pêche du saumon à la cuiller.....	4,348	590		2	4,940	39			39	4,387	590		2	4,979
Aide: filet maillant à saumon.....	202	72			274	17	1		18	219	73			292
Capit.; senne à poche à saumon.....	188	166		1	305					188	116		1	305
Aide; senne à poche à saumon.....	1,366	652			2,018					1,266	652			2,018
Aiguillat.....	1,378	77	1		1,456	5			5	1,383	77	1		1,461
Morue.....	916	113			1,029					916	113			1,029
Petit chalut.....	88	4			92					88	4			92
Pêches diverses.....	209	13	1	1	224					209	13	1	1	224
Crabe.....	114	57			171	1			1	115	57			172
Eperlan.....	35				35					35				35
Capit.; flétan ou morue charbonnière.....	661	260	1		922	1			1	662	260	1		923
Capit.; flétan de boîte.....	9				9					9				9
Senne à poche à sardine.....	14				14					14				14
Capit.; senne à poche à sardine.....	12				12					12				12
Aide; senne à poche à sardine.....	128				128					128				128
Senne à poche à hareng.....	62	3			65					62	3			65
Capit.; senne à poche à hareng.....	38	10			48					38	10			48
Aide; senne à poche à hareng.....	353	62			415					353	62			415
Filet maillant à hareng.....	26				26					26				26
Partage du hareng.....	10	1			11					10	1			11
Capit.; thonnier.....	92				92					92				92
Aide; thonnier.....	91				91					91				91
Ormier.....	3	33			36					3	33			36
Totaux.....	13,840	3,312	5	6	17,163	866	163	1,029	14,706	3,475	5	6	18,192

Permis aux Indiens: 1,437; annulés 1; total 1,438.

PERMIS D'USINES DÉLIVRÉS PAR LE MINISTÈRE PROVINCIAL DES PÊCHERIES, SAISON DE 1947

<i>Permis de conserveries</i>	<i>Nombre</i>
Saumon.....	30
Hareng.....	18
Sardine.....	4
Mollusques et crustacés.....	11
Thon.....	1
 <i>Usines d'utilisation</i>	
Utilisation du hareng.....	14
Utilisation de la sardine.....	5
Utilisation de l'aiguillat.....	1
Utilisation de foies de poisson.....	7
Utilisation d'issues de poisson.....	17
 <i>Autres</i>	
Usines de salage du saumon en vrac.....	7
Usine de saumurage du hareng.....	1
Entrepôts frigorifiques.....	16
Acheteurs de poisson.....	521
Pêche en eaux sans marée.....	133
Pêche de l'esturgeon.....	2
Salage à sec du hareng.....	6
Salage à sec du saumon.....	2
Usines de traitement du poisson.....	18
Usines de traitement de plantes aquatiques.....	2
Récolte de plantes aquatiques.....	2

TABLEAU N° 15—NOMBRE DE SAUMONS DES DIVERSES ESPÈCES PRIS À LA SEINE À POCHE, À LA SEINE, À LA TRAPPE, AU FILET MAILLANT ET AUX LIGNES À TRAÎNER, D'APRÈS LES RAPPORTS DES PÊCHEURS ET DES EXPLOITANTS DE CONSERVERIES, DE SALAISONS ET D'ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES—COLUMBIE-BRITANNIQUE—CAMPAGNE DE 1947.

Procédé de capture	Sockeye	Quinnat	Dos-bleu Argenté jeune	Truite Steelhead	Argenté	Bossu	Saumon-chien	Totaux
Ligne à tralner....	4,908	611,858	155,751	1,822	1,596,416	240,771	52,793	2,664,319
Filet maillant....	3,588,192	244,371	1,126	31,249	533,256	4,074,642	2,099,178	10,552,014
Seine à poche.....	283,728	20,805	761	1,437	359,172	7,844,020	3,593,925	12,103,848
Seine.....	24,799				6,584	6,285	872	38,540
Trappe.....	3,637	17,216	220	1,086	43,091	168,284	2,646	236,180
Totaux.....	3,905,264	874,250	157,858	35,594	2,538,519	12,334,002	5,749,414	25,594,901

TABLEAU N° 16—RELEVÉ DU NOMBRE DE SAUMONS PRIS À LA SEINE À POCHE, PAR ZONES DE SEINAGE—COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1947

Zones	Sockeye	Quinnat	Dos-bleu Argenté jeune	Truite Steelhead	Argenté	Bossu	Saumon- chien	Totaux
1	139	3		3	2,221	16,121	40,908	59,395
2	1,077	61		16	6,228	77,980	148,175	233,537
3	206	8		2	1,123	21,838	13,857	37,034
4	390			3	280	3,531	176	4,380
5	3,153	212	6	64	3,644	50,742	27,297	85,118
6	23,732	1,727	44	280	52,414	853,791	544,703	1,476,691
7	9,745	606		332	23,092	476,388	639,355	1,149,518
8	7,484	250	465	243	9,923	336,760	144,195	499,320
9	435	53		10	2,482	17,245	57,508	77,733
10	137	13		4	2,131	11,161	69,141	82,587
11					496	4	30,505	31,005
12	121,990	4,535	122	232	83,424	2,596,331	640,075	3,446,709
13	48,813	4,483	124	77	56,171	1,341,412	891,378	2,342,458
14		581			1,490	315	80,261	82,667
15	1	9			150	2,556	20,972	23,688
16	181	65		2	3,121	327,167	20,697	351,233
17	36,311	360		28	5,767	707,179	7,419	757,064
18		5			6	454	1,379	1,844
19	6	45			726	11,170	3	12,490
20	3,626	738		24	17,518	347,261	3,800	372,967
21	2,193	1,077		40	26,114	593,107	544	623,075
22					414		1,366	1,780
23	12,209	3,958		77	42,330	47,838	39,275	145,687
24	11,896				3,958	3,108	29,472	48,434
25	4				2,720	1	79,504	82,229
26		2			4,230		37,723	41,955
27		2,014			6,999		24,237	33,250
Totaux.....	283,728	20,805	761	1,437	359,172	7,844,020	3,593,925	12,103,848

TABLEAU N° 17—FOIES ET VISCÈRES DE POISSON, STATISTIQUES ANNUELLES, 1947

Espèces	Prises		Valeur totale des produits vendus	En entrepôt frigorifique		Huiles de foie	
	liv.	valeur \$		liv. \$	valeur \$	liv.	valeur \$
Foie de saumon.....	217	10	9	188	9		
Viscères de saumon.....	1,893	94	81	1,623	81		
Foie de morue grise.....	26,899	1,936	2,403	1,364	104	6,863	2,299
Foie de morue charbon- nière.....	34,204	55,873	67,312	5,581	7,961	6,658	59,351
Viscères de morue charbon- nière.....	27,609	7,504	29,519	235	11	4,738	29,508
Foie de morue-lingue.....	98,547	147,429	197,730	25,971	61,038	11,123	136,692
Viscères de morue-lingue....	104,632	8,899	7,823	4,577	676	13,317	7,147
Foie de morue rouge.....	13,922	18,932	22,288	6,932	17,107	470	5,181
Foie de flétan.....	353,206	340,592	428,088	35,847	41,986	54,823	386,102
Viscères de flétan.....	463,413	90,214	175,264	10,862	1,629	21,742	173,635
Foie de raie.....	1,186	59	24	499	24		
Foie d'aiguillat.....	3,759,282	1,087,858	1,482,982	99,651	43,121	2,453,032	1,439,861
Foie de milandre.....	10,340	28,794	44,307	5,440	21,147	3,409	23,160
Foie de chimère.....	30,132	1,824	2,657	993	54	18,158	2,603
Foies et viscères divers.....	90,845	6,046	5,497	9,985	1,331	13,965	4,166
		1,796,064	2,465,984		196,279		2,269,705

LE FRAI DU SAUMON, 1947

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Saumon du Fraser (Sockeye).—Un bon nombre de sockeyes ont frayé dans le réseau de la Naas. La Skeena a reçu un peuplement modéré, caractérisé par la présence d'une proportion exceptionnelle de mâles immatures. La montaison aux anses Rivers et Smith a été excellente et, au surplus, composée principalement de gros poissons. L'augmentation considérable du nombre de géniteurs dans toutes les régions supérieures du régime Fraser, par comparaison à la faible remonte de l'année cyclique, 1943, est attribuable au fait que l'ouverture de la pêche commerciale du sockeye a été retardée et aussi que les conditions de migration ont été améliorées, grâce aux échelles à poissons construites à Hell's-Gate et aux rapides de la rivière Bridge par la Commission internationale des Pêcheries de saumon du Pacifique. La ponte de l'espèce pour le présent cycle de montaison du Fraser reste quand même, dans l'ensemble, inférieure à celles des trois autres cycles.

Saumon quinnat (Springs).—Le frai du quinnat a été assez bon dans le régime du Fraser, en particulier dans la région de Prince-George, et le peuplement général accuse une augmentation par rapport à celui des années de génération. Dans presque toutes les autres régions de la province la remonte a été satisfaisante.

Saumon argenté (Coho).—La migration de cette espèce aux régimes hydrographiques de la province a été inférieure à la normale et, sauf de rares exceptions, les cohos géniteurs ont été peu nombreux dans tous les districts.

Saumon bossu (Pink).—Par comparaison avec l'année de génération, 1945, la montaison du bossu dans toutes les parties des régions septentrionales de la terre ferme a été décevante, sauf dans le secteur de Bella-Coola. Le peuplement des régions de la Skeena et de Grenville-Princepe a été léger; un nombre modéré de géniteurs ont frayé dans les cours d'eau des régions de Butedale et de Bella-Bella. La remonte dans la rivière Kinsquit a été assez considérable et celle du régime Bella-Coola satisfaisante. Les cours d'eau de la terre ferme du District n° 3 ont accueilli une montaison allant de faible à moyenne; sauf quelques exceptions, la ponte dans les cours d'eau de l'île de Vancouver a été légère. La montaison dans le Fraser n'a pas atteint la même abondance que celle de l'année de génération, 1947; d'une façon générale, elle a été assez substantielle, forte dans certains cours d'eau et modérée dans d'autres. Cette situation refléchit, sans aucun doute, le nombre considérable de poissons réclamés en route par la pêche commerciale et porte les autorités à croire qu'il est peut-être temps d'assujétir le bossu au contrôle international prévu à l'égard du sockeye par le traité du Fraser, si l'on entend protéger efficacement l'espèce et perpétuer sa migration. Les rivières Squamish et Indian ont reçu un excellent peuplement.

Saumon-chien (Chum).—Le peuplement des principales rivières fréquentées par le saumon-chien dans la province a été satisfaisant. Les cours d'eau de l'anse Skidegate et de la côte est de l'île Moresby ont été bien peuplés. La propagation a été moyenne dans l'anse Massett, la rivière Naden et les aires de ponte de la côte ouest de l'archipel de la Reine-Charlotte. La montaison dans les régions de Butedale, Bella-Bella et Bella-Coola a été forte, aussi les grands cours d'eau ont-ils été bien peuplés, tandis que les petits, dans un bon nombre de cas, ne l'ont été que légèrement. Dans le secteur de la côte ouest du District

n° 3, la montaison a été, sauf quelques exceptions, assez forte dans tous les cours d'eau de fraye; dans le secteur de la côte ouest, la montaison a été particulièrement bonne à Quatsino, assez forte à Alberni, modérée à Kyuquot et Nootka et inférieure à la moyenne à Clayquot. Un nombre modéré de géniteurs ont frayé dans le régime du Fraser. La montaison dans la rivière Squamish n'a été que passable.

DÉTAIL

Anse Massett et côte nord de l'île Graham

La montaison du saumon argenté a été faible dans tous les cours d'eau. Le saumon bossu n'a pas été observé dans la région, la présente année étant l'année stérile de l'espèce. D'une façon générale le peuplement du saumon-chien dans la région a été modéré. Dans l'anse Massett, les stocks de saumon-chien sont parvenus à la rivière Ain et au ruisseau McClinton en nombre moyen; ailleurs le peuplement a été léger. Les frayères de la rivière Naden ont accueilli un nombre assez satisfaisant de géniteurs. C'est le seul cours d'eau de la localité du port de Naden où le saumon-chien s'est montré.

Anse Skidegate et côtes ouest des îles Graham et Moresby

Le peuplement du saumon argenté a été léger. A l'exception de la rivière Tlell où la montaison a été de faible à moyenne, il ne s'est vu qu'un petit nombre de saumons bossus, l'année 1947 étant l'année stérile de l'espèce. Un bon nombre de saumons-chiens sont parvenus aux tributaires de l'anse Skidegate mais la montaison de l'espèce aux cours d'eau de la côte ouest a été décevante; le poisson est arrivé tard dans la saison et, sauf quelques exceptions, les frayères n'ont été peuplées que modérément.

Côte est de l'île Moresby

Le coho a été observé dans les cours d'eau de cette région en nombre allant de faible à moyen, ce qui constitue une certaine amélioration par rapport à l'année cyclique. Peu de saumons bossus ont été vus, l'année courante étant l'année stérile de l'espèce. Le peuplement du saumon-chien a été, d'une manière générale, satisfaisant. On a remarqué la présence d'un bon nombre de géniteurs de l'espèce sur les frayères de l'anse Atli, du golfe Juan-Perez, et de l'anse Skincuttle, tandis que la montaison a été de moyenne à forte aux frayères des anses Cumshewa et Selwyn, du golfe Darwin, aussi bien qu'à celles des cours d'eau s'écoulant dans l'anse Louscoone et le port Flamingo.

Naas

La remonte du sockeye a été satisfaisante dans la région du lac Meziaden, principale aire de ponte de l'espèce dans le régime de la Naas. Ce saumon était un peu plus nombreux qu'en 1943 mais pas tout à fait autant qu'en 1942. Les diverses frayères de la région ont accueilli un nombre moyen de saumons quinnat. Sauf de rares exceptions, la remonte du saumon argenté a été légère. La ponte du saumon bossu a été bonne dans les tributaires de la Naas mais le nombre de géniteurs sur les frayères des cours d'eau côtiers a été plutôt faible. Le saumon-chien a fait assez bonne figure dans la région, en particulier dans les rivières Kitsault et Illiance, tributaires d'Alice-Arm.

Skeena—Babine-Morice

La remonte du sockeye géniteur à toutes les frayères de la région a été modérée, même quelque peu inférieure à ce que l'année de génération laissait prévoir; cette montaison s'est toutefois caractérisée par la présence d'un nombre exceptionnel d'immatures. Les stocks de saumon quinnat ont été satisfaisants. La ponte modérée du saumon argenté s'est révélée inférieure à l'indice donné par l'année de génération. Le saumon bossu s'est montré en nombres allant de faible à moyen, ce qui dans l'ensemble marque un décroissement considérable par rapport à l'année de génération, 1945.

Skeena—Lakelse

Le nombre de sockeyes observés dans le bassin hydrographique des lacs Lakelse et Kalum a été inférieur à la normale, en particulier dans le ruisseau Williams, tributaire du lac Lakelse et l'un des principaux cours d'eau à sockeye de la région. La montée de saumon quinnat a été légère, celle du saumon bossu aussi, tout spécialement si on la compare à l'année de génération, 1945. La ponte du saumon-chien a été normale.

Skeena inférieure

Le ruisseau Shawatlans a accueilli une remonte moyenne de sockeye mais le nombre de géniteurs a été faible dans l'Ocstahl et les autres parties de la région. La ponte du quinnat a été satisfaisante. Le saumon argenté est apparu en nombre modéré, comme, du reste, dans l'ensemble du bassin hydrographique de la Skeena. Les stocks de saumon bossu dans les cours d'eau côtiers ont été assez satisfaisants, bien que considérablement inférieurs à ceux de l'année de génération, 1945. La ponte du saumon-chien a été normale.

Grenville-Principe

Bien que la prise de sockeye n'ait pas été considérable dans la présente région, la remonte a été satisfaisante. La ponte du saumon argenté a été suffisante, en particulier sur la côte ouest de l'île de Banks. En dépit de mesures exceptionnelles de conservation appliquées dans l'intention de protéger le saumon bossu, le nombre de géniteurs observés dans les ruisseaux a été à peu d'exceptions près, plutôt faible, accusant en cela une baisse marquée comparativement à l'année de génération, 1945. Le saumon-chien s'est montré en nombre moyen.

Butedale

La ponte du sockeye a été satisfaisante. Les rivières les plus considérables de la région ont accueilli une montaison de saumon argenté allant de faible à moyenne, à peu près comparable à celle de l'année de génération, mais la ponte dans certains petits cours d'eau, tout particulièrement ceux de l'anse Laredo et de l'île Aristazabel, a été médiocre. La migration du saumon bossu dans la région a été faible au point d'être décevante, si on la compare à l'année initiale du cycle, 1945. Grâce à des mesures exceptionnelles de conservation, la ponte du saumon bossu a été modérée dans l'ensemble de la région et un peu meilleure dans les cours d'eau du chenal Matheson. La montaison du saumon-chien dans toutes les grandes rivières de la région a été assez bonne, si l'on excepte Poison-Cove où elle a été faible.

Bella-Bella

Le peuplement du sockeye a été normal. Celui du saumon argenté a été modéré et inférieur à l'indice donné par l'année de génération. La remonte du saumon bossu a été moyenne, forte dans certains cours d'eau et faible dans d'autres; en général, sensiblement plus faible que celle de l'année de génération. Les stocks de saumon bossu dans la rivière Koeye ont été les plus faibles observés dans ce cours d'eau depuis plusieurs années. D'une façon générale, le saumon-chien a fait bonne figure. La ponte dans les rivières Neekis, Howyet, Gullechuck et Klatse a été assez forte et la montaison dans les autres principaux cours d'eau a été normale. La remonte hâtive à l'anse Roscoe ne comprenait pas autant de poissons qu'en 1946.

Bella-Coola

Généralement parlant, les stocks de sockeyes géniteurs ont été inférieurs à la normale. Un nombre modéré de saumons, inférieur à la moyenne, a été observé dans la région du lac Kimsquit. La ponte a été moyenne dans le régime Bella-Coola—Atnarko. La principale aire de ponte entre les lacs Tenas et Lonesome a été passablement bien fréquentée par des géniteurs d'assez belle taille, tandis que dans les cours d'eau inférieurs, la proportion de jeunes saumons était remarquablement forte. Bien que la montaison hâtive du saumon argenté ait été faible, les stocks de remonte tardive ont produit une ponte passable dans les rivières Kimsquit, Dean et Bella-Coola. La montaison du saumon bossu a été assez forte dans la rivière Kimsquit, tandis qu'un nombre satisfaisant de sujets ont frayé dans le régime Bella-Coola—Atnarko. Voici à ce propos le commentaire d'un fonctionnaire local: "Le saumon bossu s'est montré pour la première fois à Atnarko le 25 août et la remonte était considérable. La montaison s'est poursuivie avec intensité pendant plus de cinq semaines et, lors d'une inspection faite à la fin de septembre, il a été constaté que l'espèce faisait excellente figure jusqu'au pied du lac Lonesome." Les cours d'eau du littoral ont accueilli une remonte moyenne de saumon bossu. Le peuplement du saumon-chien a été généralement bon dans presque tous les cours d'eau de la région.

Rivers-Inlet

Les frayères de la région du lac Owekano ont fait l'objet de trois inspections. La première commencée le 20 août, la deuxième le 6 septembre et la troisième le 17 octobre. On signale que le peuplement du sockeye a été le meilleur depuis plusieurs années, tous les tributaires du lac ayant reçu une forte ponte. Les bancs de saumon se composaient surtout d'individus de forte taille et les "nabots" ou mâles immatures n'étaient pas particulièrement nombreux. Une crue plutôt forte, survenue le 13 septembre, n'a paru affecter que les principaux cours d'eau du grand bassin hydrographique; du reste, elle s'est produite assez tôt pour favoriser, par la suite, une forte ponte. De l'avis de l'inspecteur, aucun dommage considérable n'en est résulté. Un bon nombre de quinnats ont été observés dans la rivière Whannock; ils ont été peu nombreux toutefois dans les rivières Waukwash et Indian. La remonte du saumon argenté a été faible. Le bossu s'est porté assez nombreux vers les frayères plutôt restreintes de l'espèce dans la région. Le saumon-chien a été observé en nombre satisfaisant et la montée de ce poisson à l'anse Draney a été exceptionnelle tandis que, dans la rivière Whannock, la ponte a été égale à celle de 1946.

Smith-Inlet

La migration du sockeye a été exceptionnellement forte. Les rivières Geluck et Delebah ont toutes deux été fortement peuplées. Le poisson de forte taille prédominait. Le peuplement du bossu a été assez bon. Le saumon argenté et le quinnat ont été rares. La ponte du saumon-chien a été meilleure que la moyenne, plutôt forte aux frayères supérieures de l'anse Smith et assez bonne dans la rivière Takush.

Baie-Alert

La montaison du sockeye a été satisfaisante, en particulier dans la rivière Nimpkish où elle a été sensiblement meilleure que l'année de génération. On a aussi constaté une amélioration dans le ruisseau Glendale et la petite région lacustre tributaire de la Kleena-Kleene. La ponte a été normale dans les rivières MacKenzie, Nahwitti, Shushartie, Kahweekan, Quatsi et Fulmore. Le peuplement du quinnat a été satisfaisant. La ponte du saumon argenté n'a été que passable et, au surplus, inférieure à l'indice de l'année de génération. Le saumon bossu s'est montré en nombre assez satisfaisant dans la rivière Glendale et autres cours d'eau de l'anse Knight, tandis qu'il a été observé en nombre modéré dans Thomas-Sound, Bond-Sound et autres cours d'eau le long de la terre ferme. Les cours d'eau du côté de l'île de Vancouver ont accueilli une remonte légère assez semblable à celle de l'année de génération 1945. La ponte du saumon-chien a été généralement bonne, accusant une amélioration par rapport à celle des années initiales du cycle.

Quathiaski

La rivière Phillips a été assez peuplée par le sockeye, mieux qu'aux années de génération, tandis que la ponte dans le ruisseau de la baie Hayden n'a été que passable. Les stocks de saumon quinnat dans la rivière Campbell ont été très satisfaisants en comparaison de ceux des années précédentes, mais le nombre de géniteurs observés dans la rivière Phillips était inférieur à la moyenne. Le saumon argenté s'est reproduit faiblement et moins bien qu'on ne l'avait prévu. La montaison du saumon bossu aux cours d'eau du côté de la terre ferme a été bonne, beaucoup plus forte que celle de l'année de génération; ailleurs, elle a été faible étant donné que c'était l'année stérile de l'espèce. La ponte du saumon-chien a été assez forte et a dépassé considérablement celle de la première année du cycle.

Comox

La ponte du quinnat dans la rivière Puntledge a été moyenne. La montaison du saumon argenté dans toute la région a été normale. La remonte du saumon bossu a été assez forte dans la rivière Tsolem, moyenne dans la rivière Oyster et légère dans le ruisseau French et la rivière Puntledge. Le saumon-chien a fait meilleure figure que depuis plusieurs années. Sa montée a été assez forte dans la grande et la petite Qualicum, les ruisseaux Waterloo, Cougar et Cook, et bonne dans les autres cours d'eau, sauf le ruisseau Nile et la rivière Tsolem où elle a été légère.

Pender-Harbour

Le peuplement du sockeye dans le lac Saginaw a été léger encore une fois et la rivière Tazooni, à l'anse Narrow, n'a été remontée que par un petit nombre de géniteurs. La ponte du saumon quinnat a été moyenne. Un bon peuplement

de saumon argenté est parvenu à la région de l'anse Toba, mais ailleurs le frai a été léger. Les stocks de saumon bossu ont été satisfaisants dans toutes les régions, en particulier dans le voisinage de l'anse Jervis. La ponte du saumon-chien a été bonne partout, le peuplement dans la plupart des cours d'eau étant plus considérable que celui de l'année de génération.

Nanaïmo—Ladysmith

La ponte du saumon quinnat dans la rivière Nanaïmo a été quelque peu inférieure à la moyenne. Le peuplement du saumon argenté a été satisfaisant. Le saumon bossu ne fréquente pas habituellement les cours d'eau de cette région en très grand nombre mais, dans la rivière Nanaïmo il a été beaucoup plus nombreux que par les années passées. La ponte du saumon-chien a été très satisfaisante dans toutes les frayères.

Cowichan

Les stocks de saumon quinnat ont été les plus faibles depuis plusieurs années. Le nombre de géniteurs vus sur les frayères ne paraît pas avoir dépassé les 5,000. La ponte du saumon argenté a été passable, un tant soit peu supérieure à celle de l'année de génération. La montaison du saumon-chien a été la meilleure depuis plusieurs années.

Victoria

La ponte du saumon argenté a été assez bonne et, du reste, égale à celle de l'année de génération. Le saumon-chien a fréquenté tous les cours d'eau de fraie en nombre satisfaisant.

Alberni-Nitinat

Le réseau de la rivière Somass a accueilli une bonne migration de sockeye, plus considérable que celle de l'année initiale du cycle. Le nombre de saumons de cette espèce parvenus aux rivières Anderson et Hobarton se compare favorablement avec celui de l'année de génération. Les stocks de saumon quinnat ont été les meilleurs depuis un certain nombre d'années. Une bonne montaison de saumon argenté s'est produite dans tous les cours d'eau de la région. Presque tous les cours d'eau de fraie ont été bien fréquentés par le saumon-chien. La ponte de cette espèce a été la meilleure depuis plusieurs années.

Clayoquot

Dans le régime du lac Kennedy et de la rivière Megin, la ponte du sockeye a été légère, voire un peu plus faible que celle de l'année de génération. Le peuplement du saumon quinnat a été le moins fort depuis cinq ans. Exception faite de la région du ruisseau Tranquil et du lac Kennedy, le peuplement du saumon argenté a été faible. Bien que la montaison du saumon-chien ait été très inégale dans les divers cours d'eau, la ponte a été généralement peu satisfaisante et, au surplus, inférieure aux prévisions.

Nootka

Les stocks de saumon quinnat ont été moyens. Le saumon argenté n'est pas remonté avec intensité dans les cours d'eau de la région. Bien que légère, la ponte de l'espèce se compare favorablement avec celle de l'année de géné-

ration. Dans l'ensemble, le peuplement du saumon-chien a été modéré et inférieur aux prévisions, et, si l'on excepte quelques-uns des principaux cours d'eau, la ponte a été un tant soit peu inférieure aux niveaux atteints l'année initiale du cycle.

Kyuquot

Les quinnats géniteurs se sont présentés en nombre normal sur les frayères. La ponte du saumon argenté est allée de faible à moyenne, et elle est restée dans l'ensemble un peu inférieure à celle de l'année de génération. Les remontes hâtives de saumon-chien dans la région ont été décevantes. Cependant, les conditions qui ont prévalu sur les frayères s'étaient améliorées considérablement à l'époque de la remonte tardive et il en est résulté une ponte moyenne.

Quatsino

Les sockeyes géniteurs qui sont parvenus aux divers cours d'eau de la région ont été plus nombreux que d'habitude. Des stocks passables de quinnat ont remonté le ruisseau Marble, principale frayère de l'espèce; le nombre de sujets dans les autres cours d'eau fréquentés par l'espèce a été normal. Généralement parlant, la ponte du saumon argenté a été moyenne, assez forte dans certains cours d'eau et modérée dans d'autres. Peu de bossus ont été observés en raison du fait que la présente année est leur année stérile. La ponte du saumon-chien a été particulièrement bonne dans tous les cours d'eau de fraie, sensiblement plus forte que celle de l'année cyclique.

BASSIN DU FRASER

Prince-George

Le nombre de sockeyes géniteurs présents sur les frayères de la région s'est accru par rapport aux années cycliques antérieures. Les stocks de l'espèce dans le bassin hydrographique François-Stellaco, d'environ 1,446 géniteurs qu'ils étaient en 1939, sont passés à 9,000 en 1943 et à 40,000 en 1947. Dans le régime du lac Stuart, les 550 sockeyes de 1939 sont devenus 3,100 en 1943 et 7,500 en 1947. Toutes les aires de ponte fréquentées par le saumon quinnat ont été peuplées d'une manière satisfaisante.

Quesnel

Environ 74,000 sockeyes ont été observés sur les frayères de la région, en comparaison de 16,300 en 1943, année initiale du cycle. Environ 25 p. 100 des 50,000 sockeyes qui ont remonté le réseau Chilcotin étaient des immatures. Le peuplement des géniteurs de l'espèce dans le régime en question était de 10,000 en 1943, l'année de génération. Les stocks dans le bassin de la Bowran, soit 24,000 sujets, ont été les plus considérables depuis plusieurs années, et, fait digne de mention, les géniteurs ont fréquenté un bon nombre de nouvelles frayères. Comme on s'y attendait, nul sockeye ne s'est montré dans les aires de ponte du régime Quesnel. La remonte du saumon quinnat dans la région n'a été que passable.

Kamloops

Un accroissement sensible a été remarqué dans le nombre de géniteurs sockeyes observés sur les frayères du district. Dans la rivière Raft en particulier, région de la Thompson du nord, cet accroissement a été exceptionnel par

rapport à l'année de génération. La remonte hâtive dans la rivière Seymour comprenait 7,000 géniteurs en comparaison de 250 pour l'année initiale du cycle. De 60,000 à 70,000 sockeyes de remonte tardive sont parvenus à la rivière Adams en comparaison de 5,000 en 1943. Cependant, le peuplement du ruisseau Scotch, des rivières Little et Thompson du sud a été léger. Nonobstant la présence d'un grand nombre d'immatures, les stocks de saumon quinnat, bien que seulement passables, ont été plus importants que ceux de la première année du cycle. La ponte du saumon argenté a été légère.

Lillooet

Plus de 135,000 sockeyes ont frayé dans la rivière Birkenhead. La proportion d'immatures représentait environ 25 p. 100 de l'ensemble de la remonte. Près de 50,000 géniteurs avaient été observés sur ces frayères en 1943. Les stocks de saumon de l'espèce qui sont parvenus au réseau hydrographique Seton-Anderson ont été légers, assez semblables en nombre à ceux de l'année de génération. La ponte du saumon quinnat dans le réseau Squamish et le ruisseau Tyaghton, tributaire de la rivière Bridge, a été passable. Ailleurs elle a été faible. Les stocks de saumon argenté ont été légers dans toute la région. La remonte de 1,500 saumons bossus qui ont frayé dans les cours d'eau du régime Seton est à signaler, car c'est la première fois depuis un grand nombre d'années que le bossu se rend jusque-là.

Yale-Lytton

Très peu de saumons ont fréquenté les cours d'eau de cette région depuis un bon nombre d'années. Il convient par conséquent, de noter que 500 bossus ont frayé dans le ruisseau Anderson et que la présence de petits bancs de saumon a été remarquée au large des embouchures d'autres cours d'eau de la région.

Chilliwack-Yale

Environ 8,500 sockeyes sont parvenus aux frayères du bassin hydrographique de lac Cultus, ce qui représente une diminution par rapport au frai de l'année de génération. Les stocks de saumon quinnat ont été faibles. Le saumon argenté s'est montré en nombre moyen dans le réseau Chilliwack et ailleurs, la ponte de cette espèce a été légère. Plusieurs saumons bossus ont été remarqués mais leur nombre n'égale pas toutefois celui de l'année cyclique. Ils ont fait assez bonne figure dans tous les cours d'eau au-dessus de Chilliwack. Les ruisseaux Jones, Lorenzetti et Succer ont été fortement peuplés. Le réseau Chilliwack a reçu une ponte moyenne. Les stocks de saumon-chien ont été modérés.

Mission-Harrison

Il y a eu augmentation du nombre de géniteurs sockeyes dans les ruisseaux Douglas, Spring et Hatchery, tributaires du lac Harrison, tandis qu'environ 8,000 saumons de l'espèce ont remonté le ruisseau Weaver. Les stocks de saumon quinnat et de saumon argenté ont été faibles. Bien que le bossu se soit montré en nombre assez fort, le peuplement a été un tant soit peu inférieur au niveau de l'année cyclique. La ponte du saumon-chien a été assez bonne, meilleure que la moyenne des dernières années.

Bas-Fraser

Les tributaires supérieurs de la rivière Pitt ont accueilli la meilleure remonte de sockeye depuis plusieurs années. Le peuplement du saumon quinnat a été normal. Le nombre de saumons argentés sur les frayères a été décevant, en particulier dans les ruisseaux d'un bon stock de bossu, les rivières South-Alouette et Coquitlam ayant reçu la meilleure ponte. Le peuplement du saumon-chien a été inférieur à la normale. Un assez bon nombre de représentants de l'espèce ont fréquenté les ruisseaux North-Alouette, Blaney et Silver, tandis que le peuplement des ruisseaux Whannock, Kanaka et West a été décevant.

Vancouver-Nord

Les stocks de saumon argenté ont été faibles dans tous les cours d'eau. Un bon nombre de saumons bossus et de saumons-chiens ont frayé dans la rivière Indian. Ailleurs la ponte a été légère.

Squamish

Le réseau de la rivière Squamish à la tête de Howe-Sound a été bien peuplé par le bossu. Les stocks de saumon-chien n'ont été que passables.

RAPPORT DE M. E. D. FRASER, SURVEILLANT EN CHEF DES PÊCHES DE LA DIVISION DE L'EST, 1947.

Le rendement de la pêche accuse, au cours de l'année, un recul par rapport au niveau élevé atteint en 1946. Les débarquements des espèces qui donnent aux pêcheurs leurs meilleures recettes, la morue et autres poissons du genre, le homard, le hareng et le maquereau, ont été inférieurs à ceux de l'année précédente, et la moyenne des prix a aussi été plus faible. La grève des pêcheurs hauturiers de la côte de l'Atlantique, survenue au cours des trois premiers mois de l'année, a contribué pour une bonne part à cette diminution. On signale qu'un manque de boëtte et un sentiment général d'incertitude quant aux quantités susceptibles d'être absorbées par le marché, sans baisse marquée des prix, ont aussi contribué à ce résultat. Au cours de la deuxième moitié de l'année, les prix se sont relevés et la demande a été bonne. Des commandes pour fins de secours ont aidé à stabiliser l'industrie, et à la fin de l'année les marchands s'étaient débarrassés presque complètement de leurs stocks de poisson fumé ou mis en conserve.

Le total des débarquements de toutes les espèces de poisson a été inférieur d'environ 15½ p. 100 à celui de 1946. Proportions gardées, la diminution est encore plus considérable à l'égard de la valeur au débarquement qui, surtout à cause du bas prix payé pour le homard, a été d'environ 27 p. 100 moindre qu'en 1946. La prise et la valeur au débarquement, bien qu'inférieure à celles de 1946 sont encore bien au-dessus de la moyenne des années précédentes.

Nouvelle-Écosse: Prise totale et valeur au débarquement en 1947:

	Livres	Valeur
Poisson et testacés.....	321,748,200	\$14,838,276
Mousse d'Irlande, algues comestibles et autres plantes marines.....	7,075,400	100,541
Foies.....	2,555,600	110,772
		<hr/>
		\$15,047,589

Nouveau-Brunswick: Prise totale et valeur au débarquement en 1947:

	Livres	Valeur
Poisson et testacés.....	216,899,500	\$ 5,912,370
Foies	496,500	20,687
		<hr/>
		\$ 5,933,057

Île du Prince-Édouard: Prise totale et valeur au débarquement en 1947:

	Livres	Valeur
Poisson et testacés.....	31,962,000	\$ 1,811,050
Foies	265,900	5,318
Mousse d'Irlande.....	5,677,200	63,721
		<hr/>
		\$ 1,880,089

Les chiffres ci-dessus ne sont pas révisés, mais la brochure officielle sur les statistiques des pêcheries du Canada, 1947, renferme les données définitives à cet égard.

MORUE

Nouvelle-Écosse: Les débarquements ont diminué d'environ 30 p. 100 par rapport au total de 1946, mais ils sont supérieurs à la moyenne des années précédentes. La baisse de la valeur au débarquement, qui a été d'environ 40 p. 100, est une conséquence de la diminution des prix et de la prise. Le marché est devenu plus ferme au cours de la deuxième moitié de l'année et, à la fin de 1947, les prix avaient atteint le niveau de ceux de l'année précédente. La diminution considérable de la prise a été causée par la grève des pêcheurs hauturiers au cours des trois premiers mois de l'année, période qui embrasse le temps du carême, alors que tous les vaisseaux du large étaient immobilisés.

Nouveau-Brunswick: La prise dans cette province accuse une diminution d'environ 16 p. 100, par rapport à celle de 1946, alors que la valeur au débarquement diminue pour sa part d'environ 31 p. 100. Les bas prix et le fléchissement de la demande sont, dans les deux cas, la cause de cette diminution.

Île du Prince-Édouard: La prise accuse une légère augmentation d'environ 10 p. 100, mais la valeur au débarquement tombe de 39 p. 100. La diminution dans ce cas s'explique par le fait que la plus grande partie de la prise a été salée au lieu d'être mise en conserve.

HOMARD

Nouvelle-Écosse: Par rapport à 1946, la prise a fléchi d'environ 11 p. 100, et la valeur au débarquement est tombée d'environ 15 p. 100. En 1946, les prix offerts pour le homard, de la taille voulue pour la mise en conserve, étaient élevés, et la recette des pêcheurs a dépassé la moyenne. On attribue la diminution de la prise aux variations saisonnières habituelles dans le cas de cette pêche.

Nouveau-Brunswick: La prise a diminué d'environ 20 p. 100 dans cette province. Étant donné qu'il s'est vendu moins de homard vivant en 1946, la diminution dans la valeur au débarquement a été d'environ 36 p. 100 par rapport à celle de l'année précédente.

Île du Prince-Édouard: Par rapport aux autres provinces, c'est l'Île du Prince-Édouard qui accuse la plus forte diminution dans la prise. Les chiffres à cet égard sont les plus faibles depuis 1944, et, par rapport à l'année précédente, la baisse est d'environ 22 p. 100. Une diminution marquée dans la valeur au débarquement est résultée des mêmes facteurs que dans les autres provinces, mais elle a été proportionnellement plus forte, savoir environ 46 p. 100, à cause de la mise en conserve d'une plus grande partie de la prise.

Bien qu'on ait noté un fléchissement de la prise du homard dans toutes les provinces au cours de l'année, la moyenne est encore presque égale à celle des campagnes précédentes. En 1947, la prise a été de 30,000,300 livres et la moyenne de 1935 à 1939 s'établit à 30,884,000 livres.

SARDINE

La prise de la sardine s'est faite presque exclusivement dans les eaux du comté de Charlotte, N.-B. Cette pêche accuse des augmentations de la prise et de la valeur au débarquement se chiffrant respectivement par 4 et 1.7 p. 100. La demande de sardine pour la mise en conserve a été bonne et les opérations à cet égard se font aux usines de la côte est de la province aussi bien que dans celles du comté de Charlotte.

AIGLEFIN

Nouvelle-Écosse: La prise a été inférieure d'environ 7 p. 100 à celle de 1946 et la valeur au débarquement a fléchi de 12 p. 100. Les prix payés pour ce poisson n'ont pas baissé autant que dans le cas d'autres espèces prises à la ligne et la grève n'a pas affecté la prise d'aiglefin au même point que celle d'autres poissons.

Nouveau-Brunswick: La prise d'aiglefin accuse une baisse marquée, tant dans la quantité que dans la valeur. La diminution est d'environ 35 p. 100 dans le premier cas et d'à peu près 44 p. 100 dans le second.

Île du Prince-Édouard: La prise a été faible, 237 quintaux, mais elle représente tout de même une augmentation de 147 quintaux sur celle de 1946. L'aiglefin, dans ce cas, a été pris fortuitement au cours d'autres pêches.

MERLUCHE

Nouvelle-Écosse: En comparaison de 1946, la prise de merluche a diminué d'environ 8½ p. 100 et la valeur au débarquement de 18 p. 100.

Nouveau-Brunswick: Les débarquements ont été inférieurs d'environ 11 p. 100 à ceux de 1946, tandis que la valeur est tombée d'environ 40 p. 100 à cause d'une baisse considérable dans les prix.

Île du Prince-Édouard: On constate une régression d'environ 28 p. 100 dans les débarquements et de 50 p. 100 dans la valeur. On attribue le décroissement considérable de la valeur à l'incertitude qui a régné quant à la vente de ce poisson en conserve.

LIEU

Nouvelle-Écosse: La prise du lieu accuse une diminution d'environ 30 p. 100 et sa valeur au débarquement fléchit d'environ 25 p. 100.

Nouveau-Brunswick: La diminution de la prise est de 35 p. 100 et celle de la valeur au débarquement est d'environ 50 p. 100.

HARENG

Nouvelle-Écosse: Les débarquements accusent une moins-value d'environ 13 p. 100 par rapport à l'année 1946, tandis que la valeur au débarquement décroît de 32 p. 100. En dépit d'une réduction dans la prise, le total annuel est encore supérieur à la moyenne des dernières années. La demande a été bonne à l'égard de ce poisson, surtout comme appât, craquelot et hareng mariné.

Nouveau-Brunswick: Les déchargements dans cette province ont diminué d'environ 5½ p. 100 et la valeur au débarquement a fléchi en proportion. Au cours de la montaison printanière, il se transporte par camion des lots de harengs de la côte de l'Est au comté de Charlotte où ils sont traités dans les usines de ce district. On en exporte aussi une certaine quantité aux usines du Maine.

Île du Prince-Édouard: Les déchargements dans cette province accusent un léger fléchissement, savoir environ 3 p. 100, tandis que la valeur au débarquement augmente d'environ 15 p. 100. Le hareng de cette province a surtout servi à faire de la boîte et des conserves. La demande a été bonne.

MAQUEREAU

Nouvelle-Écosse: Par rapport à l'année 1947, la prise tombe d'environ 20 p. 100 et la valeur au débarquement accuse une diminution encore plus considérable, soit d'environ 32 p. 100. Les prix payés pour l'espèce ont été plus bas dans toute la province.

Nouveau-Brunswick: La prise s'est accrue d'environ 54 p. 100 et la valeur au débarquement d'environ 19 p. 100 par rapport aux chiffres de l'année 1946. Les prix ont été plus bas et la demande n'a pas été forte.

Île du Prince-Édouard: La prise a augmenté de 20 p. 100, mais la valeur au débarquement est tombée de 23 p. 100. Les prix payés à toutes fins pour le maquereau ont été plus bas que l'année précédente et plus de la moitié de la prise a été mise en conserve.

AUTRES ESPÈCES

Espadon—Nouvelle-Écosse

La réduction de la prise de cette espèce a été d'environ 38 p. 100 par rapport à l'année 1946 et la valeur au débarquement a fléchi d'environ 28·5 p. 100. Le gros de la prise est exporté et le prix a été légèrement plus élevé qu'en 1946. Le temps influe considérablement sur cette pêche et, bien que la prise ait été plus faible que d'habitude, la campagne se range parmi celles des années moyennes.

Pétoncles—Nouvelle-Écosse

Les déchargements ont diminué d'environ 11·5 p. 100 en comparaison de l'année précédente et la valeur au débarquement accuse une moins-value d'environ 30 p. 100, comme conséquence des bas prix payés un peu partout.

Saumon—Nouveau-Brunswick

La prise a augmenté de 13 p. 100 pour l'année courante mais, vu la chute des prix, la valeur au débarquement s'est amoindrie d'environ 20 p. 100 par rapport à 1946. Le gros de la pêche s'est fait dans la région de Miramichi.

Éperlan—Nouveau-Brunswick

Les déchargements d'éperlan ont grossi d'environ 7 p. 100 et, comme les prix étaient bons, la valeur au débarquement s'est accrue d'à peu près 9 p. 100. Néanmoins, la prise est encore bien au-dessous de la production des années de pointe.

Huîtres—Nouveau-Brunswick

La production a été sensiblement la même qu'en 1946, tandis que la valeur au débarquement accuse une légère augmentation. La demande à l'égard de ces mollusques a été bonne au cours des mois d'automne.

GÉNÉRALITÉS

Mousse d'Irlande

L'affaiblissement de la demande a entraîné une réduction dans la quantité de mousse d'Irlande récoltée à l'Île du Prince-Édouard. En 1946, il s'en était recueilli 100,082 quintaux évalués à \$124,330. Les chiffres correspondants pour l'année 1947 sont de 56,772 quintaux évalués à \$63,721, ce qui représente une diminution de 43 p. 100 dans la quantité et de 48 p. 100 dans la valeur.

Dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse, la récolte de ce produit constitue une source importante de revenu. On se sert de râteaux pour recueillir la mousse qui est ensuite blanchie avant d'être expédiée. La quantité produite dans la province en 1947 a été de 7,075,400 livres évaluées, en vert, à \$100,541.

Pêche sportive

La pêche sportive, dans les eaux de l'intérieur, n'a pas été aussi bonne qu'en 1946. Le niveau des cours d'eau et des lacs s'est abaissé au début de l'été ce qui, avec les températures élevées qui ont régné durant la saison, a créé des conditions défavorables à la pêche sportive.

Au cours de l'année, les pêcheurs sportifs ont pris, en Nouvelle-Écosse, 3,568 saumons et grilses, en comparaison de 4,166 en 1946. Il s'en est pris plus que d'habitude dans les rivières La Have et St. Mary, mais un peu moins dans les autres cours d'eau.

Au Nouveau-Brunswick, le nombre de saumons pris dans les comtés qui bordent la côte de l'Est a été légèrement inférieur, tandis que le nombre de poissons pris dans les comtés qui longent la rivière Saint-Jean accuse une diminution très marquée. Le nombre total de saumons et de grilses pris par les pêcheurs sportifs est de 18,586, dont 5,455 poissons sont des *saumons noirs* ou charognards.

Le manque de pluie et les températures élevées qui ont régné dans toutes les provinces ont rendu les conditions défavorables pour la pêche à la truite et, bien qu'il se soit fait quelques bonnes prises au printemps et au début de l'été, peu de poissons ont été capturés après le mois de juin.

PÊCHE SPORTIVE HAUTURIÈRE

Cette pêche se pratique surtout en Nouvelle-Écosse et le principal événement de la saison a été le tournoi de pêche au thon, disputé à Wedgeport dans le comté de Yarmouth, du 2 au 6 septembre. Les équipes qui ont concouru représentaient l'Empire britannique, Cuba et les États-Unis d'Amérique. Ce concours sportif est tenu sous les auspices du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui en assume aussi la surveillance directe. C'est l'équipe de Cuba qui a remporté la victoire.

FLOTTILLES DE PÊCHE

Les flottilles de pêche dans toutes les provinces sont en bon état et plusieurs vaisseaux ont été remplacés. Le changement le plus notable survenu dans la classe des navires de faible tonnage a été la construction, dans le comté de Gloucester, de cinq petits chalutiers destinés à faire la pêche de Caraquet, N.-B. Ces vaisseaux construits pour les pêcheurs, grâce au concours du *New Brunswick Loan Board*, ont été employés avec succès au cours de la campagne de pêche.

L'usage de petits chalutiers se généralise et, cette année, 15 permis ont été délivrés en comparaison de 6 en 1946. Un certain nombre de vaisseaux à l'égard desquels ces permis ont été délivrés ont abandonné d'autres méthodes de pêche pour adopter le chalutage. Le *Mahaska*, armé pour la pêche au chalut à plateau, s'est ajouté à la flottille des gros chalutiers. Ce navire faisait auparavant la pêche à la ligne.

L'emploi de sondeurs par le son à bord des harenguiers et des sardinières se généralise dans la région côtière de la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick. La valeur de tels appareils à l'égard de cette pêche est maintenant reconnue. Un navire faisant la pêche des pétoncles au large d'Halifax a aussi été pourvu de ce dispositif.

INDUSTRIE

Au cours de l'année, quatre nouvelles sardinières ont été construites et ont commencé de fonctionner dans le comté de Charlotte au Nouveau-Brunswick. Voici le nom et la situation de chacune de ces usines:

Nom	Situation	Capacité de production
B. H. Wilson Fisheries Ltd.....	Grand-Manan	1,000 caisses par jour
Richardson Fisheries.....	Deer-Island	250 " " "
Maritime Seafoods.....	Le Préau	300 " " "
Seal Cove Canning Co.....	Grand-Manan	300 " " "

Un certain nombre de petits séchoirs pour la préparation du poisson salé destiné à la vente ont été construits en Nouvelle-Écosse, d'après des plans fournis par la Station expérimentale des pêches de l'Atlantique, Halifax, N.-É. Lorsque les intéressés en ont fait la demande, l'ingénieur de la station a effectué les études préparatoires et donné ses conseils au cours de la construction. Deux installations de ce genre ont été aménagées au Nouveau-Brunswick, l'une pour la *St. John Fish Company* et l'autre pour la *Sealands Food Corporation* à Shippigan. L'usine frigorifique appartenant à la société *A. & R. Loggie Limited* à Wolgrave, N.-É. a été reconstruite. La même compagnie a aussi érigé un nouvel entrepôt frigorifique à Loggieville au Nouveau-Brunswick.

PÉRIODES D'INTERDICTION

Les périodes d'interdiction ont été bien observées partout, sauf dans les régions de l'Île du Prince-Édouard et de la côte est du Nouveau-Brunswick adjacentes à la ligne séparant les districts de pêche au homard 7B et 8. Dans les secteurs mentionnés, la tendance à capturer du homard en temps prohibé a été persistante et difficile à réprimer. Les bureaux de ces régions ont été vigilants, mais leurs efforts ont été handicapés par le manque de navires de surveillance convenables. On espère que la situation s'améliorera bientôt à cet égard.

SERVICE DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION

Au cours de l'année, ces services ont employé pour la surveillance des pêcheries, le même nombre de navires affrétés et de navires du gouvernement qu'en 1946 et, dans l'ensemble, ces derniers ont donné satisfaction. Il existe à l'heure actuelle un besoin pressant de remplacer quelques-uns des bateaux du Ministère, ainsi que d'en augmenter le nombre afin d'améliorer le service. Les mesures prises à cet égard comprennent le remplacement de deux des plus gros navires et l'acquisition de trois petits canots automobiles rapides. Le navire garde-côte *Cygnus* a été mis au bassin à Pictou durant le mois de mai pour l'achèvement de réparations et certaines additions aux machines. Après s'être rendu à Lunenburg pour la semaine de l'Exposition des pêcheurs, le *Cygnus* est revenu au comté de Prince dans l'Île du Prince-Édouard pour réprimer la pêche illégale. Il a ensuite quitté cette région pour se rendre à l'ouest de la Nouvelle-Écosse où, pour un certain temps, il a été stationné à Canso en qualité de ravitailleur.

CONTRÔLE SANITAIRE DU POISSON

Les demandes d'inspection de poisson salé à sec destiné à l'exportation ont été nombreuses et seuls quelques lots ont été expédiés sans examen. Le contrôle est devenu obligatoire le 15 décembre. Précisons que l'inspection du poisson traité de cette manière se fait au moment de l'emballage et que cette méthode assure la surveillance intégrale de toute la production.

Les achats de poisson pour fins de secours ont occasionnés une somme considérable de travaux d'inspection. Tout le poisson séché a été examiné et 35,000 barils de poisson mariné ont été ouverts et contrôlés. Le travail a été fait à la satisfaction de l'industrie.

La *Canadian Atlantic Salt Fish Exporters Association* a demandé que les exportations de poisson mariné soient soumises à l'inspection volontaire et qu'un certificat d'inspection soit délivré à l'égard du poisson jugé satisfaisant.

LABORATOIRE D'INSPECTION DU POISSON

Au cours de la première partie de l'année, le personnel du laboratoire s'est occupé surtout de l'inspection et du classement des conserves de poisson pour fins de secours. Après une interruption momentanée, le placement d'une deuxième commande de poisson aux mêmes fins a obligé le personnel à se consacrer de nouveau au même genre de travail.

Pour compléter l'installation principale située à Halifax, deux nouveaux laboratoires ont été ouverts, l'un à Shediac pour le Nouveau-Brunswick et l'autre à Charlottetown pour l'Île du Prince-Édouard. Ces deux avant-postes se sont occupés des conserves de poisson provenant du Québec.

Le classement a porté sur 337,000 caisses de conserves de poisson comprenant tous les produits sauf la sardine. Huit lots comprenant 2,538 caisses de conserves ont été jugés impropres à la consommation et écartés du marché. Outre ce qui précède, 58,516 caisses de poisson, surtout de la sardine, ont été examinées du point de vue de la qualité et, de ce nombre, 950 caisses ont été jugées impropres à la consommation.

PERSONNEL

Depuis un certain temps, l'accroissement du personnel des inspecteurs et la subdivision des provinces en zones administratives plus petites étaient déjà envisagés. Ce projet a été mis à exécution au cours de l'année. Postérieurement aux examens pour le choix de candidats convenables, 91 nouveaux inspecteurs ont suivi à Halifax, en vertu d'un plan du ministère des Affaires des anciens combattants, un cours d'entraînement préparatoire à leur nomination. De ce groupe, 90 ont réussi l'examen et 86 ont été placés dans de nouvelles situations ou dans les situations laissées vacantes par suite de la promotion d'inspecteurs permanents. Des situations supérieures,—chefs d'unités,—ont été créées pour la direction des inspecteurs qualifiés du personnel permanent. De plus, un bureau régional a été fondé dans chaque province et les situations ainsi créées ont été remplies, grâce à la promotion de surveillants de district déjà titularisés.

Les nouveaux inspecteurs sont rentrés dans les cadres le 10 juin et, d'une façon générale, leurs services ont été satisfaisants. A la fin de l'année, tous les bureaux d'unité étaient ouverts et pourvus des commis voulus. Les bureaux régionaux, invariablement situés dans la capitale de chaque province, ont été pourvus de tout le personnel nécessaire, ce qui a complété les cadres du Ministère en ce domaine.

Cette année, l'exposition de Lunenburg a été rouverte et la Station biologique de St. Andrews, la Station expérimentale de l'Atlantique, la Division de la pisciculture et la Branche administrative du Ministère y ont participé. Les directeurs ont témoigné leur appréciation du travail accompli à cette foire qui a duré quatre jours, et qui a été tenue du 16 au 19 septembre inclusivement.

En terminant, qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance et celle du personnel de ma Division aux fonctionnaires d'Ottawa, dont l'aide et les conseils nous ont facilité la tâche assez ardue de placer et de diriger les nombreux employés nouveaux ajoutés cette année au personnel.

**RAPPORT ANNUEL DU SURVEILLANT EN CHEF DES PÊCHES
(M. H. V. DEMPSEY) DIVISION DU CENTRE
(PROVINCES DES PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST)
POUR 1947**

En vertu de dispositions conjointes prises au mois de novembre 1944 par les autorités fédérales et provinciales, tout le poisson blanc produit dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les territoires du Nord-Ouest est sujet à l'inspection. Les lacs à poisson blanc sont examinés d'après une méthode uniforme ayant pour objet de déterminer la qualité de la production. Les relevés et les inspections premières sont effectués par des fonctionnaires provinciaux sous la direction du fonctionnaire fédéral en chef. A cet égard, la statut des inspecteurs provinciaux est le même que celui des fonctionnaires fédéraux. Nul poisson blanc ne peut être expédié des provinces des Prairies ou des territoires du Nord-Ouest, si ce n'est en vertu d'un certificat délivré et signé par un inspecteur autorisé. A la fin de l'année 1947, les expéditeurs de poisson ont soumis volontairement leurs envois à l'inspection, et cette manière de procéder a contribué elle aussi au maintien de la qualité.

Les travaux se sont poursuivis au cours de l'année et plusieurs nouveaux lacs ont été examinés, sans compter qu'un bon nombre de lacs reconnus comme producteurs de poisson blanc ont fait l'objet de nouveaux examens. Voici à cet égard un état des études effectuées:

	Nombre de lacs examinés		Nombre de lacs examinés de nouveau		Nombre de poissons examinés		Poids (livres)	
	1944-1946	1947	1944-1946	1947	1944-1946	1947	1944-1946	1947
Manitoba.....	86	15	35	46	18,146	8,434	51,885	26,456
Saskatchewan.....	124	39	31	31	16,618	7,226	54,869	22,879
Alberta.....	61	3	18	15	9,180	2,219	30,018	6,344
Territoires du Nord-Ouest.....	3	2	1	469	999	1,246	2,674
	274	57	86	93	44,413	18,878	138,018	58,353

Territoires du Nord-Ouest

La pêche commerciale d'hiver s'est pratiquée pour la première fois au Grand lac des Esclaves, durant la période allant du 1er décembre 1946 au 31 mars 1947 et la limite de prise fixée à cet égard était de 1,000,000 de livres, poids vidé, de poisson blanc et de truite. Les opérations de la côte nord, dans la région de Yellowknife, ont été retardées, faute des moyens de transport voulus, et la production totale de corégone et de truite, représentant 100,000 livres de poisson, a été perdue. Toutefois, la pêcherie du voisinage de la Hay inférieure a fourni la prise suivante dont l'écoulement a été réussi:

	Frais	Congelé	Total
	liv.	liv.	liv.
Poisson blanc.....	25,200	78,784	103,984
Truite.....	3,360	13,211	16,571
Inconnu.....	6,780	18,100	24,880
Autres.....	530	530
	35,340	110,625	145,965

Grâce à l'ouverture d'un chemin, de Grimshaw, en Alberta, à la Hay inférieure, T. N.-O., il a été possible de transporter du poisson par camion jusqu'à la tête de ligne et, au cours des deux dernières semaines de la saison, il s'est écoulé de la sorte plus de 35,000 livres de poisson frais. L'achèvement du chemin rendra sans doute possible, l'été comme l'hiver, de vastes opérations de pêche sur la rive sud du Grand lac des Esclaves. La pêche d'été, pratiquée de nouveau dans la partie nord du lac, a été limitée à 2,500,000 livres de poisson blanc et de truite. Le résultat de la campagne s'établit comme suit:

	Poids entier	Poids vidé
Poisson blanc.....	775,156	716,165
Truite.....	1,359,327	1,187,494
Inconnu.....	52,067	39,570
Totaux.....	2,186,550	1,943,229

L'écoulement de la pêche s'est fait comme ci-dessous:

	Frais vidé	Vidé et congelé	Filets congelés
Poisson blanc.....	21,060	61,350	336,740
Truite	251,570	570,515	126,844
Inconnu	37,279
	272,630	669,144	463,584

La campagne d'été a donné du travail à soixante et un pêcheurs utilisant 55,000 verges de filet maillant, tandis que 47 pêcheurs ont travaillé durant l'hiver avec 19,000 verges de filet. Des expéditions par la voie des airs ont caractérisé les opérations d'été. Plus de deux cent cinquante mille livres de truite fraîche ont été transportées par avion, du lac à la tête de ligne, à Waterways, en Alberta, soit près de 450 miles. Le reste du poisson capturé a été congelé et transporté à bord de péniches frigorifiques, jusqu'à la tête de ligne, par les rivières des Esclaves et Athabaska.

La pêche commerciale du doré (*Stizostedion vitreum*) a été pratiquée durant l'été au lac Kakisa à l'égard duquel une limite de prise de 200,000 livres avait été fixée. Des difficultés de transport et de ravitaillement en matériel ont forcé les intéressés à abandonner leur entreprise.

Conclusion

Le perfectionnement de nouvelles techniques d'inspection et l'accroissement de la pêche commerciale dans les territoires du Nord-Ouest ont occasionné une augmentation considérable de travail pour la Division qui, faute de personnel compétent, s'est souvent trouvée en mauvaise posture pour l'accomplir. Par suite du manque des moyens de transport voulus, les autorités se sont trouvées, aussi bien l'été que l'hiver, dans l'impossibilité de surveiller convenablement la pêche au Grand lac des Esclaves.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU LABORATOIRE D'INSPECTION DU POISSON EN CONSERVE, VANCOUVER, COLOMBIE- BRITANNIQUE, POUR L'ANNÉE 1947-1948

par M. F. CHARNLEY, *chimiste en chef.*

Examens courants mis à part, les travaux exécutés en 1947 par le Laboratoire ont porté principalement sur la partie II de l'étude entreprise en vue de déterminer la qualité du sockeye pris dans le golfe de Georgie, en comparaison de celle du saumon provenant du Fraser. Le rapport du 28 novembre 1946 sur la partie I de l'étude en question, montre que l'usage du filet maillant aboutit à une sélection nettement marquée du sockeye de la pêcherie du Fraser. La partie II de cette étude comporte un examen de la qualité des échantillons d'épreuve de sockeye mis en conserve aux mois de septembre et d'octobre 1946. Les progrès réalisés à l'égard de la partie II de l'étude en cause sont, dans les circonstances, parfaitement satisfaisants, mais, pour des motifs qui échappent à l'autorité du Laboratoire, l'exécution des analyses a été malencontreusement retardée.

Les retards apportés à l'exécution des analyses résultent, d'une part, du manque de certains articles d'équipement demandés dans ma lettre du 21 septembre 1946, et, d'autre part, de la perte de personnel technique. Au commencement de l'étude, le défaut d'appareils était relativement sans importance, car les travaux préparatoires ont consisté surtout à rechercher les meilleures méthodes de faire les analyses. Au début de mars, toutefois, les recherches à cet égard étaient à peu près terminées et l'absence de matériel retarda la mise en train des analyses durant un mois environ, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on ait emprunté les appareils voulus de la Station expérimentale des pêches du Pacifique, tard dans le mois d'avril de l'année 1947. Enfin, la marche des travaux portant sur la partie II de l'étude fut encore grandement entravée, à la fin de 1947, par la perte de deux membres du personnel qui, jusque-là, avaient aidé à l'exécution des analyses.

Le travail fut enfin commencé le 29 avril 1947 et le résultat des analyses d'échantillons de trois poissons tirés du groupe de la première époque, c'est-à-dire des échantillons mis en conserve le 10 septembre 1946 et correspondant aux zones A, B, C et D, fut disponible dès la deuxième semaine de mai. Comme le Ministère était désireux d'obtenir des rapports préliminaires sur l'étude en question, le résultat de ce travail lui fut communiqué, par lettre, le 16 mai 1947. Le résultat d'analyses subséquentes portant sur les groupes des autres époques lui fut communiqué par lettres datées respectivement du 26 mai, ainsi que des 20, 23, 25 et 27 juin.

Les caractéristiques recherchées au cours des analyses du premier groupe d'échantillons de trois saumons sockeye ont été la fermeté de la chair, l'intensité des couleurs rouge et jaune du tissu musculaire, la teneur en eau, en graisse et en azote de Kjeldahl, la quantité relative de vitamine A renfermée dans l'huile, le pH du liquide aqueux et le coefficient de réfraction de l'huile. Toutefois, la première série de résultats ne révèle aucune différence significative dans la proportion relative de vitamine A, d'une zone à une autre, et n'accuse que de légers écarts dans la teneur en azote de Kjeldahl, quant aux échantillons tirés des diverses zones. La détermination de ces deux caractéristiques a donc, par économie de temps, été omise des analyses de la deuxième série d'échantillons

de trois saumons sockeye provenant chaque semaine des diverses zones. De plus, comme les résultats de l'analyse de la première série d'échantillons de trois poissons ont surtout servi à confirmer les constatations faites par l'auteur en 1943-1944, il n'a pas paru opportun de soumettre de nouveaux rapports sur la partie II de l'étude avant l'achèvement des analyses de tous les échantillons d'épreuve mis en conserve au cours de l'étude, c'est-à-dire, les échantillons de douze poissons pris chaque semaine dans les diverses zones au cours des six semaines qu'a duré l'expérience.

La perte du personnel mentionnée ci-dessus ayant encore retardé les travaux, on a jugé bon de transmettre le résultat des nouvelles analyses faites depuis l'été, c'est-à-dire, celles de la deuxième série d'échantillons de trois saumons. Ces dernières font l'objet d'une communication en date du 26 décembre 1947 et, sauf les chiffres relatifs à la vitamine A et à l'azote de Kjeldahl dont la recherche a été omise à l'égard de la deuxième série d'échantillons, les résultats de cette série, ainsi que ceux de la série précédente, sont résumés aux tableaux XXXI et XXXII de ma lettre du 26 décembre 1947.

Ainsi qu'on l'a déjà vu, les résultats de la présente étude n'ont servi jusqu'ici qu'à confirmer ceux qui avaient été obtenus en 1943-1944, savoir que, sauf la décoloration de la peau, il n'existe aucune importante différence de qualité entre le saumon sockeye pris dans le golfe de Georgie et le poisson de la même espèce pêché simultanément dans le Fraser. Toutefois, il se produit des changements saisonniers marqués dans la qualité du sockeye de la Colombie-Britannique, et ceux-là paraissent se continuer tard dans la saison, ainsi qu'en témoigne la baisse sensible de qualité observée à l'égard du sockeye pris dans la région de Sooke vers la fin de la période embrassée par la présente étude. Un nouveau phénomène révélé par la partie I de l'étude en cause, tout au moins l'est-il pour l'auteur du présent rapport, a été l'effet sélectif plutôt marqué résultant de l'emploi du filet maillant dans la pêche du Fraser.

Des travaux portant sur une deuxième étude de qualité ont été commencés en 1947 et des échantillons d'épreuve de saumon bossu ont été mis en conserve au cours de la saison, en vue de recherches sur la qualité relative du saumon de cette espèce pêché dans le golfe de Georgie, en comparaison de celle du même poisson pris dans le bassin du Fraser. Le procédé suivi a été le même que pour le sockeye, à cette différence près qu'il a été prélevé, dans les diverses zones, six échantillons par semaine au lieu de douze.

Les épreuves d'incubation poursuivies à l'égard d'échantillons de conserves de saumon et de hareng ont donné des résultats analogues à ceux des années précédentes, c'est-à-dire qu'aucune boîte non-stérile n'a été découverte. Il est donc de plus en plus manifeste que, dans tous les cas où des boîtes avariées sont dépistées dans des lots de conserves de saumon ou de hareng expédiés aux pays tropicaux, les organismes de putréfaction se sont introduits après le traitement. Il conviendra donc de prendre toutes les précautions possibles pour protéger de tels lots de conserves, soit en cours de route, soit à l'arrivée, contre les températures extrêmes, afin d'abaisser le plus possible le taux de désagrégation des coutures et de corrosion du fer-blanc.

Le Laboratoire a effectué au cours de l'année un nombre considérable d'examen spéciaux. Ces derniers revêtent souvent un caractère expérimental, surtout lorsque les intéressés désirent contrôler l'efficacité de leurs méthodes de traitement, le taux de détérioration postérieur à la mort, l'état saisonnier du poisson qu'ils mettent en conserve et autres questions analogues. Les autorités

du Laboratoire sont heureuses de faire exécuter ces travaux non officiels lorsqu'elles disposent du personnel voulu, mais il convient de noter que le manque de personnel technique pourrait bien les obliger à suspendre éventuellement ce service.

Au cours de la saison écoulée, deux autres sociétés de pêche de la Colombie-Britannique ont adopté l'emploi de nouvelles épreuves portant sur la détérioration postérieure à la mort dans le cas du hareng non traité. Le Laboratoire a donc consacré un certain temps à la mise au point d'appareils et à des travaux de démonstration pour ces sociétés.

Enfin, la préparation de l'inventaire des appareils et du matériel demandé par le Ministère a exigé, au cours des dernières semaines, une somme très considérable de travail.

LABORATOIRE D'INSPECTION DU POISSON DE L'ATLANTIQUE, HALIFAX (N.-É.)

Rapport du directeur, M. ERNEST HESS, pour l'année 1947-1948

Au cours de l'année, le Laboratoire a "classé" presque autant de conserves de poisson que l'année précédente. On constate une réduction progressive de la proportion des conserves sous-normales ou impropres à la consommation qui, de 8·6 p. 100 qu'elle était en 1945-1946, tombe à 5·5 p. 100 en 1946-1947 et enfin à 2·4 p. 100 en 1947-1948. La quantité de conserves de poisson "inspectées" a été trois fois plus considérable que celle de l'année précédente, surtout à cause de la forte augmentation du nombre de boîtes de sardines soumises à l'inspection. L'ensemble des caisses de conserves examinées s'élève, au total, à 449,744 unités et l'augmentation atteint 15·2 p. 100. La mise en conserve d'une quantité exceptionnelle de hareng du printemps sur la côte est du Nouveau-Brunswick a, par rapport à l'année précédente, presque doublé le travail exécuté au laboratoire saisonnier de Shédiac.

Deux technologues de la mise en conserve ont passé la saison à visiter les conserveries de poisson et à aider aux conserveurs à résoudre leurs problèmes techniques et la question du contrôle de la qualité.

Le contrôle sanitaire des établissements coquilliers et des expéditions de coquillages est devenu au cours de l'année plus facile à exécuter et plus efficace dans ses résultats, grâce à la mise en fonctionnement d'un laboratoire bactériologique ambulante. Ce laboratoire a visité tous les établissements d'écaillage de clams, de préparation de chair de pétoncles et de homard frigorifié dans la Division, ainsi que plusieurs régions huîtres de l'Île du Prince-Édouard, afin de contrôler la pureté bactériologique des approvisionnements d'eau, aussi bien que celle des produits finis, et contribuer de la sorte à l'assainissement des usines.

Après une interruption de huit ans, le Ministère a de nouveau, par l'entremise du Laboratoire et de son personnel, donné des cours de peu de durée aux contremaîtres de conserveries de poisson. Durant le mois de mars, trois cours d'une semaine ont été menés à bonne fin.

Au cours de la Conférence des pêches de la Côte est, tenue le 2 avril 1947 à Charlottetown (Î. du P.-É.), le personnel a donné une séance de découpage portant sur plus de 200 échantillons distincts de poissons en conserve du pays ou de l'étranger.

A. CONSERVES DE POISSON

1. CLASSEMENT

Le Tableau I, qui résume les travaux de l'année, comporte une liste des espèces de conserves de poisson à l'égard desquelles des normes de qualité et de classement ont été établies.

Il a été délivré un total net de 1,187 certificats de classement.

Le Ministre ayant fait droit aux appels interjetés à cette fin, soixante-huit lots de conserves de poisson comprenant 21,968½ caisses ont été reclassés. A l'égard de 41 lots comprenant 12,511 caisses (57 p. 100), le classement initial a été confirmé, tandis que 24 lots, comprenant 8,810 caisses (40·0 p. 100), ont été classés dans une qualité supérieure et que 3 lots, comprenant 647½ caisses (2·9 p. 100), ont été classés dans une qualité inférieure. Le revenu net provenant des droits de reclassement s'est élevé à \$440.

2. INSPECTION

a) *Qualité*

Des certificats d'inspection ont été délivrés à l'égard de 340 lots de conserves de poisson pour lesquelles aucune norme de qualité ou de classement n'a été prévue.

Le Tableau 2 fait voir le résultat des travaux de l'année en ce domaine.

Après nouvel examen, il a été délivré un certificat de "Bonne qualité moyenne" à l'égard d'un lot de 1,170 caisses de sardine dont la qualité, en vertu de l'examen initial, répondait à la Catégorie "B".

b) *Poids*

Quatre-vingt-treize lots comprenant diverses sortes de conserves de poisson ont été jugés de poids insuffisant, d'après les spécimens présentés au classement ou à l'inspection, ou d'après les échantillons courants prélevés par les inspecteurs de pêche ou le Laboratoire.

Les décisions prises à l'égard de vingt-cinq lots de conserves manquant de poids soumis à un nouvel examen ont été confirmées dans quatorze cas et infirmées dans neuf cas; les deux lots restants ont été divisés en sous-lots, les uns de poids exact et les autres de poids insuffisant.

3. LOTS IMPROPRES À LA CONSOMMATION

Trente et un lots de conserves de poisson, en tout 5,795 caisses, ont été jugés impropres à la consommation. Le nouvel examen effectué à l'égard de 4,190 de ces caisses a contraint les autorités à maintenir la décision prise dans le cas de 2,075 caisses, tandis qu'il leur a permis de ranger les 2,115 autres dans des catégories supérieures.

4. EXAMENS COURANTS D'ÉCHANTILLONS

Après examen, les autorités ont dressé des rapports à l'égard de 704 échantillons d'au moins trois boîtes chacun, soumis par les conserveurs eux-mêmes en tout temps de l'année ou recueillis par les inspecteurs de pêche à la demande du Laboratoire. Ces rapports renseignent les usiniers sur le degré d'excellence de leurs marchandises et de leurs méthodes de travail, surtout au début de la saison, mais aussi lorsqu'ils abordent la mise en conserve de nouveaux produits. Les

TABLEAU 1

Conserves	Nombre de boîtes par caisse et contenu net des boîtes	Caisses présentées à l'examen	Classement			
			Qualité de luxe	Qualité normale	Qualité sous-normale	Impropres à la consommation
	Onces		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Homard.....	96 x 6	918	49.9	48.9	1.2
Pâte de homard.....	96 x 6	103	100
Chicken haddie.....	48 x 14	99,716	64.5	31.9	3.0	0.6
Miettes de poisson.....	48 x 14	63,602½	61.1	38.9
Maquereau.....	48 x 15	48,754½	67.7	26.9	3.5	1.9
Filets de maquereau.....	48 x 15	5,363½	91.3	8.7
Filets de maquereau.....	48 x 10	1,102	50.9	49.1
Hareng nature.....	48 x 15	63,907½	87.1	12.8	0.1
Hareng nature.....	48 x 10	25,280	70.7	24.0	4.1	1.2
Hareng, sauce tomate.....	48 x 15	2,520½	39.7	60.3
Hareng, sauce tomate.....	48 x 10	790	12.7	63.3	24.0
Gasparot.....	48 x 15	11,763½	94.9	5.1
Gasparot.....	48 x 10	6,737	84.1	13.2	2.7
Filets de hareng.....	48 x 10	230½	4.3	95.7
Kipperd snacks.....	100 x 5	1,130	100
Alose.....	48 x 15	645	100
Filets d'alose.....	48 x 15	364	100
Filets d'alose.....	48 x 10	1,222	100
Thon.....	96 x 7	4,250	3.5	94.1	2.4
Total 1947-1948.....		338,399½	66.1	31.5	1.7	0.7
1946-1947.....		355,178½	67.4	27.1	4.5	1.0
1945-1946.....		341,581½	69.0	22.4	7.7	0.9
1944-1945.....		133,897½	82.3	13.1	4.6

TABLEAU 2

Conserves	Nombre de boîtes par caisse et contenu net des boîtes	Caisses présentées à l'examen	Résultats de l'inspection		
			Bonne qualité moyenne certifiée	Catégorie B	Impropres à la consommation
	Onces		p.c.	p.c.	p.c.
Finnan haddie.....	48 x 14	6,435	92.8	7.2
Colin.....	48 x 14	4,388	96.8	0.4	2.8
Merluche, sauce tomate.....	48 x 14	4,400	100
Gasparot, sauce tomate.....	48 x 15	1,805	83.1	16.9
Hareng nature.....	48 x 10	185	100
Hareng, sauce tomate.....	48 x 15	614	100
Hareng, sauce tomate.....	48 x 10	100	100
Sardine à l'huile.....	100 x 3½	68,479	93.2	6.8
Sardine à l'huile.....	96 x 5	2,799	90.4	9.6
Sardine, sauce tomate.....	100 x 3½	13,861	60.0	40.0
Sardine, sauce tomate.....	96 x 5	1,320	76.5	5.2	18.3
Sardine fumée.....	100 x 3½	5,458	81.0	19.0
Boulettes de poisson.....	48 x 15	1,500	100
Total 1947-1948.....		111,344½	88.6	11.1	0.3
1946-1947.....		35,107	99.4	0.6
1945-1946.....		28,502	97.2	2.8
1944-1945.....		118,590½	94.5	5.5

échantillons comprennent les produits suivants: homard, 146; pâte de homard, 72; *chicken haddie*, 64; hareng, 60; maquereau, 59; sardine, 58; clams, 38; thon, 29; *kippered snacks*, 26; gasparot, 19; sardine à la sauce tomate, 16; filets de maquereau, 12; balaou (*billfish*), 11; *tomalley*, 9; mactre, 8; *finnan haddie*, foies de morue, morue et colin, 7 chacun; sardine fumée et praires, 6 chacun; sardine à la moutarde et boulettes de poisson, 4 chacun; hareng à la sauce tomate, saumon atlantique et filet d'alose, 3 chacun; faux éperlan (*silversides*), miettes de poisson, œufs de gasparot, filets fumés, 2 chacun; filets de hareng, huile de morue, huîtres, bouillon de clams, pâte de morue, *chicken haddie* à la sauce tomate, bouillabaisse (*fish chowder*) et moules, un chacun.

5. CONTRÔLE DES CONSERVES IMPORTÉES

Des échantillons, tirés de quatre lots de conserves importées (saumon, crevette, crabe, ormier), ont été soumis par les officiers de la Douane locale aux autorités du Laboratoire pour fins de contrôle. Un lot de conserves de crabe a été jugé impropre à la consommation et condamné.

6. TRAVAIL SUR PLACE

Le Laboratoire saisonnier de Shédiac (N.-B.), a fonctionné du 15 avril au 4 octobre, sous la direction de M. E. R. S. Homans, et celui de Charlottetown (Î. P.-É.), qui était administré par M. A. Hollett, a été ouvert du 14 mai au 4 octobre. A chacun des deux Laboratoires était affecté un technicien de la mise en conserve. Au cours de la saison, ces spécialistes ont visité toutes les conserveries des deux provinces et consulté les inspecteurs de pêche de chaque localité pour aider les usiniers à résoudre leurs problèmes techniques et, d'une façon générale, à perfectionner leurs méthodes. Dans la même intention, le directeur a visité la plupart des conserveries de la Nouvelle-Écosse, tandis que, de son côté, M. Hollett a fait sept voyages aux Îles-de-la-Madeleine pour classer les conserves de poisson sur les lieux.

7. RECHERCHES SUR LA MISE EN CONSERVE

A titre d'essai, des petits lots de conserves de balaou, de faux éperlan, de poisson blanc, de miettes de poisson provenant de filets congelés, et de hareng à la sauce tomate ont été préparés à la demande de diverses maisons pour leur aider à perfectionner de nouveaux produits.

Les épreuves portant sur les approvisionnements commerciaux de purée de tomate destinée à la mise en conserve du hareng et de la sardine à la sauce tomate révèlent de grands écarts de qualité, surtout à l'égard de la gravité spécifique, de la couleur et de la saveur. Certaines marques ont été jugées impropres à la fabrication de sauces pour la mise en conserve.

B. CONTRÔLE SANITAIRE DE L'INDUSTRIE COQUILLIÈRE

Les travaux s'adressent à cinq branches de l'industrie. Les établissements d'écaillage des comtés d'Halifax, de Digby et de Yarmouth (N.-É.), et ceux du comté de Charlotte (N.-B.), ont reçu la visite du nouveau laboratoire mobile. Les épreuves faites en ces occasions ont porté sur les approvisionnements d'eau, les clams dans leur coquille et les mollusques écaillés, prêts pour l'expédition.

Les usines de frigorification du homard de la Division ont fait l'objet d'inspections analogues dans l'exécution desquelles le laboratoire mobile s'est révélé d'une valeur inestimable.

Au cours d'épreuves périodiques faites aux usines préparant la chair de pétoncle, à Digby (N.-É.), on a remarqué que l'emploi obligatoire de récipients d'expédition métalliques avait amélioré la situation dans cette industrie.

Un voyage de douze jours à bord d'un dragueur de pétoncles hauturier a été fait pour observer la manutention et l'emmagasinage de la chair de pétoncle en mer.

Deux régions de l'Île du Prince-Édouard ont été examinées du point de vue bactériologique afin de déterminer leur convenance comme lieux de reparcage pour les huîtres.

M. W. J. Brownlee, bactériologiste chargé du laboratoire mobile, a travaillé dix jours à des enquêtes bactériologiques sur les clams, à St. Andrews (N.-B.), en collaboration avec le personnel du Laboratoire mobile du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le directeur et M. Brownlee ont assisté aux réunions du Comité interministériel du contrôle sanitaire des testacés, tenues à Ottawa, à celles des fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social avec les membres de l'Office technique et scientifique des pêches, à St. Andrews (N.-B.), aussi bien qu'à celles du *Public Health Service* des É.-U., avec le personnel administratif du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et celui du ministère des Pêcheries, tenues à Saint-Jean, assurant ainsi la liaison et la coopération entre les divers organismes intéressés au contrôle sanitaire des testacés.

C. INSPECTION DU POISSON CONGELÉ

Quatre inspecteurs du poisson congelé ont été détachés auprès de l'inspecteur en chef de la division du Centre, à Winnipeg, durant quatre mois environ, pour aider à l'inspection du corégone frais et congelé.

D'autres inspecteurs ont été affectés à diverses usines de poisson frais et congelé de la division de l'Est, afin d'y surveiller les conditions sanitaires et d'y contrôler la qualité des produits, tandis que certains d'entre eux ont été chargés de fonctions administratives.

D. POISSON SALÉ

Un certain nombre de producteurs de poisson salé, aussi bien que divers inspecteurs des pêches, ont, au cours de l'année, soumis au Laboratoire 57 échantillons de poisson salé et séché pour en faire établir la teneur en humidité.

E. PROPAGANDE ÉDUCATIVE

Au cours des mois d'hiver, le personnel a consacré un temps considérable à la propagande éducative. Les cours donnés aux inspecteurs des pêches durant les mois d'avril 1947, de janvier et de février 1948, ont porté sur la mise en conserve du poisson, la visite des conserveries et l'application des règlements visant cette industrie.

Trois cours d'une semaine destinés aux contremaîtres de conserveries de poisson ont été donnés par le personnel du Laboratoire pendant le mois de mars 1948. Les vingt-neuf conserveurs qui les ont suivis ont affirmé que les connaissances acquises en cette circonstance leur seraient précieuses dans l'exécution de leur travail.

Lors de la Conférence des pêches de la Côte est, tenue le 2 avril 1947 à Charlottetown (Î. du P.-É.), le personnel du Laboratoire a donné une séance de découpage et de classement du poisson en conserve. Environ 154 échantillons de conserves de poisson de la Côte est, ainsi qu'une soixantaine d'échantillons de conserves importées ont été ouverts et jugés. Les grands écarts de qualité observés entre les diverses conserves du pays ont été une révélation pour la plupart des juges et des visiteurs.

Une démonstration du même genre a été faite lors d'une assemblée des conserveurs du Nouveau-Brunswick organisée par le Directeur provincial des pêches, à Shédiac, N.-B., le 16 avril 1947.

F. RELATIONS AVEC LE COMMERCE ET L'ADMINISTRATION

Les autorités du Laboratoire ont été en rapports fréquents avec celles du quartier général de Division. Lors de leurs tournées, le directeur et son personnel sont restés en liaison étroite avec le personnel des Unités et de la Région, de même qu'avec les inspecteurs de pêche de chaque localité qu'ils ont visitée. Les membres du personnel ont assisté aux conférences annuelles de Région et de Division.

Le directeur a assisté aux réunions annuelles de la *Prince Edward Island Fisheries Federation*, de la *New Brunswick Fish Cannery and Assemblers Association* et de l'*United Maritime Fishermen Ltd.* Il s'est aussi rendu à Ottawa pour les réunions du Conseil national de recherches pour la préservation des aliments et de son sous-comité du poisson, à l'égard duquel il remplissait les fonctions de secrétaire. Il a, de plus, assisté à la réunion annuelle de l'*Institute of Food Technologists*, tenue à Boston, dans le Massachusetts.

Le Laboratoire a été honoré au cours de l'année par la présence de distingués visiteurs au nombre desquels on compte M. T. Thorbarnarsson, directeur des recherches sur les pêches en Islande, M. F. Bramsnaes, du ministère danois des Pêcheries (Copenhague), MM. S. G. Khars et G. Lorentzen, du ministère des Pêcheries de la Norvège (Bergen), de MM. Mitra et John, du ministère des Pêcheries, aux Indes, et enfin de M. N. D. Jarvis, du *Fish and Wildlife Service* des États-Unis.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX OSTRÉICOLES DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES POUR L'ANNÉE 1947-1948

Par MONSIEUR R. R. LOGIE,

Office technique et scientifique des pêches du Canada

Le ministère des Pêcheries et l'Office des pêches coopèrent à la conduite de recherches visant à améliorer la situation de l'industrie ostréicole dans les provinces Maritimes. Le quartier général de campagne est à la station biologique de l'Île du Prince-Édouard, à Ellerslie, et l'investigateur de l'Office préposé aux recherches ostréicoles est aussi chargé de l'exécution du programme du Ministère à cet égard.

Le Ministère a continué de fournir ses services ordinaires à l'industrie. Ceux-ci comprennent l'examen et l'arpentage de nouvelles concessions ainsi que l'exécution de nouveaux arpentages destinés à préciser les limites de gisements déjà loués, la fourniture de naissain en quantités limitées et la prédiction des dates de fixation des larves. Le Ministère a reçu de nombreuses demandes sur les méthodes de culture et il s'est occupé de recevoir et de transmettre le revenu provenant de redevances et de loyers de baux.

Outre ces travaux, le Ministère a aussi étudié deux nouvelles régions productrices en puissance et recommandé un régime d'amodiation à cet égard. Les régions en cause sont le bassin hydrographique de la rivière Hillsborough, dans l'Île du Prince-Édouard, et la lagune de Tracadie, au Nouveau-Brunswick. Les nouvelles dispositions prises par le Ministère comprennent la nomination d'un contremaître à la division de la culture des mollusques et crustacés,—ce fonctionnaire sera employé à Shippigan (N.-B.),—et l'initiation de mesures en vue de créer une ferme expérimentale dans cette importante région; l'expédition de naissain et de petites huîtres des lacs Bras-d'Or à la lagune de Tracadie en vue d'éprouver leurs chances de survie en ce lieu; l'inauguration, à Ellerslie, d'essais en grand de méthodes destinées à réduire le coût de production d'huîtres de qualité supérieure, ainsi que d'essais portant sur la possibilité d'élever de petites huîtres à titre d'entreprise commerciale.

LA SAISON DE CROISSANCE DE 1947

La température dans les provinces Maritimes, au cours de l'été de 1947, a été chaude, sèche et idéale pour la propagation des huîtres. En conséquence, la ponte a été forte dans toutes les régions et, dans l'Île du Prince-Édouard, il s'est fait une récolte phénoménale de naissain. Les collecteurs posés par la station biologique et les ostréiculteurs du voisinage ont recueilli une moyenne de 50,000 à 60,000 larves par support, alors qu'une quantité de 1,000 à 1,500 larves est beaucoup plus normale. Une récolte de cette ampleur est trop forte et il s'ensuit que la surcroissance d'un grand nombre de larves entraîne la perte d'une forte quantité de naissain, ainsi que la production éventuelle d'un nombre considérable de petites huîtres au raclage. Cependant, les trois saisons précédentes n'avaient fourni que des récoltes passables et la quantité formidable de naissain recueillie cette année contribuera pour beaucoup au repeuplement de gisements épuisés.

Par suite de la saison exceptionnellement longue de frai, les huîtres de taille marchande ont mis plus de temps que d'habitude à se rétablir et, au début de l'automne leurs écailles étaient minces et entourées d'un bord de croissance

fragile. A la mi-octobre, elles avaient bien engraisé et le bord de croissance avait durci suffisamment pour supporter les rigueurs de l'expédition. A la fin de la saison de pêche, les écailles étaient dures, la chair était ferme et les huîtres étaient en parfaite condition.

LA SAISON DE PÊCHE DE 1947

La prise de 1947 est indiquée au Tableau n° 2 en regard des chiffres correspondants pour les années 1945 et 1946. Il est à noter que la production totale des provinces Maritimes a continué de croître progressivement, en dépit des fluctuations qu'on pourra constater à l'égard de certaines régions comparativement aux chiffres des années précédentes. Il est assez difficile d'expliquer toutes ces variations avec exactitude, mais il est probable qu'elles dépendent plus de la pêche elle-même que du changement dans les conditions naturelles. Aucune région productrice d'importance n'accuse un déclin sérieux.

Le marché a continué d'être bon et ni l'expédition ni l'entreposage n'ont entraîné de pertes considérables. Les huîtres de qualité supérieure ont commandé des prix élevés et, tard dans la saison, une demande imprévue à l'égard des catégories inférieures a absorbé tout ce qui restait en fait de formes normales et sous-normales. Cette tournure des affaires a été occasionnée par l'interdit sur les expéditions d'huîtres écaillées des États-Unis, compris dans les mesures adoptées par le Gouvernement pour la conservation du numéraire.

COLLABORATION DU MINISTÈRE AUX TRAVAUX DE L'OFFICE

Les efforts du Ministère et de l'Office en ce domaine sont si intimement liés qu'il n'est pas facile de les séparer. Grâce à ses travaux de recherche, l'Office assume, d'une façon générale, la tâche de découvrir de nouvelles méthodes et, de son côté, le Ministère lui fournit les moyens d'en éprouver la valeur commerciale sur une grande échelle. Les travaux d'entretien et tout le processus administratif ordinaire ayant trait à l'ostréiculture relèvent aussi de l'autorité du Ministère.

Au mois de mai 1947, l'auteur et M. H. R. Found du personnel du Ministère ont dirigé une étude du réseau de la rivière Hillsborough, dans l'Île du Prince-Édouard, afin de constater jusqu'à quel point les huîtres de ces cours d'eau s'étaient remises de la maladie qui avait dévasté la région vers 1937. On a constaté que les huîtres se rétablissaient sensiblement, mais que chacune des trois rivières en cause posait un problème d'ordre différent. Dans la rivière Eliot (de l'Ouest) les stocks indigènes étaient si bien établis qu'il aurait été contraire à la ligne de conduite du Ministère de permettre la location à bail. On a, par conséquent, recommandé que seule la pêche publique soit permise en ce lieu. D'autre part, les eaux de toute la rivière Yorke (du Nord) et celles de la partie inférieure de la rivière Hillsborough (de l'Est) sont polluées, la population huîtreuse qu'elles renferment est clairsemée et ces rivières ne sauraient être exploitées qu'en recourant au reparcage. Le cours moyen de la rivière Hillsborough renferme des étendues considérables de fonds propices aux huîtres qui sont, ou stériles ou peuplées par un petit nombre d'huîtres qui, cependant, est en voie d'augmentation. Cette rivière était autrefois une forte productrice d'huîtres et rien ne nous empêche de croire qu'elle ne pourrait pas reconquérir sa place, étant donné les sérieux indices de récupération manifestés par les stocks indigènes.

Elle pourrait aussi fournir un lieu d'épuration pour les huîtres provenant des eaux polluées de son cours inférieur et de la rivière Yorke. Il a été, par conséquent, recommandé de permettre la location à bail dans la partie en cause de la rivière Hillsborough, mais vu le peu de terrain propice et le grand nombre de personnes intéressées, on a considéré qu'il serait opportun de limiter à deux acres l'étendue de chaque concession. Plusieurs demandes sont déjà parvenues au Ministère et le vif intérêt porté à cette région augure bien pour l'avenir.

Au mois de juin 1947, l'auteur et M. H. R. Found ont dirigé une étude analogue à l'égard de la lagune de Tracadie, au Nouveau-Brunswick. Des fonds éminemment propices au développement des huîtres ont été trouvés presque complètement dépourvus et l'ensemble de la lagune n'a fourni, cette année, que quarante barils. Il a été impossible de découvrir des conditions adverses à la culture d'huîtres de haute qualité et l'opinion publique dans la région favorise la location à bail ainsi que l'application des meilleures méthodes d'ostréiculture comme moyens de restauration. Le Ministère a, par conséquent, été saisi d'une recommandation favorisant ce régime et limitant les concessions à quatre acres par amodiataire. La question de fournir des petites huîtres pour le repeuplement constituera un problème qu'on a toutefois commencé de résoudre à l'automne de 1947 en expédiant, à titre d'essai, un lot d'huîtres des lacs Bras-d'Or afin de s'assurer si ces dernières étaient susceptibles de s'acclimater aux eaux de la lagune de Tracadie.

A Shippigan (N.-B.), la fourniture d'un approvisionnement régulier de naissain continue de poser un problème. A la suite des enquêtes faites par l'Office au cours des quatre dernières années, il a été jugé opportun de tenter la démonstration d'une méthode pratique à cet égard. Par conséquent, un contremaître a été nommé à la Division de la culture des mollusques et crustacés, et le Ministère a entrepris des négociations en vue d'acheter une propriété qui servira de ferme expérimentale au cours de la saison de 1948.

On a projeté d'éprouver à Ellerslie un dispositif mécanique perfectionné aux États-Unis pour combattre, au moyen de chaux vive, l'astérie, principale ennemie de l'huître. Une épandeuse de chaux construite d'après le modèle en question sera mise à l'essai en 1948. On a aussi terminé une étude ayant pour objet de capturer du naissain sans recourir au matériel flottant dont le coût est onéreux. Le succès de ces deux entreprises est aléatoire, mais la réussite de l'une ou de l'autre contribuerait grandement à réduire le coût élevé de la production d'huîtres de bonne qualité.

Le Ministère s'est encore vu dans l'impossibilité de répondre à la demande de petites huîtres (2 à 3 pouces) pour fins de repeuplement. Les huîtres de cette taille sont un sous-produit des opérations faites à la réserve du Ministère sur les gisements du cours supérieur de la rivière Bideford. Vu que la qualité des huîtres portées à la taille marchande au plus médiocre de ces gisements est inférieure, il semble raisonnable de réserver ces lieux à la production de petites huîtres. Les opérations de nettoyage qui sont le prélude indispensable d'une telle entreprise ont été exécutées pendant l'été de 1947 à l'égard de deux gisements où l'on se propose de mettre, en 1948, du naissain détroqué. Si le succès couronne cette tentative, on espère qu'un certain nombre d'ostréiculteurs de la localité en feront une entreprise commerciale. Le revenu tiré des opérations du Ministère figure au Tableau n° 1.

TRAVAUX CONJOINTS DE L'OFFICE ET DU MINISTÈRE

On trouvera le compte rendu détaillé de ces travaux au rapport annuel de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada, et les renseignements ci-dessous n'en sont que le sommaire.

Des investigateurs saisonniers ont été affectés à Shippigan et à Hardwicke, au Nouveau-Brunswick, à l'été de 1947, et chargés de poursuivre les recherches en vue de découvrir une technique pratique d'ostréiculture à l'égard des régions de Shippigan-Caraquet et de la baie de Miramichi. Le progrès réalisé au premier endroit a été assez encourageant, mais les résultats obtenus au second sont à peu près nuls et l'on projette d'aborder le problème d'une autre manière au cours de l'année 1948.

Des expériences ont été poursuivies à Ellerslie en vue de découvrir les facteurs de croissance des huîtres et la nature de la maladie de ces mollusques. Les résultats obtenus ne sont que provisoires et il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives.

TABLEAU 1—SOURCES DES RECETTES

Vente d'huîtres pour le repeuplement	
Naissain	\$ 206 50
Petites huîtres.....	565 00
Huîtres de qualité inférieure.....	109 00
Huîtres marchandes.....	1,800 00
Services	
Raclage des collecteurs.....	8 00
Loyers des gisements cédés à bail.....	3,030 19
Redevances sur les huîtres vendues.....	510 45
Total	\$ 6,229 14

TABLEAU 2—RENDEMENT GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION HUÎTRIÈRE

(à la centaine de barils près)

Région productrice	1945	1946	1947
<i>Maritimes</i>	35,600	35,300	38,200
Nouveau-Brunswick.....	23,100	21,800	25,000
††Comté de Gloucester.....	10,000	8,700	8,700
*Comté de Northumberland.....	9,800	10,500	13,200
*Comté de Kent.....	2,900	2,300	2,900
†*Comté de Westmorland.....	400	300	200
Île du Prince-Édouard.....	7,200	9,600	10,200
††Comté de Prince.....	6,000	7,700	6,500
††Comté de Queens.....	1,100	1,500	3,700
††Comté de Kings.....	100	400
Nouvelle-Écosse.....	5,300	3,900	3,000
††Lac Bras-d'Or.....	2,100	800	600
††Déroit de Northumberland.....	3,200	3,100	2,400

RENVOIS:

* Pêche publique, entièrement ou pour une bonne part.

† Pêche publique et gisements tenus à bail.

†† Location à bail sous l'autorité du Gouvernement fédéral; sauf dans le cas du comté de Westmorland où une partie seulement du territoire relève de l'autorité fédérale.

On peut estimer qu'environ la moitié de la production annuelle des Maritimes provient de gisements amodiés.

RAPPORT ANNUEL SUR LA PISCICULTURE

Par M. C. J. ATKINSON, pour le directeur de la Pisciculture

Au cours de l'année 1947, des opérations piscicoles ont été effectuées par le ministère des Pêcheries en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Édouard où la pêche relève entièrement ou presque de l'administration fédérale. Les établissements du Ministère comprennent treize piscifac-tures principales, six stations d'élevage, six viviers à saumon et plusieurs camps pour la récolte des œufs; le rendement total de ces établissements s'est élevé à 28,075,670 sujets dont les 80 p. 100 ont été distribués au stade de fretin ou de poisson plus âgé. Plus de 1,000 lacs et ruisseaux divers ont été empoissonnés. Le rendement par espèces, par écloséries et par provinces a été comme il suit:

ÉTAT DES ESPÈCES DE POISSON DISTRIBUÉES AU COURS DE L'ANNÉE TERMINÉE
LE 31 DÉCEMBRE 1947

Espèces	Frai	Alevin	Fretin (truitelles ou saumo- neaux)	Poisson d'un an et plus	Distri- bution totale
<i>Salmo-salar</i> —Saumon atlantique.....	350,000	2,951,410	7,517,126	6,257	10,824,793
<i>Salmo fario</i> —Truite brune.....			103,107		103,107
<i>Salmo irideus</i> —Truite arc-en-ciel.....			16,966	57	17,023
<i>Salmo salar sebago</i> —Saumon sebago.....			2,980	59,971	62,951
<i>Salvelinus fontinalis</i> —Truite mouchetée..	150,000	2,076,360	14,751,698	89,738	17,067,796
	500,000	5,027,770	22,391,877	156,023	28,075,670

PISCIFACTURES ET STATIONS D'ÉLEVAGE EN EXPLOITATION, DATE DE LEUR ÉTABLISSEMENT, ESPÈCES DE POISSONS ET NOMBRE DE SUJETS DE CHAQUE ESPÈCE EXPÉDIÉS PAR CHAQUE ÉTABLISSEMENT EN 1947.

Établis- en	Piscifactures	Situation	Espèces	Frai	Alevins	Saumoneaux et truitelles					Pois- sons d'un an et plus	Total des expéditions par espèce	Total des expéditions par piscifac-ture				
						N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5							
1929	Antigonish.....	St. Andrews (N.-É.).....	Saumon atlantique.			510,000	137,500										
1876	Bedford.....	Bedford (N.-É.).....	Truite mouchetée.		565,000	2,500,000	550,000	285,000	95,000	6,340	8,587	4,009,927	4,057,427				
			Saumon atlantique.				103,180					103,180					
1937	Cobequid.....	Collingwood (N.-É.).....	Truite mouchetée.			110,000						110,000	213,810				
			Saumon atlantique.				177,600	15,500				139,000					
1938	Coldbrook (f).....	Coldbrook (N.-É.).....	Truite mouchetée.		278,500	167,500	4,000		27,750	15,000	7,929	541,679	674,679				
			Truite brune.						35,000			103,107					
1936	Grand-Lake (f).....	Wellington-Station (N.-É.).....	Truite mouchetée.						115,000	25,000		140,000	243,107				
			Saumon atlantique.						212,000		4,547	216,547					
			Saumon sébago.								37,282	37,282					
1937	Kejimikujik (f).....	New-Grafton (N.-É.).....	Truite mouchetée.								39,600	39,600	293,429				
			Saumon atlantique.						170,010			170,010					
1912	Lindlof.....	St. Peters (N.-É.).....	Truite mouchetée.				222,750			11,639		234,389	404,399				
			Saumon atlantique.			532,450						532,450					
1902	Magaree.....	Frizleton (N.-É.).....	Truite mouchetée.		15,000	1,073,060	251,400	40,600			1,531	1,381,591	1,914,041				
			Saumon atlantique.			1,370,000						1,370,000					
1935	Mersey-River (f).....	Liverpool (N.-É.).....	Truite mouchetée.			794,000	177,000	43,000	85,700	80,200	5,408	1,185,308	2,555,308				
			Saumon atlantique.				182,000					182,000					
1913	Middleton.....	Middleton (Annapolis) (N.-É.).....	Truite mouchetée.					81,000				81,000	263,000				
			Saumon atlantique.					185,000				185,000					
1933	Nictaux-Falls (f).....	Nictaux-Falls (N.-É.).....	Truite mouchetée.			76,860	530,860	278,210	49,500			935,430	1,120,430				
			Saumon atlantique.			20,000						20,000					
1929	Yarmouth.....	South-Ohio (N.-É.).....	Truite mouchetée.			5,000						5,000	25,000				
			Saumon atlantique.			117,720						250,720					
1939	Charlo.....	River-Charlo (N.-B.).....	Truite mouchetée.		411,000	654,730	717,560	37,180	27,700	5,000		1,135,590	1,386,310				
			Saumon atlantique.			946,090						1,663,670					
1928	Florenceville.....	Florenceville (N.-B.).....	Truite mouchetée.		860	14,140	5,000	10,020			1,205	31,225	1,694,895				
			Saumon atlantique.			316,000	80,000					395,000					
			Saumon sébago.								13,600	13,600					
1880	Grand-Falls.....	Grand-Falls (N.-B.).....	Truite mouchetée.		749,000	963,000	2,500		30,700			1,764,930	2,173,530				
			Saumon atlantique.	350,000	280,000	80,000	621,530					1,331,530					
1874	Miramichi.....	South-Fsk (N.-B.).....	Truite mouchetée.	160,000	10,000	322,500	1,000	829,470				1,312,970	2,644,500				
1914	Saint-Jean.....	Saint-Jean (N.-B.).....	Saumon atlantique.		2,214,000	184,800	268,380					2,685,480	2,685,480				
			Saumon atlantique.			341,000	35,000	57,526				435,236					
			Truite arc-en-ciel.				15,910				1,710	15,967					
			Saumon sébago.					2,950			57	12,089					
1938	Cardigan (f).....	Cardigan (I.-P.-É.).....	Truite mouchetée.		40,000	2,437,910	684,600	14,450	16,000	23,500	5,748	3,222,108	3,685,380				
			Saumon atlantique.					46,060				46,060					
			Truite arc-en-ciel.				1,056					1,056					
1906	Kelly. étang.....	Southport (I.-P.-É.).....	Truite mouchetée.		457,410	75,000	248,417	181,032	10,000			514,449	501,565				
			Saumon atlantique.		7,000	415,600						457,410					
			Truite mouchetée.									422,600	880,010				
				500,000	5,027,770	14,020,360	4,975,363	2,510,008	744,467	141,679	156,023	28,075,670	28,075,670				

(f) Station d'élevage.

Le frai, les alevins, les saumoneaux, et les truitelles expédiés proviennent de récoltes faites à l'automne de 1946 et au printemps de 1947.

RENDEMENT DES PISCIFACTURES, PAR PROVINCE, EN FRAI, ALEVINS, SAUMONEAUX, TRUITELLES ET POISSONS D'UN AN ET PLUS PENDANT 1947

	Frai	Alevins	Saumoneaux et truitelles					Poissons d'un an et plus	Total des expéditions par espèce	Total des expéditions par province
			N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5			
<i>Nouvelle-Écosse—</i>										
Saumon atlantique.....			2,544,170	540,180	412,010	310,010		4,547	3,810,407	
Truite brune.....					35,000	68,107			103,107	
Saumon sébago.....								37,282	47,282	
Truite mouchetée.....		1,269,500	5,381,150	1,736,010	920,970	310,650	118,179	63,055	9,799,514	
		1,269,500	7,925,320	2,276,190	1,368,470	687,767	118,179	104,884	13,750,310	13,750,310
<i>Nouveau-Brunswick—</i>										
Saumon atlantique.....	350,000	2,494,000	1,866,890	1,740,790	57,526			1,710	6,510,916	
Truite arc-en-ciel.....				15,910				57	15,967	
Saumon sébago.....					2,980			22,689	25,669	
Truite mouchetée.....	150,000	799,860	3,737,550	693,000	853,940	46,700	23,500	26,683	6,331,233	
	500,000	3,293,860	5,604,440	2,449,700	914,446	46,700	23,500	51,139	12,883,785	12,883,785
<i>Ile du Prince-Édouard—</i>										
Saumon atlantique.....		457,410			46,060				503,470	
Truite arc-en-ciel.....				1,056					1,056	
Truite mouchetée.....		7,000	490,600	248,417	181,032	10,000			937,049	
		464,410	490,600	249,473	227,092	10,000			1,441,575	1,441,575
										28,075,870

Le Service a poursuivi ses expériences dans le domaine du nourrissage des alevins de truites mouchetées. Les aliments jugés les moins efficaces dans le passé ont été mis de côté et remplacés par d'autres. Les alevins ont fait l'objet de vingt-six épreuves, avec 16 régimes comportant 12 ingrédients. Certains de ces régimes ont donné des résultats prometteurs du triple point de vue de la survivance, de la croissance et du coût de la nourriture requise pour produire une livre de poisson.

Afin de poursuivre l'expérience dite des lacs du comté de Charlotte, à laquelle coopèrent le Service de la pisciculture et la Station biologique de l'Atlantique, de l'Office des pêches, on a fait le recensement des prises dans les lacs St. Patrick et Gibson. Le lac Gibson a reçu 7,700 alevins et 770 truitelles d'un an, tandis que le lac Crécy a reçu 6,750 alevins et 675 truitelles d'un an. Tous ces poissons étaient marqués. Le recensement des prises opéré en 1947 accuse encore une médiocre productivité, le rendement à l'acre variant de 0.39 à 1.09 livres. Voici le rapport de M. M. W. Smith, de la Station biologique de l'Atlantique, à St. Andrews (N.-B.), sur la prise des pêcheurs sportifs dans les lacs en question :

Lacs	Année du recensement	Rendement à l'acre (en livres)
Limeburner	1942	0.40
	1943	0.08
Bonaparte	1942	0.87
	1946	0.61
Johnson	1941	0.98
	1942	0.10
Kerr	1941	0.36
	1942	0.14
	1945	0.17
St. Patrick	1943	0.71
	1944	0.94
	1946	0.76
	1947	0.39
Crécy	1943	2.14
	1944	1.31
	1946	1.46
Welch	1944	0.59
	1945	0.07
Gibson	1944	0.74 (saumon et truite)
	1945	0.54 " " "
	1947	1.09 " " "

Les travaux relatifs aux lacs du comté de Charlotte ont été, selon la même formule, étendus aux eaux suivantes avec les résultats que voici, d'après le rapport de M. Smith :

Lacs	Année du recensement	Prise des pêcheurs par acre (en livres)
Black (N.-B.)	1946	0.4
Copper (N.-É.)	1945	1.0
	1946	1.1
O'Law inférieur (N.-É.)	1947	0.6
	1945	0.7
O'Law supérieur (N.-É.)	1946	0.5
	1947	0.5
	1945	0.1
Sutherland (N.-É.)	1946	0.1
	1947	0.1
	1945	3.8
	1946	2.1
	1947	1.9

Le Ministère a aussi aidé à l'Office technique et scientifique des pêches à l'égard de son étude sur la production de la truite dans l'Île du Prince-Édouard, et du saumon dans le secteur de Petitcodiac, au Nouveau-Brunswick, ainsi que dans le district de Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse.

L'élevage sélectif de la truite mouchetée se poursuit toujours en vue d'augmenter la robustesse et la fécondité, de hâter la croissance et la saison de ponte, ainsi que d'embellir la coloration et l'apparence générale. Les meilleurs sujets à cet égard dans chaque piscifaculture sont accouplés et leur progéniture est mise à part. Parmi cette dernière, on conserve pour la reproduction les sujets accusant le taux de survivance le plus élevé et on les sélectionne périodiquement, tant qu'ils demeurent bons producteurs d'œufs. Le rendement des couples sélectionnés et des catégories générales figure au rapport de chaque piscifaculture.

Des lacs Utopia et Wheaton, dans le comté de Charlotte (N.-B.), on a transporté 39 achigans à petite bouche au lac Victoria, dans le comté de Queens (N.-É.), et 4 au lac Shaw, dans le comté de Saint-Jean (N.-B.). Grâce à la courtoisie de l'Association riveraine de la Restigouche, près de 1,200,000 œufs de saumon atlantique ont été recueillis dans la rivière Restigouche et déposés à la piscifaculture de Charlo. On a de nouveau mis du fretin de truite brune dans la rivière Cornwallis, en Nouvelle-Écosse. Les terres bordant le ruisseau Haley, tributaire de la Tobique (N.-B.), ont été défrichées en prévision de l'établissement de nouveaux étangs d'élevage. Au cours de l'année, on a enfermé 3,635 saumons atlantiques géniteurs dans les viviers ordinaires. La ponte moyenne de chaque femelle a été de 7,520 œufs et elle se répartit ainsi qu'il suit dans chaque vivier: Morell, 7,222; New-Mills,, 7,597; Miramichi, 7,114; rivière Philip, 9,258; Sackville, 3,889 et Margaree, 10,038.

Des poissons vivants ont été montrés aux expositions tenues à Yarmouth, Lunenburg, Middleton et Folly-Lake.

Les chemins de fer National-Canadien, Pacifique-Canadien et Dominion-Atlantique ont continué de collaborer généreusement aux travaux du Ministère en transportant gratuitement des envois de poissons de sport et d'œufs de poissons ainsi que les personnes préposées au soin de ces envois. Le tableau ci-dessous fait voir l'importance de cette collaboration:

Chemin de fer	Parcours sur passes (en milles)	Nombre de voyages	Parcours sur permis de fourgon à bagages (en milles)			Nombre de caisses ou de bidons			Nombre de permis
			Chargé	Vide	Total	Chargé	Vide	Total	
N.-C.....	5,155	48	3,185	2,368	5,553	350	339	689	49
P.-C.....	5,255	52	3,144	2,935	6,079	401	401	802	57
D.-A.....	1,556	12	892	892	1,784	42	42	84	16
	11,966	112	7,221	6,195	13,416	793	782	1,575	122

NOTE.—Le nombre de voyages est calculé dans un sens seulement, le trajet aller et retour comptant pour deux voyages. Le nombre de permis s'applique au transport de caisses ou de bidons dans un sens seulement.

M. M. A. Rodd, I.S.O., directeur de la Pisciculture, a pris sa retraite au mois de mai après 46 ans de services fidèles et dévoués au cours desquels il a, d'une façon marquée, contribué au progrès de la pisciculture en Amérique du Nord. Il entra tout d'abord, en 1901, au service de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries et, en 1914, remplaça M. F. H. Cunningham au poste de directeur de la Pisciculture. M. Rodd faisait partie de l'Office technique et scientifique des Pêches du Canada et il était président conjoint du comité national

de la Pisciculture. Il avait aussi fait partie de l'*American Fisheries Society*, successivement en qualité de président, de membre du conseil d'Administration, de président de Comité et de membre de son Comité spécial institué pour formuler un programme de pisciculture propre à l'Amérique du Nord. Il était membre du conseil consultatif pour la Protection de la faune sauvage (Canada) et membre canadien de l'*International Fact Finding Commission* chargée d'enquêter sur les pêcheries de la baie Missisquoi et du lac Champlain. En sa qualité de membre actif et d'ancien vice-président de l'Institut professionnel du Service civil, on lui conféra, lors de sa retraite, le titre de membre à vie de l'Institut. Il fait partie de la *Canadian Geographic Society* à titre de compagnon, et il détient les médailles du Jubilé d'argent et du Couronnement. Lors de la publication de la liste des décorations royales pour l'année 1946, il fut admis à l'*Imperial Service Order*.

D'une façon générale, les opérations de chaque établissement sont mentionnées dans les rapports des fonctionnaires qui les dirigent. Les récoltes, les transports et les distributions figurent à la centaine près au sommaire des opérations de chaque établissement.

PROVINCES MARITIMES

Rapport du surveillant régional des pêches

M. James Catt

En dépit des températures élevées résultant de la sécheresse qui s'est manifestée au début de l'été et qui est devenue critique à l'automne, le rendement des piscifactoreries en 1947 a été d'excellente qualité et les pertes d'élevage n'ont pas été excessives.

Lors d'une réunion des fonctionnaires de la branche de la Pisciculture du Ministère, tenue à Saint-Jean les 10 et 11 avril, il fut question, entre autres choses importantes, de la valeur de certains régimes et des quantités de nourriture requises pour améliorer les œufs pondus par les stocks reproducteurs de truites mouchetées. Les conseils mis en pratique à cet égard semblent avoir donné d'excellents résultats, du moins pour ce qui est de relever la proportion des œufs fertiles.

Le total des œufs de saumon atlantique, de saumon de l'intérieur, de truite mouchetée et de truite arc-en-ciel recueillis a été augmenté par la réception de petites quantités d'œufs de truite brune et de truite arc-en-ciel.

Les œufs de saumon atlantique sont provenus de sujets gardés aux viviers de Margaree, Morell, Miramichi, Rivière-Philip, Sackville et New-Mills, ainsi que de poissons seinés dans la rivière Restigouche (Little Main). A cause de la sécheresse qui a forcé le poisson à frayer dans les étendues de la rivière Philip situées en aval du piège, il a été impossible de recueillir les quantités d'œufs prévues. Du reste, la montaison du saumon, des fosses de la Restigouche aux frayères, s'est produite beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait. Ajoutons qu'au moment de leur capture à la seine, plusieurs poissons étaient déjà vides.

On a obtenu des œufs de sébago des stocks reproducteurs gardés à la station d'élevage de Grand-Lake et de poissons sauvages pris à Waverley-Run et à la rivière Rawdon, en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'au ruisseau Clinch, au Nouveau-Brunswick. Le ruisseau de fraye aux lacs Chamcook était complètement desséché et il a été impossible d'y récolter des œufs. Il va sans dire que la quantité totale d'œufs de sébago recueillie n'a pas atteint les chiffres ordinaires.

Le nombre d'œufs de truite mouchetée obtenus des géniteurs aux piscifactories a été tout à fait satisfaisant, mais la sécheresse a empêché la récolte d'œufs de truite sauvage qu'on avait projeté de faire au ruisseau Trout (N.-B.). Par conséquent, les seuls œufs de truite sauvage obtenus sont ceux qui ont été pris dans le lac McRae, au Cap-Breton, et ceux que l'Office des pêches a recueillis dans les rivières Ellerslie et West (Î. P.-É.).

Une petite quantité d'œufs de truite arc-en-ciel a été obtenue de géniteurs élevés à la piscifactorie de Saint-Jean.

La capture et la distribution de poisson sauvage ont porté sur l'achigan à petite bouche et la truite mouchetée. Les achigans ont été pris avec quelque peine dans le bassin de la Magaguadavic et dans le lac Wheaton (N.-B.). Trente-neuf d'entre eux ont été libérés dans le lac Victoria (Queens, N.-É.), et quatre autres dans l'aire d'alimentation du lac Shaw (N.-B.). La truite mouchetée dans le lac McRae a été transportée au lac Lindloff, Cap-Breton, tandis que celle qui a été prise près d'Ellerslie (Î. P.-É.), a été libérée dans la rivière Cardigan.

Un examen partiel des frayères révèle que les conditions ont été favorables à la reproduction naturelle du saumon dans les cours d'eau les plus considérables. Le frai, déposé à l'eau basse, n'a pas risqué d'être endommagé par la gelée. Ce danger est toujours à prévoir lorsque, à la faveur de l'eau haute, le poisson fraye sur des maigres exposés à un assèchement éventuel. La truite mouchetée et le saumon de l'intérieur ont été moins favorisés. Dans plusieurs cours d'eau renfermant d'ordinaire de bonnes frayères, il n'y avait pas d'eau du tout, ou il y en avait si peu que le poisson s'est trouvé dans l'obligation de frayer en d'autres lieux moins propices.

Les résultats de l'empoissonnement, en tant qu'on a pu le déterminer, ont été très satisfaisants et du plus haut intérêt. Tôt dans la saison, il s'est pris plusieurs grosses truites brunes dans les bassins des rivières Mispék et Little. On a cru que l'empoissonnement de la rivière Guysborough (N.-É.) fait il y a quelques années avec des rejetons de truite brune était manqué, mais il est maintenant prouvé que cette espèce exotique s'est non seulement acclimatée mais qu'elle a engendré des lignées catadromes et anadromes, cette dernière étant dès maintenant répandue dans la rivière Salmon (Guysborough, N.-É.). On rapporte que, l'année dernière, des pêcheurs sportifs de la province et d'ailleurs, ont capturé, aussi bien en eau douce qu'en eau salée, des pièces pesant jusqu'à huit livres. La truite arc-en-ciel placée dans la rivière Big-Salmon (N.-B.) progresse aussi bien dans la rivière principale et dans le lac Dick que dans son tributaire, le ruisseau Falls. Le poisson pris au commencement et à la fin de l'été, ainsi qu'à l'automne, avait atteint sa maturité et frayé au printemps. Bien que les preuves positives fassent défaut, il n'y a pas lieu de douter que la truite arc-en-ciel du lac Sherbrooke (Lunenburg, N.-É.) ait atteint sa maturité. Il s'est capturé un grand nombre de poissons de la même espèce dans les lacs Rumsey et Sunken (N.-É.). Un certain nombre d'achigans à petite bouche ont été pris dans la région des lacs Doctor—Minto, près de Yarmouth (N.-É.), et l'on signale qu'il s'en est pris plusieurs dans l'étang Miller, Grand-Manan.

Un excellent esprit de coopération continue d'avoir cours, au Ministère, entre la branche de l'Administration et celle de la Pisciculture. Le personnel de la Pisciculture a aidé, sur demande, à celui de l'Administration dans les cas d'enquêtes sur des contraventions aux règlements de pêche. De leur côté, les fonctionnaires de l'Administration ont fourni des renseignements précieux, aidé aux travaux d'empoissonnement et contribué à obtenir des données relatives à la montaison du saumon dans la rivière Big-Salmon (N.-É.), etc.

Les discussions et les échanges de vue entre le personnel de la Pisciculture et celui de divers départements des Administrations provinciales ont été intéressants et très profitables.

Les délibérations, la correspondance et les travaux sur place effectués avec les directeurs et le personnel des stations de l'Office des pêches à St. Andrews et à Halifax ont contribué à l'établissement de projets qui, grâce à une étroite collaboration, ont déjà été réalisés ou sont en train de l'être. Ces derniers comportent le transport de 2,006 truitelles mouchetées d'un an, de Saint-Jean à l'étang Kelly (Î. P.-É.), le transport de truites mouchetées anadromes et catadromes, d'Ellersley (Î. P.-É.) aux étangs d'élevage de Cardigan où elles seront gardées jusqu'à la fraye, débarrassées de leur faix et libérées, le transport et la distribution de 270,000 saumoneaux atlantiques du mois d'août, des piscifactoreries de Miramichi et de Cobequid à la rivière Middle-Pollett et des enquêtes sur les résultats apparemment défavorables de la fertilisation du lac McFadden effectuées par des propriétaires privés.

La question ayant été débattue, les aménagements des étangs d'élevage à Grand-Lake (N.-É.) et des stocks de saumon ont été mis à la disposition de M. A. G. Huntsman. Des charognards de la rivière Sackville ont été, à sa demande, transportés à d'autres bassins hydrographiques.

La collaboration des diverses succursales des associations pour la protection du poisson et du gibier du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse est vivement appréciée. Les membres de plusieurs de ces succursales ont aidé matériellement à la distribution de saumons et de truites. La succursale de Saint-Jean a fait percer, au tracteur-niveleur, un chemin jusqu'au lac Round, pour faciliter l'empoisonnement dans cette région, et, en attendant l'achèvement de la route, un avion a été nolisé pour le transport des truitelles.

Des poissons vivants ont été montrés aux expositions de Yarmouth et de Lunenburg. Comme toujours les pièces exposées ont constitué l'une des principales attractions de ces foires. Les recherches en vue de trouver des emplacements favorables à l'établissement de piscifactoreries et d'étangs d'élevage se poursuivent, en particulier dans la Nouvelle-Écosse du sud-ouest. Les résultats ne sont pas très prometteurs, car les données recueillies à l'égard des emplacements choisis révèlent qu'à la fin de l'été, l'eau est suffisante quant au volume, mais que sa température est trop élevée pour assurer le bon fonctionnement de tels établissements.

Un grand nombre de touristes et de pêcheurs sportifs domiciliés dans les Maritimes prennent leurs vacances au cours des mois de juillet et d'août et, pour répondre à leurs exigences de plus en plus considérables en ce domaine, il est devenu manifeste que l'introduction d'espèces exotiques mérite plus ample considération. La truite mouchetée ne se prend pas facilement vers la fin de l'été, mais, par contre, la pêche à l'achigan à petite bouche, à la truite arc-en-ciel et à la truite brune est bonne. Par conséquent, le personnel a entrepris une étude ayant pour objet de découvrir les eaux qui conviennent parfaitement à ces dernières espèces.

L'achèvement d'un vaste programme de nouvelle construction et de réparations importantes a été entravé par la pénurie de main d'œuvre et de matériaux, mais les travaux sont tout de même en bonne voie. A Grand-Lake, on a construit un garage double et un atelier dont une partie peut servir d'entrepôt. Le magasin et l'édifice des bureaux commencés à Kejimikijik sont presque terminés. A Lindloff, un nouveau barrage a été construit, une conduite partiellement installée et un plancher en béton terminé dans le bureau. La construction du garage double

et de l'atelier avec entrepôt frigorifique de Margaree est achevée; de plus, un plancher de béton a été posé dans la piscifaculture, le toit de la grange a été renouvelé et des réparations importantes ont été faites aux étangs. Quatre nouveaux étangs de béton ont été construits à l'établissement de Mersey. A Yarmouth, on a construit une clôture à l'épreuve du vison. La digue de Florenceville a été remaçonée et l'atelier, la salle de nourrissage et l'entrepôt frigorifique sont en bonne voie d'achèvement.

Le service de l'Hydro a été amené jusqu'à la piscifaculture de Grand-Falls où un atelier, un garage double et un entrepôt frigorifique ont été construits. On a posé des planchers de bois franc au logis qui fait partie de l'établissement de Saint-Jean, construit un entrepôt frigorifique et une glacière, exécuté des réparations considérables aux étangs et posé un long tuyau de drainage neuf pour empêcher l'infiltration des eaux du voisinage de l'usine de chloruration dans celles des étangs. On a commencé la construction d'étangs d'élevage à un nouvel emplacement situé à Haley-Brook, sur la rivière Tobique (N.-B.).

Rapport de l'inspecteur principal des pêches, M. F. A. Tingley

Au cours des mois de février et de mars, une aide considérable a été accordée à la succursale Saint-Jean de la *New Brunswick Fish and Game Association* pour la construction et l'entretien d'une digue destinée à prévenir l'entrée d'espèces indésirables à la décharge du lac Round. Rappelons qu'en vertu d'un projet lancé par l'Association, les poissons de ce lac ont été empoisonnés en 1946. La possibilité de mettre de l'achigan à petite bouche dans le lac Victoria (Queens, N.-É.) a été étudiée et, le 10 juin, 39 sujets adultes de l'espèce y ont été libérés. Ces poissons ont été pris dans les lacs Utopia et Wheaton (Charlotte, N.-B.). La remonte du saumon atlantique et la survivance de la truite arc-en-ciel dans la rivière Big-Salmon ont fait l'objet d'enquêtes qui ont duré de juillet à novembre. Des truites qui avaient frayé au printemps de 1947 ont été capturées. Les plus grosses, pesant environ 1½ livre, sont vraisemblablement des survivantes du premier empoisonnement effectué en 1944. Aucune des truites observées n'était marquée; elles appartiennent par conséquent au groupe Cap-Cod qui constituait les 83 p. 100 du repeuplement primitif. Le reste du repeuplement en question comportait environ 10 et 6 p. 100 respectivement de truite (frayant l'automne) des ruisseaux Crooked et Missouri. Des barrages ont été installés au mois de juillet pour jauger le débit du ruisseau Haley (Victoria, N.-B.), et de la décharge du lac Greenwood (Shelburne, N.-É.). Des rapports ont été soumis sur l'examen des lacs Brown (York) et Clark (Saint-Jean, N.-B.) et des observations ont été faites au lac McGregor (Cap-Breton), ainsi qu'aux rivières Guysborough, Salmon et New-Harbour (Guysborough, N.-É.). Le personnel du Service a secondé l'ingénieur des pêches dans la construction d'un piège à saumon ajouté à l'échelle à poisson de la digue Tide-Head sur la rivière Big-Salmon. Il a, de plus, travaillé à la distribution de saumoneaux atlantiques dans la rivière Middle-Pollett, cours d'eau qui fait actuellement l'objet d'expériences de repeuplement menées par l'Office technique et scientifique des pêches. Le personnel a aussi fourni son concours au stand de pisciculture du Ministère lors de l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse tenue à Lunenburg. Vu le niveau peu élevé de l'eau qui a régné pendant toute la saison, aucun poisson n'a été pris dans le verveux (fyke) tendu dans le ruisseau Trout au lac Utopia pour capturer des truites mouchetées reproductrices. Les frayères du saumon sébago dans le cours d'eau

qui relie les lacs Chamcook ont été surveillées attentivement, mais comme ce cours d'eau est resté à sec durant toute l'époque normale du frai, aucune récolte d'œufs n'a été faite. L'assistance au Congrès de la pisciculture de Saint-Jean, l'inspection des piscifactories de Grand-Falls et de Florenceville, de même que, entre autres choses, la réparation de filets, terminent le résumé des travaux du Service d'inspection.

Rapport de l'inspecteur principal des pêches, M. A. P. Hills

Le Service a été représenté au Congrès de la pisciculture tenu à Saint-Jean (N.-B.), les 10 et 11 avril. Il a fait la visite des piscifactories et des étangs suivants: Antigonish, Lindloff, Margaree, Miramichi, Charlo, Grand-Falls, Florenceville, Yarmouth, Middleton, Nictaux, Bedford, Cobequid, Rivière-Philip, Kelly, New-Mills, Mersey, Kejimikujik, Stevens, Coldbrook, Grand-Lake, Cardigan et Margaree. Quinze de ces établissements ont fait l'objet de deux inspections. Au cours des mois de juin, août et septembre, le Service a poursuivi ses enquêtes sur le résultat de l'empoissonnement du lac Sherbrooke ou Nine-Mile (Lunenburg, N.-É.), avec de la truite arc-en-ciel. Il a aidé à recueillir de l'achigan dans diverses localités et contribué aux recherches faites à la rivière Pollett, dans le régime de Petitcodiac, ainsi qu'au lac MacFadden et à la rivière Big-Salmon. Des emplacements d'étangs d'élevage sur le ruisseau Haley et la rivière Tobique ont été examinés, aussi bien qu'un certain nombre de lacs dans la région de Island-Lake, district de Campbellton. Au mois de septembre, le personnel a installé des aquariums et disposé les envois à l'Exposition des pêches de Lunenburg. Durant la deuxième quinzaine d'octobre, nos inspecteurs ont surveillé la capture de saumons géniteurs et la fécondation artificielle opérées à la rivière Restigouche (N.-B.).

PISCIFACTURE D'ANTIGONISH

M. W. D. Turnbull, surintendant

Du 1er au 28 novembre, les truites mouchetées des étangs de ponton ont fourni 12,488,800 œufs qui ont été déposés à la piscifactory d'Antigonish. Cette récolte s'est accrue, au mois de mars, de 700,000 œufs embryonnés de saumon atlantique provenant de l'écloserie de l'étang Kelley et, au mois de novembre de 206,000 œufs de truite mouchetée provenant de Saint-Jean. Au cours des mois de février et de mars, on a transporté des œufs de truite mouchetée aux piscifactories suivantes: Bedford, Middleton, Cobequid et Yarmouth, 2 millions chacune; Grand-Falls, Florenceville, 100,000 chacune et Kelly, 1 million; enfin, au mois de novembre 100,000 œufs ont été transportés à Saint-Jean. Quarante mille truitelles mouchetées ont été envoyées à la station d'élevage de Grand-Lake aux mois d'octobre et de décembre. Il s'est distribué, au cours de l'année, 647,500 saumons atlantiques et 4,010,000 truites mouchetées, dont 500, de cette dernière espèce ont été marquées par le rognage des nageoires et libérées par M. Beatty dans l'étang Round de la région de Musquodoboit. Au mois de juin, quarante truites de deux ans ont été mises à la disposition de M. Black de l'Université Dalhousie, en raison des recherches qu'il poursuit sur l'espèce. Dix-huit couples sélectionnés de truites de deux ans ont produit une moyenne de 2,643 œufs par femelle en comparaison de 1,346 par femelle de la catégorie générale; de même, la ponte moyenne des femelles de 29 couples de truites de trois ans a été de 3,060 œufs contre 1,802 pour les truites du même âge dans la catégorie générale; enfin, cinq couples de truite de quatre ans ont produit

une moyenne de 3,682 en comparaison de 2,510 pour les truites du même âge dans la catégorie générale. Les régimes d'essai pour truitelles et stocks d'alevins ont dû être suspendus peu après leur début en raison du niveau extrêmement bas de l'eau et de la rareté de la nourriture. La sécheresse exceptionnelle qui a sévi au cours de l'été et de l'automne a diminué la quantité d'eau disponible pour la pisciculture et il a fallu, en conséquence, draguer à plusieurs reprises le lit de la rivière South. La réserve d'eau provenant du lac de la rivière South n'a pas manqué d'améliorer la situation au début, mais elle a fait défaut avant la fin de la sécheresse. Les allées et le chemin de la piscifacure ont été couverts de gravier au cours de l'été et le toit de l'édifice principal réparé. Les inspecteurs de pêche ont rendu de précieux services au personnel, tout particulièrement lorsqu'il s'est agi de distribuer des truitelles et des truites adultes. On signale que la pêche a été bonne dans tous les secteurs servis par la piscifacure d'Antigonish.

PISCIFACURE DE BEDFORD ET VIVIER À SAUMON DE LA RIVIÈRE SACKVILLE

M. Georges Heatley, surintendant

La piscifacure a reçu au mois de février, 2 millions d'œufs de truite mouchetée d'Antigonish et, au mois de novembre, 175,000 œufs de saumon atlantique de l'étang de Sackville ainsi que 768,000 œufs de la même espèce de la rivière Philip. Au mois de mai et de juin, les envois suivants de fretin ont été faits aux stations d'élevage: 300,000 truites mouchetées à Coldbrook; 100,000 truites mouchetées et 200,000 saumons atlantiques à Mersey; 260,000 saumons atlantiques à Grand-Lake. On a conservé 43,200 œufs de saumon atlantique pour répondre aux besoins de l'Université Dalhousie qui poursuit des recherches à cet égard. Ont été distribués directement de Bedford au cours de l'été, 103,200 saumons atlantiques et 110,000 truites mouchetées. La sole du mur est de la piscifacure de Bedford a été renouvelée sur toute sa longueur et l'on a refait la base des colombages et des poteaux. La partie dénudée du mur a été remplacée, peinte et réparée au fur et à mesure. Le camion de la piscifacure de Bedford a servi au transport de poisson, aller retour, de Grand-Lake aux étangs de Coldbrook, au transport de truite, d'Antigonish à Grand-Lake, au transport de matériel du corps de l'Intendance, d'Halifax à l'étang de la rivière Philip et, pour le compte de l'Office des pêches, au transport de saumon atlantique marqué de la rivière Sackville et de saumon de l'intérieur, de Grand-Lake. On signale une augmentation générale du saumon atlantique sur les frayères et une amélioration notable de la situation dans presque toutes les eaux empoissonnées. Ajoutons que les surveillants de pêche et les associations pour la protection du poisson et du gibier ont accordé leur plus entière collaboration aux autorités. Le niveau de l'eau dans les rivières est tombé, cette année, au point le plus bas depuis 75 ans.

Du 23 septembre au 3 novembre, on a retiré du vivier de la rivière Sackville, 77 saumons atlantiques pesant en moyenne quatre livres et demi, parmi lesquels 45 femelles ont fourni, du 6 au 14 novembre, 175,000 œufs à l'établissement de Bedford. Un saumon atlantique portant l'étiquette numéro K 3893 a été repris le 6 novembre dans la rivière Sackville. Ce saumon avait été marqué et libéré au lac Kinsac (Long) en 1946. Soixante-cinq charognards ont été marqués d'étiquettes de la série K 3999—K 4087 et libérés comme il suit: 24 dans le lac Long (Kinsac) et 41 dans le lac Grand. Un nouveau compartiment ajouté à l'échelle à poissons permet maintenant aux saumons migrateurs d'entrer dans le piège à l'eau basse.

PISCIFACTURE DE COBEQUID ET VIVIER À SAUMON DE LA RIVIÈRE PHILIP

M. P. B. Stratton, surintendant

Du 30 octobre au 20 novembre, 2,518,000 œufs de truite mouchetée ont été recueillis dans les bassins de l'établissement. Cette récolte, qui est près de quatre fois plus considérable que celle de l'année précédente, s'est accrue, au mois de mars, de 2 millions d'œufs de la même espèce provenant d'Antigonish et, au mois de novembre, de 2,907,600 œufs de saumon atlantique de la rivière Philip. Au mois de mars, 500,300 œufs de saumon atlantique ont été envoyés à la piscifactory de Saint-Jean. La piscifactory a distribué, au cours de la saison, 541,700 truites mouchetées et 133,000 saumons atlantiques, dont 10,000 ont été marqués par la suppression de la nageoire adipeuse avant d'être libérés dans la rivière Pollett. Les associations pour la protection du poisson et du gibier ainsi que les surveillants de pêche ont rendu tous les services possibles lorsqu'on a eu besoin de leur aide. L'établissement a contribué au repeuplement expérimental des tributaires de la rivière Pollett en fournissant à cette fin de l'aide et des stocks de saumon. Les réparations courantes aux étangs, à la conduite et aux caniveaux ont été exécutées au fur et à mesure des besoins.

La réparation de l'effondrement à l'extrémité ouest de la digue de la rivière Philip a été terminée le 25 septembre. Le niveau extrêmement bas de l'eau a retardé la montaison du saumon jusqu'aux crues qui se sont produites au cours de la deuxième semaine du mois de novembre. Du 3 octobre au 25 novembre il s'est pris 505 saumons dont le poids moyen était de quinze livres. Les 397 femelles qu'on a débarrassé de leur ponte du 10 au 25 novembre ont fourni 3,675,600 œufs, plus du double de la quantité recueillie l'année précédente, et ces œufs ont été déposés à raison de 2,907,600 à Cobequid et 768,000 à Bedford. M. l'adjoint R. H. Webber, de la piscifactory de Bedford, a dirigé les récoltes d'œufs exécutées sous la surveillance générale de M. D. B. Stratton, surintendant de la piscifactory de Cobequid.

ÉTANGS D'ÉLEVAGE DE COLDBROOK

M. Ernest Barrett, surintendant

Après l'ouverture de l'établissement, le 1er mai, la réparation de la conduite d'eau et du boisage fut terminée et l'on procéda ensuite aux travaux ordinaires de la saison, pose de gravier sur le fond des étangs et désinfection à l'H.T.H., afin que tout soit prêt pour les envois de Bedford et de Nictaux (Middleton) qui, du 21 au 30 mai, dans le premier cas, ont été de 300,000 alevins de truite mouchetée et truitelles de la même espèce et, du 23 au 24 mai, dans le second cas, de 125,500 truitelles brunes. Cinquante truitelles mouchetées et 75 truitelles brunes ont été montrées du 16 au 20 septembre à l'exposition de Lunenburg. Avec l'aide du personnel et du camion de Bedford, 140,000 truites mouchetées et 103,100 truites brunes ont été distribuées. Les inspecteurs de pêche et les membres de la *Kings County Fish and Game Association* ont collaboré à la distribution. On signale que la pêche à la truite s'améliore dans les divers lacs et rivières du district.

ÉTANGS D'ÉLEVAGE DE GRAND-LAKE

M. W. H. Cameron, surintendant

Les étangs de Grand-Lake ont reçu au mois de juin de la pisciculture de Bedford 260,000 saumons atlantiques et, au mois d'octobre et de décembre, 40,000 truitelles mouchetées d'Antigonish. Quinze saumons sébagos d'un poids moyen de 2-6 livres ont été pris, au mois de novembre, à la rivière Rawdon et à Waverley-Run. Parmi ces derniers se trouvaient 8 femelles dont on a tiré 13,000 œufs. Sur les 15 poissons pris dans les pièges, 6, soit 40 p. 100, portaient la marque de l'étang de Grand-Lake. De plus, les pêcheurs à la ligne rapportent avoir pris, au cours de l'année, 503 sébagos marqués, dont 205 dans le lac Grand, 3 dans le lac Long (Kimsac) et 295 dans le lac William. Les 15 géniteurs mentionnés ci-dessus ont été marqués cette année des numéros K 4982 à K 4996 et libérés, le 29 novembre, comme il suit: 5 dans le lac Grand; 5 dans la rivière Beaver et 5 dans le lac Kinsac. Aux étangs de la pisciculture 381 sébagos femelles ont produit, au mois de novembre, 84,750 œufs. Il a été distribué au cours de la saison 39,600 truites mouchetées, 216,500 saumons atlantiques, dont 200 ont été marqués par le rognage des nageoires, et 37,300 saumons sébagos qui tous ont été marqués de la même façon. Le saumon atlantique marqué a été libéré dans la rivière Beaverbrook, tandis que le sébago marqué a été libéré dans le lac Grand. Trois cent quarante-six saumons atlantiques d'un an, 1 sébago de trois ans, 40 d'un an et 16 saumoneaux de cette dernière espèce, ont été attribués à M. A. G. Huntsman qui doit en faire la distribution et s'en servir pour les expériences. Quatorze sébagos de 5 et 6 ans ainsi que 65 saumons atlantiques d'un an ont été expédiés à M. E. C. Black de l'Université Dalhousie à des fins expérimentales. Soixante-dix sébagos, comprenant des sujets d'un an et de quatre ans, ainsi qu'un certain nombre de saumoneaux, ont été montrés du 16 au 20 septembre à l'exposition de Lunenburg. Un garage double et un atelier dont le deuxième étage peut servir d'entrepôt ont été construits. Les bassins circulaires, les bassins en longueur et la canalisation d'arrivée d'eau ont été réparés. Les eaux peuplées de truites mouchetées ont fait l'objet de rapports favorables et il nous fait plaisir de souligner que les membres des sociétés de chasse et de pêche de Dartmouth, d'Halifax et de Colechester (Truro) ont aidé en plusieurs circonstances à la distribution du frai.

ÉTANGS D'ÉLEVAGE DE KEJIMKUJIK

M. T. K. Lydon, surintendant

Au mois de mai, l'établissement a reçu 400,000 truites mouchetées et, au mois de juin, 200,000 saumons atlantiques de la pisciculture de Nictaux (Middleton). De ce nombre, 234,400 truites et 170,000 saumons ont été distribués. Un nouveau bureau-magasin a été construit et la clôture qui entoure les étangs a été réparée. Une truite dont la nageoire pectorale gauche manquait a été reprise le 3 septembre dans le ruisseau Louis. La succursale de Lunenburg de l'association pour la protection du poisson et du gibier et l'inspecteur de pêche ont aidé à la distribution du frai.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

PISCIFACTURE DE LINDLOFF

M. W. T. Owens, surintendant

Il a été recueilli au mois d'octobre, de novembre et de décembre, 338,400 œufs de truite mouchetée dans les étangs de la piscifactory et 48,400 dans le lac McRae. Au mois de mars, l'établissement a reçu 600,000 œufs de saumon atlantique, ainsi que, au mois de novembre, 1,249,300 œufs de poisson de la même espèce provenant respectivement de la piscifactory et de l'étang de Margaree. Il a été distribué au cours de la saison, 1,381,600 truites mouchetées et 532,450 saumons atlantiques. Cinq cent vingt et une truites mouchetées adultes ont été transportées du lac McRae au lac Lindloff. La nouvelle digue, dont le canal avait été aménagé en 1945, a été achevée cette année. Deux ailes ont été construites, l'une de 25 pieds de longueur et l'autre de 69 pieds et 9 pouces de longueur sur 9 pieds de hauteur; la base de ces ailes est épaisse de 12 pouces et large de 5 pieds 9 pouces. Une nouvelle boîte à vanne, mesurant 12 pouces d'épaisseur sur 3 pieds de surface, a aussi été incorporée à la digue pour recevoir la nouvelle canalisation d'aménée. Cette canalisation de 16 pouces est faite de bois et elle a été prolongée dans le lac sur une distance de 150 pieds, afin d'obtenir pour la piscifactory de l'eau plus fraîche. L'étable qu'il y avait au bord du lac a été transportée sur un terrain plus élevé avant la construction de la nouvelle digue. Le surintendant de la Voirie dans le comté de Richmond a collaboré à cette opération en fournissant l'une des machines de son service pour déplacer l'édifice, qu'on a réparé et peinturé à l'extérieur, et auquel on a posé de nouveaux seuils, des pôteaux d'angle en béton et des pôteaux temporaires au centre. La Voirie a aussi prêté l'un de ses tracteurs-refouleurs avec son conducteur pour exécuter plusieurs centaines de verges de nivelage sur la digue.

On signale que la pêche a été bonne au début de la saison dans presque toutes les eaux empoissonnées et que les meilleurs résultats ont été obtenus dans les lacs Catalone, Stewart, Loon et Blacketts, dans le comté du Cap-Breton, ainsi que Mary-Ann, Grand, Seaview et Lindloff, dans le comté de Richmond. Notons que le lac Lindloff a été, ces derniers temps, peuplé de truites sauvages adultes provenant du lac McRae, aussi ce lac a-t-il fourni la meilleure pêche observée depuis un bon nombre d'années. La remonte de la truite de mer a été bonne au début de juillet dans la rivière Tillards. Les inspecteurs de pêche ont coopéré sur demande à la distribution du frai.

PISCIFACTURE DE MARGAREE

M. J. W. Heatley, surintendant

Du 24 octobre au 29 novembre, les truites mouchetées des étangs de la piscifactory ont produit 1,343,800 œufs et, aux mois de novembre et de décembre, cette récolte s'est accrue de 3,780,000 œufs de saumon atlantique. Aux mois de mars et d'avril, les expéditions d'œufs de saumon atlantique ont été de 500,000 à Yarmouth, de 600,000 à Lindloff, de 700,000 à Nietaux via Middleton et, au mois de novembre, de 30,000 à l'Université Dalhousie. L'établissement a distribué au cours de la saison 1,370,000 saumons atlantiques et 1,185,300 truites mouchetées. Onze couples sélectionnés de truite mouchetée de trois ans ont produit 1,490 œufs par femelle contre 617 par femelle dans la catégorie générale du même âge et 7 couples sélectionnés de truite de quatre ans ont produit 1,477 œufs par femelle contre 690 par femelle dans la catégorie générale du

même âge. Le bassin n° 1 de la série B a été allongé et complètement reconstruit avec murs et extrémités de béton, et des réparations temporaires ont été faites au bassin n° 2 de la même série. Un nouveau plancher de béton a été posé à la piscifactory et de nouvelles auges d'approvisionnement et d'écoulement ont été construites. La grange a été recouverte en bardeau. Un garage-atelier et un entrepôt frigorifique ont été construits sur terre de l'autre côté du ruisseau en face de la piscifactory à laquelle les nouveaux édifices ont été reliés par une passerelle.

On signale que la pêche à la truite a été bonne dans la région des lacs O'Law et Margaree, ainsi que dans la région de Little-Narrows et dans celle de la rivière North. La truite placée antérieurement dans le lac Ethel, sur l'île Saint-Paul profite bien. Les inspecteurs de pêche et les officiers d'unité ont coopéré efficacement aux travaux de la piscifactory. Un système de circulation fermée a été installé pour favoriser le développement des œufs de truite pendant la période critique.

VIVIER À SAUMON DE MARGAREE

M. J.-P. Chiasson, surintendant

Conformément à la coutume établie, le saumon destiné à cet étang a été acheté de la *Margaree Harbour Salmon Fisheries Association*. Les préparatifs qui ont comporté cette année le nettoyage de l'étang et la construction d'un ponton ont été commencés le 15 septembre. Le filet a été utilisé continuellement du 3 au 23 octobre et 700 saumons pesant en moyenne 10·5 livres ont été pris. Les 501 femelles débarrassées de leur ponte du 13 novembre au 4 décembre ont fourni 5,029,300 œufs dont 3,780,000 ont été déposés à la piscifactory de Margaree et 1,249,300 à celle de Lindloff. Cette récolte est la meilleure depuis 1939.

ÉTANGS D'ÉLEVAGE DE LA RIVIÈRE MERSEY

M. C. E. Harding, surintendant

Du 29 mai au 16 juin, l'établissement a reçu de la piscifactory de Bedford cent mille truites mouchetées et deux cent mille saumoneaux et alevins de saumon atlantique. Le rendement pour la saison a été de 182,000 saumons et de 81,000 truites. Quatre étangs de béton ont été construits et les compartiments de l'échelle à poisson ont été réparés. L'établissement a reçu une aide considérable de la part des inspecteurs de pêche, des membres de la *Queens County Fish and Game Protective Association* et du personnel de la *Nova Scotia Power Commission*. Un accroissement marqué de la truite mouchetée a été observé dans toutes les eaux antérieurement empoissonnées.

PISCIFACTURE DE MIDDLETON, ÉTANGS DE STEVENS ET STATION D'ÉLEVAGE DE NICTAUX

M. F. M. Millett, surintendant

Voici un état des œufs reçus par l'établissement au cours de l'année: janvier, février et mars, 194,200 œufs de truite brune du *New York Conservation Department*, Mumford, É.-U., cent mille œufs de truite mouchetée de Saint-Jean, deux millions d'œufs de la même espèce d'Antigonish; novembre et décembre, 1,005,200 œufs de truite mouchetée de Saint-Jean, 103,900 œufs de truite arc-en-ciel et un autre cent mille œufs de truite brune de Mumford. Au mois de juin, les étangs de Stevens, ont reçu de Nictaux, 7,500 truitelles mouchetées

et 387,600 saumoneaux atlantiques. Les expéditions de fretin faites au mois de mars et d'avril ont comporté 511,000 truites mouchetées et 172,500 truites brunes à Nictaux. L'établissement a distribué au cours de la saison, 935,400 truites mouchetées et 185,000 saumons atlantiques. Il est manifeste que le peuplement du lac Rumsey avec de la truite arc-en-ciel donne d'excellents résultats. Un millier de truitelles mouchetées ont été montrées le 1er juillet à l'exposition de Middleton. Comme d'habitude, les associations pour la protection du poisson et du gibier ainsi que les surveillants de pêche ont continué de fournir une aide considérable au personnel.

Outre ce qui est mentionné ci-dessus, la station d'élevage de Nictaux a reçu au mois d'avril, sept cent mille œufs embryonnés de saumon atlantique de la pisciculture de Margaree. Parmi les expéditions de truitelles et de saumoneaux faites aux mois de mai et juin, on relève un envoi de quatre cent mille truites mouchetées à Kejimkujik, un autre de 125,500 truites brunes à Coldbrook, un troisième de deux cent mille saumons atlantiques à Kejimkujik, un autre encore de 387,600 poissons de la même espèce à l'étang de Stevens et enfin un dernier de 7,500 truites mouchetées à Middleton. Vingt milles saumons atlantiques ont été relâchés dans la rivière Nictaux et 5,000 truites mouchetées ont été libérées dans le ruisseau Walker.

PISCIFACTURE DE YARMOUTH

M. F. F. Annis, surintendant

Du 24 novembre au 16 décembre, les étangs de la pisciculture ont produit cent vingt mille œufs de truite mouchetée. Aux mois de février et de mars la pisciculture a reçu deux millions d'œufs de truite mouchetée d'Antigonish, cent mille de la même espèce de Saint-Jean, cinq cent mille œufs de saumon atlantique de Margaree et, au mois de novembre, un million deux mille œufs de truite mouchetée de la pisciculture de Saint-Jean. La pisciculture de Yarmouth a distribué 250,700 saumons atlantiques et 1,135,000 truites mouchetées. Cent saumoneaux atlantiques et 112 truitelles mouchetées ainsi que des poissons âgés d'un et de deux ans ont été montrés le 4 août à l'exposition de Yarmouth. Dix fonds de 60 pieds de longueur ont été posés dans les bassins 3-19 et 23-25. L'un des étangs circulaires a été entouré d'une clôture à l'épreuve du vison et l'ensemble du domaine a fait l'objet d'améliorations générales. On signale que la pêche a été bonne dans le lac Butler. Les associations pour la protection du poisson et du gibier des comtés de Digby et de Shelburne ont fourni des renseignements très utiles et rendu de précieux services à l'occasion du repeuplement de diverses pièces d'eau. MM. S. Ring et L. Comeau, ainsi que les inspecteurs de pêche, n'ont pas manqué de coopérer au besoin avec les autorités de la pisciculture.

PISCIFACTURE DE CHARLO

M. R. O. Barrett, surintendant

Les truites mouchetées des étangs de la pisciculture ont fourni, du 19 au 31 octobre, 205,400 œufs et la récolte faite sur la rivière Restigouche du 21 au 25 octobre, grâce à la courtoisie de l'association riveraine de la Restigouche, s'est élevée à 1,195,800 œufs de saumon atlantique. Ces quantités se sont accrues aux mois d'octobre et de novembre, de 1,002,800 œufs de saumon atlantique, provenant de l'étang à saumon de New-Mills et, le 25 juin, de quarante mille truitelles mouchetées provenant de la pisciculture de Florence-

ville. L'établissement a distribué au cours de la saison 1,663,700 saumons atlantiques, 31,200 truites mouchetées, dont 5,573 ont été marquées et libérées dans le lac Island. Vingt couples sélectionnés de truite mouchetée de deux ans ont produit 2,048 œufs par femelle contre 1,592 par femelle dans la catégorie générale de truite du même âge. La *Dalhousie Fish and Game Association* a aidé considérablement à la distribution du poisson dans son district. Un incubateur à égouttement (*drip incubator*) renfermant 156,940 œufs de saumon atlantique a été mis en fonctionnement.

PISCIFACTURE DE FLORENCEVILLE

M. J. M. Butler, surintendant

Les truites mouchetées des étangs de la piscifactory ont, du 15 octobre au 12 décembre, produit 1,773,900 œufs et, du 12 au 22 novembre le saumon sébago du ruisseau Clinch a fourni 69,700 œufs. Aux mois de février et de mars, l'établissement a reçu cinq cent mille œufs de truite mouchetée de Saint-Jean et cent mille œufs de la même espèce d'Antigonish; au mois de novembre, il a reçu de l'étang à saumon de Miramichi 520,000 œufs de saumon atlantique. Au mois de juin, quarante mille truitelles mouchetées ont été envoyées à la piscifactory de Charlo. La piscifactory a distribué au cours de l'année 1,764,900 truites mouchetées, 395,000 saumons atlantiques et 13,600 saumons sébagos. Ces derniers, qui ont tous subi le rognage des nageoires, ont été libérés comme il suit: 6,500 dans le ruisseau Clinch et 7,100 dans le lac Skiff. Trente-quatre sébagos marqués ont été repris dans le ruisseau Clinch et une truite mouchetée, marquée elle aussi, a été repêchée dans le lac Brown. Dix couples sélectionnés de truite mouchetée de 5 et 6 ans ont fourni 1,891 œufs par femelle contre 1,200 par femelle dans la catégorie générale de truite du même âge. Un édifice servant à la fois d'entrepôt frigorifique, de salle de nourrissage et d'atelier a été presque complètement terminé. Les ouvrages bétonnés des grands bassins et de la digue de réserve ont été réparés, sept abris de bassin ont été construits, des réparations secondaires ont été faites aux édifices et au matériel et l'ensemble du domaine a été amélioré. Le lac Knoxford qui, avant d'avoir été peuplé de truite d'un an en 1946 était stérile, fournit aujourd'hui la meilleure pêche à la truite de tout le comté. Les ruisseaux Nashwaakis et Penniac s'améliorent sans cesse. Les membres des succursales de Fredericton et de Woodstock de l'association pour la protection du poisson et du gibier, M. C. H. Kilpatrick, officier d'unité, ainsi que plusieurs gardes-pêches et un bon nombre de guides ont contribué aux repérage des meilleurs endroits pour la libération du poisson et aidé à la distribution du frai. Au ruisseau Clinch, M. Sloan, garde-pêche et garde-chasse provincial a aidé à la récolte des œufs de sébago, surtout en empêchant les castors d'y construire des digues pendant la migration du sébago.

PISCIFACTURE DE GRAND-FALLS

M. W. A. McCluskey, surintendant

Aux mois de février et de mars, l'établissement a reçu deux millions d'œufs de truite mouchetée de Saint-Jean, cent mille de la même espèce d'Antigonish et neuf cent mille œufs de saumon atlantique de Miramichi; au mois de novembre, 1,535,600 œufs de saumon atlantique de l'étang de Miramichi et 1,112,400 œufs de truite mouchetée de Saint-Jean. La piscifactory a distribué,

au cours de la saison, 1,331,500 saumons atlantiques et 1,313,000 truites mouchetées. Un édifice servant à la fois de garage double, de glacière et d'entrepôt frigorifique a été, sauf quelques détails, complètement terminé. Un nouveau plancher de béton a été posé dans la chambre de combustible, deux nouvelles tuyauteries de quatre pouces avec soupapes neuves ont été installées dans la piscifactory et trois des murs de fondation ont été refaits. Les édifices ont été de plus pourvus d'énergie hydroélectrique. Les membres des succursales de Madawaska et de Grand-Falls de l'association pour la protection du poisson et du gibier ont coopéré aux travaux de la piscifactory.

PISCIFACTURE ET VIVIER À SAUMON DE MIRAMICHI

M. Frank Burgess, surintendant

Aux mois d'octobre et de novembre, l'établissement a reçu 6,870,500 œufs de saumon atlantique de l'étang à saumon de Miramichi; au mois de mars, il a expédié cent mille œufs embryonnés de saumon atlantique à la piscifactory de Glenora, ministère des Terres et Forêts, division du Poisson et de la Faune sauvage, Ontario, mille à M. K. C. Fisher, Université de Toronto, et neuf cent mille à la pisciculture de Grand-Falls (N.-B.). L'établissement a distribué au cours de la saison 2,685,500 saumons atlantiques. Le nombre de poissons de cette espèce observés sur les frayères cette année est plus considérable que l'année dernière. Le seinage et la pêche commerciale ont donné des résultats passables et la pêche sportive a été bonne au début de la saison. D'autres terres basses sur les propriétés de la piscifactory ont été comblées, ensemencées et améliorées.

Les saumons géniteurs de l'étang de Miramichi ont été achetés, comme d'habitude, par adjudication et, du 11 au 29 septembre, 1,913 saumons d'un poids moyen de 8.2 livres ont été renfermés dans le vivier. Du 22 octobre au 15 novembre, les 1,269 femelles qu'on a débarrassées de leur ponte ont fourni 9,028,100 œufs qui ont été distribués comme il suit: 6,870,500 à Miramichi, 1,535,600 à Grand-Falls, 520,000 à Florenceville et 102,000, par avion, au *Conservation Department* de l'état de New-York à Albany (N.-Y.).

VIVIER À SAUMON DE NEW-MILLS

M. William White, surintendant

Du 7 juin au 10 juillet, 234 saumons pesant en moyenne 14½ livres ont été achetés de dix comptoirs de pêche commerciale du district. Ces poissons ont été livrés et renfermés dans le vivier de New-Mills. Le touage du poisson, des filets au vivier, a été exécuté à forfait à raison de tant par jour. A l'époque de la fraye, c'est-à-dire, du 23 octobre au 7 novembre, 132 femelles ont fourni 1,002,800 œufs et tous ont été mis à incuber à la piscifactory de Charlo. Quatre saumons seulement ont été perdus durant leur période de captivité dans le vivier, du mois de juin au mois de novembre. Cette année, au lieu de payer les pêcheurs à raison de tant par poisson, le saumon a été acheté à la livre au prix du commerce majoré des frais de manutention. Cette nouvelle méthode a donné d'excellents résultats et le saumon obtenu pour le vivier était de taille plus forte que d'habitude.

PISCIFACTURE DE SAINT-JEAN

M. K. G. Shillington, surintendant

Les truites mouchetées des étangs de la piscifactory ont produit, aux mois de novembre et de décembre, 9,272,000 œufs. De ce nombre, 1,005,200 ont été expédiés à Middleton, 1,112,400 à Grand-Falls, 1,002,000 à Yarmouth, 206,000 à Antigonish et le reste, soit 5,946,400 œufs, ont été conservés à la piscifactory de Saint-Jean pour fins d'incubation. Les truites arc-en-ciel des étangs de l'établissement ont aussi produit 33,400 œufs aux mois d'avril et de mai. Outre la récolte d'œufs faite dans les étangs, la piscifactory a reçu les envois suivants: 500,300 œufs de saumon atlantique de Cobequid au mois de mars et cent mille œufs de truite mouchetée d'Antigonish au mois de novembre. Aux mois de février et de mars, l'établissement a expédié cinq cent mille œufs embryonnés de truite mouchetée à Florenceville, deux millions à Grand-Falls, trois cent mille à la piscifactory de Baldwins-Mills, dans la province de Québec, et cent mille chacune aux piscifactories de Yarmouth et de Middleton. L'établissement a distribué au cours de la saison 435,200 saumons atlantiques, 12,000 sébagos, 3,222,100 truites mouchetées et 16,000 truites arc-en-ciel. Neuf mille quatre vingt-neuf sébagos d'un an et de deux ans, 25,895 truites mouchetées, comprenant des truitelles aussi bien que des sujets d'un an, et 1,706 saumoneaux atlantiques d'un an et de deux ans, ont été marqués par le rognage des nageoires avant leur libération, dans le lac Chamcook, pour ce qui est des sébagos et des saumoneaux atlantiques et, ainsi qu'il suit dans le cas de la truite mouchetée: 770 truites d'un an et 7,700 truitelles dans le lac Gibson, 675 truites d'un an et 6,750 truitelles dans le lac Crécy et 10,000 truitelles dans le lac Round. Onze couples sélectionnés de truite mouchetée de deux ans ont fourni 2,204 œufs par femelle contre 1,268 par femelle dans la catégorie générale des truites du même âge et seize couples sélectionnés de truite de trois ans ont produit 2,528 œufs par femelle contre 2,095 par femelle dans la catégorie générale. Les succursales de l'association pour la protection du poisson et du gibier de Moncton, Sussex, Minto, Fredericton-Junction, McAdam, St. Steven et Saint-Jean, ont collaboré activement aux travaux de la piscifactory. Il convient de mentionner tout particulièrement la succursale de Saint-Jean dont les membres sont venus eux-mêmes chercher le poisson à la piscifactory pour le libérer dans la plupart des eaux du district de Saint-Jean. La piscifactory a fourni à l'Office technique et scientifique des pêches 2,006 truites d'un an pour l'étang d'approvisionnement de Kelley, 770 truites d'un an et 7,770 truitelles n° 3 pour le lac Gibson ainsi que 675 truites d'un an et 6,750 truitelles n° 3 pour le lac Crécy. Des poissons de diverses espèces et de divers âges ont été montrés comme il suit: 1,423 à l'exposition du lac Folly et 127 à celle de Lunenburg tenues respectivement le 21 juin et du 16 au 20 septembre. Au printemps, il s'est pris un grand nombre de truites mouchetées dans Loch-Lomond. La truite arc-en-ciel s'est acclimatée dans la rivière Big-Salmon et le lac Dicks; les rapports portant sur les autres eaux empoissonnées sont satisfaisants. Cinq des étangs de la piscifactory ont été réparés, une nouvelle glacière a été construite et l'ancienne salle de nourrissage convertie en entrepôt frigorifique. L'ancienne glacière a été modifiée pour en faire une nouvelle salle de nourrissage. Une canalisation a été creusée à partir de l'usine de chloruration et des tuiles de béton de huit pouces ont été posées sur une longueur de 300 pieds. Le toit de la piscifactory qui avait été endommagé par le feu a été réparé. Vu le niveau extraordinairement bas de l'eau, il n'a pas été recueilli d'œufs de saumon sébago cette année au lac Chamcook.

ÉTANGS D'ÉLEVAGE DE CARDIGAN

M. Clarence Sayer, surintendant

Du 13 au 31 mai, la piscifactory de Kelly's-Pond a fourni 656,200 truites mouchetées et cinquante mille saumons atlantiques à l'état d'alevins, dont 514,500 truitelles et 46,100 saumoneaux ont été plus tard distribués. La piscifactory de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, a fourni cinq mille œufs de truite arc-en-ciel, parvenus à l'établissement au mois de juillet. Mille cent alevins issus de ces œufs ont servi plus tard à l'empeisonnement. L'établissement a collaboré aux travaux de l'Office technique et scientifique des pêches, et a obtenu, des rivières Ellerslie et Ouest, un certain nombre de truites qui ont été gardées dans les étangs et desquelles on a recueilli, du 29 octobre au 1er décembre, 46,900 œufs transportés par la suite à la piscifactory de Kelley's-Pond. La pêche sportive dans les cours d'eau de la localité a été bonne et le nombre de poissons observés sur les frayères se compare favorablement à celui de l'année précédente. Quatre étangs ont été réparés et des conduits souterrains ont été posés.

PISCIFACTURE DE KELLY'S-POND ET VIVIER À SAUMON

DE LA RIVIÈRE MORELL

M. C. A. Tait, surintendant

Du 28 octobre au 2 décembre, les truites mouchetées de l'étang d'approvisionnement de la piscifactory ont fourni 627,000 œufs. D'autre part, l'établissement a reçu, au mois de mars, un million d'œufs de truite mouchetée de la piscifactory d'Antigonish et, au mois de novembre, 693,300 œufs de saumon atlantique. Au mois de juillet, la piscifactory a reçu 2,006 truites mouchetées d'un an de l'établissement de Saint-Jean. Ajoutons que 46,900 œufs de truite mouchetée, pris pour le compte de l'Office technique et scientifique, ont été reçus des étangs de Cardigan. La piscifactory a expédié, au mois de mars, sept cent mille œufs de saumon atlantique à Antigonish et, au mois de mai, 656,200 œufs de truite mouchetée et cinquante mille alevins de saumon atlantique à la station d'élevage de Cardigan. L'établissement a distribué au cours de la saison 457,400 saumons atlantiques et 422,600 truites mouchetées. Les réparations à la vanne de décharge de l'étang d'approvisionnement ont été complétées, le garage a été agrandi, le toit de la piscifactory a été recouvert de bardeaux et les fenêtres percées dans ce toit ont été agrandies pour admettre plus de lumière dans le bureau et l'atelier. On signale que la pêche sportive à la truite mouchetée a été très bonne, particulièrement la pêche à la truite de mer. Le nombre de saumons remarquables sur les frayères se compare favorablement à celui de l'année dernière. Le personnel de l'établissement a aidé à l'Office technique et scientifique des pêches dans ses travaux de construction à la digue de l'étang Simpson.

M. R. E. H. MacDonald, l'adjoint du surintendant, s'est occupé du vivier à saumon de la rivière Morell où du 15 octobre au 11 novembre, 206 saumons d'un poids moyen de huit livres ont été renfermés. Du 12 au 22 novembre, les 96 femelles qu'on a débarrassées de leur ponte ont fourni 693,300 œufs à la piscifactory de Kelley's-Pond. Une violente tempête survenue le 23 octobre a provoqué une marée d'une ampleur exceptionnelle. L'eau a inondé les logements et s'est élevée à deux pieds environ au-dessus de la clôture et du piège, ce qui a permis à trente-trois saumons de s'échapper du vivier.

ŒUFS REÇUS ET ENVOYÉS

Le *New York Conservation Department* a envoyé 294,200 œufs de truite brune et 103,900 œufs de truite arc-en-ciel à la piscifactory de Middleton en Nouvelle-Écosse. D'autre part, la piscifactory de Sault-Sainte-Marie, Division du poisson et de la faune sauvage du ministère des Terres et Forêts d'Ontario, a envoyé cinq mille œufs de truite arc-en-ciel à l'étang d'élevage de Cardigan. Au cours de la saison, l'étang à saumon de Miramichi a fourni 102,000 œufs de saumon atlantique au *Conservation Department* de l'État de New-York, tandis que la piscifactory de Miramichi a expédié cent mille œufs de la même espèce à la piscifactory provinciale d'Ontario située à Glenora; de son côté, la piscifactory de Saint-Jean a adressé trois cent mille œufs de truite mouchetée à la piscifactory provinciale de Québec située à Baldwin-Mills.

ÉTAT PAR ESPÈCES DES RÉCOLTES LOCALES D'ŒUFS FAITES EN 1947 ET LIEUX D'INCUBATION

Espèces	Lieux de récolte	Dates	Quantités recueillies	Lieux d'incubation	Dates d'arrivée	Quantités reçues	Totaux	
Saumon atlantique.....	Margaree, étang (N.-É.).....	13 nov.-4 déc.....	5,029,300	Lindloff.....	25 nov.....	1,249,300	
	Riv. Philip (N.-É.).....	10-25 nov.....	3,675,620	Margaree.....	21 nov.-5 déc.....	3,780,000	
	Sackville, riv. (N.-É.).....	6-14 nov.....	175,000	Bedford.....	22 nov.....	768,040	
	Miramichi, étang (N.-B.).....	22 oct.-15 nov.....	9,028,090	Cobequid.....	10-26 nov.....	2,907,550	
					Bedford.....	6-14 nov.....	175,000
					Florenceville.....	11 nov.....	520,000
					Grand-Falls.....	5-8 nov.....	1,535,600
					Miramichi.....	23 oct.-16 nov.....	6,870,490
					Conservation Dept. État de New-York.	4 nov.....	102,000
		New-Mills, étang (N.-B.).....	23 oct.-7 nov.....	1,002,830	Charlo.....	23 oct.-7 nov.....	1,002,830
	Restigouche, riv. (N.-B.).....	21-25 oct.....	1,195,800	Charlo.....	22-25 oct.....	1,195,800	
	Morell, riv. (I.P.-É.).....	12-22 nov.....	693,300	Kelly, étang.....	12-22 nov.....	693,300	20,799,940	
Truite arc-en-ciel.....	Saint-Jean, étang d'incubation (N.-B.).....	17 avril-10 mai.....	33,400	Saint-Jean.....	17 avril-10 mai.....	33,400	33,400	
Saumon sébago.....	Grand-Lake (N.-É.).....	15-26 nov.....	13,020	Grand-Lake.....	15-26 nov.....	13,020	
	Grand-Lake, étangs d'élevage (N.-É.).....	8-24 nov.....	84,750	Grand-Lake.....	8-24 nov.....	84,750	
	Clinch, ruis. (York) (N.-B.).....	12-22 nov.....	69,660	Florenceville.....	12-22 nov.....	69,660	167,430	
Truite mouchetée.....	Antigonish, étangs d'incubation (N.-É.).....	1-28 nov.....	9,518,300	Antigonish.....	1-28 nov.....	12,388,800	
		14-27 nov.....	(a) 2,970,500	Saint-Jean.....	11 nov.....	100,000	
		Cobequid, étangs d'incubation (N.-É.).....	20 oct.-23 nov.....	1,517,590	Cobequid.....	30 oct.-28 nov.....	2,518,030
			8-28 nov.....	(a) 1,000,440	Lindloff.....	8 nov.-9 déc.....	338,410
		Lindloff, étangs d'incubation (N.-É.).....	8 nov.-9 déc.....	338,410	Lindloff.....	11-20 oct.....	48,390
		McRae, lac (Richmond) (N.-É.).....	11-20 oct.....	48,390			
		Margaree, étangs d'incubation (N.-É.).....	24 oct.-29 nov.....	1,057,125	Margaree.....	24 oct.-29 nov.....	1,343,780
			31 oct.-29 nov.....	(a) 286,655			
		Yarmouth, étangs d'incubation (N.-É.).....	24-28 nov.....	33,560	Yarmouth.....	24 nov.-16 déc.....	120,060
			2-16 déc.....	(a) 86,500	Charlo.....	19-31 oct.....	205,440
		Charlo, étangs d'incubation (N.-B.).....	19-31 oct.....	205,440	Florenceville.....	15 oct.-12 déc.....	1,773,850
		Florenceville, étangs d'incubation (N.-B.).....	15 oct.-12 déc.....	1,773,850			
		Saint-Jean, étangs d'incubation (N.-B.).....	3-26 nov.....	6,787,690	Antigonish.....	12 nov.....	206,000
			20 nov.-1 déc.....	(a) 2,484,300	Middleton.....	26 nov.....	1,005,200
				Yarmouth.....	21 nov.....	1,002,000	
				Grand-Falls.....	12 nov.-1 déc.....	1,112,400	
				Saint-Jean.....	3 nov.-1 déc.....	5,946,400	
Truite mouchetée.....	Ellerslie et West, riv. (I.P.-É.).....	29 oct.-1 déc.....	46,910	Kelly, étang.....	29 oct.-1 déc.....	46,910	
	(Kelly's-Pond), étang d'incubation (I.P.-É.).....	28 oct.-2 déc.....	627,000	Kelly, étang.....	28 oct.-2 déc.....	627,000	28,782,660	
							49,783,430	

(a) Œufs de poissons d'un an.

TRANSPORTS EFFECTUÉS EN 1947 POUR RAISONS D'ÉCONOMIE ET DE COMMODITÉ

Espèces	En provenance de	A destination de	Œufs embryonnés		Frais et alevins		Saumoneaux et truitelles	
			Quantités	Dates d'arrivée	Quantités	Dates d'arrivée	Quantités	Dates d'arrivée
Saumon atlantique.....	Bedford.....	Grand-Lake.....			110,000	11-14 juin.....	150,000	17-18 juin
	Bedford.....	Mersey, étang.....			150,000	6-13 juin.....	50,000	16 juin
	Cobequid.....	Saint-Jean.....	500,280	25 mars.....				
	Margaree.....	Lindloff.....	600,000	31 mars.....				
	Margaree.....	Nictaux.....	700,000	5 avril.....				
	Margaree.....	Yarmouth.....	500,000	29 mars.....				
	Nictaux.....	Kejimkukik.....					200,000	11-14 juin
	Nictaux.....	Middleton.....					378,600	19 juin
	Miramichi.....	Grand-Falls.....	900,000	14 mars.....				
	Kelly, étang.....	Antigonish.....	700,000	14 mars.....				
Truite brune.....	Kelly, étang.....	Cardigan.....			50,000	31 mai.....		
	Middleton.....	Nictaux.....			172,500	1 avril.....		
Truite mouchetée.....	Nictaux.....	Coldbrook.....					125,000	23-24 mai
	Antigonish.....	Bedford.....	2,000,000	26 fév.....				
	Antigonish.....	Cobequid.....	2,000,000	13 mars.....				
	Antigonish.....	Grand-Lake.....					40,000	2 oct.-8 déc.
	Antigonish.....	Middleton.....	2,000,000	6 mars.....				
	Antigonish.....	Yarmouth.....	2,000,000	20 mars.....				
	Antigonish.....	Florenceville.....	100,000	22 mars.....				
	Antigonish.....	Grand-Falls.....	100,000	22 mars.....				
	Antigonish.....	Kelly, étang.....	1,000,000	15 mars.....				
	Bedford.....	Coldbrook.....			180,000	21-23 mai.....	120,000	28-30 mai
	Bedford.....	Mersey, étangs.....					100,000	29-31 mai
	Middleton.....	Nictaux.....			511,100	31 mars.....		
	Nictaux.....	Kejimkujik.....					400,000	10-20 mai
	Nictaux.....	Middleton.....					7,500	19 juin
	Florenceville.....	Charlo.....					40,000	25 juin
Saint-Jean.....	Middleton.....	100,000	27 fév.....					
Saint-Jean.....	Yarmouth.....	100,000	27 fév.....					
Saint-Jean.....	Florenceville.....	500,000	27 fév.....					
Saint-Jean.....	Grand-Falls.....	2,000,000	27 fév.....					
Kelly.....	Cardigan.....			441,000	22-24 mai.....	215,200	13-14 mai	

ŒUFS, FRAI, ALEVINS, SAUMONEAUX, TRUITELLES ET POISSONS PLUS ÂGÉS DISPONIBLES À LA FIN DE L'ANNÉE CIVILE 1947

Établissements	Espèces	Œufs	Frai et Alevins	Saumoneaux et truitelles	Poissons d'un an	Poissons de deux ans	Poissons de trois ans	Poissons de quatre ans	Poissons de cinq ans et plus	Totaux par espèce	Totaux par pisciculture
Antigonish.....	Truite mouchetée.....	12,185,220		11,800	9,789	8,198				12,215,007	12,215,007
Bedford.....	Saumon atlantique.....	905,040								905,040	905,040
Cobequid.....	Saumon atlantique.....	2,844,550								2,844,550	
	Truite mouchetée.....	2,405,880		25,449	5,988	3,727				2,441,024	5,285,574
Grand-Lake.....	Saumon atlantique.....			5,295						5,295	
	Saumon sébago.....	72,600		53,056	2,485	1,377	357	310		130,185	
	Truite mouchetée.....			39,906						39,906	175,386
Kejimikujik.....	Truite mouchetée.....			214						214	214
Lindlof.....	Saumon atlantique.....	1,249,300								1,249,300	
	Truite mouchetée.....	278,960	28,000	8,684	794	553				316,991	1,566,291
Margaree.....	Saumon atlantique.....	3,619,650								3,619,650	
	Truite mouchetée.....	1,172,690		25,255	6,621	2,813	1,344			1,208,123	4,827,773
Middleton.....	Truite brune.....	99,440								99,440	
	Truite arc-en-ciel.....	27,540	70,000							97,540	
	Truite mouchetée.....	836,800								836,800	1,033,780
Yarmouth.....	Truite mouchetée.....	953,570		7,275	1,082	49				961,976	961,976
Charlo.....	Saumon atlantique.....	1,961,360								1,961,360	
	Truite mouchetée.....	181,030		1,200	486		170			182,886	2,144,246
Florenceville.....	Saumon atlantique.....	476,050		27,055						503,105	
	Saumon sébago.....	65,770								65,770	
	Truite mouchetée.....	1,739,680		29,508	3,552	3,663	1,845	1,284	267	1,779,799	2,348,674
Grand-Falls.....	Saumon atlantique.....	1,457,910								1,457,910	
	Truite mouchetée.....	898,720								898,720	2,356,630
Miramichi.....	Saumon atlantique.....	6,628,500								6,628,500	6,628,500
Saint-Jean.....	Saumon atlantique.....						553			553	
	Saumon sébago.....				2,018					2,018	
	Truite arc-en-ciel.....				576					576	
	Truite mouchetée.....	5,635,200		37,845	10,300	2,443				5,685,788	5,688,935
Kelly, étang.....	Saumon atlantique.....	421,070								421,070	
	Truite mouchetée.....	280,660								280,660	701,730
		46,397,170	98,000	272,542	43,091	23,376	3,716	1,594	267	468,839,756	46,839,756

DISTRIBUTIONS

CLEF DES ABRÉVIATIONS

<p><i>Espèces</i></p> <p>A. Saumon atlantique. B. Truite brune. R. Truite arc-en-ciel. L. Saumon des lacs ou sébago. S. Truite mouchetée.</p> <p><i>Stades de croissance</i></p> <p>a. Œufs non embryonnés. b. Œufs embryonnés.</p>	<p>c. Frai. d. Alevins. 1. Saumoneaux ou truitelles n° 1. 2. Saumoneaux ou truitelles n° 2. 3. Saumoneaux ou truitelles n° 3. 4. Saumoneaux ou truitelles n° 4. 5. Saumoneaux ou truitelles n° 5. f. Poissons d'un an. g. Poissons de deux ans. h. Poissons de trois ans. k. Poissons plus âgés.</p>
--	--

DÉFINITIONS

Alevins: S'applique au poisson durant les deux semaines qui suivent la résorption complète de la vésicule vitelline.

Saumoneaux ou truitelles:

- N° 1—De deux à huit semaines après la résorption complète de la vésicule vitelline.
- N° 2—De huit à quatorze semaines après la résorption complète de la vésicule vitelline.
- N° 3—De quatorze à vingt semaines après la résorption complète de la vésicule vitelline.
- N° 4—De vingt à vingt-six semaines après la résorption complète de la vésicule vitelline.
- N° 5—De vingt-six semaines à un an après l'éclosion.

NOUVELLE-ÉCOSSE

PISCIFACTURE D'ANTIGONISH

Comté d'Antigonish:

- Afton, riv.: 30,000 Sd, 15,000 S1, 2,500 S4.
- Beaver-Meadow, riv.: 40,000 Sd, 25,000 S1, 15,000 S3, 5,000 S4, 1,840 S5.
- Big, ruis.—South, riv.: 30,000 Sd, 40,000 S1, 1,500 S4.
- Black, riv.: 40,000 Sd, 20,000 S1, 15,000 S3.
- Brierly, ruis.: 20,000 Sd, 20,000 S1.
- Cameron, lac—West, riv.: 35,000 S1.
- Delhanty, lac: 40,000 S1.
- Gaspereaux, lac: 40,000 S1, 5,000 S3, 1,400 Sf.
- Glenroy, riv.: 55,000 S1, 15,000 S2, 2,500 S4.
- James, riv.: 20,000 A1, 40,000 A2.
- Linwood, lac: 30,000 S1, 1,252 Sh.
- MacDonald, lac: 35,000 S1.
- MacGillivray, lac—South, riv.: 420 Sh.
- Maryvale ou Malignant, ruis.: 40,000 S1.
- McMillan, lac: 20,000 S1, 125 Sh.
- Meadow-Green, riv.: 50,000 Sd, 30,000 S1, 10,000 S3, 2,500 S4.
- Middleton, lac: 45,000 S1.
- North, lac: 50,000 S1.
- North, riv.: 10,000 S2.
- Pinevale, lac: 10,000 S1.
- Pinevale, ruis.: 15,000 Sd.
- Polson, ruis.—South, riv.: 15,000 Sd, 40,000 S1, 2,000 S4.
- Rights, riv.: 30,000 A1.
- S. Joseph, lac: 30,000 S1, 5,000 S2, 10,000 S3, 5,000 S4, 1,200 Sf.
- South, lac: 50,000 S1.

- South, riv.: 20,000 A1, 40,000 A2, 50,000 Sd, 150,000 S1, 1,500 S4, 2,000 S5, 800 Sf.
- Springfield, ruis.—Glenroy, riv.: 25,000 S1, 5,000 S2, 2,500 S4.
- West, riv.: 50,000 Sd, 85,000 S1, 15,000 S2, 5,000 S3, 15,000 S4, 2,500 S5, 1,200 Sf.

Comté de Guysborough:

- Beaver-Dam, lac—Salmon, riv.: 15,000 S3.
- Black, lac: 25,000 S2.
- Canter, lac: 40,000 S1, 5,000 S2.
- Cooee-Coffre, lac: 30,000 S1, 10,000 S3, 15,000 S4.
- Country-Harbour, riv.: 40,000 A1.
- Cudahys, lac: 25,000 S1, 15,000 S2.
- Desbarres, lac: 15,000 S2.
- Dobson, lac: 70,000 S1, 50,000 S2.
- Donahue, lac: 120,000 S1, 15,000 S2.
- Dunphy, lac: 10,000 S3.
- Ecumsecum, riv.: 50,000 S1, 10,000 S3.
- Eight-Island, lac: 60,000 S1.
- Fitzgerald, lac: 40,000 S2.
- Giant, lac: 50,000 Sd, 50,000 S1, 20,000 S2, 10,000 S3, 2,500 S4.
- Glencove, lac: 10,000 S3.
- Goldboro ou Goldbrook, lac: 25,000 S2.
- Goose-Harbour, lac: 15,000 S3.
- Goshen, lac: 30,000 S1.
- Guysborough, riv.: 50,000 S1.
- Hazel-Hill, lac: 50,000 S1, 15,000 S3.
- Hydro, digue—Havre-Bouche, riv.: 65,000 S1.

Indian-Harbour, lac: 40.000 S2, 10.000 S3.
 Jellow, lac: 110.000 S1, 10.000 S2, 15.000 S3.
 Kennedy, lac: 30.000 Sd, 10.000 S2, 1.000 S4.
 Lawlor, lac: 10.000 S3, 5.000 S4.
 Long, lac—Salmon, riv.: 15.000 S1, 10.000 S3.
 Mannasette, lac: 50.000 S1, 10.000 S2.
 Mason, lac: 10.000 S3.
 McInnis (Joe's), lac: 30.000 Sd, 10.000 S2, 2.000 S4.
 McPherson, lac (Port-Shoreham): 50.000 S1, 10.000 S2.
 Morrison, lac: 60.000 S1.
 Narrow, lac: 50.000 S1, 2.500 S4.
 Nelson, lac: 10.000 S3.
 Porter, riv.: 30.000 Sd, 25.000 S1.
 Pringle, lac: 25.000 S1, 316 Sh, 174 Sk.
 East River St. Mary: 130.000 Al.
 West River St. Mary: 130.000 Al.
 Salmon, riv.: 30.000 Al, 40.000 Sd, 25.000 S1.
 Seal-Harbour, lac: 25.000 S2, 15.000 S3.
 Shepherd, lac: 20.000 S2.
 Sherbrook, lac: 50.000 S1, 20.000 S2, 5.000 S4.
 Snows, lac: 10.000 S3.
 Sullivan, lac: 45.000 Sd, 10.000 S2, 2.000 S4.
 Taylor, lac—East River St. Mary: 30.000 S1.

Three-Mile, lac: 50.000 S1, 15.000 S3.
 Tracadie, riv.: 25.000 A2.
 Two-Mile, lac—East River St. Mary: 30.000 S1, 10.000 S2, 5.000 S4, 1.200 S1.

Comté d'Halifax:

Round, étang (Smith-Settlement): 500 Sf.

Comté de Pictou:

Barnev, riv.: 40.000 Al, 40.000 S1.
 Brora, lac: 40.000 S2.
 Calder, lac: 35.000 S2.
 Campbell, lac—French, riv.: 20.000 S2.
 East, riv.: 50.000 Al, 100.000 S1, 5.000 S4.
 French, riv. emb. (French, riv., étab.): 30.000 S1.
 French, riv: 32.500 A2.
 Lansdowne, lac: 15.000 S3.
 McLellan, ruis.: 50.000 S1.
 McPherson, lac: 20.000 S2.
 Middle, riv.: 20.000 Al.
 Sixmile, ruis.: 10.000 S1.
 Sutherland, riv.: 40.000 S1.
 West-Branch, ruis.—East, riv.: 10.000 S3, 5.000 S4.
 West, riv.: 90.000 S1, 5.000 S4.

PISCIFACTURE DE BEDFORD

Comté de Colchester:

Carter, ruis.—Stewiacke, riv.: 30.000 S1.

Comté d'Halifax:

Ingram, riv.: 17.000 A2.
 Little-Salmon, riv.—Cole-Harbour: 17.000 A2.
 Musquodoboit, riv.: 18.180 A2.
 Ninemile, riv.: 17.000 A2.
 Sheldrake, lac: 20.000 S1.

Comté de Hants:

Cameron, lac: 30.000 S1.
 Coxcomb ou Cockscomb, lac: 30.000 S1.

Comté de Lunenburg:

Gold, riv.: 17.000 S2.
 Middle, riv.: 17.000 A2.

PISCIFACTURE DE COBEQUID

Comté d'Albert:

Pollett, riv.: 117.500 A2.

Comté de Colchester:

Chiganois, riv.: 4.500 S5.
 East, riv. à Five-Islands: 3.000 S4.
 Economy, lac: 3.500 S4.
 French, riv.: 30.000 S1, 4.500 S5.
 Little, riv.—Stewiacke, riv.: 8.000 S3, 545 Sf.
 Newton, lac: 3.500 S4.
 Shatter, lac: 500 Sf.
 Silica, lac ou Bass-River, lac: 6.000 S1, 500 Sf.
 Simpson, lac: 25.000 Sd, 1,296 Sf.
 Snare, lac: 1.500 S4.
 Waughs, riv.: 15.000 S1, 4.500 S5.
 Whirley-Wha, lac: 2,750 S4.

Comté de Cumberland:

Amherst, étang (Réservoir)—Nappan, riv.: 6.000 S1, 7.000 S3.
 Atkinson, ruis.—Herbert, riv.: 3.500 S3.
 Barbour, lac: 3.500 S1.
 Beaver, ruis.—La Planche, riv.: 3.000 S3.
 Biswanger, ruis.—Philip, riv.: 4.500 S3.
 Black, lac: 12.500 A3.
 Brownell, ruis.—Shinimikas, riv.: 10.500 S1.
 Coulter, lac, supérieur: 1.500 S3.
 Dead, lac: 1.500 S4.
 Dewar, lac: 738 Sg.
 East, ruis.—Maccan, riv.: 2.500 S4.
 Fountain, lac: 10.500 S1.
 Gilbert, lac: 8.000 Sd, 600 Sf.
 Isaac, lac: 12.000 Sd.
 Leak, lac: 7.000 S1, 500 Sf.
 Little, lac—Newfound, lac: 4.500 Sd.

Maccan, riv.: 30,000 Sd, 4,000 S4.
 Maccan, riv. emb. ouest: 21,000 S1.
 McAloney, lac: 12,000 Sd, 600 Sf.
 McLellan, ruis.—La Planche, riv.: 4,500 S3,
 500 Sf.
 McLeod, lac: 5,000 Sd, 600 Sf.
 Mountain, ruis.: 5,000 Sd.
 Newfound, lac: 12,000 Sd.
 Parrsboro-Aboiteau: 12,000 S1, 500 Sf.
 Poison, lac: 3,000 Sd.
 Pugwash, riv.: 18,000 Sd.
 Ramshead, lac: 3,000 S4.
 Philip, riv., emb. est: 3,000 A3, 1,500 S5,
 100 Sf.
 Philip, riv., emb. ouest: 25,000 Sd.
 Shinimikas, riv.: 30,000 Sd.
 Shulie, riv.: 3,000 S3.

Sugarloaf, ruis.: 2,500 S4.
 Tillies, ruis.: 18,000 Sd.
 Two-Rivers: 3,000 S3.
 Vickery, lac: 6,000 Sd, 450 Sf.
 Wallace, riv.: 30,000 Sd, 18,000 S1.
 Wallace, riv., emb. ouest: 30,000 Sd.
 Webb, lac—Pugwash, riv.: 5,000 Sd.

Comté de Westmorland:

Bulmer, étang: 4,000 S2.
 Calhoun, ruis.—Silver, lac ou Morice,
 étang: 6,000 S1.
 Carter, ruis.—Westcock, ruis.: 3,000 S3.
 Jenks, ruis.—Tantramar, riv.: 6,000 S1.
 North, ruis.—Musquash, lac: 250 Sf.
 Robinson, ruis.—Tantramar, riv.: 16,000
 S1, 250 Sf.

ÉTANGS DE COLDBROOK

Comté de Kings:

Annapolis, riv.: 10,000 S3, 5,000 S4.
 Armstrong, lac: 10,000 S3.
 Aylesford, lac: 10,000 S3.
 Brandywind, ruis.—Cornwallis, riv.: 18,000
 B3, 9,107 B4.
 Burke, lac: 5,000 S3.
 Cambridge, ruis.—Cornwallis, riv.: 17,000
 B3, 9,000 B4.
 Canard, riv.: 5,000 S3.
 Cornwallis, riv.: 30,000 B4.
 Crooked, lac: 5,000 S3.

Crosby, ruis.—Cornwallis, riv.: 15,000 B4.
 Gaspereau, lac: 10,000 S4.
 Habitant, riv.: 3,000 S3.
 George, lac: 10,000 S3, 5,000 S4.
 Paul, lac: 10,000 S3, 5,000 S4.
 Torment, lac: 10,000 S3.
 Mack, lac: 5,000 S3.
 Murphy, lac: 10,000 S3.
 North, riv.: 9,000 S3.
 Silver, lac: 3,000 S3.
 Trout, riv.: 5,000 S3.
 Tupper, ruis.—Cornwallis, riv.: 5,000 B4.
 Upper-Sixty, lac: 5,000 S3.

ÉTANGS DE GRAND-LAKE

Comté de Colchester:

Barren, lac—Stewiacke, riv.: 500 Sf.
 Northwest, lac—Stewiacke, riv.: 1,000 Sf.
 Stewiacke, riv.: 20,000 A3.

Comté d'Halifax:

"A", lac: 1,100 Sf.
 Albro, lac: 1,000 Sf.
 Anderson, lac: 2,000 Sf.
 Beaverbank, riv.: 200 Af.
 Bell, lac—Chezzetcook-Inlet: 500 Sf.
 Chezzetcook, riv.: 20,000 A3.
 Cole-Harbour, lac: 500 Sf.
 Conrod, lac—Chezzetcook, riv.: 2,000 Sf.
 Five-Island, lac—Hosier, riv.: 3,000 Sf.
 Goose, lac—Porter, lac: 1,000 Sf.
 Kelly, lac—Grand, lac: 1,000 Sf.
 Kieley, lac: 1,000 Sf.
 Major, lac—Little-Salmon, riv.: 2,000 Sf.
 Lewis, lac—Ragged, lac: 1,000 Sf.
 Long, lac—Hosier, riv.: 1,000 Sf.
 McGrath, lac: 3,000 Sf.
 Otter, lac—Big-Indian, lac: 2,000 Sf.
 Pockwock, lac: 1,000 Sf.

Ragged, lac—Prospect-Run: 2,000 Sf.
 Rawdon, riv.: 20,000 A3.
 Sackville, riv.: 32,000 A3, 4,347 Af.
 Salmon, riv.—Echo, lac: 20,000 A3.
 Salmon, riv.: (Port-Dufferin): 20,000 A3.
 Second, lac—Ship-Harbour: 2,000 Sf.
 Second-Pratt, lac—Musquodoboit, riv.:
 1,000 Sf.
 Sheehan, lac: 2,000 Sf.
 Shelldrake, lac: 1,000 Sf.
 Ship-Harbour, riv.: 20,000 A3.
 Shubenacadie (Grand), lac: 36,173 Lf, 400
 Lg, 620 Lh, 89 Lk.
 Spider, lac: 1,000 Sf.
 Tangier, riv.: 20,000 A3.
 Tittle, lac: 2,000 Sf.
 Upper-Petpeswick, Long-Bridge ou Bridge-
 End, lac: 3,000 Sf.
 West-River—Sheet-Harbour: 20,000 A3.

Comté de Hants:

Kennetcook, riv.: 20,000 A3.
 Lewis, lac: 1,000 Sf.

ÉTANGS DE KEJIMKUJIK

Hollahan, lac: 2.058 S5.	Mersey, riv.: 13.500 S2.
Lahave, riv. et affluents: 45.710 A4.	Beaverhead, lac: 500 S5.
Hirtle, lac: 9.750 S2.	Cannon, lac: 6.000 S2.
Park, étang: 186 S5.	Grafton, lac: 6.750 S2, 1.240 S5.
Seamore, lac: 2.250 S2.	Grafton, ruis.: 496 S5.
Wiles, lac: 1.500 S2.	Kejimkujik, lac: 6.750 S2, 1.245 S5.
Medway, riv. et affluents: 124.300 A4.	Little, riv.: 13.500 S2.
Annis, lac: 3.750 S2.	Minard, lac: 4.500 S2.
Delongs, étab.: 10.125 S2.	Mount-Tom, ruis.: 7.500 S2.
Cameron, lac: 4.500 S2.	Red, lac: 500 S5.
Charlotte, lac: 500 S5.	Rodger, ruis.: 6.000 S2.
First-Christopher, lac: 7.500 S2.	Upper-Mersey, riv.: 13.500 S2, 1.240 S5.
Christopher, ruis.: 1.500 S2.	Westward ou West, riv.: 13.500 S2.
Collins, lac: 1.250 S5.	
Freeman, lac: 1.125 S2.	Petite, riv.—
Harmony, lac: 7.875 S2.	Crouse, lac: 372 S5.
Malaga ou Maligeak, lac: 16.500 S2.	Fancy, lac: 6.750 S2.
McGowan, lac: 10.125 S2.	Garber, lac: 2.250 S2.
Pleasant, riv.: 6.750 S2.	Hebb, lac: 6.750 S2.
Pretty-Mary, lac: 750 S5.	Lewie, lac: 3.000 S2.
Scott, lac: 3.000 S2.	Minamkeak, lac: 8.250 S2.
Tupper, lac: 6.750 S2.	Newcombe, lac: 372 S5.
Whiteburn, ruis.: 4.500 S2.	Oakhill, lac: 930 S5.
Wild-Cat, riv.: 6.750 S2.	

PISCIFACTURE DE LINDLOFF

Comté du Cap-Breton:

Blackett, lac: 25.000 S1, 10.000 S2.
Canoe, lac: 30.000 S2.
Catalogne, lac: 30.000 S1, 8.000 S2.
Chain ou String, lacs—Mira, riv.: 20.000 S1.
Cochran, lac: 25.000 S1.
Dutch-Brook, lac: 20.000 S1, 5.000 S2.
Gabarus, lac: 20.000 S1.
Gaspereaux, riv.: 60.000 Al.
Gillies, lac—East, baie: 35.000 S1.
Grand, lac, près Louisbourg: 20.000 S1, 8.000 S3.
Hardy, lac: 20.000 S1.
Loon, lac—Mira, baie: 20.000 S1.
McCormick, lac: 24.000 S1, 8.000 S3.
Meadow, ruis.—Sydney, riv.: 50.000 S1.
Pottle, lac: 20.000 S2, 10.000 S3.
Salmon, riv.: 130.000 Al.
Stewart, lac: 20.000 S1, 3.400 S2, 4.600 S3.

Comté d'Inverness:

Brawley, lac: 15.000 S1.
Horton, lac: 25.000 S1.
McIntyre, lac (Grantville): 20.000 S1.
McPhail, lac: 15.000 S2.
Pleasant-Hill, lac: 15.000 S1.

Comté de Richmond:

Barren-Hill, lac: 30.000 S2.
Black, riv.: 50.000 S1.
Breen, lac: 25.000 S1.
Buchanan, lac: 30.000 S1.
Cameron, lac: 20.060 S1.
Falls-Bay, ruis.: 5.000 S1.

Ferguson, ruis: 8.000 S1.
Ferguson, lac: 40.000 S1.
Framboise, riv.: 60.000 Al.
Grand, riv.: 102.450 Al.
Indian, lac: 15.000 S1.
Kytes, lac: 20.000 S1.
Lindloff ou Hatchery, lac: 30.000 S1, 45.000 S2, 735 Sf.
Loch-Lomond: 180.000 Al.
MacLeod, ruis.: 20.000 S1.
Mary-Ann's lac: 6.000 S1, 12.000 S2.
Melsaac, lac: 30.000 S1.
McKenzie, lac: 20.000 S1, 5.000 S2.
McNab, lac: 20.000 S1.
Mill, lac—Tillard, riv. est: 20.000 S1, 5.000 S2.
Tillard, riv., limite supérieure des eaux de marée: 700 Sh, 96 Sk.
Tillard, riv. est: 20.000 S1.
Tillard, riv. ouest: 30.000 S1.
Tom, riv.: 25.000 S1.
Rockdale, lac: 20.000 S1.
Saint-Esprit, lac: 30.000 S1.
Sampson, lac: 15.000 S2.
Scott, ruis.: 15.000 Sd.
Straughton, ruis.: 15.000 S1.
Thompson, lac: 6.000 S1, 12.000 S2.

Madame, île:

Chain, lac: 20.000 S1.
Forest, lac: 30.000 S1.
Grand, lac: 44.000 S1, 5.000 S2, 10.000 S3.
Noels, lac: 20.000 S1, 15.000 S2.
Potties, lac: 20.000 S1, 8.000 S2.
Shaw, lac: 20.000 S1, 8.000 S2.

PISCIFACTURE DE MARGAREE

Comté du Cap-Breton:

Black, ruis.—Mira, riv.: 10,000 S1.
 Ferguson, lac (New-Boston): 10,000 S1.
 Forester, lac: 20,000 S1.
 Giovanetti, lac: 15,000 S1.
 Grand, lac—Indian, baie: 15,000 S1.
 Jackson ou Johnson, lac: 15,000 S1.
 Kilkenny, lac: 15,000 S2.
 McDonald ou Widow, lac (New-Boston):
 15,000 S1.
 McInnes, lac: 15,000 S1.
 McIntyre, lac (New-Boston): 15,000 S1.
 McMillan, lac: 15,000 S1.
 McPherson, lac (New-Boston): 15,000 S1.
 Scotch ou Scott, lac: 15,000 S1.
 Trout, ruis.—Mira, riv.: 15,000 S1.

McKinnon, étang: 3,000 S3.
 McPherson, ruis.—Denys, riv.: 20,000 S4,
 250 Sf.
 Mull, riv.: 50,000 A4.
 Plaster, étangs: 525 Sk.
 Plateau, ruis.: 40,000 S1.
 Rough, ruis.—Inhabitants, riv.: 30,000 S2.
 Skye, ruis.: 30,000 S3, 500 Sf.
 Strathlorne, ruis.: 25,000 S1, 5,000 S5.

Comté d'Inverness:

Big, ruis.—Denys, riv.: 30,000 S1.
 Cheticamp, riv.: 100,000 A4.
 Farm, ruis.: 5,000 S2.
 Galant, riv.: 25,000 S2, 300 Sf.
 Glen, ruis.—Denys, riv.: 20,000 S4, 250 Sf.
 Glenora, ruis.: 10,000 S3.
 Grand-Étang, ruis.: 25,000 S2.
 Margaree, riv. Nord-Est et affluents:
 630,000 A4.
 Big, ruis.: 25,000 S1.
 Coady, étangs: 500 S4.
 Egypt, ruis.: 25,000 S2, 5,000 S5, 500 Sf.
 Forest-Glen, ruis.: 25,000 S1.
 Ingram (Ingraham), ruis.: 25,000 S4,
 300 Sf, 270 Sg.
 Lévis, ruis.: 25,000 S1, 5,000 S5, 513 Sf.
 Mancini, étang (Margaree-Forks): 200
 S4.
 McLeod, ruis.: 10,000 S5.
 Watson, ruis.: 7,000 S2, 5,000 S5, 500 Sf.
 Margaree, riv. Sud-Ouest: 150,000 A4.
 Captain-Allan's, ruis.: 35,000 S1, 5,000 S5.
 Matheson-Glen, ruis.: 25,000 S2.
 McDonnell, ruis.: 15,000 S2.
 McColl, ruis.: 20,000 S5.
 McKenzie, ruis.—Denys, riv.: 20,000 S4.

Comté de Victoria:

Aspy, riv., du centre: 30,000 A4.
 Aspy, riv., du nord: 30,000 A4.
 Baddeck, riv.: 100,000 A4.
 Farquar-Angus ou McDonald, ruis.:
 20,000 S1.
 Gillis, ruis.: 25,000 S1.
 Harris, ruis.: 10,000 S1.
 Peter, ruis.: 40,000 S1, 500 Sf.
 Barasois, riv.: 50,000 S1.
 Campbell, ruis. (Estmere): 15,000 S1.
 Carey, lac: 4,000 S1.
 Dalem, lac (Boularderie, île): 20,000 S1.
 French-River, étangs (French-River):
 5,000 S5.
 Ingonish, riv.: 30,000 A4.
 McDonald, étang (Baddeck): 200 S5.
 McKinnon-Harbour, ruis.: 10,000 S1.
 McLean, ruis. (Ottawa, ruis.): 5,000 S1.
 McPhie, ruis. (Southside-Boularderie):
 5,000 S1.
 Middle, riv.: 100,000 A4.
 Beaver, ruis.: 20,000 S1.
 Black, ruis.: 25,000 S1, 500 Sf.
 Cold, ruis.: 30,000 S1.
 Indian, ruis.: 40,000 S1, 500 Sf.
 McDonald, ruis.: 30,000 S1.
 Morrison, lac: 10,000 S5.
 North, riv.: 150,000 A4.
 Tarbot, lac: 5,000 S2.
 Smith's, étangs (Briton-Cove): 10,000 S5.
 Washabuck, riv.: 50,000 S1.

ÉTANGS DE MERSEY

Comté de Queens:

Louis, lac: 10,000 S3.
 Mersey, riv.: 182,000 A2.
 Headpond N° 3, lac: 16,000 S3.

Lower-Great, ruis.: 15,000 S3.
 Upper-Great, ruis.: 10,000 S3.
 Path, lac: 15,000 S3.
 Robertson, lac: 15,000 S3.

PISCIFACTURE DE MIDDLETON

Comté d'Annapolis:

Annapolis, riv.: 25,000 A3.
 Bear, riv., emb. est: 12,000 S3.
 Blanchard, lac: 10,000 S3.
 Cranberry, lac: 6,000 S3.
 Elliott, lac: 12,000 S3.
 Evan, ruis.: 10,000 S3.
 Fed, lac: 7,000 S2.
 Fishers, lac: 25,000 S2.

Foster, lac: 6,000 S3.
 Grand, lac: 10,000 S3.
 Jeny, lac: 2,000 S2.
 Katy ou Cady, lac: 10,000 S2.
 La Rose, lac: 5,000 S2.
 Pleasant, lac: 25,000 S1.
 Lequille, riv.: 20,000 A3.
 Little, riv.—Annapolis, riv.: 10,000 S2.
 McGill, lac: 25,000 S2.

Mink, ruis.: 8,000 S2.
 Morton, ruis.: 250 S4.
 Mulgrave, lac: 15,000 S3.
 Nietaux, riv.: 35,000 A3, 8,000 S4.
 North, lac (Annapolis-Bassin): 1,000 S4.
 Paradise, lac: 25,000 S2.
 Parker, ruis.: 10,000 S2.
 Round-Hill, riv.: 30,000 A3.
 Sandy (Sand), lac: 10,000 S3, 5,000 S4.
 Sandy-Bottom, lac: 10,000 S3.
 Shannon, lac: 25,000 S1.
 Simpson, lac—Bear, riv.: 8,000 S2.
 Sixty, lac: 10,000 S3.
 Skull, lac, près Prineedale: 10,000 S3.
 Slocomb, ruis.: 1,860 S1, 860 S2, 4,210 S3.
 Spectacle, lac—Southwest-Medway, riv.:
 7,000 S4.
 Ruisseau entre Liverpool-Head et Boot,
 lacs: 12,000 S3.
 Sundown, lac—Bear, riv.: 9,000 S2.
 Ten-Mile, riv.: 10,000 S2.
 Thirty, lac: 17,000 S2.
 Trout, lac: 17,000 S2, 5,000 S4.
 Upper-Mink, lac: 2,500 S4.
 Walker, ruis.: 5,000 S2.
 Waterloo, lac: 25,000 S1, 12,000 S3.
 Wiswall (Wiswell), ruis.: 3,000 S2, 250 S4.
 Zwicker, lac: 500 S4.

Comté de Digby:

Haines, lac: 15,000 S2.
 Jolly, lac: 22,000 S2, 14,000 S3.
 Mallette, lac: 10,000 S2.
 Mistake, riv.: 9,000 S2.
 Porter ou Mistake, lac: 31,000 S2.

Comté de Hants:

Cameron, lac: 3,000 S4.
 Falls-Lake-Stillwater: 10,000 S3.
 Labreau, ruis.: 7,000 S2.

Murphy, lac—Avon, riv.: 17,000 S2.
 Panuke, lac: 15,000 S2.
 Pigot, lac: 5,000 S4.
 Zwicker ou Daniel, lac: 10,000 S2.

Comté de Kings:

Gaspereau, riv.: 20,000 A3.

Comté de Lunenburg:

Ash, ruis.—Lahave, riv.: 13,000 S2.
 Bezanson, lac: 15,000 S2.
 Canoe, lac, nord: 10,000 S3.
 Card, lac: 35,000 S2.
 Church, lac: 10,000 S3.
 Crouse, lac: 8,000 S2.
 Covey, lac: 12,000 S3.
 Gold, riv.: 25,000 A3.
 Harris, lac: 10,000 S3.
 Indian, lac—Gold, riv.: 8,000 S2.
 Island, lac—Lahave, riv.: 6,000 S3.
 Lahave, riv.: 30,000 A3.
 William, lac: 23,000 S2.
 Lewis, lac: 12,000 S2.
 Little-Mushamush, lac: 6,000 S3.
 Long, lac—St. Margaret, baie: 2,500 S4.
 Martin, riv.: 12,000 S3, 5,000 S4.
 Mill-Cove-Cranberry, lac: 2,000 S4.
 Mushamush, riv.: 6,000 S3.
 New-Germany, lac: 25,000 S2.
 Ninevah, lac: 6,000 S2.
 Oakland, lac: 10,000 S2.
 Ohio ou West, riv.: 5,000 S3.
 Pine, lac—Lahave, riv.: 6,000 S3.
 Second, lac—Deep-Cove: 2,500 S4.
 Smith, ruis.—Lahave, riv.: 6,000 S2.
 Wallaback, lac: 20,000 S2.
 Wentzell, lac près Lunenburg: 7,000 S2.
 Wentzell, lac, près New-Germany: 10,000
 S2.
 West ou Rockv. lac—Ohio, riv.: 10,000 S3.
 Whetstone, lac: 12,000 S3.

STATIONS D'ÉLEVAGE DES CHUTES NICTAUX

Comté d'Annapolis:

Nietaux, riv.: 20,000 A1.

Walker, ruis.: 5,000 S1.

PISCIFACTURE DE YARMOUTH

Comté de Digby:

Abramson, ruis.: 3,000 S1.
 Acadia, ruis.: 12,000 S1.
 Acadia-Branch: 6,000 S1.
 Belliveau, riv.: 6,000 S1.
 Bingay, ruis.: 18,000 S1.
 Budd, ruis.: 12,000 S1.
 Carleton, riv.—
 Bear-Lake, ruis.: 6,000 S1.
 Pavson, ruis.: 6,000 S1.
 Seven-Pence-Ha'Pennay, riv. (Wentworth,
 ruis.): 15,000 S1.
 Toad, ruis.: 27,000 S1.
 Church-Point, ruis.: 9,000 Sd.

Comeau, ruis.: 3,000 Sd.
 Doctor, lac: 10,000 S3.
 Doucette, riv.—Grosses-Coques, riv.: 12,000
 S1.
 Doucette-Mill, ruis.—Grosses-Coques, riv.:
 6,000 S1.
 Duffy, ruis.: 3,000 Sd.
 Gilbert, ruis.: 12,000 S1.
 Handspiker, ruis.: 9,000 S1.
 Harris, ruis.: 6,000 S1.
 Henderson, ruis.: 6,000 S1.
 Holdsworth, ruis.: 3,000 S1.
 Jermie, ruis.: 6,000 S1.
 Le Marchant, lac: 5,000 S4.

Meteghan, riv.—

À Meteghan (Victor's) Mills: 18,000 S1.
 Fluid-Lake, ruis.: 18,000 Sd.
 Long, lac: 6,000 S1.
 Mill, ruis.: 18,000 Sd.
 Rivière-à-Margo: 9,000 S1.
 Stony, ruis.: 12,000 S1.
 Thibault, ruis.: 9,000 Sd.

Perry, ruis.: 6,000 S1.

Post, ruis.: 9,000 S1.

Pine, ruis.: 12,000 S1.

Roach, ruis.: 3,000 S1.

Salmon, riv.: 52,440 A1, 13,000 A4.

Dean, ruis.: 18,000 Sd.

Hectanooga, lac: 2,000 S4.

Seely, ruis.: 12,000 S1.

Sissiboo, riv.—

Amirault, lac: 18,000 S1.

Andrews-Meadow, ruis.: 9,000 S1.

Doty's-Meadow, ruis.: 2,500 S4.

Dunbar, ruis.: 6,000 S1.

Specht, ruis.: 3,000 S1.

Theriault, ruis.: 9,000 S1.

Tusket, riv., emb. est (Silver, riv.): 14,500 A4.

Walsh, ruis.: 3,000 S1.

Young, ruis.: 6,000 S1.

Comté de Shelburne:

Barrington, riv.: 11,500 A4.

Beaverdam, ruis.: 2,000 S4.

Birchtown, ruis.: 1,000 S4.

Gold-Lake-Road, ruis.: 12,000 Sd.

Long-Bridge, ruis.: 6,000 Sd.

Black, ruis. (Shelburne-Harbour): 24,000 S1.

Clyde, riv.: 29,000 A4.

Dirty, ruis.: 15,000 Sd.

Hemlock, ruis.: 27,000 Sd.

McGill-Lake, ruis.: 12,000 Sd.

Potter's-Run: 9,000 Sd.

Purdy-Hill, ruis.: 27,000 Sd.

Spring, ruis.: 12,000 Sd.

Stave, ruis.: 9,000 Sd.

Corkum, ruis.: 6,000 Sd.

Downey, ruis.: 600 S4.

Goose, ruis.: 12,000 Sd.

Jordan, riv.: 14,500 A4.

Indian-Branch, ruis.: 15,000 Sd.

Onemile, ruis.: 9,000 Sd.

Twomile, ruis.: 9,000 Sd.

Threemile, ruis.: 12,000 Sd.

Fourmile, ruis.: 18,000 Sd.

Steep-Landing, ruis.: 9,000 Sd.

Little-Goose, ruis.: 9,000 Sd.

Roseway, riv.: 2,400 S4.

Courtenay, lac: 6,000 Sd.

Fox, ruis.: 15,000 S1.

Mark, ruis.: 6,000 S1.

Mill, ruis.: 18,000 S1.

Rob-Bowers, ruis.: 12,000 S1.

Comté d'Yarmouth:

Argyle, riv.—

Long-Pond, ruis.: 12,000 S1.

Moses, ruis.: 12,000 S1.

Carleton, riv.—

Bullerwell, ruis.: 21,000 Sd.

Halfway, ruis.: 9,000 S1.

Hanf, ruis.: 9,000 Sd.

Harding, ruis.: 9,000 Sd.

Hicks, ruis.: 6,000 Sd.

Pond, ruis.: 15,000 Sd.

Ryerson, ruis.: 9,000 Sd.

Salter, ruis.: 9,000 S1.

Sloan, lac: 10,000 S3.

Sweeney, ruis.: 9,000 Sd.

Churchill, lac: 3,000 S5.

Coggins, lac: 7,126 S3.

Dunn, lac: 2,700 S4.

Goose-Lake, ruis.: 6,000 S1.

Herring, ruis.: 12,000 S1.

Rodney, lac: 10,034 S3.

Salmon, riv.—

Bull-Hill, ruis.: 12,000 Sd.

Crosby, ruis.: 6,000 S1.

Hawley-Road, ruis.: 9,000 Sd.

Pleasant-Valley, ruis.: 6,000 S1.

Sand-Pond, ruis.: 12,000 S1.

Stillwater, ruis. (Pubnico-Harbour): 4,985 S1.

Tedford, lac: 47,745 S1.

Tusket, riv.: 59,280 A1, 56,500 A4.

Back, ruis.: 6,000 S1.

Back-Lake, ruis.: 1,000 S4.

Tusket, riv.—

Barrio, riv.: 6,000 S1.

Braddies-Meadow, ruis.: 12,000 S1, 700 S4.

Chocolate-Lake, ruis.: 9,000 S1.

Georges-Meadow, ruis.: 6,000 S1, 600 S4.

Gray, ruis.: 9,000 S1, 2,000 S4.

James, lac: 2,000 S4.

Kegeshook, lac: 3,000 S4.

Little-Meadow, ruis.: 20,000 S1.

Mill, ruis.: 12,000 S1.

Putty-Road, ruis.: 6,000 S1, 200 S4.

Randall, ruis.: 6,000 S1.

Reuben, ruis.: 9,000 S1.

Tinkham, ruis.: 9,000 S1.

Travis, ruis.: 6,000 S1.

Whistler, lac: 9,000 S1.

Two-Island, lac: 2,000 S5.

Welches, ruis. (Pubnico-Harbour): 6,000 S1.

NOUVEAU-BRUNSWICK

PISCIFACTURE DE CHARLO

Antinori, lac: 1,000 S2.	Nipisiguit, riv.: 150,340 A1, 82,790 A2.
Charlo, riv., emb. nord., en amont de la digue: 450 Sf, 84 Sk.	Popelogan, lac: 4,000 S2.
Christopher, ruis.: 4,918 S3, 200 Sf.	Restigouche, riv.: 247,330 A1, 438,060 A2.
Hariman, lac: 860 Sd, 14,140 S1.	Kedgwick, riv.: 114,970 A1, 68,420 A2.
Island, lac: 5,102 S3, 471 Sf.	Matapedia, riv.: 153,230 A1, 26,530 A2.
Jacquet, riv.: 88,670 A1.	Upsalquitch, riv., 191,550 A1, 101,730 A2.

PISCIFACTURE DE FLORENCEVILLE

Comté de Carleton:

Acker, ruis.—Saint-Jean, riv.: 30,000 Sd, 15,000 S1, 300 Sf.	Hayden, ruis.—Becaguimec, riv.: 40,000 Sd, 20,000 S1.
Ash, ruis.—Fewer, lac: 30,000 Sd.	Johnville-Beaver, étang—Shiktahawk, riv.: 400 Sf.
Basin, ruis.—Presquile, riv.: 20,000 Sd, 200 Sf.	Knoxford, lac: 1,200 Sf.
Becaguimec, riv.: 20,000 A1.	Lanes, ruis.—Saint-Jean, riv.: 15,000 Sd, 10,000 S1.
Bennett, lac: 200 Sg.	Little-Guisguit, riv.: 20,000 S1, 400 Sf.
Birmingham, ruis.—Becaguimec, riv.: 40,000 Sd, 20,000 S1.	Little-Presquile, riv.: 40,000 S1, 1,000 Sf.
Bubby, ruis.—Saint-Jean, riv.: 750 S4.	Lily, ruis.—Saint-Jean, riv.: 25,000 Sd, 15,000 S1.
Bull, ruis.—Eel, riv.: 20,000 S1, 2,000 S4, 600 Sf.	Maynes, ruis.—Little-Presquile, riv.: 25,000 Sd, 10,000 S1.
Bulls, ruis.—Saint-Jean, riv.: 20,000 S1, 500 Sf.	McLeary, ruis.—Lakeville, étang: 30,000 Sd, 20,000 S1, 300 Sg.
Burke, ruis.—Shiktahawk, riv.: 15,000 Sd, 10,000 S1.	Meduxnekeag, riv.: 15,000 A2.
Burnt-Land, ruis.—Becaguimec, riv.: 40,000 Sd, 20,000 S1.	Mile, ruis.—Presquile, riv.: 15,000 Sd, 3,000 S1, 1,000 S4.
Burpee, ruis.—Presquile, riv.: 300 Sf.	Miramichi, riv., sud-ouest, emb. nord: 20,000 A1, 5,000 A2.
Buttermilk, ruis.—Saint-Jean, riv.: 13,000 Sd.	Miramichi, riv., sud-ouest, emb. sud: 50,000 A1, 20,000 A2.
Cold, ruis.—Becaguimec, riv.: 60,000 Sd, 35,000 S1, 800 Sf.	Monquart, riv.: 25,000 A1, 5,000 A2.
Colton, ruis.—Shiktahawk, riv.: 15,000 Sd, 5,000 S1.	Moose, lac: 400 Sf.
Cross, ruis.—Becaguimec, riv.: 25,000 Sd, 10,000 S1.	Murphy, lac: 230 Sk.
Day, ruis.—Becaguimec, riv.: 25,000 Sd, 15,000 S1.	Presquile, riv.: 45,000 A1.
Debec, ruis.—Sherwood, lac: 20,000 S1, 900 Sf.	Rivière-des-Chutes: 50,000 Sd, 10,000 S1, 600 Sf.
Dingee, ruis.—Presquile, riv.: 15,000 S1, 2,000 S4.	Rosamond, lac: 400 Sk.
Fall, ruis.—Nackawic, riv.: 2,500 S2.	Saint-Jean, riv.: 200,000 S1.
Gallivan, ruis.—Little-Presquile, riv.: 15,000 Sd, 10,000 S1.	Shiktahawk, riv.: 20,000 A1, 5,000 A2.
Gin, ruis.—Becaguimec, riv.: 20,000 Sd, 10,000 S1.	Smith, ruis.—Becaguimec, riv.: 10,000 Sd, 5,000 S1.
Guisguit, riv.: 20,000 S1, 400 Sf.	Stickney, ruis.—Saint-Jean, riv.: 10,000 S1.
Hagerman, ruis.—Meduxnekeag, riv.: 20,000 Sd, 20,000 S1, 400 Sf.	Sucker, ruis.—Meduxnekeag, riv.: 40,000 Sd, 10,000 S1.
Hardwood, ruis.—Saint-Jean, riv.: 15,000 Sd, 10,000 S1.	Teague, ruis.—Southwest-Miramichi, riv.: 20,000 A1, 5,000 A2.
Harmon, ruis.—Saint-Jean, riv.: 20,000 Sd, 10,000 S1.	Tweedie, ruis.—Saint-Jean, riv.: 6,000 Sd, 750 S4.
Harold, ruis.—Presquile, riv.: 30,000 Sd, 10,000 S1.	Two-Mile, ruis.: 1,000 S4, 300 Sf.
Hatfield, ruis.—Saint-Jean, riv.: 10,000 S1.	Williamstown, lac: 200 Sh.

Comté d'York:

Artificial, lac: 800 S4.
Brown, lac: 4,000 S4.
Charlie, lac—Shogomoc, riv.: 1,000 Sf.
Clinch, ruis.—Little-Magaguadavic, lac: 6,500 Lf.

Cross, ruis.—Nashawaak, riv.: 25,000 S1,
3,400 S4.
Davidson, lac: 500 Sf.
Dead, ruis.—Eel, riv.: 600 Sf.
George, lac: 30,000 S1, 3,000 Sf.
Green-Hill, lac—Keswick, riv.: 300 Sf.
Indian, lac: 600 Sf.
Jones-Fork—Keswick, riv.: 15,000 S1.
Joslin ou Waterloo, lac: 400 Sf.
Keswick, riv.: 20,000 A1, 5,000 A2.
Longs, ruis.—Saint-Jean, riv.: 25,000 S1.
Maetaquac, riv.: 20,000 A1, 15,000 S1,
4,000 S4.
McLellan, ruis.—Eel, riv.: 15,000 S1.
Middle, ruis.—Nashwaak, riv.: 15,000 S1.
Mud, lac: 500 S4.

Nackawic, riv.: 20,000 A1, 5,000 A2.
Nashwaak, riv.: 55,000 A1, 15,000 A2.
Nashwaakis, riv.: 25,000 S1, 600 Sf, 300 Sz.
Noonan, ruis.—Portabello, ruis.: 10,000 S1.
Penniac, ruis.—Nashwaak, riv.: 600 Sf.
Pokiok, riv.: 15,000 S1, 6,500 S4, 600 Sf.
Rusagonis, riv.: 2,000 S4.
Rustine (Risteen), ruis.—Eel, riv.: 10,000
S1, 2,000 S4.
Shogomoc, riv.: 60,000 Sd, 50,000 S1, 600 Sf.
Skiff, lac: 7,100 Lf.
Taffa, lac: 15,000 S1.
Tay, riv.: 10,000 S1.
Tinkettle, ruis.—Nashwaak, riv.: 10,000 S1.
Yoho., lac: 600 Sf.

PISCIFACTURE DE GRAND-FALLS

Comté de Victoria:

Saint-Jean, riv. et tributaires: 350,000 Ac.
180,000 Ad, 80,000 A1, 241,530 A2.
Boutout, ruis.: 8,000 S1, 8,000 S3.
Hatchery, ruis., en aval des chutes:
13,900 S3.
Little, riv.: 100,000 Sc, 85,000 S1, 73,000
S3.
Salmon, riv. et tributaires: 105,000 Ad,
280,000 A2.
Foley, ruis.: 40,000 S1, 8,000 S3.
Graham, ruis.: 8,000 S3.
Leslie, ruis.: 4,000 S3.
Moonev, ruis.: 8,000 S3.
Otter-Slide: 8,000 S3.
Ryan, ruis.: 38,000 S3.
Sutherland, ruis.: 50,000 Sc, 75,000 S1.
Tobique, riv. et tributaires: 100,000 A2.
Pokiok, ruis.: 75,000 S1, 25,570 S3.
Rocky, ruis.: 2,500 S1.

Three-Brooks-Dedwater, en aval de la
digue: 1,000 S2.
Trout, ruis.: 8,000 S1.

Comté de Madavaska:

Baker, lac: 45,000 S3.
Caron, lac: 90,000 S3.
Five-Mile, ruis.: 7,000 S1.
Grand, riv.: 45,000 S3.
Green, riv., en aval de la digue: 90,000 S3.
Green, riv., en amont de la digue: 90,000 S3.
Iroquois, riv.: 45,000 S3.
Nine-Mile, ruis.: 10,000 S1.
Quisibis, riv.: 25,000 S3.
Siegas, riv.: 25,000 S3.
Three-Mile, ruis.: 5,000 S1.
Trout, riv.: 90,000 S3.
Twin, lacs—Green, riv.: 10,000 Sd.
Two-Mile, ruis.: 7,000 S1.
Unique, lac: 90,000 S3.

PISCIFACTURE DE MIRAMICHI

Miramichi, riv., nord-ouest et tributaires:
1,008,000 Ad, 115,430 A2.
Miramichi, riv., sud-ouest et tributaires:
486,000 Ad, 184,800 A1, 19,000 A2.

Petite-Rivière-Miramichi Sud-ouest:
720,000 Ad.
Pollett, riv.: 152,250 A2.

PISCIFACTURE DE SAINT-JEAN

Comté d'Albert:

Fenton, étang—Crooked, ruis.: 5,000 S1.
Turtle, ruis., emb. est: 30,000 S1.

Comté de Charlotte:

Berry, ruis.—Waweig, riv.: 10,000 S1.
Chamcook, lac: 1,182 Af, 524 Ag, 2,980 L3,
7,833 Lf, 1,256 Lg.
Clarence, ruis.—Digdeguash, lac: 20,000 S1.
Craig, lac: 2,000 S2.
Crécy, lac: 6,750 S3, 675 Sf.
Digdeguash, riv.: 70,000 S1, 36,500 S2.
Digdeguash, riv.: 70,000 S1, 36,500 S2,
S1, 1,000 S2.

Disappointment ou Mistake, lac: 3,000 S1.
Gibson, lac: 7,700 S3, 770 Sf.
Goat, ruis.—Canoose, riv.: 15,000 S1.
Green-Brown, ruis.—Canoose, riv.: 20,000
S1, 1,000 S2.
Jones, ruis.—Digdeguash, riv.: 1,000 S2.
King, ruis.—S.-Croix, riv.: 1,000 S2.
Lake, ruis.—Magaguadavic, riv.: 1,000 S2.
Maxwell, ruis.—Denny, ruis.: 1,000 S2.
McCarlies, ruis.—Waweig, riv.: 10,000 S1,
1,000 S2.
McDougall, lac: 30,000 S2.
McGuire, ruis.—Waweig, riv.: 10,000 S1.
Meadow, ruis.—Oak, baie: 10,000 S1.

Mohannas, ruis.: 20,000 S1.
 Murchie, ruis.—Denny, ruis.: 10,000 S1.
 New, riv.: 80,000 S2.
 Oromocto, riv.—
 Half-Moon, lac: 65,000 S1.
 Meadow, ruis.: 20,000 S1, 20,000 A1.
 Sand, ruis.: 20,000 S1.
 Pocologan, riv.: 70,000 A1.
 Russel, ruis.—Canoose, riv.: 1,000 S2.
 Sandy, ruis.—Canoose, riv.: 10,000 S1, 1,000 S2.
 Satchel, ruis.—S.-Croix, riv.: 1,000 S2.
 Soap, ruis.—Mohannas, ruis.: 1,000 S2.
 Spear's ruis.—Trout, lac: 25,000 S2.
 Utopia, lac: 70,000 S2.
 Waweig, riv.: 10,000 S1, 1,000 S2.

Comté de Kent:

Big-Forks, ruis.: 5,000 S5.
 Buctouche, riv.: 85,000 S1, 6,750 S2.
 Coal-Branch, riv.: 30,000 S1.
 Little-Forks, ruis.: 5,000 S5.
 Mahalawodiac, riv. ou McKee-Mill, ruis.:
 35,000 S1.
 Richibucto, riv.: 25,000 S1, 26,750 S2.
 S.-Nicholas, riv.: 60,000 S1.

Comté de Kings:

Butler, lac: 10,000 Sd.
 Chisholm, lac: 1,000 S2.
 Hammond, riv.: 65,000 S2.
 Kennebecasis, riv.—
 Emb. sud: 4,750 S2.
 Chesnut, ruis.: 35,000 S1.
 Drury-Cove, ruis.: 25,000 S1, 4,500 S2.
 King, ruis.: 30,000 S1.
 McGregor, ruis.: 15,000 S1, 4,250 S2.
 McLeod, ruis.: 30,000 S1, 4,750 S2.
 Mitchell, ruis.: 25,000 A1.
 Moosehorn, ruis.: 25,000 A1.
 Studholm, ruis. ou Millstream: 40,000 S1,
 25,000 S2.
 Parlee, ruis.: 10,000 S1.
 Rockville, ruis.: 4,500 S2.
 Sally, ruis.: 35,000 S1.
 Sharp, ruis.: 20,000 S1.
 Smith, ruis.: 15,000 S2.
 Stone, ruis.: 3,500 S2.
 Trout, ruis.: 60,000 A1.
 Ward, ruis.: 55,000 S1, 4,750 S2.
 McFarlane, lac: 3,500 S5.
 Midland ou Sherwood, ruis.: 45,000 S1.
 Ox-Shoe, lac: 10,000 Sd.
 Palmer, ruis.—Hammond, riv.: 20,000 S2,
 50,000 A1.
 Rays', lac: 5,000 R2.
 West, lac—Saint-Jean, riv.: 4,000 S4.

Comté de Queens:

Alward, ruis.: 15,000 S1, 1,000 S2.
 Bogel, lac: 150 Sf.
 Canaan, riv.: 20,000 S1.

Coy, ruis.: 3,500 S5.
 Forks, ruis.—Canaan, riv.: 10,000 S1, 1,000 S2.
 Morgan, lac: 1,000 S2.
 Perley, ruis.: 3,500 S5.
 Queen, lac: 20,000 S1.
 Salmon, riv.: 25,000 S2, 40,000 A3.
 Square, lac—Nerepis, riv.: 20,000 S1.

Comté de Saint-Jean:

Adams, lac: 4,000 S1, 1,000 S2.
 Back, digue—Saint-Jean, riv.: 2,000 S1.
 Beaver, ruis.—Mispek, riv.: 5,000 S1.
 Big-Salmon, riv.: 35,000 A2, 17,526 A3.
 Black, riv.: 30,000 S1, 5,000 S2.
 Black, riv., est: 40,000 S1.
 Blindman, lac: 300 Sg, 200 Sh.
 Boaz, lac: 2,500 S1.
 Brandy, ruis.: 5,000 S1.
 Cedar, étang: 100 Sf.
 Cherry, lac: 3,000 S1.
 Crow, ruis.: 10,910 R2.
 Dead, ruis.—Loch-Lomond: 25,000 S1.
 Dolan, lac: 25,000 S1.
 Douglas, lac: 10,000 S2.
 Elderly, ruis.—Little, riv.: 20,000 S1.
 Germaine, ruis.: 40,000 S1, 10,000 S2.
 Graham, lac: 5,000 S1.
 Grassy, lac—Black, riv.: 10,000 S1.
 Hanford, ruis.: 20,000 S1, 5,000 S2.
 Hanson, riv., 15,000 S2.
 Hayns, lac: 10,000 S1, 5,000 S2.
 Henry, lac: 25,000 S1.
 Howe, lac: 2,000 S1.
 Kelly, lac—Saint-Jean, riv.: 10,000 S1.
 Lilus, lac: 10,000 S1.
 Lily, lac—Rockwood, parc: 211 Sg, 189 Sh.
 Little, riv.: 1 Ak, 38 Rf, 16 Rk, 25,000 S2,
 307 Sf, 145 Sg, 24 Sh.
 Loch-Alva (Saint-Jean et Kings, comtés):
 43,000 S1.
 Loch-Lomond: 95,000 S1, 1,800 Sg.
 Mayflower ou Dark, lac: 9,000 S1.
 McCormac, lac: 30,000 S1, 2,000 S4.
 Millican, lac: 20,000 S1.
 Mispek, riv.: 45,000 S1, 15,000 S2.
 Musquash, riv., emb. ouest: 20,000 S1,
 5,000 S2.
 Musquash, riv., emb. est: 475 Sg.
 Robinson, lac: 1,000 S1.
 Round, lac—Nelson, lac: 50,000 S1, 10,000 S4.
 Second, lac—Loch-Lomond: 40,000 S1,
 10,000 S2.
 Stephenson's, étang—Loch-Lomond: 5,000 S1.
 Taylor, lac: 8,000 S1, 2,000 S2.
 Third, lac—Loch-Lomond: 25,000 S1,
 10,000 S2.
 Treadwell, lac: 10,000 S1, 5,000 S2, 395 Sg.
 Tynemouth ou Ten-Mile, ruis.: 30,000 A1.
 Wilmot, ruis.—Loch-Lomond: 75,000 S1

Comté de Sunbury:

Hatch, lac: 1,000 S2.
 Little, riv.: 3,000 S5.
 Newcastle, ruis.: 45,000 S2.
 Oromocto, riv.: 40,000 A1.
 Back, ruis.: 20,000 A1.
 Big-Morance, ruis.: 50,000 S1, 5,000 S2.
 Boone, ruis.: 20,000 S1, 3,000 S2.
 Fitches, ruis.: 50,000 S1.
 Hardwood, ruis.: 2,000 S2.
 Monday, ruis.: 50,000 S1.
 Northwest, emb.: 2,000 S2.
 Obter, ruis.: 2,000 S2.
 Scribner, ruis.: 20,000 S1.
 Spring, ruis.: 5,000 S2.
 Three-Tree, ruis.: 50,000 S1, 5,000 S2.
 Tracy, ruis.: 20,000 S1.

Comté de Westmorland:

Cocagne, riv. (Kent et Westmorland, comtés): 55,000 S1, 6,500 S2.
 Folly, lac: 410 S1, 4 Sf, 3 Sg, 1,000 A1, 3 Ag, 3 Rg.
 Prices, ruis.: 20,000 Sd, 15,000 S1, 1,000 S2.

Comté d'York:

Big-Cranberry ou Harvey, lac: 10,000 S2.
 Magaguadavic, riv.—
 Big-Cranberry, ruis.: 30,000 S1.
 Cranberry, ruis.: 50,000 S1.
 Davis, ruis.: 100,000 S1.
 Midland, ruis.: 50,000 S1.
 Mink, lac: 30,000 S1.
 Oromocto, riv.—
 Beaver, ruis.: 20,000 S1.
 Yoho, ruis.: 20,000 S1.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

ÉTANGS DE CARDIGAN

Comté de Kings:

Bear, riv.: 6,000 S2.
 Big, étang (Hermanville): 15,000 S3.
 Big, ruis.—Fortune, riv.: 15,000 S1.
 Brudenell, riv.: 10,000 S1, 10,000 S2.
 Buell's, ruis.—Murray, riv.: 3,000 S3.
 Burge's, étang—Saint-Pierre, baie: 2,000 S3.
 Cardigan, riv.: 8,000 S2.
 Crane's, étang—Morell, riv.: 10,000 S2.
 Creed's étang—Sturgeon, riv.: 5,000 S3.
 Dingwells', ruis.—Fortune, riv.: 6,000 S3.
 Finlayson's, étang—Greek, riv.: 6,000 S3.
 Fitzpatrick's, étang—Seal, riv.: 3,000 S1.
 Fox, riv.: 2,000 S3.
 Goose ou Cow, riv.: 5,000 S2, 3,000 S3.
 Hay, riv.: 5,000 S2.
 Jenkin's, étang, Greek, riv.: 2,000 S3.
 Leard's, étang—Morell, riv.: 12,000 S2.
 MacLeod's, étang—Murray, riv.: 5,000 S3.
 McAulay's, ruis.—Morrell, riv.: 4,000 S2.
 McDonald's, étang—North, lac: 3,000 S3.
 McEwan's, étang—Savage, port: 2,000 S1.
 McKinnon, ruis.—Morell, riv.: 10,000 S2.
 McLeod's, étang—Midgell, riv.: 6,000 S1.
 McPherson's, étang—Montague, riv.: 8,000 S2.
 McRae's, étang—Montague, riv.: 8,000 S2.
 Montague, étang: 10,000 S2.
 Mooney's, étang—Morell, riv.: 4,000 S2.
 Morell, riv.: 46,060 A3.
 Munn's, ruis.—Brudenell, riv.: 3,000 S1.
 Narrow, ruis.—Boughton, riv.: 3,000 S1.
 Naufrage, riv.: 10,000 S2.
 North, lac: 6,000 S3.
 Poole's, étang—Montague, riv.: 2,000 S3.
 Priest, étang (Bayfield): 5,000 S3.
 Quigley's, étang, Fond de la baie St-Peter: 4,000 S1.
 Ross, étang—Boughton, riv.: 10,000 S3.

Sturgeon, riv.: 4,000 S2.
 Webster's étang—Marie, riv.: 6,000 S1.
 Whitlock's ou Morrison's, étang—Boughton, riv.: 20,000 S3.
 Wigginton's, ruis.—Boughton, riv.: 5,000 S1.

Comté de Prince:

Barbara-Weit, riv.: 6,000 S3.
 Brae, riv.: 3,000 S2.
 Cain's, ruis.—Mill, riv.: 6,000 S2.
 Clark's, étang—Wilmot, riv.: 9,000 S2.
 Dunk, riv.: 12,000 S3.
 Enmore, riv.: 2,000 S2.
 Gard, étang—Mill, riv.: 4,000 S2.
 Greeg, ruis.—Miminegash, étang: 4,000 S2.
 Marchbank, étang—Trout, riv. (Tyne-Valley): 4,000 S2.
 McArthur, étang—Foxley, riv.: 2,000 S2.
 McWilliams, étang—Pierre-Jacques, riv.: 4,000 S2.
 Myrick, étang—Little-Tignish, riv.: 4,000 S2.
 Old-Woolen-Mills, étang — Tyron, riv.: 4,000 S3.
 St. Nicholas, étang—Sunbury-Cove: 4,000 S2.
 Sheen, étang—Trout, riv. (Tyne-Valley): 4,000 S2.
 Sheep, riv.: 4,000 S2.
 Tignish, riv.: 5,000 S2.
 Tuplin, étang—Indian, riv.: 4,000 S2.
 Wright's-Leard, étang—Dunk, riv.: 4,000 S3.

Comté de Queens:

Balleu, ruis.—Pownal, baie: 3,000 S2.
 Bagnall, étang—Hunter, riv.: 5,000 S2.
 Beaton's-Mill, étang—Flat, riv.: 2,384 S3.
 Beer, étang—Clyde, riv.: 6,000 S2.
 Bell, riv.: 8,000 S3.
 Burgoine, étang—Stanley, riv.: 4,000 S3.
 Cook, étang—Newton, riv.: 3,000 S3.

Craswell, étang—Hunter, riv.: 6.000 S2.
 Found, étang—Stanley, riv.: 3.000 S3.
 Gurney, ruis.—Covehead, baie: 10.000 S2.
 Hope, riv.: 6.000 S2.
 Howell, ruis.—West, riv.: 6.000 S2.
 Lane, ruis.—Vernon, riv.: 3.000 S2.
 McAulay, ruis.—Tracadie, baie: 3.000 S3.
 McMillan, étang—Vernon, riv.: 3.000 S1.
 McMillan, étang (Wood, îles): 6.000 S3.
 McPherson, étang—Flat, riv.: 3.000 S3.
 McPherson, étang—Pinette, riv.: 6.000 S3.
 Milton, ruis.—North, riv.: 9.000 S1.
 Parson, étang—Glyne, riv.: 6.000 S2.

Percy-Howett, étang—Stanley, riv.: 2,065 S3.
 Pisquid ou O'Keefe, lac: 1.056 R2.
 Ross, étang—Vernon, riv.: 6.000 S1.
 Scott, étang—Clyde, riv.: 6.000 S3.
 Skye, ruis.—West, riv.: 3.000 S2.
 Southwest, riv.: 3.000 S2.
 Upper-Simpson, étang—Hope, riv.: 10.000 S4.
 Watt, ruis.—Winter, riv.: 4.000 S2.
 West, riv.: 9.000 S2.
 Winter, riv.: 1.417 S2, 10.583 S3.
 Winter, riv., emb. nord: 3.000 S3.

PISCIFACTURE DE KELLY'S-POND

Comté de Kings:

Big, ruis.—Fortune, riv.: 10.000 S1.
 Big, étang (Hermanville): 9.000 S1.
 Crane, étang—Morell, riv.: 14.000 S1.
 Dingwell, ruis.—Fortune, riv.: 6.000 S1.
 East ou Hillsborough, riv.: 6.000 S1.
 Goose ou Cow, riv.: 8.000 S1.
 Graystone, ruis.—Boughton, riv.: 5.000 S1.
 Hooper, étang—St. Peter, lac: 8.000 S1.
 Larkin, étang—Naufrage, riv.: 15.000 S1.
 Leard, étang—Morell, riv.: 25.000 S1.
 McRae, étang—Montague, riv.: 10.000 S1.
 Midgell, riv.: 50.000 Ad.
 Montague, étang: 14.000 S1.
 Morell, riv.: 357.410 Ad.
 Narrow, ruis.—Boughton, riv.: 8.000 S1.
 Naufrage, riv.: 10.000 S1.
 Ross, étang—Boughton, riv.: 10.000 S1.
 St. Peter, fond de la baie: 50.000 Ad.

Comté de Prince:

Barlow, étang—Grand, riv.: 4.000 S1.
 Bell, ruis.—Mill, riv.: 4.000 S1.
 Bell, ruis.—Prévost-Cove: 4.000 S1.
 Brae, riv.: 4.000 S1.
 Carr, étang—Malpèque, baie: 4.000 S1.
 Clark, étang—Wilmot, riv.: 10.600 S1.
 Conroy, étang—(Kildare, cap): 4.000 S1.
 Currie, étang—Lit. Pierre-Jacques, riv.: 8.000 S1.
 Dunk, riv.: 16.000 S1.
 Enmore, riv.: 4.000 S1.
 Fitzgerald, étang—Grand, riv.: 4.000 S1.
 Ive, étang—Tyron, riv.: 5.000 S1.

Leard, étang—Trout, riv., tributaire de la riv. Lot 10: 4.000 S1.
 Marchbank, étang—Trout, riv. (Tyne-Valley): 4.000 S1.
 McAusland, étang—Mill, riv.: 5.000 S1.
 McNally, étang—Jacques, riv.: 4.000 S1.
 Rix, étang—Kildare, riv.: 8.000 S1.
 Round, étang (Greenmount): 4.000 S1.
 Waddell, étang—Traverse-Cove: 4.000 S1.
 Wright-Leard, étang—Dunk, riv.: 10.000 S1.

Comté de Queens:

Bagnall, étang—Hunter, riv.: 8.000 S1.
 Black, riv.—Covehead, baie: 5.000 S1.
 Black, riv.—Tracadie, baie: 6.000 S1.
 Brander, étang (Seaview): 3.000 Sd.
 Clark, ruis.—East, riv.: 12.000 S1.
 Cole, étang—North, riv.: 8.000 S1.
 Cousins, étang (Seaview): 4.000 Sd.
 Craswell, étang—Hunter, riv.: 6.000 S1.
 Crooked, ruis.—Wheatley, riv.: 4.000 S1.
 Dixon, étang—De Sable, riv.: 8.000 S1.
 Gates, étang—North, riv.: 4.000 S1.
 Glenfinnan, riv.: 10.000 S1.
 Holmes, étang—De Sable, riv.: 4.000 S1.
 Johnston, riv.: 6.000 S1.
 Leard, étang—Crapaud, riv.: 8.000 S1.
 MacLean-Brothers, étang—West, riv.: 5.000 S1.
 Rackham, étang—Wheatley, riv.: 10.000 S1.
 Stordy, étang—Crapaud, riv.: 4.000 S1.
 West, riv.: 20.000 S1.
 Winter, riv.: 15.000 S1.

**RAPPORT DU DIRECTEUR DES SERVICES COMMERCIAUX,
(M. F. A. C. HARRISON) SUR LA CHASSE AU PHOQUE À FOURRURE
DES ÎLES PRIBYLOV**

RECETTES DU CANADA AU COURS DE L'EXERCICE 1947-1948

En vertu de l'accord provisoire de 1942 sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, notre pays reçoit 20 p. 100 de la "prise" annuelle de peaux aux îles Pribylov. L'accord de 1942 a remplacé le Traité quadripartite de 1911 sur la chasse pélagique au phoque. Toute chasse faite aux roukeries Pribylov s'exécute sous la surveillance du gouvernement des États-Unis.

La prise de 1947 aux roukeries du Pacifique s'est élevée à 61,447 peaux, dont le Canada a reçu le cinquième, soit 12,289 peaux. La prise totale de pelleteries a été inférieure de quelque 3,000 peaux aux chiffres de l'année précédente, mais on estime que le troupeau de phoques atteint à l'heure actuelle plus de 3,600,000 têtes et qu'il a augmenté de 6·7 p. 100 par rapport à l'évaluation de 1946. Lorsque le traité de 1911 a été signé, le troupeau ne comptait que 125,000 phoques et, grâce à la surveillance exercée, d'abord sous l'empire du traité et plus tard en vertu de l'accord provisoire, il a grossi progressivement chaque année.

Les peaux de phoque à fourrure ont toujours été apprêtées et teintées avant d'être mises en vente. L'apprêtage de ces pelleteries est un procédé long et compliqué exigeant quelque 130 opérations distinctes qui durent trois ou quatre mois. Les méthodes employées à cet égard sont le secret de deux maisons, dont l'une est établie en Angleterre et l'autre aux États-Unis.

Avant 1933, le Canada ne prenait pas sa part de peaux en nature, mais, par suite d'un arrangement conclu avec le gouvernement des États-Unis, il touchait une proportion des recettes provenant de la vente des peaux par le gouvernement américain. En 1933, le Canada a fait apprêter, teindre et vendre sa part de peaux à Londres. Cette manière de procéder n'ayant pas été jugée tout à fait satisfaisante, la vente des peaux a été transportée en 1939 à Montréal, où l'on a réussi à créer une demande très vive à l'égard de ce produit.

Pendant la guerre, à cause de la lenteur mise par l'Angleterre à livrer les peaux finies et vu les besoins du commerce, un certain nombre de peaux du Canada ont été envoyées à une maison de Saint-Louis pour y être apprêtées. Nos peaux de phoque sont maintenant réparties entre deux firmes pour l'apprêtage et la teinture, mais elles sont toutes vendues aux enchères à Montréal.

L'année dernière, les peaux formant la part du Canada ont été loties entre Londres et Saint-Louis pour y être apprêtées, respectivement dans la proportion de 30 et de 70 p. 100. Ces peaux sont actuellement rendues à divers stades des opérations d'apprêtage, et l'on compte pouvoir en vendre la plus grande partie durant le prochain exercice financier. Au cours des cinq ventes tenues l'année dernière à Montréal, un total de 17,034 peaux apprêtées ont été offertes au commerce (9,893 peaux teintées à Londres, 7,141 teintées à Saint-Louis). La vente de ces pelleteries a rapporté la somme de \$814,500. D'une façon générale, les prix de la fourrure étaient plutôt bas au début de l'année, mais ils se sont relevés pour atteindre, lors des dernières enchères, un chiffre assez fort. Les prix les plus hauts touchés pendant l'année ont été de \$102, dans le cas de certaines peaux teintées à Saint-Louis, et de \$76, pour des peaux teintées à Londres.

Les paiements du gouvernement des États-Unis à l'égard des dernières peaux vendues pour le compte du Canada ont atteint \$824,971.86. Les dépenses occasionnées par l'apprêtage, le transport et autres opérations se sont élevées à \$280,802.95, ce qui signifie que la recette nette du gouvernement canadien pour l'année financière 1947-1948 a été de \$544,168.91.

DIVISION TECHNIQUE

1947-1948

Rapport de M. H. A. LYNCH, ingénieur en chef

La désobstruction des cours d'eau de la côte ouest dont les noms suivent s'est poursuivie durant l'année: Beaver, riv., Bottleneck, ruis., Call, ruis., Chemainus, riv., Coal, ruis., Cowichan, riv., Crescent, ruis., Dally, ruis., Effingham, riv., Evelyn, riv., Nanoose, ruis., Price, ruis., Quinimas, riv., Riordan, ruis., Robbers-Knob, ruis., Ronald, ruis., Tzoonie, riv.

L'échelle à poisson en béton de Stamp-Falls a été réparée.

Côte est: Les obstructions remarquées dans plusieurs rivières de la côte est ont été examinées et les moyens à prendre pour les supprimer ont fait l'objet de recommandations spéciales. Après avoir procédé aux études requises, la Division a dressé les plans d'échelles à poisson destinées aux lieux suivants: Blackville (N.-B.), ruisseau Forshner (N.-É.), rivière Great-Salmon (N.-B.), Chutes Salters sur la rivière Medway (N.-É.), lac Moose (N.-É.), Nictaux (N.-É.), rivière Roseway (N.-É.), rivière Salmon (Digby, N.-É.), et rivière Sydney (N.-É.).

Deux anciens barrages obstruant la rivière Nashwaak (N.-B.) au lac Lower et au passage Narrows ont été examinés et supprimés.

ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE

Les travaux exécutés dans le cours de l'année aux établissements piscicoles du ministère sont les suivants:

Bedford (N.-É.), Piscifactory de.—Le mur arrière de la piscifactory a été redressé d'un bout à l'autre et pourvu d'une sablière et de colombes neuves. Un gauchissement de la toiture a été corrigé.

Florenceville (N.-B.), Piscifactory de.—Un bâtiment, un logement avec entrepôt frigorifique, une salle de nourrissage et un atelier-magasin neufs ont été construits.

Grand-Falls (N.-B.).—Un garage double, un entrepôt frigorifique, un atelier, une salle de nourrissage, une glacière et un magasin neufs ont été terminés.

Grand-Lake (N.-É.).—Un garage double et un atelier-magasin ont été bâtis.

Kejimikujik (N.-É.), Étang de.—La Division a fait l'inspection de la digue et dressé un estimé des réparations à exécuter.

Margaree (N.-É.), Piscifactory de.—Un nouveau plancher de béton a été posé dans la piscifactory et un garage double, un entrepôt frigorifique, un atelier, etc., ont été construits.

Margaree (N.-É.), Vivier à saumon de.—Le boisage de l'étang qui avait été endommagé par des tempêtes a été partiellement réparé.

Mersey, (N.-É.), Étangs de.—Quatre nouveaux bassins de béton mesurant chacun 58 pieds de longueur sur 6 de largeur ont été construits.

Middleton (N.-É.).—Un nouveau calorifère a été installé pour le chauffage du logement.

New-Mills (N.-B.).—La Division a fait les études et les plans préparatoires à la construction de nouvelles digues au vivier à saumon.

Rivière-Phillip (N.-É.).—Un barrage de bois a été conçu et exécuté pour fermer le fossé de dérivation au vivier à saumon.

Tobique (N.-B.), Étang d'élevage de.—Les études préparatoires à l'érection d'un nouvel établissement d'élevage ont été faites au ruisseau Haley. L'emplacement a été défriché et essarté et un bureau de chantier a été construit.

GÉNÉRALITÉS

Gaspé (P.Q.), Station expérimentale des pêches de.—La chaussée de béton a été terminée et un logement a été construit à Grande-Rivière pour le directeur.

Île du Prince-Édouard.—Une digue à charpente de bois a été construite à Simpsons pour l'Office des pêches et de nouveaux emplacements d'étangs, à Andrews, à Stevensons et à Wakelins ont été examinés.

La Division a fait les études et dressé les plans préparatoires à la construction de barrages sur la rivière La Have aux lacs Wentzells et Moose en Nouvelle-Écosse.

PRIME DE PÊCHE

M. E. K. TURNER

Délégué en chef du Trésor, par intérim

La distribution de la prime de pêche s'est effectuée en 1947 d'après le tarif suivant: 1° Aux propriétaires de navires admis à recevoir la prime, \$1 par tonne de jauge, la somme versée au propriétaire d'un navire ne devant en aucun cas dépasser \$80; 2° aux pêcheurs (navire) admis à recevoir la prime, \$8.45 chacun; 3° aux propriétaires de barques d'au moins 12 pieds de quille, \$1 par barque; 4° aux pêcheurs (barque) admis à recevoir la prime, \$7.95 chacun.

Les paiements à l'égard de l'année 1947 se sont élevés en tout à \$159,992.75, répartis comme il suit:

A 973 navires et à leurs équipages	\$ 48,090.45
A 7,904 barques et à leurs équipages	111,902.30
	<hr/>
	\$159,992.75

1947-1948

Provinces et comtés	Barques	Pêcheurs	Montants		Navires	Tonnes	Tonnage moyen	Pêcheurs	Montants		Montant global	
			\$	c.					\$	c.	\$	c.
<i>Nouvelle-Écosse—</i>												
Annapolis.....	206	302	2,592	10								2,592 10
Antigonish.....	91	127	1,100	65								1,100 65
Cap-Breton.....	209	336	2,872	15	85	1,273	15	323	3,991	35		6,863 50
Cumberland.....	4	4	35	80								35 80
Digby.....	258	443	3,779	85	42	492	12	87	1,227	15		5,007 00
Guysboro.....	416	615	5,289	15	47	606	13	128	1,687	60		6,976 75
Halifax.....	785	1,123	9,700	20	28	454	16	105	1,341	25		11,041,45
Inverness.....	116	229	1,927	35	27	343	13	120	1,337	20		3,264 55
Kings.....	50	67	582	65								582 65
Lunenburg.....	639	768	6,744	60	57	2,452	43	750	8,789	50		15,534 10
Pictou.....	15	24	205	80								205 80
Queens.....	154	231	1,990	45	26	393	15	74	1,018	30		3,008 75
Richmond.....	298	571	4,837	45	31	392	13	95	1,194	75		6,032 20
Shelburne.....	510	830	7,091	25	177	2,387	13	552	7,051	40		14,142 65
Victoria.....	155	238	2,047	10	10	124	12	30	377	50		2,424 60
Yarmouth.....	124	267	2,236	30	82	1,176	14	277	3,516	65		5,752 95
Totaux.....	4,030	6,175	53,032	85	612	10,092	16	2,541	31,532	65		84,565 50

1947-1948

Provinces et comtés	Barques	Pêcheurs	Montants		Navires	Tonnes	Tonnage moyen	Pêcheurs	Montants		Montant global	
			\$	c.					\$	c.	\$	c.
<i>Nouveau-Brunswick—</i>												
Charlotte.....	131	245	2,078	75	28	293	11	80	969	00		3,047 75
Gloucester.....	405	751	6,352	45	114	2,270	20	460	6,157	00		12,509 45
Kent.....	172	298	2,529	60	19	239	13	42	593	90		3,123 50
Northumberland.....	32	61	516	95	33	404	12	71	1,003	95		1,520 90
Restigouche.....	3	7	58	65								58 65
Saint-Jean.....	14	21	180	95								180 95
Westmorland.....	62	109	928	55								928 55
Totaux.....	819	1,492	12,645	90	194	3,206	17	653	8,723	85		21,369 75

1947-1948

Provinces et comtés	Barques	Pêcheurs	Montants	Navires	Tonnes	Tonnage moyen	Pêcheurs	Montants	Montant global
			\$ c.					\$ c.	\$ c.
<i>Ile du Prince-Édouard—</i>									
Kings.....	242	346	2,990 40	1	80	80	6	130 70	3,121 10
Prince.....	446	799	6,755 50						6,755 50
Queens.....	160	283	2,409 85						2,409 85
Totaux.....	848	1,428	12,155 75	1	80	80	6	130 70	12,286 45
<i>Québec—</i>									
Bonaventure.....	215	426	3,590 20	32	426	13	121	1,448 45	5,038 65
Gaspé.....	1,087	2,035	17,234 20	134	1,928	14	514	6,254 80	23,489 00
Îles-de-la-Madeleine.....	183	420	3,522 00						3,522 00
Matane.....	29	40	347 00						347 00
Saguenay.....	693	1,092	9,374 40						9,374 40
Totaux.....	2,207	4,013	34,067 80	166	2,354	14	635	7,703 25	41,771 05
TOTAL GLOBAL.....	7,904	13,108	111,902 30	973	15,732	16	3,835	48,090 45	159,992 75

NOTE.—Le relevé ci-dessus comprend un certain nombre de demandes portant sur la campagne de 1946 et dont le total s'élève à \$1,787.65. Vu que le tarif de distribution pour 1946 diffère de celui de 1947, certains chiffres inscrits ci-dessus aux colonnes "Montants" ne concordent pas avec le nombre de demandes admises.

RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES RECETTES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1947-1948

Catégories	Totaux	Compte général	Nouvelle- Écosse	Île-du- Prince- Édouard	Nouveau- Brunswick	Ontario	Québec	Manitoba	Colombie- Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Privileges, licences et permis—</i>											
Permis de pêche.....	47,131 75		9,676 50	1,550 00	10,271 25	1 00			23,306 00	1,655 00	672 00
Permis de modus vivendi.....	325 00		207 00						118 00		
Baux huttriers.....	3,915 34		490 87	2,292 01	1,132 46						
Permis de chalutage.....	10,666 67		10,666 67								
Locations (terrains et bâtiments).....	362 25	5 00	245 00		110 25				2 00		
<i>Produits des ventes—</i>											
Chasse au phoque (Ventes de peaux).....	893,362 70	893,362 70									
Ventes de fretin et de frai de poisson.....	602 20				602 20						
Ventes de naissains d'huîtres.....	2,675 50			2,675 50							
Ventes diverses.....	3,575 73	3,086 72	198 32	8 00	10 60		86 00	8 61	177 48		
<i>Service et droits de service—</i>											
Droits d'inspection du saumon en conserve.....	7,666 16								7,666 16		
Droits d'inspection du hareng en conserve.....	6,524 85								6,524 85		
Services divers.....	410 00		410 00								
Droits d'inspection de la sardine en conserve.....	6 61								6 61		
Location d'outillage.....	8 16								8 16		
<i>Remboursements de dépenses des années antérieures..</i>	5,663 55	606 66	407 18	3,983 19	33 19		59 80		573 63		
<i>Divers—</i>											
Primes sur les devises étrangères.....	1 83	0 40	0 30	0 85	0 28						
<i>Amendes et confiscations—</i>											
Loi des Pêcheries—Amendes.....	13,677 20		758 00	1,591 20	2,758 00			45 00	8,525 00		
—Confiscations.....	10,523 51			128 50	263 49				10,131 62		
Restitution anonyme.....	4 00	4 00									
Loi pour la protection du flétan dans le Pacifique septentrional.....	584 17								584 17		
Avaries au <i>Merrysca II</i>	5,000 00	5,000 00									
Divers.....	6 90	6 90									
Total général.....	1,012,694 08	902,072 38	23,059 84	12,229 25	15,181 72	1 00	145 80	53 61	57,623 48	1,655 00	672 00

Certifié exact,
(E. K. TURNER)
Délégué en chef du Trésor.

Certifié exact,
STEWART BATES,
Sous-ministre.

ÉTAT FINANCIER COMPARATIF
MINISTÈRE DES PÊCHERIES 1947-1948

Affectations	Dépenses 1947-1948	Dépenses 1946-1947	Augmentation ou diminution
DÉPENSES ORDINAIRES	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Diverses gratifications du Service civil.....	390 00	994 00	- 604 00
Traitement du Ministre et allocation pour automobile.....	11,289 25	12,000 00	- 710 75
Administration.....	197,856 29	158,526 43	+ 39,329 86
Inspection des pêches, y compris fonctionnaires et gardiens, ainsi que Services de surveillance et de police des pêches..	1,812,802 93	1,595,636 72	+ 217,166 21
Construction d'échelles à poisson et désobstruction des rivières.....	8,335 29	4,630 50	+ 3,704 79
Service de propagande et d'éducation, y compris une sub- vention de \$1,800 à l'Exposition des pêches de Lunenburg.	30,414 06	24,572 37	+ 5,841 69
Pisciculture.....	277,944 16	221,579 73	+ 56,364 43
Ostréiculture.....	33,572 40	24,308 55	+ 9,263 85
Office technique et scientifique des pêches du Canada— Fonctionnement et entretien.....	788,636 81	664,362 99	+ 124,273 82
Construction et améliorations.....	33,350 07	52,965 77	- 19,615 70
Commission Internationale des Pêcheries (Flétan).....	28,517 16	25,775 10	+ 2,742 06
Commission Internationale des Pêcheries de Saumon du Pacifique.....	91,341 15	39,043 24	+ 52,297 91
Commission Internationale des Pêcheries de Saumon du Pacifique (Hell's-Gate).....	126,914 93	169,480 99	- 42,566 06
Subvention à la <i>United Maritime Fishermen's Association</i>	3,000 00	3,000 00	-
Dépenses relatives aux peaux de phoque à fourrure.....	469,985 76	419,885 34	+ 50,100 42
Destruction des phoques communs.....	22,820 00	21,960 00	+ 860 00
Prime de pêche.....	159,992 75	159,992 85	- 10
Total des dépenses ordinaires.....	4,097,163 01	3,598,714 58	+ 498,448 43
DÉPENSES PARTICULIÈRES			
Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs.....	65,539 16	54,880 23	+ 10,658 93
Frais d'application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche.....	34,336 54		+ 34,336 54
Aide à la construction de navires du genre chalutier et/ou palangrier, subordonné aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil.....	40,504 20		+ 40,504 20
Aide à la construction d'un navire d'un type particulier pour la pêche expérimentale du hareng et du maquereau.....	8,908 72	42,659 36	- 33,750 64
Aide à la construction de glaciers à boîte et d'entrepôts, subordonné à l'approbation du Gouverneur en conseil.....			
Crédits non requis pour 1947-1948.....		3,764 36	- 3,764 36
Total des dépenses particulières.....	149,288 62	101,303 95	+ 47,984 67
DÉMobilISATION ET RECONVERSION			
Application des règlements régissant l'exportation du poisson salé.....	11,258 54	16,229 53	- 4,970 99
Dépenses relatives à l'application des règlements régissant la mise en conserve du poisson.....		9,018 09	- 9,018 09
Aide à la construction de navires du genre chalutier et conver- sion de goélettes de pêche en chalutiers— Exécution d'accords.....	57,255 84	87,815 96	- 30,560 12
Crédits non requis pour 1947-1948.....		26,072 30	- 26,072 30
Total, démobilisation et reconversion.....	68,514 38	139,135 88	- 70,621 50
TOTAL GLOBAL.....	4,314,966 01	3,839,154 41	+ 475,811 60

Comptes ouverts	Solde à la fin de 1946-1947	Année courante		Solde à la fin de 1947-1948
		Recettes	Débours	
PRÊTS ET AVANCES				
Gouvernement de la Colombie-Britannique—				
Enquête sur le hareng et la sardine.....	1,339 16	1,339 16		
Enquête sur les testacés.....	271 04	271 04		
Collection d'écailles, etc.....	82 73	82 73	217 94	217 94
Gouvernement des États-Unis—				
Traité du flétan du Pacifique.....	23,302 62	17,751 12	5,757 82	11,309 32
Traité du saumon du Pacifique.....	26,670 71	22,548 26	45,551 72	49,674 17
Traité du saumon du Pacifique (Hell's-Gate).....	159,891 97	159,890 50	30,119 48	30,120 95
	211,558 23	201,882 81	81,646 96	91,322 38
Enquête sur le hareng de l'Atlantique.....	523 98(Cr)	60,000 00	57,849 70	2,674 28(Cr)
Compte de règlement général du Royaume-Uni (Ministère des Finances).....			2,574 20	2,574 20
	211,034 25	261,882 81	142,070 86	91,222 30

Certifié exact

(E. K. TURNER)

Délégué en chef du Trésor.

Certifié exact,

STEWART BATES,

Sous-ministre.

**DÉTAIL DES DÉPENSES FAITES EN 1947-1948
ET COMPARAISON AVEC LES DÉPENSES DE 1946-1947**

Désignation	Dépenses 1947-1948	Dépenses 1946-1947	Augmentation ou diminution
	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Administration—			
Traitements et salaires.....	173,466 23	135,358 71	+ 38,107 52
Autres détails de la feuille de paye.....	426 98	1,882 00	- 1,455 02
Impressions et papeterie.....	6,359 51	4,426 43	+ 1,933 08
Frais de déplacement.....	7,702 17	8,056 67	- 354 50
Divers.....	9,901 40	8,802 62	+ 1,098 78
	197,856 29	158,526 43	+ 39,329 86
Inspection des pêches, y compris fonctionnaires et gardiens, ainsi que Services de surveillance et de police des pêcheries—			
Traitements et salaires.....	1,090,847 33	793,554 72	+ 297,292 61
Autres détails de la feuille de paye.....	3,393 54	26,422 22	- 23,028 68
Allocations (Pensions des équipages).....	40,282 68	19,540 73	+ 20,741 95
Impressions et papeterie.....	19,105 82	25,866 57	- 6,760 75
Frais de déplacement.....	213,034 89	168,126 83	+ 44,908 06
Fournitures, etc., bateaux de surveillance et de police.....	286,272 86	392,145 02	- 105,872 16
Réparations aux bateaux de surveillance et de police.....	78,502 27	58,502 49	+ 19,999 78
Divers.....	81,363 54	46,668 76	+ 34,694 78
Acquisition de vaisseaux.....		60,000 00	- 60,000 00
Indemnités de subsistance.....		4,809 38	- 4,809 38
	1,812,802 93	1,595,636 72	+ 217,166 21
Construction d'échelles à poisson et désobstruction des rivières—			
Salaires.....	1,362 00	1,334 20	+ 27 80
Frais de déplacement.....	1,398 74	1,482 34	- 83 60
Divers.....	5,574 55	1,813 96	+ 3,760 59
	8,335 29	4,630 50	+ 3,704 79
Service de propagande et d'éducation—			
Traitements et salaires.....	6,315 00	6,644 55	- 329 55
Autres détails de la feuille de paye.....		1 26	- 1 26
Impressions et papeterie.....	5,366 57	3,138 89	+ 2,227 68
Frais de déplacement.....	3,797 75	3,769 59	+ 28 16
Fournitures et matériel.....	2,264 99	4,938 65	- 2,673 66
Subvention à l'Exposition des pêches de Lunenburg.....	3,000 00		+ 3,000 00
Divers.....	9,669 75	6,079 43	+ 3,590 32
	30,414 06	24,572 37	+ 5,841 69

Désignation	Dépenses 1947-1948		Dépenses 1946-1947		Augmentation ou diminution
	\$	c.	\$	c.	
Pisciculture—					
Traitements et salaires.....	140,627	85	127,655	00	+ 12,972 85
Autres détails de la feuille de paye.....	225	74	187	57	+ 38 17
Indemnités de logement.....	373	61	457	14	- 83 53
Impressions et papeterie.....	840	69	446	05	+ 394 64
Frais de déplacement.....	9,405	53	8,019	10	+ 1,386 43
Fournitures.....	59,440	97	51,237	46	+ 8,203 51
Réparations.....	36,784	42	24,436	19	+ 12,348 23
Construction.....	20,306	52			+ 20,306 52
Divers.....	9,938	83	9,141	22	+ 797 61
	277,944	16	221,579	73	+ 56,364 43
Ostréiculture—					
Traitements et salaires.....	22,702	09	16,241	25	+ 6,460 84
Autres détails de la feuille de paye.....	102	66	37	67	+ 64 99
Frais de déplacement.....	4,611	69	3,982	60	+ 629 09
Divers.....	6,155	96	4,047	03	+ 2,108 93
	33,572	40	24,308	55	+ 9,263 85
Office technique et scientifique des pêches du Canada—					
Fonctionnement et entretien—					
Traitements et salaires.....	483,673	85	397,885	09	+ 85,788 76
Autres détails de la feuille de paye.....	1,990	24	1,637	65	+ 352 59
Impressions et papeterie.....	15,812	04	15,111	87	+ 700 17
Frais de déplacement.....	68,898	08	58,639	65	+ 7,258 43
Divers.....	221,262	60	191,088	73	+ 30,173 87
	788,636	81	664,362	99	+ 124,273 82
Commission internationale des pêcheries (Flétan)—					
Traitements et salaires.....	20,069	42	18,891	55	+ 1,177 87
Impressions et papeterie.....	697	01	799	46	- 102 45
Frais de déplacement.....	2,558	61	1,348	43	+ 1,210 18
Divers.....	5,192	12	4,735	66	+ 456 46
	28,517	16	25,775	10	+ 2,742 06
Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique—					
Traitements et salaires.....	38,397	01	25,733	66	+ 12,663 35
Impressions et papeterie.....	1,416	87	641	52	+ 775 35
Frais de déplacement.....	4,468	47	3,677	23	+ 791 24
Divers.....	47,058	80	8,990	83	+ 38,067 97
	91,341	15	39,043	24	+ 52,297 91
Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche—					
Dépenses d'application—					
Traitements et salaires.....	15,414	31			+ 15,414 31
Autres détails de la feuille de paye.....	38	57			+ 38 57
Allocations.....	4,400	00			+ 4,400 00
Impressions et papeterie.....	2,027	93			+ 2,027 23
Frais de déplacement.....	12,106	08			+ 12,106 08
Divers.....	349	65			+ 349 65
	34,336	54			+ 34,336 54
Application des règlements régissant l'exportation du poisson salé—					
Traitements et salaires.....	8,471	64	10,425	39	- 1,953 75
Autres détails de la feuille de paye.....	28	08	28	85	- 0 77
Impressions et papeterie.....	365	61	262	88	+ 102 73
Frais de déplacement.....	1,536	51	3,114	45	- 1,577 94
Divers.....	856	70	2,397	96	- 1,541 26
	11,258	54	16,229	53	- 4,970 99

INSPECTION DES PÊCHES, INSPECTEURS ET GARDIENS DE PÊCHE, SERVICES DE SURVEILLANCE ET DE POLICE DES PÊCHES,
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR DIVISION ET ÉTABLISSEMENT
ADMINISTRATION—CÔTE EST

112

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

	Inspecteurs			Gardiens		Divers	Frais généraux			Totaux
	Traitements permanents	Aide temporaire	Autres dépenses	Aide temporaire	Autres dépenses	Dépenses administratives	Traitements permanents	Aide temporaire	Autres dépenses	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Nouvelle-Écosse—</i>										
Inverness—Victoria	12,651 00	8,973 45	8,816 04	16,276 00	901 38	50 00				47,667 87
Richmond—Cap-Breton.....	14,858 30	7,814 20	8,747 40	4,653 21	46 14	26 00				36,145 25
Cumberland—Colchester et Hants.....	11,976 00	8,163 04	7,775 00	8,990 25	975 40	389 33				38,269 02
Pictou—Antigonish et Guys- borough.....	9,165 00	12,234 35	7,129 32	7,097 61	594 07	222 28				36,442 63
Halifax.....	6,408 87	11,592 10	6,658 20	2,813 31	260 11	112 74				27,845 33
Lunenburg—Queens	5,595 00	9,888 20	6,667 93	14,520 52	1,127 45	38 00				37,837 10
Shelburne—Yarmouth	3,810 00	12,565 22	6,413 82	4,918 38	830 61	17 85				28,575 88
Digby—Annapolis et Kings	6,951 00	6,739 80	8,805 52	3,692 20	37 47					26,225 99
Frais généraux.....							6,645 00	1,487 65	8,315 27	16,447 92
<i>Île-du-Prince-Édouard—</i>										
Prince.....	10,674 00	5,980 70	7,444 50	9,360 60	1,074 20	358 43				34,892 43
Queens.....	5,835 00	7,461 13	5,178 52	3,348 13	1,637 04	63 40				23,523 22
King's.....		92 71	781 23		59 37	204 00				1,137 31
Frais généraux.....							5,751 00	192 48	3,101 25	9,044 73
<i>Nouveau-Brunswick—</i>										
Restigouche—Gloucester	9,466 00	17,068 31	9,937 07	6,176 56	1,199 89	188 44				44,036 27
Northumberland.....	14,557 86	11,906 58	12,382 32	18,606 62	1,367 12	760 79				59,581 29
Kent—Albert et Westmoreland	6,624 00	13,499 79	8,101 53	10,315 50	1,065 56	150 87				39,757 25
Saint-Jean—Charlotte.....	8,706 00	8,625 30	7,617 27	5,031 40	301 82	44 60				30,326 39
Kings—Queens—Sunbury—York et Carleton.....	5,277 00	8,260 90	5,473 39	20,040 70	718 39	171 50				39,941 88
Frais généraux.....							4,365 00	4,823 23	7,395 58	16,583 81
<i>Québec—</i>										
Frais généraux.....									1,034 14	1,034 14
Compte général—côte est.....							18,021 00	8,562 83	25,081 75	51,665 58
Service d'inspection du poisson salé et fumé.....								6,908 00	4,066 84	11,574 84
Contrôle sanitaire des conserves de poisson.....								48,583 96	25,951 52	74,535 48
	132,555 03	150,885 78	117,929 00	135,840 99	12,196 02	2,798 23	34,782 00	70,558 15	75,546 35	733,091 61

SERVICE DE SURVEILLANCE DE LA CÔTE EST

	Traitements permanents	Traitements temporaires	Autres dépenses	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Nouvelle-Écosse—</i>				
(1) Le V.G.-C. Andrew Halkett.....	1,200 00	3,194 02	3,089 58	7,483 60
Le V.G.-C. Capelin.....	2,400 00	5,060 58	2,216 74	9,677 32
Le V.G.-C. Gilbert.....	2,400 00	3,621 97	637 86	6,659 83
Le V.G.-C. Venning.....	1,200 00	1,719 24	5,543 11	8,462 35
Bateaux affrétés.....		997 50	3,352 09	4,349 59
Compte général.....			101 47	101 47
<i>Ile-du-Prince-Édouard—</i>				
Le V.G.-C. Capital.....		2,006 54	1,413 05	3,419 59
Bateau de surveillance de la pêche du homard.....		357 10	4,256 09	4,613 19
Bateaux affrétés.....		3,720 34	4,664 58	8,384 92
<i>Nouveau-Brunswick—</i>				
Le Gannet Rock II.....	4,140 00		1,821 81	5,961 81
Le Fundy Rover.....	4,500 00	3,168 00	5,649 57	13,317 57
Le Straits Rover.....		1,829 71	1,451 86	3,281 57
Bateaux affrétés.....		8,932 12	10,077 93	19,010 05
Compte général.....			116 23	116 23
Compte général—côte est.....			326 97	326 97
	15,840 00	34,607 12	44,718 94	95,166 06

SERVICE DE POLICE DE LA CÔTE EST

	Traitements permanents	Aide temporaire	Indemnités	Autres dépenses	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Le V.G.-C. Cygnus.....	7,781 90	38,545 07	9,020 89	50,021 14	105,369 00

(1) Vaisseau garde-côte.

ADMINISTRATION—CÔTE OUEST

	Surveillants et inspecteurs			Gardiens		Divers				Totaux
	Traitements permanents	Aide temporaire	Autres dépenses	Aide temporaire	Autres dépenses	Dépenses administratives	Traitements permanents	Aide temporaire	Autres dépenses	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Colombie-Britannique</i>							10,989 00	13,040 92	15,529 48	39,559 40
District n° 1.....	11,772 00	16,808 08	13,101 65	6,643 53	4,419 30	296 40				53,040 96
District n° 2.....	19,971 86	28,509 55	13,782 83	11,280 16	3,339 34	1,085 03				77,968 77
District n° 3.....	20,063 68	33,084 87	15,600 35	6,147 02	2,326 15	5,610 43				82,832 50
Contrôle sanitaire des conserves de saumon.....							9,052 00	3,224 71	6,832 17	19,108 88
Territoire du Yukon.....									24 91	24 91
Territoires du Nord-Ouest.....									4 69	4 69
	51,807 54	78,402 50	42,484 83	24,070 71	10,084 79	6,991 86	20,041 00	16,265 63	22,391 25	272,540 11

SERVICE DE SURVEILLANCE DE LA CÔTE OUEST

	Traitements permanents		Aide temporaire		Autres dépenses		Totaux		
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
DISTRICT N° 1—									
(1) Le V.G.-C. <i>Humming-Bird</i>					2 07		2 07		
Le V.G.-C. <i>Swan-Tail</i> n° 2	2,400	00	3,540	00	1,774	04	7,714	04	
Le V.G.-C. <i>Vedder-River</i>	4,380	00	1,560	00	490	92	6,436	92	
Le bateau du Ministère n° 101	4,367	00	1,560	00	1,554	34	7,481	34	
Le bateau du Ministère n° 102		13 00	3,960	97	1,488	65	5,462	62	
Le <i>Arrow-Post</i>	4,560	00	3,370	00	3,640	27	11,570	27	
(2) La V.S.P. <i>Babine-Post</i>					9 10		9 10		
Le <i>Nelson-Post</i>					100 73		100 73		
Le <i>Comoz-Post</i>					10 58		10 58		
Compte général					427 63		427 63		
DISTRICT N° 2—									
Le V.G.-C. <i>Babine</i> n° 1			800	00	240	88	1,040	88	
Le V.G.-C. <i>Babine</i> n° 2			763	87	264	45	1,028	32	
Le V.G.-C. <i>Beldia</i>			3,029	79	2,577	39	5,607	18	
Le V.G.-C. <i>Bonita-Rock</i> n° 2			2,203	39	1,893	48	4,096	87	
Le V.G.-C. <i>Clupea</i>	3,948	42	1,594	02	3,550	51	9,092	95	
Le V.G.-C. <i>Onerka</i> n° 2	431	58	3,306	74	1,279	19	5,017	51	
(1) La V.S. <i>Minktrap-Bay</i>				512 00	28 04		540 04		
Le bateau du Ministère n° 201				1,804	32	766	75	2,571	07
Le bateau du Ministère n° 202		3 87	1,359	06	1,368	12	2,731	05	
La V.S.P. <i>Sooke-Post</i>			7,865	92	5,647	14	13,513	06	
La V.S.P. <i>Babine-Post</i>	1,836	00	4,915	00	5,308	82	12,059	82	
La V.S.P. <i>Nicola-Post</i>	324	00	9,355	18	9,340	09	19,019	27	

SERVICE DE SURVEILLANCE DE LA CÔTE OUEST

	Traitements permanents		Aide temporaire		Autres dépenses		Totaux	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
DISTRICT N° 2— suite								
Le <i>Chilco-Post</i>	199	87	5,738	15	9,443	41	15,381	43
Bateaux affrétés.....			28,414	91	30,099	66	58,514	57
Compte général.....					1,372	97	1,372	97
DISTRICT N° 3—								
Le V.G.-C. <i>Black-Raven n° 2</i>			5,223	59	1,702	97	6,926	56
Le V.G.-C. <i>Egret-Plume n° 2</i>			5,470	97	1,494	37	6,965	34
Le V.G.-C. <i>Purscpa</i>			4,867	20	1,826	76	6,693	96
La V.S.P. <i>Stuart-Post</i>	1,646	67	3,658	91	4,848	78	10,154	36
La V.S.P. <i>Atlin-Post</i>			8,664	78	8,156	12	16,820	90
Le <i>Merry-Sea n° 2</i>			938	55	120	58	1,059	13
Le bateau du Ministère n° 202.....	400	00	330	00	119	09	849	09
Le <i>Comor-Post</i>	1,097	33	2,835	26	25,917	39	29,849	98
Bateaux affrétés.....			33,302	22	26,112	10	59,414	32
Compte général.....					15,097	30	15,097	30
Petits bateaux—								
Le <i>Digby-Island</i>	2,406	26	2,110	50	1,454	44	5,971	20
Le <i>Poplar-Island</i>	2,700	00	17,435	87	4,060	96	24,196	83
Frais généraux.....								
SERVICE AÉRIEN—								
District n° 2.....					4,940	99	4,940	99
District n° 3.....					3,465	00	3,465	00
	30,714	00	170,491	17	182,011	08	383,216	25

(1) Vaisseau garde-côte.

(2) Vedette de surveillance des pêches.

(3) Vedette de surveillance.

SERVICE DE POLICE DE LA CÔTE OUEST

	Traitements permanents		Aide temporaire		Autres dépenses		Totaux	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Le V.G.-C. Nitinat.....	3,162	67	4,655	92	6,723	45	14,542	04
Le V.G.-C. Kitinat.....	6,868	09	12,326	64	17,009	34	36,204	07
Le Laurier.....	6,505	79	18,793	17	48,041	37	73,340	33
Le Houay.....	7,560	03	10,276	12	54,768	07	72,604	22
	24,096	58	46,051	85	126,542	23	196,690	66

ADMINISTRATION DES PRAIRIES

	Traitements permanents		Aide temporaire		Autres dépenses		Totaux	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Inspecteurs.....	1,980	00	780	00	1,345	95	4,105	95
Gardiens.....					6,637	93	6,637	93
Dépenses administratives diverses.....					501	37	501	37
Compte général.....			8,498	20	6,985	79	15,483	99
	1,980	00	9,278	20	15,471	04	26,729	24

SOMMAIRE

	Nouvelle-Écosse		Île-du-Prince-Édouard		Nouveau-Brunswick		Québec		Manitoba		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest		Totaux			
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.		
Administration—côte est.....	363,996	44	84,396	61	283,064	42	1,034	14											733,091	61
Service de surveillance de la côte est.....	36,860	74	16,473	96	41,831	36													95,166	06
Service de police de la côte est.....	35,123	00	35,123	00	35,123	00													105,369	00
Administration—côte ouest.....											272,510	51	24	91	4	69			272,540	11
Service de surveillance de la côte ouest.....											383,216	25							383,216	25
Service de police de la côte ouest.....											196,690	66							196,690	66
Administration des Prairies.....									26,729	24									26,729	24
	435,980	18	135,993	57	360,618	78	1,034	14	26,729	24	852,417	42	24	91	4	69			1,812,802	93

OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES DU CANADA

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN

DÉPENSES 1947-1948

	Crédits		Recettes		Totaux	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Station de biologie de l'Atlantique—Saint-André (N.-B.).....	205,355	85			205,355	85
Station expérimentale de l'Atlantique—Halifax (N.-É.).....	98,976	43			98,976	43
Station expérimentale de Gaspé—Grande-Rivière (P.Q.).....	71,400	51			71,400	51
Recherches sur le hareng de l'Atlantique.....	12,000	00			12,000	00
Station de recherches sur les pêches du Centre.....	24,441	68			24,441	68
Station de biologie du Pacifique—Nanaimo (C.-B.).....	225,703	31	8,140	63	233,843	94
Station expérimentale du Pacifique—Vancouver (C.-B.).....	86,264	79			86,264	79
Recherches sur les pêcheries des Territoires du Nord-Ouest.....	10,964	84			10,964	84
Étude marine, Océan arctique oriental.....	12,806	00			12,806	00
Dépenses d'ordre général:						
A. G. Huntsman.....	20,584	43			20,584	43
Administration.....	20,138	97			20,138	97
	788,636	81	8,140	63	796,777	44

CHASSE AU PHOQUE — ÎLES PRIBYLOV

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 1947-1948

Recettes des ventes:

Avril et mai	2,055 peaux.....	\$ 100,985 00
Juin	5,047 peaux.....	190,906 50
Septembre	3,000 peaux.....	118,257 00
Novembre	5,066 peaux.....	328,271 70
Décembre	32 peaux.....	888 19
Mars	1,903 peaux.....	87,604 00

\$ 826,912 39

Vente de la prise de 1943—reste de la part du Canada..... 66,450 31

Recettes totales..... \$ 893,362 70

Dépenses:

Fouke Fur Co., Saint-Louis		
Apprêtage et teinture.....	\$ 129,864 60	
Caisses et emballage.....	266 32	
Transport à Montréal.....	510 45	
Dégraissage de 3,687 peaux.....	2,136 40	
		\$ 132,777 77
C. W. Martin & Son, Londres:		
Apprêtage et teinture.....	\$ 100,790 98	
Caisses et emballage.....	314 70	
Transport à Montréal.....	807 83	
		101,913 51
Chemin de fer National-Canadien:		
Transport, 3,687 peaux, de Seattle à Montréal.....		1,082 70
Chemin de fer Pacifique-Canadien:		
Transport, 3,687 peaux, de Montréal à Londres.....		1,052 60
A. W. Kyle & Co., Montréal:		
Frais de courtage en douanes.....	\$ 191 65	
Transport de Londres.....	399 77	
		591 42
F. A. Harrison, Ottawa:		
Frais de déplacement à Montréal.....		248 55
Canadian Fur Auction Sales Co.:		
Commission sur les ventes.....		28,910 87
Percepteur des douanes, Montréal:		
Droits et taxes sur 14,020 peaux.....		149,756 28
Gouvernement des États-Unis:		
141 barils.....		637 14
Part canadienne des dépenses occasionnées par la vente aux enchères en 1946 des peaux de phoque de 1943. (Recettes touchées en 1946-1947, \$189,131.46 et en 1947-1948, \$66,450.31).....		53,014 92
		\$ 469,985 76

EMPLOI DES PEAUX DE PHOQUE 1947-1948

1 ^{er} avril 1947—peaux en magasin:				
C. W. Martin & Son.....	prise de 1945.....	8,962		
	prise de 1946.....	3,230		
			12,192	
Fouke Fur Co.....	prise de 1946.....		9,675	
				21,867
Ventes faites en 1946-1947:				
C. W. Martin & Son.....	prise de 1945.....	8,962		
Fouke Fur Co.....	prise de 1946.....	8,141		
				17,103
Peaux invendues des prises de 1946-1947.....				4,764
Prise de 1947:				
C. W. Martin & Son.....		3,687		
Fouke Fur Co.....		8,602		
				12,289
Reste en magasin au 31 mars 1948.....				17,053
Reste en magasin au 31 mars 1948:				
C. W. Martin & Son.....	prise de 1946.....	3,230		
	prise de 1947.....	3,687		
				6,917
Fouke Fur Co.....	prise de 1946.....	1,534		
	prise de 1947.....	8,602		
				10,136
				17,053

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES 1947-1948

TRAITÉ DU FLÉTAN DU PACIFIQUE

Dépenses brutes	Part du Canada	Part des États-Unis	Sommes reçues du gouvernement des États-Unis	Solde dû par le gouvernement des États-Unis
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
56,762 32	28,517 16	28,245 16	22,487 34	5,757 82

TRAITÉ DU SAUMON DU PACIFIQUE

Dépenses brutes	Part du Canada	Part des États-Unis	Sommes reçues du gouvernement des États-Unis	Solde dû par le gouvernement des États-Unis
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
182,489 90	91,341 15	91,148 75	45,597 03	45,551 72

TRAITÉ DU SAUMON DU PACIFIQUE (HELL'S GATE)

Dépenses brutes	Part du Canada	Part des États-Unis	Sommes reçues du gouvernement des États-Unis	Solde dû par le gouvernement des États-Unis
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
253,944 27*	126,972 14*	126,972 13	96,852 65	30,119 48

*COMPREND (1) Un remboursement de \$204.50 porté au crédit du compte de Recettes—Dépenses de l'année précédente.

(2) Dépense de \$261.71 faite par le ministère des Transports.

DÉPENSES PAR PROVINCE 1947-1948

Affectations	Dépenses d'ordre général	Nouvelle-Ecosse	Île-du-Prince-Edouard	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Diverses gratifications du Service civil.	390 00												390 00
Traitement du ministre et allocation pour automobile.	11,289 25												11,289 25
Administration.	197,856 29												197,856 29
Inspection des pêches, etc.		435,980 18	135,993 57	360,618 78	1,034 14		26,729 24			852,417 42	4 69	24 91	1,812,802 93
Construction d'échelles à poisson et désobstruction des rivières.	96	6,124 78		647 12						1,562 43			8,335 29
Service de propagande et d'éducation.	22,751 41	4,735 83				2,432 56	2 50			491 66			30,414 06
Pisciculture.	14,296 63	135,624 24	9,958 06	118,065 23									277,944 16
Ostréiculture.	133 80	9,939 93	21,176 82	2,321 85									33,572 40
Office technique et scientifique des pêches du Canada:—													
Fonctionnement et entretien.	66,866 20	100,412 10	10,280 96	179,356 84	71,400 51		24,441 68			312,107 68	23,770 84		788,636 81
Construction et améliorations.					33,204 41					145 66			33,350 07
Commission internationale des pêcheries (Flétan).										28,517 16			28,517 16
Commission internationale des pêcheries du saumon du Pacifique.										91,341 15			91,341 15
Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique (Hell's Gate).										126,914 93			126,914 93
Subvention à la United Maritime Fisherman's Association.		1,000 00	1,000 00	1,000 00									3,000 00
Dépenses relatives aux peaux de phoque à fourrure.	469,985 76												469,985 76
Destruction des phoques communs.		5,935 00	995 00	2,685 00						13,205 00			22,820 00
Prime de pêche.		84,565 50	12,286 45	21,369 75	41,771 05								159,992 75
Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs.		21,290 67	4,096 12	8,990 87	24,000 00					7,161 50			65,539 16
Frais d'application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche.	18,715 31	1,626 66	221 30	2,148 14	1,447 09	815 33	560 87	145 05	750 10	7,893 94	12 75		34,336 54
Aide à la construction de navires du genre chalutier et/ou palangrier.				40,504 20									40,504 20
Construction d'un navire pour la pêche expérimentale du hareng et du maquereau.	8,908 72												8,908 72
Démobilisation et reconversion: Application des règlements régissant l'exportation du poisson salé.	3,223 77	6,787 52			1,247 25								11,258 54
Aide à la construction de navires du genre chalutier et conversion de goélettes de pêche en chalutiers.	57,255 84												57,255 84
	871,673 94	814,022 51	196,008 28	737,707 78	174,104 45	3,247 89	51,734 29	145 05	750 10	1,441,768 53	23,788 28	24 91	4,314,966 01

DÉPENSES ANNUELLES DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU COMPTE DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

Année	Contrôle sanitaire du poisson, etc.	Pisciculture	Office technique et scientifique des pêches	Mise en valeur des pêcheries hauturières, etc.	Prime de pêche	Office des prix des produits de la pêche	Services divers	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1946-1947 et années antérieures	40,533,752 02	12,511,117 50	6,198,831 71	2,533,735 04	10,306,012 27	77,837,520 01	149,920 968 55
1947-1948.....	1,812,802 93	277,944 16	821,986 88	30,414 06	159,992 75	34,336 54	1,177,488 69	4,314,966 01
Total.....	42,346,554 95	12,789,061 66	7,020,818 59	2,564,149 10	10,466,005 02	34,336 54	79,015,008 70	153,235,934 56

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU COMPTE
DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

SOMMAIRE PAR PROVINCE

Dépenses d'ordre général.....	\$ 9,247,375 02
Nouvelle-Écosse.....	28,969,722 29
Île du Prince-Édouard.....	4,512,933 65
Nouveau-Brunswick.....	13,919,404 42
Québec.....	9,113,445 65
Ontario.....	4,218,617 13
Manitoba.....	1,944,888 97
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	24,771 76
Saskatchewan.....	580,231 20
Alberta.....	642,439 80
Colombie-Britannique.....	80,864,773 21
Territoires du Nord-Ouest.....	164,656 87
Yukon.....	32,674 59
Total.....	<u>\$ 154,235,934 56</u>

REVENU ANNUEL DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU COMPTE DES PÊCHERIES
DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

Années	Pêches, amendes et confiscation		Casuel		Chasse au phoque à fourrure		Divers		Totaux	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1946-1947 et années antérieures.....	6,269,883	25	311,087	94	4,769,278	41	5,235,506	59	16,585,756	19
1947-1948.....	101,431	26	12,893	22	893,362	70	5,006	90	1,012,694	08
Total.....	6,371,314	51	323,981	16	5,662,641	11	5,240,513	49	17,598,450	27

REVENU ANNUEL DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU COMPTE DES PÊCHERIES
DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

SOMMAIRE PAR PROVINCE

Recettes d'ordre général.....	10,515,911 08
Nouvelle-Écosse.....	922,963 27
Île du Prince-Édouard.....	237,442 38
Nouveau-Brunswick.....	788,949 90
Québec.....	359,758 46
Ontario.....	561,205 84
Manitoba.....	336,000 67
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	7,416 45
Région de la baie d'Hudson.....	1,192 88
Saskatchewan.....	95,152 41
Alberta.....	234,710 87
Colombie-Britannique.....	3,504,251 53
Territoires du Nord-Ouest.....	12,842 78
Territoires du Yukon.....	20,651 75
Total.....	<u>\$ 17,598,450 27</u>

RAPPORT
DE L'OFFICE DES RECHERCHES SUR LES
PÊCHERIES DU CANADA*

POUR L'ANNÉE 1947

PAR G. B. REED, PRÉSIDENT

L'Office de Biologie, organisation-sœur de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, fut créé il y a un demi-siècle en vue de promouvoir, par la recherche scientifique, les intérêts de la pêche canadienne et l'accroissement des ressources alimentaires mondiales. Son action, au début fort modeste, s'est amplifiée progressivement grâce à l'accomplissement d'une large série de recherches couronnées de succès.

L'Office des Recherches sur les Pêcheries, comme il est constitué aujourd'hui, compte quinze membres (un siège est vacant) désignés par le Ministre des Pêcheries pour cinq ans. Neuf membres sont des savants du personnel des universités canadiennes, deux appartiennent au Ministère des Pêcheries et quatre membres représentent l'industrie. Au cours de cette année, l'Office a perdu deux membres. Le Docteur A. T. Cameron est mort en septembre, après dix-huit années d'activité comme membre de l'Office, dont treize années comme président; Monsieur W. J. H. Deane, qui fut forcé, pour des raisons de santé, de prendre sa retraite après plusieurs années d'une activité extrêmement appréciée. Ont été désignés pour occuper leurs sièges: le professeur I. M. Fraser, de l'Université de Saskatchewan, et Monsieur K. J. Harding, Prince-Rupert (C.-B.).

L'Office des Recherches sur les Pêcheries est un organisme administratif à caractère honoraire. Il se réunit au complet une fois l'an. A cette occasion, son activité porte et sur les travaux en cours et sur les mesures à adopter dans le futur. A cette réunion annuelle sont élus les membres chargés de l'administration des recherches de l'Office et d'autres activités: président, vice-président, secrétaire et trésorier honoraire; sont constitués: un Comité exécutif comprenant les membres occupant les fonctions précitées et quatre autres membres; un Sous-comité exécutif de la côte Atlantique, un Sous-comité exécutif de Gaspé, enfin, un Sous-comité exécutif de la côte Pacifique.

La plus grande partie des travaux de recherches entrepris sous l'égide de l'Office pendant les premières vingt-cinq ou trente années de son existence, fut accomplie par des chercheurs universitaires, comme travaux d'été. Cette période fut consacrée à d'actives recherches en biologie marine et sujets similaires. Leur application s'écartait souvent des problèmes propres aux pêcheries. Pendant ces dernières vingt années, un personnel permanent de biologistes, d'océanographes, de chimistes, de biochimistes, de bactériologistes et d'ingénieurs a été employé et pourvu des facilités pour entreprendre un programme de recherches très étendu. En 1942, la situation alimentaire mondiale a justifié un notable accroissement du budget de l'Office et permis l'entreprise de programmes d'étude à long terme dont la réalisation est en voie de prendre forme.

Les travaux sont de trois types généraux: biologiques et océanographiques, techniques et d'exploration. Trois stations sont en charge des travaux biologiques: la Station biologique de l'Atlantique à St. Andrews, Nouveau-Brunswick, la Station biologique du Pacifique à Nanaimo, Colombie-Britannique,

*Office technique et scientifique des pêches du Canada. Extrait textuel du rapport de 1947.

et la Station centrale de recherches sur les pêcheries à Winnipeg. Les trois stations suivantes sont affectées aux travaux technologiques: la Station expérimentale de pêche de l'Atlantique, à Halifax, la Station expérimentale de pêche du Pacifique, à Vancouver, et la Station expérimentale de pêche de la Gaspésie, à Grande-Rivière, Québec. Les travaux d'exploration portent sur des régions variant d'année en année; cette année, ils ont été circonscrits dans les régions arctiques nord-ouest et est. Ces organismes de recherches sont entre les mains de directeurs très compétents; leur personnel est constitué de chercheurs et de techniciens bien entraînés.

Les recherches effectuées chaque année consistent généralement en de courtes études, souvent terminées dans le courant de l'année même, et une série d'études poursuivies pendant un certain nombre d'années en raison de leur nature même, particulièrement les études concernant la biologie du poisson en mer ou les conditions de son habitat.

Les paragraphes suivants mettent en évidence les travaux les plus importants accomplis au cours de cette année.

1. *Travaux biologiques de l'Atlantique, station de St. Andrews.*

Dans les eaux de l'Atlantique, huit problèmes d'importance majeure et plusieurs études secondaires sont en cours.

Homard. La pêche côtière la plus importante sur l'Atlantique a été étudiée par intermittences en l'espace de plusieurs années. Depuis l'année 1942, des recherches beaucoup plus poussées ont été entreprises en vue de rechercher les moyens d'accroître et de conserver les stocks de homard. Des notions fondamentales ont été accumulées qui concernent la copulation, la ponte, la distribution et le développement des larves, le développement des adultes, la mue et la répartition. Ces renseignements, joints à une connaissance totale des populations en fonction de l'intensité de la pêche, nous donnent pour la première fois une image raisonnablement complète de l'état des stocks, la façon dont ils se développent dans les conditions naturelles, l'intensité de leur exploitation, et fournit les éléments pour une exploitation et un entretien rationnels.

Les huîtres. Des notions plus complètes concernant les huîtres de l'Atlantique ont rendu possible la renaissance d'une industrie gravement épuisée par une maladie de l'huître. La diffusion de cette maladie dans la baie de Malpèque fut suivie par le développement d'une souche résistante à la maladie et son utilisation dans la mise en état des régions les plus récemment affectées a été couronnée de succès. L'étude de l'étoile de mer a permis d'élaborer des techniques permettant d'élever les jeunes huîtres à l'abri de ce prédateur particulièrement nocif. Une accumulation d'observations sur la vie larvaire, la prédiction de la fixation du naissain et sa récolte, le développement et la croissance, constitue des bases solides pour une large expansion de l'ostréiculture. Des enquêtes effectuées aux huîtreries actuelles et aux emplacements éligibles ainsi que les études détaillées des conditions de croissance continuent de compléter ces notions et de contribuer à l'essor de cette industrie.

Les "Coques" (Mya). Au cours de l'année, l'étude de la culture des "coques" a progressé et l'amélioration des parcs naturels s'est accentuée. On a pu démontrer par de larges enquêtes que beaucoup de régions, si elles ne favorisent pas la croissance, conviennent par contre à la reproduction et que d'autres où l'ensemencement naturel est déficient peuvent présenter les conditions requises pour une bonne croissance. L'insémination de ces derniers emplacements avec

des produits prélevés aux premiers, s'est avérée un réel succès. Quantité de renseignements détaillés ont été réunis concernant les techniques d'ensemencement, la vitesse de croissance, la répression des perceurs de "coques", les méthodes de bêchage et beaucoup d'autres facteurs essentiels au développement de cette importante industrie.

Les éperlans. Cette pêcherie de l'Atlantique, centrée sur l'estuaire de la rivière Miramichi, est très active mais de production déclinante. Une étude poussée a montré que la pêche et les conditions de fraie sont contrôlables. On a pu voir que le plus important facteur de production des larves est le conditionnement des cours d'eau avant le frai. Cette opération, qui peut être effectuée à relativement peu de frais, évite l'accumulation des œufs en aval de certains obstacles. Cette opération est déjà en voie d'application.

Les prélèvements actuels sont au moins des deux-tiers du poisson entrant dans l'estuaire pendant la saison de pêche. Cependant, la fraie est le fait non seulement du poisson ayant échappé à la capture pendant la saison de pêche, mais aussi du poisson entrant dans l'estuaire après cette saison. Ces données sont utilisées actuellement pour déterminer quelle proportion de la population est capturée. Une exploitation rationnelle en sera la conséquence.

Les poissons de fond. La morue, l'aiglefin et les poissons plats sont l'objet de la pêche la plus importante le long des côtes canadiennes de l'Atlantique. Ceci en tenant compte de la pêche côtière et de haute mer. Cette pêche se pratique pour une grande part dans des eaux internationales. Il est de la plus grande importance d'accroître l'efficacité de la pêche par la connaissance approfondie des réserves et de méthodes de pêche améliorées. Il est aussi très important de pouvoir déceler la surpêche, si elle a lieu. Ces points font l'objet d'une étude à long terme. Des statistiques de prises sont recueillies à la fois dans les pêcheries côtières et de haute mer. Elles portent également sur les classes d'âge, la vitesse de croissance et la répartition des populations. Éventuellement, ces statistiques indiqueront l'étendue de l'accroissement ou de la diminution des stocks.

Beaucoup d'informations de valeur ont été recueillies concernant la biologie et la distribution des trois plus importantes espèces de poisson plat, à savoir, la limande, la plie d'hiver et la plie canadienne. Des recherches concernant le flétan au nord du golfe St-Laurent indiquent que ce poisson est beaucoup plus abondant qu'on ne le supposait auparavant. Ces recherches ont indiqué en outre que la saison de pêche peut être prolongée et la prise considérablement accrue si la pêche est poussée dans des eaux plus profondes.

Un progrès très important a été réalisé vers la solution du sérieux problème que constitue le parasitisme de la morue par des vers; on a pu démontrer qu'un stade de ce parasite se développe dans l'organisme du loup-marin d'esprit. Si la suite des travaux indique que cette phase du ver n'est particulière qu'au loup-marin seulement, il y aura là un moyen d'entreprendre la lutte contre le parasite.

La truite mouchetée. Une large enquête au sujet du rendement en truite a montré qu'il existe des différences considérables suivant les eaux. Dans une série de lacs la production fut de moins d'une livre par acre et l'alimentation en produits d'élevage a peu d'influence, ce qui contraste singulièrement avec la grande production d'étangs et de cours d'eau dans d'autres régions qui rendent jusqu'à soixante livres par acre. Des essais d'envergure sont en cours pour soumettre à l'engrais des étangs qui sont normalement bas producteurs de truites lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes.

2. *Comité de Recherches sur le Hareng de l'Atlantique.*

Ce Comité a été établi sous l'égide des Gouvernements du Canada et de Terre-Neuve et des gouvernements provinciaux de Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. La station de St. Andrews fournit ses laboratoires ainsi qu'une base pour les opérations de recherches. Le Docteur Needler, directeur de la station, est le co-président sur qui reposent les principales responsabilités administratives, et le Docteur A. H. Leim, du personnel de la station, est l'investigateur en charge.

Pendant l'année, des explorations par sondes acoustiques et seines dans le golfe St-Laurent et au large de la côte de Nouvelle-Écosse n'ont pas permis de déceler de concentrations importantes de hareng dans les eaux du large, que ce fût au printemps, en été ou à l'automne. Des bancs importants ont été repérés dans la baie de Fundy et dans la baie des Îles, à Terre-Neuve, en hiver. Des études hydrographiques poursuivies conjointement avec le travail sur le hareng ont accru considérablement nos connaissances sur les conditions dans la région du golfe.

3. *Recherches concernant le saumon de l'Atlantique.*

Le Docteur Huntsman, au cours d'une étude concernant le saumon de l'Atlantique et des cours d'eau de la région de l'Atlantique, étude qui s'est poursuivie depuis des années, a accumulé une foule de connaissances relatives à ces sujets très importants. Certains résultats de cette étude ont fourni la matière à de nombreuses publications; beaucoup d'autres n'ont pas encore été collationnés ni publiés. De ces études ressortent les principes qui permettent l'entretien des cours d'eau dans le double but d'accroître la production et de garantir le saumon aux pêcheurs de sport. Le gouvernement de Nouvelle-Écosse, aidé par l'Office, procède actuellement à une application de certains de ces principes dans un programme d'aménagement de la rivière La Have.

A une réunion du Comité d'Aménagement des cours d'eau, il fut démontré que le bassin du Grand Lac fournit une excellente occasion d'expérimenter l'influence des crues artificielles pour attirer le saumon dans un cours d'eau.

4. *Station expérimentale de Pêche de l'Atlantique.*

Quatre études d'importance majeure sont en cours ou ont été récemment terminées.

Contrôle de la qualité du poisson frais et du poisson congelé. Une étude longue et détaillée a établi que le poisson frais se détériore jusqu'à véritable corruption du fait de l'action bactérienne. Les microorganismes proviennent surtout du mucus du poisson. Parmi les nombreux types de bactéries provenant du mucus, certains sont plus spécialement responsables de la décomposition. Les premiers stades de décomposition peuvent être décelés par l'analyse quantitative de la teneur en triméthylamine. Il fut aussi démontré qu'il y avait plusieurs stades critiques au cours de la manutention du poisson et tout particulièrement au moment où le poisson se trouve en cale et à son passage sur les tables d'écorchage. Ces stades critiques sont susceptibles de contrôle et des mesures efficaces sont bien en voie d'être au point. Enfin, des méthodes précises pour juger de la qualité ont été établies. Elles ont été pleinement éprouvées sur de larges quantités de poisson expédiées en Grande-Bretagne pendant les années de guerre. Il reste à l'industrie et au Département des Pêcheries à faire de ces résultats l'application qui leur semblera opportune.

Séchage du poisson salé. Entreprenant cet ancien procédé comme un problème de chimie physique et d'ingénieur, il fut permis d'atteindre des résultats très efficaces. La connaissance très précise de la nature du processus a conduit à la création d'un séchoir artificiel particulièrement efficace. Ce séchoir a été largement adopté par l'industrie et un nombre suffisant en fut mis en action pour traiter l'entière production de la côte de l'Atlantique en poisson séché. Le séchage du poisson est devenu un procédé continu l'année durant, indépendant des variations du temps. La qualité et l'uniformité ont été améliorées et ceci, en réalisant une économie sur le procédé du séchage au soleil. De plus, une étude des conditions d'entreposage a rendu possible l'élimination de cette cause de pertes sévères que constituent le "rouge" (bactéries) et le "dun" (moisissure). Ces résultats sont passés, en un temps relativement court, du laboratoire à l'industrie et leur utilisation y a provoqué d'importantes et profondes modifications. Dans ce domaine et pour longtemps, il y a peu de travail supplémentaire qui paraisse nécessaire.

Poisson fumé. Ce procédé de traitement, presque aussi ancien que le précédent, s'est laissé soumettre à une analyse scientifique détaillée. Résultat d'une étude de la chimie colloïdale de la fumée et de son mode d'action sur le poisson dans des conditions contrôlées, des générateurs de fumée et un tunnel de fumigation ont été construits et ont fonctionné avec succès. Les générateurs contrôlés ont reçu dans l'industrie l'approbation qu'ils méritaient: le produit est de qualité et de saveur plus uniforme et meilleure; économie par comparaison avec l'ancien type d'appareil qui, en conséquence, tombe en désuétude.

Huiles de poisson. Un travail considérable a été effectué sur les huiles de foie de poisson, particulièrement sur les méthodes pour améliorer la qualité des huiles vitaminées. Actuellement, le travail est en cours sur l'huile de hareng et l'huile de phoque (cette dernière en coopération avec la station de la Gaspésie).

5. Station de la Gaspésie.

Deux études d'importance majeure sont en cours.

Poisson séché de la Gaspésie. La côte de la Gaspésie possède une réputation bien établie pour son poisson légèrement salé, sa spécialité. Les méthodes employées depuis des générations pèchent par le manque d'uniformité du produit. Les détails du procédé de traitement ont été étudiés durant des années. Il semble bien établi maintenant que la concentration du sel et la façon d'appliquer celui-ci possèdent une action sélective sur le type de bactéries actives du poisson, particulièrement les protéolytiques et les bactéries productrices de triméthylamine. Il en résulte que de faibles changements dans la concentration saline ont un effet marqué sur la saveur et la texture. Les conditions les plus favorables pour le séchage de ce genre de poisson dans des séchoirs artificiels et les meilleures conditions d'entreposage du poisson séché ont été mises au point. D'importants progrès ont donc été réalisés dans la standardisation de cet important procédé.

L'huile de phoque. Les ressources très importantes en huile de phoque ont rendu opportunes des recherches de nature à améliorer l'extraction et la purification en vue d'usage industriel. Les propriétés chimiques de l'huile ont été établies et les méthodes de blanchiment et de raffinage sont assez avancées pour atteindre le stade commercial. Il reste toutefois beaucoup à faire.

6. Station centrale.

Deux problèmes d'importance majeure sont en cours depuis la création de cette station en 1944.

Parasitisme du poisson blanc par le Trienophorus. L'étude de ce parasite a montré qu'à l'état adulte il se trouve l'hôte du brochet. Des essais ont été entrepris dans un lac en vue de résoudre le problème par la destruction du brochet. Pendant l'année, environ 80% de brochets ont été retirés de ce lac; on estime que le parasitisme en a été réduit de 70%. Ce type de travail se poursuit et s'amplifie. Si les résultats résistent à des essais de plus grande envergure, il sera possible d'attaquer de front cette menace sérieuse pour les pêcheries d'eau douce.

Biologie du "gold-eye". L'allure rapide à laquelle les stocks de "gold-eye" diminuent a nécessité une enquête à ce sujet. La biologie de ce poisson, les régions où a lieu le frai et sa répartition générale ont été étudiées. On a pu déterminer que l'une des causes de la diminution des stocks en ce poisson du lac Winnipeg est le fait que les jeunes poissons se trouvent retenus dans les marais et les lacs peu profonds du Saskatchewan, en automne. Cet état de choses est provoqué par la présence de digues qui ont été élevées au bénéfice du rat musqué. Il fut démontré que les jeunes poissons peuvent être mis à flot en eau profonde par l'ouverture judicieuse de ces digues. Déjà des inondations adéquates ont été provoquées à cet effet. On en espère un accroissement des ressources en "gold-eye".

7. Enquêtes dans le Nord-Ouest.

Au cours des années 1944 et 1945, l'Office a effectué des recherches poussées sur les ressources en poisson du Yukon et des territoires du Nord-Ouest. Ces études ont indiqué que, de toutes les eaux examinées, seuls le Grand Lac des Esclaves et peut-être le cours inférieur du MacKenzie contiennent des populations importantes de poisson. En conséquence, le Grand Lac des Esclaves fut ouvert à la pêche commerciale en 1945. Durant cette année, un million et demi de livres de poisson ont été capturées et de plus grandes quantités encore dans les années suivantes. Le professeur Rawson, de l'Université de Saskatchewan, a poursuivi pour une quatrième année son étude sur la biologie du lac. Ses recherches nous ont pourvus de connaissances détaillées concernant un lac du Nord et l'étude des populations poissonnières depuis le commencement des opérations de pêche fournit une occasion unique de suivre l'influence de l'exploitation commerciale.

8. Station biologique du Pacifique.

Quatre études d'importance majeure sont en cours actuellement.

Des recherches sur le saumon de la Skeena. Les variations dans l'importance de la prise en saumon et l'apparente diminution de rendement des eaux dont la population tire son origine de la rivière Skeena ont rendu opportunes des recherches poussées dans le système hydrographique de ce cours d'eau. Des cinq années assignées à cette étude, quatre sont déjà révolues. Il n'est pas possible d'estimer ce que seront les résultats finals, avant que le plan de travail ait été entièrement couvert.

Il y a dès à présent plus de renseignements concernant le saumon dans ce bassin qu'il n'y en eut jamais. La situation peut donc être examinée en toute clarté. La population en "sockeye" a diminué en raison d'une série de facteurs, parmi lesquels il y a peut-être: l'excès de pêche et de mauvaises conditions

d'éclosion. Le saumon "pink" est de rendement très incertain dû probablement au fait de sa susceptibilité aux variations atmosphériques. Les "springs", "cohos" et "chums" se sont bien maintenus et peut-être améliorés. L'accès des régions de ponte serait assez facile, n'était la présence d'un ou deux obstacles importants tel que les chutes de Moricetown. Les cours d'eau où a lieu le frai conviennent en général mais pourraient être améliorés par un jeu adéquat d'étranglements et de chenaux. En général, les lacs (qui forment la région de premier développement) n'accusent aucune condition qui pourrait freiner la production du saumon. Les prédateurs du poisson, bien que très nombreux dans la région côtière, ne sont nulle part extrêmement abondants. L'influence des phoques a été démontrée. La pêche se pratique pendant toute la saison pour les montées de la plupart des rivières. Toutefois, certaines montées comme celles des lacs Lakelse et Gitnadoix, arrivent tôt et sont peu exploitées.

Dans un an, nous aurons un rapport complet sur cette importante nursery saumonnière; il nous permettra, nous le pensons, de décider des mesures pour une exploitation plus efficace.

Recherches sur le saumon en général. En 1945, une étude poussée fut entreprise dans la région de reproduction du saumon située entre le Fraser et la Skeena. Jusqu'ici, ces recherches ont été principalement appliquées à l'étude du saumon "pink" et du saumon "chum", ces espèces ayant été choisies en raison de leur importance commerciale croissante et aussi des fluctuations marquées qu'elles présentent dans le volume des montées annuelles. La très faible quantité de saumon "chum" au cours de 1944 fut la cause immédiate de nos préoccupations.

Les résultats généraux jusqu'aujourd'hui ont indiqué a) une efficacité très faible dans la reproduction du saumon "chum" dans les cours d'eau de la côte est de l'Île de Vancouver; b) la grande importance que présente pour la reproduction du saumon le volume d'écoulement du cours d'eau; c) la possibilité à peu près certaine de pouvoir prendre des mesures adéquates et provoquer l'accroissement du rendement en jeune saumon dans certaines régions; d) la possibilité de faire des prédictions utiles quant au volume des montées futures.

Recherches concernant le hareng. Ces recherches sont en cours depuis 1929. Toutefois, depuis 1942, elles ont pris une allure plus active.

Pendant la durée des recherches, il s'est accumulé continuellement des notions sur la biologie du hareng, la nature des populations actuelles, leurs migrations et jusqu'à quel point se "mélangent" les populations, les fluctuations en quantités et leur influence sur les prises, sur les régions de frai fréquentées par les diverses populations et les variations dans le nombre des individus qui fraient, sur les effets de la pêche elle-même, sur l'importance, la taille et l'âge de ces populations.

Ces renseignements ont été utilisés par le département des Pêcheries pour décider de certaines mesures (système des quotas). Les renseignements biologiques ont aussi permis de prédire la taille du poisson et l'abondance probable des bancs avant la saison de pêche pour chaque population. Pour le pêcheur de hareng, le résultat le plus important des recherches fut l'introduction de la sonde acoustique pour la localisation des bancs de hareng. L'efficacité de cet instrument s'est révélée telle qu'il est maintenant considéré comme indispensable aux pêcheurs qui veulent soutenir avec succès la concurrence.

Recherches concernant les chaluts. La pêche au chalut n'a acquis d'importance considérable qu'à la suite des années de guerre. Les recherches commencèrent en 1943 avec très peu de notions préalables sur lesquelles baser un plan d'étude.

Ces recherches ont permis de déterminer sur quelles espèces repose cette pêche et ont fixé leur importance relative dans différentes régions de pêche et à des saisons différentes de l'année. Des renseignements d'une grande signification ont été recueillis concernant les différentes populations de poisson et leur biologie en général. La biologie et la pêche de la sole "lemon" ont été étudiées avec assez de détails. Des renseignements de grande importance concernant la biologie du chien de mer ont été confirmés et les conclusions publiées; les fluctuations en quantités du chien de mer sur la côte ouest de l'île de Vancouver et dans le détroit d'Hecate ont été étudiées; dans celui-ci on a constaté un déclin marqué, mais non dans l'autre.

9. *Recherches dans la région arctique est.*

On a consacré peu de temps à l'examen des ressources de l'Arctique canadien, mis à part un certain nombre d'enquêtes à caractère fort limité. Et cependant, il est à la fois très important, du point de vue de l'alimentation des populations locales et pour combler une lacune sérieuse de nos connaissances des possibilités de pêche, que cette question soit examinée. Au cours du dernier été, le Docteur M. J. Dunbar, du département de zoologie de l'Université McGill, a accompli des travaux d'exploration dans la baie d'Ungava, au bénéfice de l'Office. Cette enquête a posé d'importants problèmes concernant la morue, le phoque, le morse, le requin, les crevettes roses, d'autres groupes, leur exploitation et leur conservation.

10. *Station expérimentale de Pêche du Pacifique.*

Le travail de cette station s'est réparti sur sept ou huit problèmes d'importance majeure et à long terme, ainsi que sur une série de courtes recherches. Le travail le plus important au cours de cette année se présente comme suit:

Hygiène des bateaux et des usines. Un travail considérable a été accompli pendant un bon nombre d'années sur l'hygiène en général des bateaux de pêche et des usines, sur l'usage des lances à vapeur, des désinfectants et des détergents. Au cours de l'année, une série d'agents antibactériens ont été essayés dans ces buts et en vue d'une préservation possible du poisson, notamment par les sulfamides et les antibiotiques.

Réfrigération. Au cours de la dernière décade, un important travail a été accompli par cette station en vue d'améliorer l'entreposage frigorifique du poisson. Au cours de l'année écoulée, d'importants progrès ont été réalisés. On a poursuivi le travail concernant l'isolement thermique des vaisseaux de pêche et des améliorations ont été réalisées dans la répartition de la glace et du poisson. Des essais de congélation du flétan avant la mise en cale n'ont pas donné de résultats significatifs.

Des études sur les propriétés des matériaux isolants, sur l'imperméabilité des structures de paroi et sur les principes des chambres frigorifiques à double paroi ont conduit à d'importants faits nouveaux dans la construction d'installations frigorifiques. Une étude fut entreprise en coopération avec le Conseil national des Recherches, concernant les wagons frigorifiques. Des essais de wagons équipés avec compartiments contenant un mélange réfrigérant de nitrate d'ammoniaque, de sel et de glace pilée ont fourni des températures plus basses que celles des procédés standards, mais n'ont pas réalisé les prévisions théoriques. Cet échec relatif a provoqué la construction d'un wagon modèle et des essais préliminaires sur une unité frigorifique mécanique à base de réfrigérant qui ne s'épuise pas.

Inhibiteurs d'oxydation. L'un des problèmes de la conservation en frigo est l'oxydation lente des graisses. Une série d'inhibiteurs se sont montrés capables de retarder d'une manière très nette le développement du rancissement dans la chair du saumon, du hareng et de la morue noire congelée. L'acide ascorbique (vitamine C) semble être le produit le mieux désigné en raison de son caractère particulièrement alimentaire. Des essais sur une grande échelle de trempage de filets dans une solution à 1 p. 100 d'acide ascorbique avant la congélation se sont montrés très efficaces.

Fumage. Des essais de fumage particulièrement réussis ont été appliqués cette année aux anchois et à certains poissons d'eau douce mentionnés ci-dessous.

Conserve en boîtes. Des essais de mise en conserve ont été appliqués au flétan et aux crevettes. Une difficulté sérieuse rencontrée dans la conserve des crevettes a été résolue par l'étêtage rapide des crevettes fraîchement pêchées. Des difficultés dans la mise en conserve du "white fish" et autres poissons d'eau douce ont été minimisées par l'application de méthodes adéquates et l'emploi de boîtes émaillées "seafood" spécialement adapté.

Récupération des déchets de poisson. Une quantité considérable de chair comestible reste attachée aux refus et aux arêtes au cours du tranchage en filet ou en "steaks" et de la mise en conserve. Une machine très efficace a été réalisée pour récupérer la plus grande partie de cette chair qui, dès lors, se présente sous une forme adaptable à la confection de saucisses, de pains et de pâtes de poisson.

Huiles et huiles vitaminées. Cette Station a accompli un travail de pionnière dans ce domaine et tout particulièrement dans celui des huiles vitaminées. En 1941, elle a publié son bulletin 59, "*Chemistry and Technology of Marine Animal Oils*". Cette publication a reçu de tous ceux qui s'intéressent aux huiles de poisson un accueil favorable, que ce soit au Canada ou ailleurs. Depuis sa parution, des résultats si importants ont été obtenus à la Station et dans plusieurs autres laboratoires qu'une nouvelle édition s'impose. Le personnel a consacré une bonne partie de son temps à la rédiger.

Traitement du poisson d'eau douce. Au cours de l'année, un membre du personnel ingénieur de cette station a effectué des enquêtes détaillées concernant la manutention du poisson et son traitement dans les provinces des Prairies. Plus tard, accompagné du directeur de la station, il a étendu son enquête à l'Ontario. Il a pu fournir des conseils nombreux et une assistance précieuse dans la construction et le reconditionnement des installations frigorifiques, des installations de fumigation et dans la solution des problèmes de manutention en général. Un travail expérimental fut accompli à la station au sujet de la mise en conserve du "white fish" et d'autres espèces de poisson ainsi que sur leur fumage.

Un travail de conception est en cours pour la réalisation d'installations de réduction de faible capacité convenant à la production d'huiles et de farines à partir du poisson d'eau douce.

11. Comité conjoint d'Océanographie.

Ce Comité fut créé en 1946 sous l'égide du Conseil National des Recherches, de l'Amirauté et de l'Office des Recherches sur les Pêcheries. Le lieutenant-colonel H. B. Hachey, de la station de St. Andrews, en est l'océanographe en chef. Les progrès réalisés durant cette année ont été remarquables. Étant donné que les mêmes éléments étaient requis par les trois organisations, l'union des efforts et des ressources fut d'une très grande efficacité.

A remarquer que l'appendice I rend compte d'une importante étude océanographique accomplie dans le golfe St-Laurent en rapport avec les recherches sur le hareng. Cette étude a cependant une portée beaucoup plus grande. Un projet similaire est en cours de réalisation dans le Pacifique.

La plus grande difficulté actuelle est le manque d'océanographes entraînés.

12. *Comités consultatifs.*

Un certain nombre de comités consultatifs sous l'égide de l'Office sont constitués par des représentants de l'industrie, des pêcheurs et des amateurs de pêche et ont fonctionné sur les deux côtes depuis quelques années. Ces comités ont fourni des chercheurs bien éclairés, ont stimulé l'intérêt dans les recherches et leur application et ont contribué au travail de l'Office de bien d'autres manières. Les comités consultatifs de la Margaree, de la Skeena et de la Gaspésie sont à citer tout particulièrement. Cette année, Monsieur Walker a organisé un comité consultatif très actif s'occupant des recherches sur le saumon en général à la côte du Pacifique.

13. *Comité canadien de Conservation des Aliments.*

Sous l'égide du Conseil national des Recherches, du département de l'Agriculture et de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, ce comité n'a pas cessé de rendre des services en rassemblant des renseignements. Ce fut particulièrement vrai dans le domaine de la réfrigération et du transport. A la réunion annuelle du Comité, cette année, tenue à l'époque de celle de l'Office, sous la présidence du docteur S. A. Beatty, de la station de Halifax, un programme d'étude remarquable sur la préservation du poisson a été présenté par des membres du personnel scientifique de l'Office et du Service d'inspection du Poisson.

14. *Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies.*

L'Office a été représenté à des réunions antérieures de cet organisme. Cette année, le docteur D. G. Wilder, de la station St. Andrews, a assisté à la troisième réunion à Genève comme membre de la délégation canadienne. Il y fut traité d'une série de questions d'importance pour le Canada, tout particulièrement les normes de qualité (qui devraient être comparées avec la proposition de la station de Halifax à ce sujet) et la question des conseils régionaux pour les explorations marines.

15. *Les biens immeubles de l'Office.*

En raison de l'accroissement du travail et du personnel, particulièrement depuis 1942, et du peu de construction et de réparations majeures effectuées durant les années de guerre, les laboratoires de l'Office sont utilisés à leur maximum de capacité. Dans des cas importants, le travail est freiné par le manque d'espace et par la nécessité d'utiliser d'anciens bâtiments où les dangers d'incendie sont considérables. La nécessité est particulièrement aiguë à Nanaïmo et à St. Andrews. A Nanaïmo, le vieux bâtiment de bois occupé par les laboratoires a été condamné et, sauf une faible portion, n'a pas été mis en usage pendant des années. Pendant cette période, le travail a été accompli dans un bâtiment absolument inadéquat. Des plans ont été conçus, des fonds ont été votés, il y a deux ans, en vue d'une construction nouvelle, mais les difficultés d'approvisionnement en matériaux ont rendu le début de l'entreprise impossible. Au moment où ces lignes sont écrites, il y a beaucoup d'espoir pour qu'on commence au début de 1948. On s'est spécialement appliqué à concevoir le

bâtiment comme un laboratoire parfaitement adapté à la biologie marine. Nous nous plaisons à croire que lorsqu'il sera terminé, les besoins de la Station seront couverts pour un bon nombre d'années.

A St. Andrews, le bâtiment des laboratoires se trouvait déjà trop petit il y a plusieurs années, et d'importantes phases du travail doivent être effectuées dans un vieux bâtiment de bois absolument incompatible avec un travail efficace et de plus, du matériel de valeur est menacé par un incendie éventuel. Une extension du bâtiment principal des laboratoires, depuis longtemps nécessaire, doit être immédiatement prise en considération.

La Station Centrale est temporairement l'hôte d'un building à bureaux de Winnipeg. Cet état de choses a convenu jusqu'à présent, mais elle comporte de sérieuses limitations et il sera nécessaire d'envisager des aménagements permanents dans un avenir prochain.

Les stations de Halifax, de Vancouver et de Gaspésie sont actuellement logées assez adéquatement, mais toutes vont être bientôt encombrées. Cependant, leurs besoins en cette matière sont moins urgents que ceux des autres stations et toute considération d'agrandissement peut être remise jusqu'au moment où la situation dans la construction sera nettement améliorée.

COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES DE SAUMON DU PACIFIQUE 1947

La réglementation internationale de l'importante pêcherie de saumon du réseau fluvial du Fraser est autorisée par la convention entre le Canada et les États-Unis, ratifiée le 28 juillet 1937. Les huit années d'études préparatoires prescrites au protocole de la convention et deux années de réglementation sont maintenant écoulées. Les échelles à poisson construites à Hell's-Gate, aux rapides de la rivière Bridge et à d'autres endroits particulièrement difficiles à franchir ont supprimé les pertes annuelles de saumon qui s'y produisaient. La Commission envisagé maintenant le problème de restaurer la montaison du sockeye, et elle s'occupe en particulier de formuler des règlements qui assureront la protection voulue à certaines remontes déjà fort réduites.

Le 4 avril, après avoir étudié les recommandations de son personnel et de son comité consultatif, la Commission a promulgué pour 1947 des règlements dont voici le sommaire:

a) La pêche dans les eaux américaines et dans les eaux canadiennes au sud de l'île de Vancouver s'est ouverte le 18 août.

b) La pêche dans les eaux canadiennes du Fraser et du golfe de Georgie s'est ouverte le 8 septembre.

c) La fermeture hebdomadaire de la pêche dans les eaux canadiennes a été de 72 heures tandis que, dans les eaux américaines, la pêche a été suspendue chaque semaine pendant 36 heures comme auparavant.

d) Du 30 juin à l'ouverture de la pêche au sockeye, nul n'a été autorisé à prendre un saumon quelconque avec un filet maillant à mailles de moins de huit pouces en extension.

Les statistiques de la prise pour 1947 accusent un total de 441,158 sockeyes capturés dans les eaux visées par le traité. La prise des États-Unis s'est élevée à 88.219 saumons, soit 36 p. 100 de celle de 1943. D'autre part, le Canada a pris 353,939 sockeyes, c'est-à-dire un tant soit peu plus que le nombre de saumons capturés l'année initiale du cycle.

Le nombre de sockeyes qui, en 1947, s'est échappé vers les frayères a été sensiblement supérieur au nombre signalé en 1943. Notons en particulier la masse imposante de poisson observée dans les remontes d'amont qui, au cours des années précédentes, avaient été si gravement compromises par l'obstruction de Hell's-Gate. Le tableau suivant fait voir que les remontes hâtives parvenues à l'amont des cours d'eau avant le début de la pêche commerciale ont été de 2 à 6 fois plus considérables que le peuplement de géniteurs qui les avaient engendrées.

Cours d'eau	Nombre de sockeyes		Proportion pour 100 1947-1943
	1943	1947	
Rivière Raft.....	4,000	8,000	200
Rivière Chilko.....	14,000	55,000	395
Rivière Stellako.....	9,000	55,000	610
Lac Stuart.....	3,000	14,000	466
Rivière Bowron.....	6,215	23,945	385
	36,215	155,945	431

Bien que la remonte tardive de sockeye à destination de la région Thompson-sud ait été l'objet d'une pêche d'intensité modérée, 204,000 sockeyes sont parvenus aux frayères, ce qui représente un nombre considérablement supérieur à celui de 1943.

Proportionnellement à l'accroissement de la remonte vers les frayères, 42,275 sockeyes ont été pris par les Indiens en 1947, soit 38 p. 100 de plus qu'en 1943.

La Commission a de nouveau marqué du sockeye à la pêcherie de Sooke, au sud de l'île de Vancouver, afin d'obtenir d'autres renseignements sur la migration du saumon à travers les régions de pêche commerciale et vers les frayères. Au cours de la saison de 1947, elle a libéré un total de 3,447 saumons marqués dont 2,878 du 30 juin au 18 août, alors que la pêche du sockeye était fermée.

Une étude de l'effet sélectif de la pêche au filet maillant a été entreprise par la Commission en 1947. Deux vaisseaux affrétés ont pêché durant les deux ou trois jours de fermeture hebdomadaire, au moyen d'un filet de 200 brasses de longueur composé de 5 sections de 40 brasses, chacune étant munie de mailles de grandeur différente. Une série complète d'échantillons a été obtenue au moyen de filets dont les mailles variaient de 5½ pouces à 8½ pouces. Bien que l'analyse soit encore incomplète, les résultats confirment la validité du choix de la maille d'au moins 8 pouces dont la Commission a prescrit l'usage au cours de la période de fermeture de la pêche au sockeye.

En 1947, la Commission aborda l'exécution de son programme en vue de restaurer les remontes de sockeye dans la région de la Quesnel. Durant ces dernières années, il s'est fait une étude soigneuse des conditions biologiques et physiques particulières aux divers cours d'eau de fraye. On a constaté que les caractéristiques de la Bowron supérieure s'assimilaient plus que toutes autres à celles de la rivière Horse-Fly, principal cours d'eau de fraye du réseau Quesnel. Par conséquent, du 15 août au 17 septembre, 750,000 œufs ont été prélevés sur

la ponte de la Bowron et incubés jusqu'au stade "embryonné". Grâce au concours de l'État de Washington, les œufs ont été transportés par avion à sa piscifaculture de Marblemount et à l'Université de Washington, à Seattle, où ils seront incubés jusqu'à l'éclosion et où le fretin qui en naîtra sera élevé jusqu'au moment de sa libération dans le réseau Quesnel en 1948.

Une échelle à poisson, conçue pour niveaux élevés, a été terminée sur la rive droite du Fraser, à Hell's-Gate, au mois de mai 1947, de sorte que les remontes hâtives ont pu, cette année, passer sans délai pendant la crue. Cette échelle mesure 150 pieds de longueur et sa largeur intérieure est de 13 pieds 8 pouces. Elle est construite parallèle à l'échelle principale, mais à une élévation supérieure. Les deux appareils sont utilisables aux niveaux compris entre 53 et 54 pieds, mais au-dessus de 54 pieds, l'échelle principale sur la rive droite est submergée, tandis que la nouvelle structure peut continuer de servir jusqu'à un niveau d'environ 70 pieds.

A la suite d'enquêtes biologiques et techniques, on a constaté qu'il existait dans les parties supérieures de la gorge Farwell, sur la rivière Chilcotin, une région difficile à franchir pour le sockeye. La construction d'une série de cinq échelles, qui supprimeront les obstacles et permettront au saumon de la région de Chilco de remonter sans délai, a été commencée en 1947. La longueur des cinq échelles réunies est de 590 pieds et leur largeur est de 6 pieds; elles sont encore munies de chicanes verticales, mais, contrairement aux grandes structures de Hell's-Gate et des rapides de la rivière Bridge, elles ne comportent qu'un seul orifice de 12 pouces, en forme de fente.

Des bassins de 10 pieds de longueur ont été ménagés entre les chicanes, ce qui donne au poisson tout l'espace voulu pour se reposer pendant qu'il remonte l'échelle.

Il a été procédé à une étude technique des conditions à China-Bar sur la rivière Fraser, à 1½ mille en amont de Hell's-Gate, ainsi qu'à la gorge de la rivière Thompson, à six milles au-dessus de Lytton. Ces deux endroits formèrent obstacle à la montaison du poisson au cours des bas niveaux extrêmes observés en 1946. Cependant, il faudra obtenir de nouvelles preuves de mortalité, aussi bien que des détails sur les autres caractéristiques de ces obstructions avant de prendre des mesures pour les supprimer. Le plan du projet destiné au ruisseau Weaver a été terminé et les travaux commenceront aussitôt qu'on aura obtenu les droits voulus.

La Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique s'est réunie à Vancouver, C.-B., les 17 et 18 janvier, de même qu'à Bellingham, Washington, les 2, 3 et 4 avril, les 9 et 10 août, ainsi que les 24 et 25 novembre. Les membres canadiens de la Commission étaient M. A. L. Hager, président, M. A. J. Whitmore et M. Tom Reid, député, tandis que MM. Edward W. Allen et Milo Moore ont représenté les États-Unis. Le 11 novembre, M. Fred J. Foster, commissaire américain et secrétaire est mort subitement. M. A. L. Day, chef du *Wildlife Service* des États-Unis, à Washington, D.C., a été nommé pour le remplacer.

RAPPORT RÉCAPITULATIF DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES 1947

La Commission internationale des pêcheries a continué de régler la pêche du flétan dans les eaux du Pacifique, en vertu de la convention de 1937 pour la conservation de cette pêche dans l'océan Pacifique septentrional et la mer de Béring. L'étude de la pêche et de l'état des stocks de flétan s'est aussi poursuivie, aux fins de déterminer l'effet des anciens règlements et d'établir les nouveaux sur une base solide.

A la suite d'une assemblée tenue à l'hiver de 1946 avec la Commission consultative du flétan, composée de représentants des flottilles de pêche au flétan du Canada et des États-Unis, les règlements visant cette pêche ont été revus et légèrement modifiés. Approuvés par le Gouverneur général du Canada et le Président des États-Unis, les règlements révisés sont entrés en vigueur le 17 mars. Exception faite d'une nouvelle définition de la ligne de démarcation séparant les Zones 3 et 4, ainsi que de l'établissement d'une limite de prise à l'égard de cette dernière Zone, en prévision de la pêche au flétan susceptible d'y être faite, les nouveaux règlements sont semblables à ceux de l'année précédente.

Les eaux de la Convention ont été divisées en cinq zones: la Zone 1A, au sud du phare du Cap-Blanco, Orégon; la Zone 1B, entre le phare du Cap-Blanco et la baie Willapa, Washington; la Zone 2, entre la baie Willapa et le cap Spencer, Alaska; la Zone 3, entre le cap Spencer et une ligne tirée franc ouest à partir du cap Sarichef sur l'île Unimak; la Zone 4, comprenant la partie de la mer de Béring située au nord de la ligne du cap Sarichef. Les limites de prises de 24,500,000 livres et de 28 millions de livres applicables, respectivement, aux Zones 2 et 3 ont été conservées, tandis qu'une limite de 500,000 livres a été imposée à l'égard de la Zone 4. Les Zones 1A et 1B sont restées exploitables sans limite de prise.

L'ouverture de la campagne a été fixée au 1^{er} mai dans toutes les zones et la fin des opérations a été prévue dans le cas de chacune, la pêche devant cesser dans les Zones 2, 3 et 4 le jour où la limite de prise applicable à chacune est atteinte ou, dans le cas de la Zone 4, le même jour que la Zone 3, si la limite est atteinte dans cette dernière avant de l'être dans la Zone 4. La date de fermeture de la Zone 2 s'applique à la Zone 1B et celle des Zones 2 ou 3 qui survient le plus tard s'applique à la Zone 1A.

Les autres dispositions des règlements comprennent: l'imposition, à l'égard du flétan, d'une taille-limite minimum de 26 pouces, tête comprise, ou d'un poids minimum de 5 livres, sans la tête; la fermeture de deux régions de croissance, l'une au large de Masset en Colombie-Britannique du nord et l'autre au large de Timbered-Islet, dans l'Alaska du sud-est; l'interdiction d'employer des appareils de doris ou des filets quelconques pour la capture du flétan; la fixation du 16 novembre comme limite de validité des permis de conserver le flétan pris fortuitement au cours de l'exercice d'autres pêches dans des zones fermées, et celle du 1^{er} décembre comme date de fermeture hivernale, si la campagne de pêche n'est pas déjà fermée, parce que la limite de prise aurait été atteinte avant cette date.

La campagne de 1947 a été la plus courte dans l'histoire de la pêche au flétan du Pacifique. Les Zones 2 et 1B ont été fermées à minuit le 8 juin, moment où la limite de prise de la Zone 2 était atteinte. Les Zones 3, 4 et 1A ont été fermées à minuit le 17 août, alors que les captures atteignaient la limite fixée à l'égard de la Zone 3.

Les débarquements de flétan pour 1947 s'élèvent à 55,982,000 livres. Il s'est pris 511,000 livres de flétan dans les Zones 1A et 1B, 27,642,000 livres dans la Zone 2, 27,828,000 livres dans la Zone 3 et 1,000 livres dans la Zone 4. Les débarquements ont été inférieurs d'environ quatre millions de livres à ceux de l'année 1946, alors que, par suite de circonstances imprévues, les limites de prise des Zones 2 et 3 avaient été considérablement dépassées. Cependant, les débarquements de l'année courante ont été supérieurs de 1,300,000 livres à ceux de 1945, et leur total n'a été excédé qu'en une seule année depuis 1915.

La flottille canadienne de pêche au flétan a débarqué 24,084,000 livres de ce poisson en 1947, soit environ cinq millions et demi de livres de plus qu'en 1946. Sa prise dans la Zone 2 a été de 17,130,000 livres, représentant 62 p. 100 de tout le flétan pris dans cette zone. Elle en a pêché 6,954,000 livres dans la Zone 3, soit 25 p. 100 du total. Cette hausse marquée de la part canadienne des débarquements provient, dans une certaine mesure, de l'accroissement du nombre de vaisseaux, mais surtout de la cessation de la pêche par les navires de Seattle de la flottille américaine au cours des mois de mai et de juin, par suite d'un différend entre les armateurs et les pêcheurs.

Comme par le passé, la Commission s'est tenue en rapports étroits avec toutes les branches de l'industrie de la pêche au cours de la campagne. A la demande des flottilles, la Commission porta au début de janvier 1948 l'assemblée qu'elle tenait antérieurement vers les mois de novembre ou de décembre avec la Commission consultative du flétan afin d'étudier les questions ayant trait aux règlements de pêche. L'époque des assises annuelles de la Commission a été, elle aussi, modifiée en conséquence.

Le personnel de la Commission poursuit les enquêtes scientifiques dont les résultats sont indispensables à l'exploitation rationnelle de la pêche. Il recueille et analyse les données statistiques et biologiques courantes qui révèlent l'état des stocks de flétan et font ressortir les modifications survenues dans la pêche. Le rassemblement des matériaux et des données biologiques s'est fait à bord d'un vaisseau.

L'abondance de flétan constatée d'après la prise moyenne de chaque unité normale de pêche a dépassé de 2 p. 100 le niveau de 1946 dans les Zones 2 et 3. Par rapport à 1930, année où les stocks de flétan sont tombés au niveau le plus bas de tous les temps, les chiffres actuels sont aujourd'hui supérieurs, respectivement, de 144 p. 100 et de 89 p. 100 dans les Zones 2 et 3. Dans la Zone 2, la prise par unité de pêche a dépassé celle de toutes les campagnes écoulées depuis 1915. Une faible amélioration de la prise dans la Zone 3 a compensé, jusqu'à un certain point, la baisse modérée qui s'était produite en 1945 et en 1946.

Les modifications survenues dans la taille et l'âge du flétan de grosseur marchande assujetti aux règlements ont été étudiées, grâce au prélèvement d'échantillons sur la prise des bateaux de pêche commerciale. Environ 9,000 flétans capturés dans la Zone 2 ont été mesurés et des éléments pour la détermination de l'âge ont été, du même coup, prélevés sur 1,600 de ces poissons. La brièveté de la campagne et la répartition anormale des débarquements occasionnée par l'impasse de Seattle expliquent la réduction du nombre des échantillons.

L'analyse des données marchandes portant sur la taille révèle que le "petit" flétan (chicken), pesant de cinq à dix livres, a été moins nombreux en 1947 qu'au cours des trois années précédentes, mais qu'il a tout de même contribué presque autant à l'ensemble de la prise en raison de l'accroissement de sa moyenne de taille. Le flétan "moyen", dont le poids varie de 10 à 60 livres, a été plus abondant qu'en aucune des dernières années, aussi a-t-il contrebalancé et au delà la réduction dans la prise du "petit" flétan. Le "gros" flétan, de 60 livres et plus, n'a constitué qu'une partie normalement insignifiante de la prise.

Les études de la composition d'âge ont révélé que le nombre réduit de petits flétans pris dans la Zone 2 en 1947 provient de la médiocre production du frai en 1939-1940, ou encore de la faible survivance du produit de cette ponte au cours des années qui ont précédé l'arrivée des petits flétans sur la pêcherie. Le flétan plus âgé, provenant des quatre périodes de frai immédiatement antérieures à celle de 1939-1940, s'est présenté en nombre supérieur à la moyenne. La continuation de ce haut courant d'abondance est à prévoir au cours de la prochaine campagne de pêche.

Les études commencées en 1946 sur la pêche au chalut d'autres espèces de poisson que le flétan, aux importantes pêcheries fréquentées par ce dernier entre l'extrémité septentrionale de l'île de Vancouver et l'entrée de Dixon, ont été continuées en vue de déterminer l'effet probable de ce mode de pêche sur les peuplements de flétan de la Zone 2. A cette fin et pour d'autres, le chalutier à plateaux *Santa Maria I* a été nolisé et mis en service durant cinq semaines pendant les mois de mai et de juin.

Au cours des opérations pratiquées avec des chaluts du commerce sur des lieux reconnus de pêche au flétan, il s'est fait en tout 78 traits de filet. Grâce à ces travaux, de nombreux renseignements ont été recueillis sur la taille et le nombre de flétans pris en divers endroits, la distribution du petit flétan inutile au commerce et la mortalité du flétan capturé au chalut dans diverses conditions. Des éléments biologiques utiles à l'étude de l'âge, de la croissance et de la maturité de l'espèce ont aussi été rassemblés. Environ 3,500 flétans ont été marqués et libérés pour déterminer le courant des migrations et favoriser l'étude du taux de mortalité résultant de la pêche ou provenant de causes naturelles.

L'analyse des données recueillies au cours des opérations de chalutage en 1946 et en 1947 révèle que les captures de flétan au chalut varient sensiblement, quant au nombre et à la composition d'âge des sujets, de pêcherie en pêcherie et même d'un endroit à l'autre dans la même pêcherie. Les chaluts à mailles de la grandeur utilisée dans le commerce sur la côte du Pacifique prennent beaucoup plus de petit flétan invendable que les palangres aussi employées pour cette pêche. Le taux de mortalité du flétan capturé au chalut varie en raison directe de la prise totale du poisson de toutes espèces à chaque trait de filet; il peut aller de zéro, dans le cas des petites captures, jusqu'à près de 100 p. 100 lorsqu'il s'agit de grosses prises. Le résultat des analyses montre que le chalutage pratiqué sans discernement sur les fonds fréquentés par le flétan serait préjudiciable à l'espèce et nuirait à l'exécution du programme de conservation envisagé par la Commission.

Une étude biologique portant sur la nature des peuplements de flétan, dans la mer de Béring, a été commencée par un observateur à bord d'un chalutier en voyage d'exploration de deux mois pour y pêcher des crabes. D'après la quantité insignifiante de flétan capturée au cours de l'expédition en cause dans

la mer de Béring, les stocks de l'espèce seraient très limités en ce lieu. Deux cent quatre-vingt-sept fétans de taille marchande ont été marqués et libérés dans l'intention d'étudier leurs migrations et de savoir si le peuplement de la mer de Béring se rattache au stock qui fréquente le sud de l'Alaska ou bien s'il en est indépendant.

Les membres de la Commission étaient à la fin de 1946: MM. G. W. Nickerson et A. J. Whitmore, pour le Canada et MM. Edward W. Allen et Milton C. James, pour les États-Unis. M. Allen a rempli la charge de président et M. Nickerson celle de secrétaire.